

50377
1985
201



50377
1985
201

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES LILLE I

U.E.R. DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT SPATIAL

**EVOLUTION ET TRANSFORMATION
DE L'ESPACE AGRICOLE A LA PERIPHERIE D'ORAN:
LA CORNICHE ORANAISE ET LA PLAINE DES HASSIS**

THESE

POUR LE DOCTORAT 3EME CYCLE

PRESENTEE PAR:

Zohra Bensafir BOUZIANE

SOUS LA DIRECTION DE:

Mr. Jean Paul Moreau

1985



50377
1985
201

A RETOURNER LE

page					tion complément
2					
2					
3					
5					
9					
32					
33					
34					
37	en				
39					
44					
44					
49					
55					
66					
69					
71					
71	4	3	bonne	bonnes	
73	2	6	tout	tour	
75	3	2			
78	en note	3			plus
86	2	14	lap	ici et là	échelle
91	2	6			du
92	en note		ISMARD	ISMARD	du marché
92	1	5	détiennaient	détenaient	
94	3	4	contrat	contrats	
95	3	3	devenus	devenues	
96	2	28	iriguées	irriguées	
100	2	10	supérieur	supérieure	
108	1	14	modifiés	modifié	
115	1	16	d'autres	d'autre	
118	1	5	consacrées	consacrés	
118	2	4	régressions	régression	
118	3	2	qu'elle-était	quelles-étaient	
120	dans tableau	9	fourage	fourrage	
121	3	9	apparaisse	apparaît	
127	1	7	constatés	constatées	

50377
1985
201



50377
1985
201

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES LILLE I

U.E.R. DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT SPATIAL

**EVOLUTION ET TRANSFORMATION
DE L'ESPACE AGRICOLE A LA PERIPHERIE D'ORAN:
LA CORNICHE ORANAISE ET LA PLAINE DES HASSIS**

THESE

POUR LE DOCTORAT 3EME CYCLE

PRESENTEE PAR:

Zohra Bensafir BOUZIANE

SOUS LA DIRECTION DE:

Mr. Jean Paul Moreau

1985

AVANT - PROPOS

Au terme de ce travail, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance et adresser ici tous mes remerciements à mon Professeur, Monsieur J.P. Moreau, pour sa disponibilité constante et pour les nombreux conseils qu'il n'a cessé de me prodiguer tout au long de cette recherche et qui m'ont été extrêmement précieux.

J'adresse toute ma reconnaissance à Monsieur et Madame Biays, auprès de qui j'ai trouvé un accueil très chaleureux et sympathique lors de mes séjours en France.

Mes remerciements vont également aux très nombreux Organismes (Direction Départementale de l'Agriculture, le Secrétariat d'Etat au Plan, C.N.E.R.U., Le Service de la Planification de la Wilaya d'Oran, la Direction des Infrastructures de base, les Services de l'Urbanisme, A.P.C), pour leur collaboration généreuse. Que les Responsables qu'il nous est impossible de tous citer ici, soient remerciés de leur accueil et de leur participation. Je n'oublie pas les collègues qui, à un degré ou à un autre, ont apporté leur concours. Madame Remaoun que j'ai dû consulter pour apporter des précisions concernant notamment, la première partie de ce travail, trouveront ici l'expression de ma profonde gratitude.

Enfin, à ma petite famille et à mon père, pour qui la poursuite de mes études a été plus qu'un souci, je dédie ce modeste ouvrage.

— INTRODUCTION —

L'AFFRONTEMENT VILLE-CAMPAGNE

Il est hors de doute que l'ancienne vie rurale subit de nos jours un processus de transformations rapides, affectant, jusque dans ses moindres détails la vie des paysans.

Mais ce processus n'est pas des plus simples : L'affrontement des paysans entre eux autour des meilleures surfaces cultivables a été éclipsé par un autre de plus vaste ampleur : celui des villes envahissantes et des campagnes menacées.

En Grande Bretagne (1), le rapport Scott, paru en 1942, estimait que dans la période qui a précédé immédiatement la seconde Guerre Mondiale, environ 84 000 hectares de terres agricoles étaient chaque année absorbées par le développement de l'industrie et de l'habitat. D'après Peter Self, si le laisser-faire en matière foncière n'était pas stoppé, le transfert porterait sur 2,5 % du sol national dans le prochain quart de siècle. Aux Etats-Unis (2), les prévisions de l'U.S. Département Of Agriculture sont en faveur d'un déplacement de 1% du territoire fédéral de l'agricole vers le non agricole entre 1959 et 1980. Aux Pays-Bas, l'urbanisation sur la base des pratiques de la dernière décennie consomme de son côté 4 000 ha, si bien que le bilan pour une agriculture riche en bras reste déficitaire. Quant au futur lointain, M. Dosciadis envisageait pour la fin du XXI^e S. une population mondiale de l'ordre de 50 milliards d'individus dont 49 de citadins, occupant trente huit millions de Km² sur 40 millions de km² jugés disponibles.

L'Algérie connaît le même phénomène. En effet, ce pays était jusqu'à la veille de l'Indépendance un pays très largement rural ; sans doute ses villes avait déjà commencé à se développer en volume démographique tout comme en importance économique, mais la population était encore rurale à 75 % et il s'agissait vraiment de "paysans" dans la mesure où la grande majorité de cette population vivant dans des localités administrativement considérées comme rurales était composée d'agriculteurs au sein de finages villageois.

(1) (2) Cf. Labasse.J. L'organisation de l'espace P. 460.

Les villageois, dont la plupart ne savaient ni lire, ni écrire, étaient trop nombreux par rapport aux besoins effectifs en main-d'oeuvre agricole, d'où l'exode rural des jeunes fuyant vers la ville. Ces ruraux, délaissant leurs villages, venaient grossir les villes et s'établir dans les bidonvilles des faubourgs.

A ce mouvement devenu classique s'est ajouté un abandon des campagnes dû aux interdictions et à l'insécurité qui y régnaient pendant la Guerre de Libération. Certaines zones (montagnes et steppes) étaient interdites à toute personne. Dans les campagnes non interdites à forte densité rurale (montagne du Tell oriental), la pression de l'Armée Française était telle que les habitants fuyaient pour aller se réfugier en ville. Ce mouvement d'exode rural se poursuivit jusque dans les premières années de l'Algérie Indépendante. De 1954 à 1966, la population urbaine algérienne a gonflé considérablement. Elle est passée de 1 800 000 à 3 700 000 personnes.

A cette tendance à la concentration accompagnée d'une certaine désurbanisation des petits centres et de la désertion des campagnes, succède une tendance à l'accroissement rapide des petits centres et à une transformation des campagnes. Ces retournements de tendances donnent à penser que de nouveaux facteurs interviennent. En effet, à la suite du changement révolutionnaire de régime, on constate un bouleversement total de l'ordre des choses : on note une forte industrialisation ; par ailleurs, la vie rurale s'organise en coopératives ; enfin, l'introduction de la scolarisation obligatoire, ainsi que les recours à tous les mass-média, touchent aussi bien les villages que les villes.

L'analyse de ces facteurs et la compréhension des processus qu'ils entraînent vont nous permettre de dégager les différentes formes de l'évolution des campagnes.

Un premier facteur est l'impact de la ville industrielle.

Le grand effort d'industrialisation du pays, qui se poursuit encore à l'heure actuelle à un rythme accéléré, se manifeste, du point de vue social, par une très forte croissance démographique. Les villes de plus de 20 000 habitants regroupaient en Algérie 20 % de la population en 1920 ; Elles en contiennent près de 40 % aujourd'hui. Si le taux de croissance démographique annuel national était de 3,2 % entre 1964-1973, il était de 5 % pour la seule population urbaine. Ce mouvement est triple : On assiste à l'accroissement de villes anciennes, tandis que parallèlement d'anciennes communes rurales se transforment en villes et que par ailleurs, se créent des villes nouvelles.

Il est évident que cette croissance démographique urbaine est due à l'immigration rurale. Cependant, il ne s'agit plus de l'ancien exode des paysans fuyant la misère, mais d'un appel systématique de main-d'oeuvre lancé par la ville pour subvenir à ses propres besoins en force de travail. Elle offre ainsi aux ruraux de plus amples possibilités professionnelles et l'appât d'un plus haut niveau de vie.

De même, la floraison des industries privées consécutive à la publication du Code des Investissements (1) en 1969 rend malaisé le recrutement d'attributaires pour l'exploitation des terres confiées au fond national de la Révolution Agraire ; De nombreux travailleurs agricoles ont déserté l'Autogestion pour les chantiers.

La ville qui s'asphyxie lentement, à peine dépassée la première poussée de l'urbanisation, cherche une solution dans l'exurbation décentralisant au sein de sa zone rurale, dépôts, ateliers annexes, hôtels, lieux de tourisme et de loisirs. La zone se remplit ainsi de cités dortoirs, de cités navettes et toutes ces agglomérations finissent par avoir un air quasi-citadin. On peut donc parler de villes envahissantes, c'est-à-dire d'un impact de la ville sur une zone rurale.

Un autre facteur provoque la restructuration complète de la vie des villages et des campagnes : C'est l'impact de l'agriculture modernisée et de la Réforme Agraire (R.A) (2) En effet, après la Guerre d'Indépendance, la Réforme Agraire a été une grande réforme sociale qui supprima les grands domaines fonciers privés et mit en place des coopératives de production agricoles sur des terres collectivisées et utilisant largement les machines agricoles, les engrais, les semences améliorées et l'irrigation.

Tout l'effort fait pour moderniser l'agriculture se fonde sur une action de l'Etat, car les capitaux nécessaires à l'achat d'outils agricoles, aux grands travaux de bonification territoriale, à l'amélioration des semences et à la formation de techniciens spécialisés sont pris sur le budget de l'Etat. C'est toujours grâce aux Organismes Nationaux que la réforme sociale et l'organisation en coopératives ont pu se faire. Il est donc évident que ce n'est pas la ville, mais bien l'Etat qui a déclenché tout le mouvement social qui modifie à vue d'oeil la vie des campagnes, d'autant plus que l'action de l'Etat ne se borne pas à l'organisation du travail agricole et industriel nécessaire à l'agriculture.

(1) Fondé sur la notion d'équilibre régional il prétend évacuer les inévitables contradictions économiques et sociales qui précèdent et se renforcent avec le développement économique grâce à une répartition judicieuse des investissements publics.

(2) Pour tous les sigles, voir tableau en annexe.

Selon les plans nationaux d'aménagement projetés, il s'agit de faire en sorte que la vie des villages puisse bénéficier de tous les avantages que le développement de la Science moderne met à notre disposition. Les dépenses nécessaires à l'installation de l'électricité, de l'eau potable d'égoûts, à la modernisation de la voirie, etc... sont imputées au Budget National et Communal. A cela viennent s'ajouter les vastes programmes de construction de villages agricoles ; Un cadre de vie nouveau est créé. La campagne se métamorphose progressivement grâce à la mise en place d'un réseau d'unités coopératives de production, de mise en valeur de terres et de services (C.A.P.C.S.), réseau au sein duquel les Villages Socialistes constituent de véritables complexes socio-économiques, assurant l'ensemble des fonctions économiques et des services administratifs et sociaux.

Ces transformations de la vie rurale ont un effet sensible surtout sur la structure démographique rurale ; Les ruraux cessent d'être essentiellement des "paysans agriculteurs", mais comprennent également des instituteurs, des travailleurs urbains de l'industrie, etc...

Ainsi, toutes ces mutations socio-économiques qui s'opèrent sont à la fois les témoins du développement des campagnes et le reflet du paysage "urbain". Nous nous trouvons donc devant un processus de transformations sociales très complexes.

Ces bouleversements peuvent être étudiés de manière très typique à travers un ancien fief de la colonisation non loin d'Oran : la Corniche Oranaise et la Plaine des Hassis, où ville et complexes industriels croissent sans lien organique avec le plat pays qui les entoure, en stérilisant leurs environs au lieu de les féconder. Cette régression est d'autant plus grave qu'elle affecte des espaces à fortes potentialités agricoles. Elle projette dans l'espace rural la distorsion préoccupante entre un secteur industriel attractif à hauts salaires et un secteur agricole aux revenus médiocres, malgré un relèvement constant et remarquable. La concurrence est brutale, car les complexes s'insèrent à l'emporte pièce dans l'espace rural.

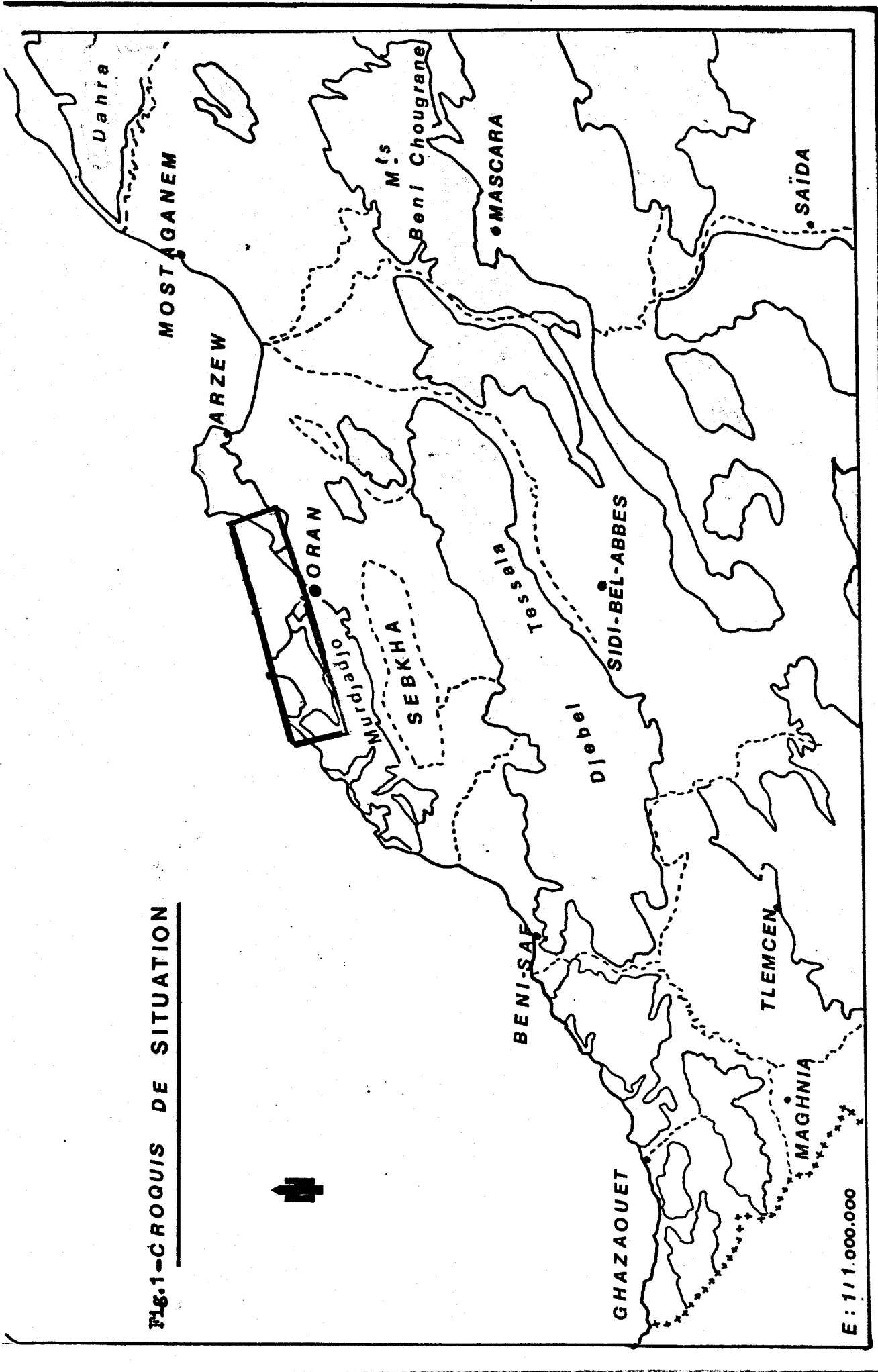
Pour ce faire, certains éléments ont été retenus, qui permettent d'effectuer une analyse globale de l'évolution. Ces éléments sont :

- La population de la plaine, qui d'après les différents recensements et plus particulièrement celui de 1977 donne les principales caractéristiques des activités dominantes.
- L'occupation et la structure du sol de deux périodes avant et après l'indépendance, afin de voir les grandes modifications intervenues dans l'utilisation du sol.

- La population agricole et son évolution de 1971 à 1981 avec les départs enregistrés et les structures par âge des travailleurs permanents en 1981.
- Les résultats économiques des exploitations agricoles durant dix "campagnes".
- Enfin, les aménagements ruraux et les projets de développement.

L'analyse effectuée à partir de ces différents éléments, permet de dégager une vue d'ensemble de la situation de cette zone et souligne les grandes lignes d'évolution.

FIG. 1 - CROQUIS DE SITUATION



LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude, appartient aux plaines littorales oranaises, celles-ci faisant partie de l'Atlas Tellien Occidental. Elle s'étend de part et d'autre d'Oran sur environ 45 kms, depuis les Andalouses à l'Ouest jusqu'à la pointe de Canastel à l'Est et sur près de 12 kms de la pointe de Canastel au Nord à la Montagne des Platrières au Sud. Elle couvre une superficie d'environ 500 km² et comprend les ensembles suivants :

- A l'Ouest d'Oran :

Une bande littorale, appelée communément la Corniche Oranaise (qui va d'Oran jusqu'à la baie des Andalouses, en passant par les Centres de Mers-El-Kébir, d'Aïn-El-Turck, de Cap Falcon) et l'arrière pays immédiat de la Corniche (l'amphithéâtre de Mers-El-Kébir et la plaine de Bou Sfer les Andalouses).

Cet espace s'étend sur une trentaine de Kms, le long de la Mer Méditerranéenne.

Il comprend 4 agglomérations importantes : deux d'entre-elles se situent le long de la Côte, soit d'Est en Ouest, le Centre de Mers-El-Kébir et Aïn-El-Turck ; les deux autres, le Centre de Bou Sfer et d'El Ançor, sont situés plus au Sud dans la plaine. Il comptait 31 403 habitants en 1977 et une superficie totale de 19 400 hectares (soit 162 habitants/km²).

- A l'Est :

Un deuxième ensemble, groupe, le plateau de Bir-El-Djir et une partie de la gouttière, s'étendant dans le prolongement de la Sebka d'Oran, du Djebel Murdjadjo jusqu'à Arzew (nommée

plaine des Hassis (1), pour désigner ses potentialités en eau.

Cet ensemble s'étend sur 20 kms environ et offre par ses espaces plans (plaine des hassis et plateau de Bir-El-Djir) un site géographique favorable, qui a été retenu par la Colonisation. De gros villages le parsèment. Arcole (devenu Bir-El-Djir), Hassi Bounif, Hassi Aneur et Hassi Ben Okba. Il compte 18 588 habitants et couvre une superficie de 11 824 ha, soit 156 habitants/km².

Une Zone assez aisément délimitable :

- A l'Ouest, une ceinture de montagnes (Monts des Andalouses et Djebel Murdjadjo) ferment nettement la zone au Sud et à l'Ouest. Nulle part, sauf sur quelques kilomètres dans la trouée de l'Ouest Sidi Hamadi, l'altitude ne descend au-dessous de 400 mètres et sur presque toute la longueur. La ligne de faite court au-dessus de 500 mètres s'identifiant dans le Djebel Murdjadjo. Cette barrière montagneuse fort efficace s'efface à l'Est et cède la place à la ville d'Oran. Enfin, au Nord, la Mer Méditerranée constitue évidemment une limite nette.
- A l'est, dans la plaine des Hassis, les limites sont particulièrement soulignées par les falaises d'Oran et de Canastel au Nord Ouest, par la barrière montagneuse (du Djebel Khar) au Nord Est. Au Sud Est la montagne des patrières prend le relais. Cependant, au Sud Ouest, il est plus délicat de fermer la zone. Les limites paraissent plus floues, les lignes de relief manquent de netteté. Aussi nous a-t-il semblé indispensable de faire cadrer les limites de la zone avec celles de circonscriptions administratives (communale): voir fig. 2).

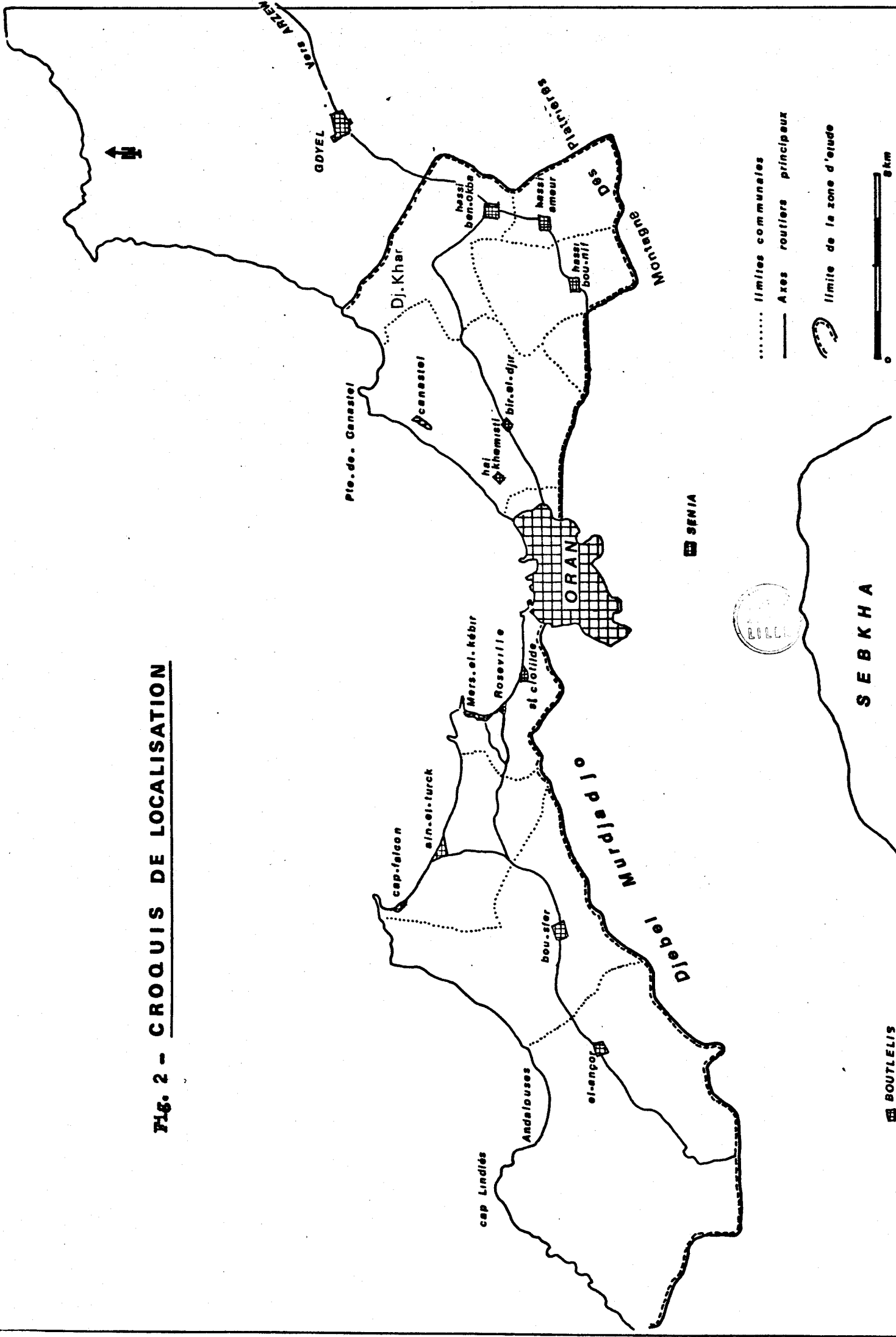
Ces ensembles ainsi bornés, situés aux portes d'Oran, présentent une certaine unité. La topographie est simple : l'essentiel du paysage est constitué de petites plaines aux dimensions et aux altitudes modestes. D'autre part, le climat y est clément et apporte une note assez uniforme - les précipitations sont indigentes et ne se relèvent que lentement avec l'altitude ; toutefois, cette faiblesse des précipitations est compensée par une humidité relative due à la proximité de la mer. Enfin, la rareté de la gelée, la présence de réservoirs aquifères (la nappe de la plaine des Andalouses et de Hassi Aneur) souligne les nombreuses plantes.

(1) Hassi : puits

riches, à haute valeur marchande et font de cette portion de l'espace une zone privilégiée.

Néanmoins, en dépit de cette individualité marquée, les limites précises de la zone d'étude ne sont pas faciles à tracer. Tous les finages ne sont pas inscrits dans la plaine. Dans ce cas, comment circonscrire notre zone ? Pour nous, les limites des exploitations agricoles ont constitué les meilleures limites.

FIG. 2 - CROQUIS DE LOCALISATION



LES PROBLEMES ET ETAPES DE L'ETUDE

Cette région, profondément marquée naguère par la viticulture et les maraichages, qui constituaient les principales richesses du temps de la colonisation, connaît actuellement une désorganisation des structures de production.

D'autre part, cette région est une terre d'accueil qui voit se développer le tourisme et l'industrialisation à un rythme accéléré, ce qui modifie ainsi profondément l'environnement, le cadre de vie des ruraux et notamment celui des agriculteurs.

Il en résulte plusieurs conséquences :

- Les exploitations agricoles cèdent la terre et l'eau au secteur touristique et industriel.
- La main-d'oeuvre quitte le travail de la terre.
- La structure interne des exploitations et la vocation touristique et industrielle de cette zone entravent, elles-aussi, la production et accentuent le déficit financier du secteur agricole.
- L'urbanisation de cette zone se développe de plus en plus et modifie le caractère rural de la zone.

Faut-il alors laisser cette tendance s'accroître et sacrifier des terres agricoles très rentables qui, elles-aussi, contribuent à l'équilibre économique ?

Soucieuse des difficultés que rencontre ce secteur et du devenir de cet espace, il nous a semblé utile d'étudier les transformations qui affectent cet espace et, à travers elles, les facteurs d'évolution. Aussi, avons-nous tenté d'en faire une approche aussi détaillée que possible.

Cette approche a été conduite en 3 grandes parties :

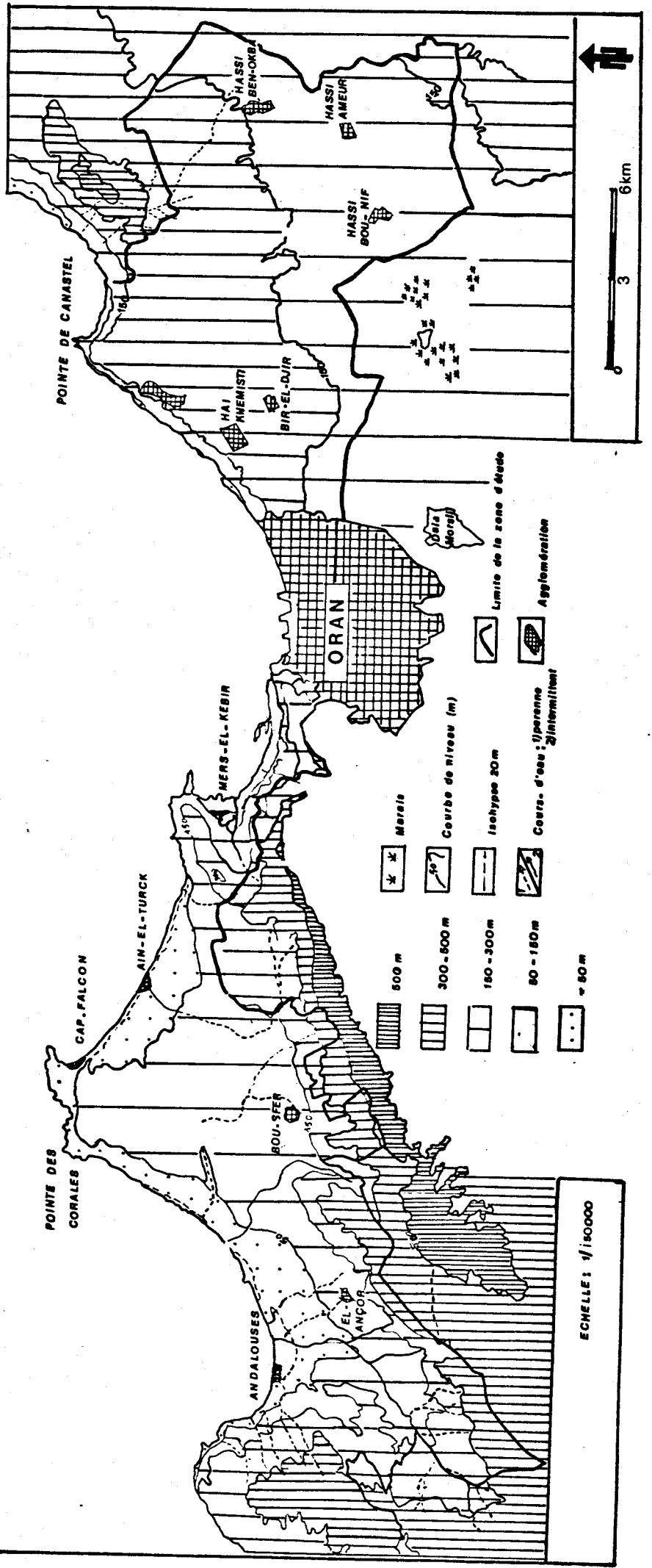
- Dans un premier chapitre, il nous a semblé utile de présenter les caractéristiques générales (physique et humaine) de la zone et d'en faire ressortir l'originalité.
- Dans un deuxième temps, il a été établi une étude agricole détaillée pour chaque unité de production. Nous avons tenté de voir les transformations qui affectent ce monde rural et leurs effets.
- Enfin, dans un troisième volet, une synthèse sera effectuée. Elle aboutit à l'esquisse d'un schéma de l'évolution et éventuellement des perspectives d'aménagement et de sauvegarde de l'espace agricole.

PREMIERE PARTIE

L' ENVIRONNEMENT

Intégrée à un ensemble littoral, cette zone ne constitue ni un cadre naturel homogène, ni une entité administrative à part.

fig.3. CARTE ALIOMETRIQUE



CHAPITRE I - LE CADRE PHYSIQUE

Constituée de deux ensembles situés de part et d'autre d'Oran, cette partie du littoral oranais est caractérisée par un relief simple.

- A l'Ouest, une bande littorale constituée de deux unités topographiques de faible altitude : La plaine de Bou Sfer/Les Andalouses et la dépression de Mers-El-Kébir, adossées au sud au Djebel Murdjadjo.
- A l'est, deux terroirs se juxtaposent : Un élément de plateau situé à l'Ouest et une dépression de dimension moyenne (la plaine des Hassis) à l'Est. Au Nord, ils se trouvent limités par des glacis d'accumulation du quaternaire, formant les piedmonts du Djebel Khar (Montagne des Lions). Au Sud, ils se raccordent à la plaine d'Es-Sénia, qui s'étend jusqu'à la Grande Sebka.

Ces unités sont bordées d'Ouest en Est par une série de baies :

- Pour le secteur Est, la baie d'Oran.
- Pour le secteur Ouest, la baie des Andalouses, la baie d'Ain El Turck et la baie de Mers El Kébir.

A leurs extrémités, apparaissent des promontoires rocheux.

- 1) - Les aspects morphologiques (cf. carte altimétrique et géomorphologique) sont bien connus pour le littoral occidental grâce au travail que leur a consacré K. Remaoun (1). La description y est minutieuse et détaillée.

1.1 - La plaine de Bou Sfer/Les Andalouses(Cf. Coupe I)

C'est une vaste plaine, bien délimitée, située entre le Cap Falcon au Nord et le Djebel Murdjadjo au Sud, le Cap Lindlés à l'Ouest et le

(1) K. Remaoun, Le littoral Oranais : D'Oran aux Andalouses (Recherches géomorphologiques) Thèse 3ème Cycle Lille, 1981.

Djebel Santon à l'Est. Elle s'ouvre sur la mer par une double série de plages. Effilée dans la partie Est, plus large dans la partie centrale, elle va en s'amenuisant à l'Ouest.

Son altitude oscille autour de 100 mètres ; cependant de part et d'autre, aussi bien vers l'est que vers l'ouest, elle s'abaisse sensiblement pour n'atteindre que quelques mètres vers la côte.

Des accumulations dunaires occupent la partie septentrionale et orientale de la plaine, alors que sur la zone de contact avec la montagne des Andalouses (1) et le Djebel Murdjadjo, les dépôts d'alluvions fluviatiles l'emportent.

Elle est drainée du Sud au Nord par trois oueds de longueur assez modeste.

- A l'ouest, l'oued Hammadi qui possède plusieurs affluents et l'oued Ouédit sont exoreïques : ils descendent des hauteurs méridionales (Djebel Murdjadjo) pour aller se jeter dans la mer.

- A l'est, l'oued El Bachir prend également sa source dans le Murdjadjo, mais est endoreïque : il vient se perdre au Nord contre les cordons dunaires qui bordent la plaine.

Enfin, à l'Est, la plaine n'a aucun contact avec la dépression de Mers-El-Kébir : Le Djebel Santon forme barrière ; seul un col assure la liaison entre les deux ensembles.

La topographie est en général peu différenciée. La plaine présente des ondulations de direction et d'ampleur variées. Trois sous-zones peuvent être distinguées dans la plaine de Bou Sfer/Les Andalouses.

- une extrémité Sud occidentale
- une zone septentrionale
- enfin, la partie Sud-Est de la plaine.

a) - La partie Sud Ouest de la plaine de Bou Sfer/les Andalouses

Elle se distingue surtout par de fortes accumulations de sédiments fluviatiles. Ces derniers affleurent partout dans la zone et au Nord ils fossilisent partiellement et parfois même entièrement les dunes ; Selon des sondages effectués par le Secrétariat d'Etat à l'Hydraulique l'épaisseur des alluvions peut atteindre 72 mètres. On y trouve

(1) autre nom du Cap Lindlés.

des grés sableux, des grés tendres à ciment calcaire. Ces sédiments se sont déposés en cônes de déjection dont on distingue deux types :

- des cônes de dimensions très réduites dans la plaine, au débouché de chaque oued descendant du Murdjadjo jusqu'au cordon dunaire bordant la côte et qu'ils recouvrent partiellement.
- la nappe de l'Oued Ouedit ravinant les cônes et fossilisant les cordons dunaires. Le matériel de la nappe est diversifié ; des galets schisteux de petite et moyenne taille se mêlent à des éléments limono-sableux ainsi que des calcaires. Au contact des cordons dunaires, la nappe est souvent recouverte en surface par des sables limoneux rubéfiés.

Ici, la dynamique fluviatile se trouve particulièrement favorisée. En effet, elle se produit dans un milieu où le couvert végétal est réduit et où la pluviométrie est encore assez importante. Ceci permet donc la mobilisation des éléments grossiers et leur dépôt sous forme de cônes de déjection à la sortie de la montagne.

b) - L'extrémité Nord de la plaine

Elle occupe environ la moitié de la superficie totale. Elle présente une topographie moutonnée. Crêtes arrondies et dépressions étroites allongées perpendiculairement à la côte, s'y succèdent. Leur direction est W.S.W/E.N.E. L'extension des dunes est très grande, elles occupent presque la totalité de la plaine. Cependant c'est à l'ouest que les dunes sont les plus développées ; à l'est la morphologie dunaire est très atténuée.

Cette zone dunaire le cède au nord, au petit relief du Cap Falcon : c'est un relief d'altitude modeste (60 à 70 mètres). Il se distingue par sa composition schisteuse et conglomératique avec de petites écaillés dolomitiques. Les dépôts sont en général peu abondants : son sommet comporte des traces de dépôts éoliens pédogénéisés.

Une côte rocheuse et très découpée avec de nombreuses petites criques le borde, formée de deux façades maritimes à l'Est et à l'Ouest :

- La côte orientale, à l'est du Cap Falcon ; le tracé de la côte est rectiligne et comporte deux plans étagés témoins de la baisse du niveau de la mer. Légèrement inclinés vers la mer, ceux-ci se relient au Nord par un talus assez court recouvert souvent de dunes vives. On note également l'existence d'encroûtements calcaires.

- La côte occidentale (La Madrague, Bou Sfer Plage) est moins régulière que la côte Est. Elle dessine de légères indentations. Dans les saillies affleurent les dunes grésifiées, les creux correspondent soit au remplissage par la nappe de l'Oued Ouedit, soit à une formation terrigène.

c) - L'extrémité Sud Est de la plaine.

En forme de triangle, elle se distingue de la zone S.W par trois caractéristiques principales :

- La topographie est peu différenciée ; l'ensemble constitue un plan légèrement concave (glacis d'accumulation).
- Les altitudes modestes du Nord (en moyenne 40 à 50 mètres) augmentent sensiblement vers le Sud (90 à 100 mètres).
- Enfin, dans le modelé prédominant les formations sableuses probablement d'origine éolienne.

Aussi, peut-on dire d'une manière très schématique que cette concavité fait supposer l'existence d'une déformation tectonique (Fenêt 1975).

Cette déformation serait le résultat de conditions structurales.

Ce S.E concave de la plaine serait un graben pris entre les horsts du Cap Falcon et du Djebel Murdjadjo. Il serait constitué d'un faciès marneux, donc plastique, accentuant de lui-même le mouvement de subsidence entre les horsts et donnant au centre une légère déformation favorisant le processus d'accumulation.

1.2 - La dépression de Mers-El-Kébir (cf. coupe II)

Située à l'Est, peu étendue, enchassée entre deux montagnes (le Djebel Murdjadjo dont l'altitude ne dépasse guère 600 mètres et le Djebel Santon 318 mètres) la dépression de Mers-El-Kébir s'ouvre sur la mer par une large fenêtre, la baie qui porte son nom.

La dépression, aux contours sinueux, est composée de deux unités topographiques d'altitudes modestes.

- Au nord, une vallée dissymétrique de petite dimension et où les accumulations d'origine continentale sont remarquables. Cette vallée est drainée par un cours d'eau exoréique peu long (2 kms environ).
- Au Sud-Est, un plan étroit et incliné s'étend le long du versant du Djebel Murdjadjo. Des formes identiques à celles de la vallée septentrionale

se retrouvent.

Cependant, malgré une similitude du modelé en général, ces deux zones présentent quelques différences.

a) - La vallée septentrionale.

Vallée très évasée, en forme de berceau à fond plat, ses versants diffèrent par leur longueur et leur morphologie.

- Le versant Nord, au profil plus long que le précédent (environ 2,8 kms) se distingue par une convexité sommitale bien prononcée, une pente plus forte (28° en moyenne) assez rectiligne et une concavité basale ; cette dernière correspond à un glacis d'accumulation. Leur couverture est constituée de deux formations différentes :

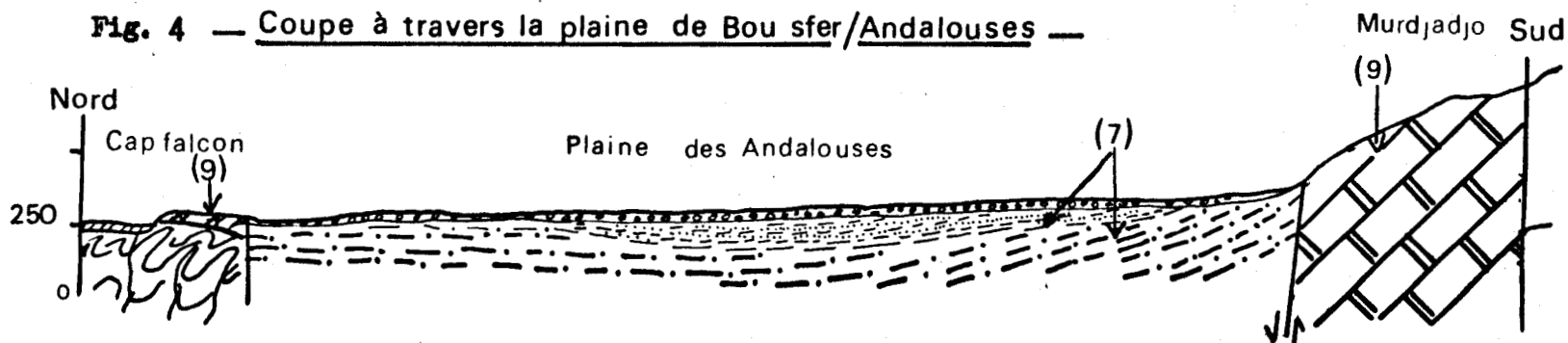
- . à la base, un dépôt sableux encrûté.
- . au sommet, une formation alluviale de couleur rouge. Dans cette dernière partie de la vallée, des mouvements de solifluxion accompagnés souvent de ravinement ont atteint ce manteau détritique et l'ont complètement érodé. Aussi n'en reste-t-il que quelques lambeaux ; le substrat marneux affleure un peu partout.

b) - Le plan incliné au Sud de la dépression

Situé en contrebas de la retombée NE du Djebel Murdjadjo, il s'étend de Roseville à Sainte Clotilde sur 1,5 km environ. Il est imparfait, des phénomènes de solifluxion et de ravinement introduisent des accidents topographiques (bossellement, bad-lands). Les mêmes formes que celles de la vallée septentrionale se retrouvent. La partie supérieure du versant présente un profil rectiligne avec des dénivellations modestes (300 à 350 mètres/ 800 à 850 mètres) et des pentes de même valeur que celles de la vallée précédente, 20 à 25 °. Une corniche modelée dans le calcaire à algues coiffe le versant. Ce versant se continue vers la côte par un glacis d'accumulation très érodé. Ablation et solifluxion ont dégagé le substrat marneux ; celui-ci affleure dans toute la zone médiane et comporte à la surface un mince cailloutis. Le manteau détritique ne subsiste plus qu'à la racine et à l'aval du glacis. La mise en place de ce manteau détritique est le fait du ruissellement. Il présente des similitudes avec le matériel des cônes de déjection de Bou Sfer. Enfin en contrebas de ce glacis se trouve une terrasse alluviale assez basse, où se mêlent galets abondants et argiles.

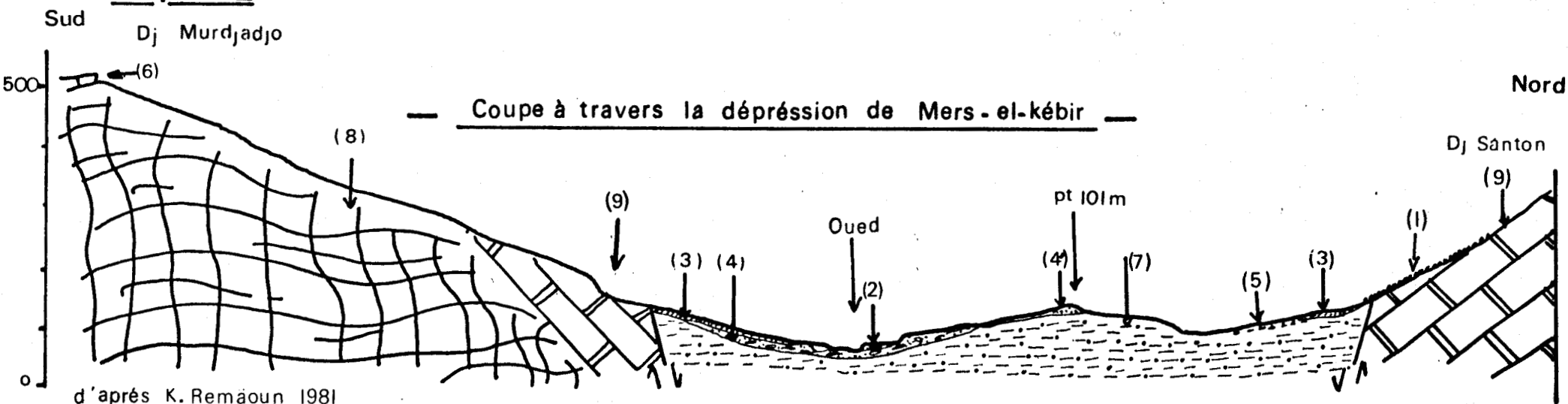
Fig. 4 — Coupe à travers la plaine de Bou sfer/Andalouses —

Coupe I



d'après B. Fenet 1975

Coupe II



d'après K. Remaoun 1981

- (1) formation de pente grise a matrice sableuse; (2) Terrasse alluviale grise. (3) couverture rouge des glacis Q.recent (4) couverture rose des glacis (Q.Moyen) (4') formation de la butte (5) trace de la lumachelle calabrienne et de la dalle du Q.ancien (6) calcaire messinien (7) marnes plio-miocene (8) schiste et calschiste du Jurassique sup. (9) Calcaire et dolomie du Jurassique moyen et inférieur.

1.3 - Le plateau de Bir-El-Djir Cf. Coupe III)

Limité à l'ouest par la ville d'Oran, au Nord-Est par le Djebel Khar, au Sud par la plaine d'Es-Sénia et au Nord par la baie d'Oran, il domine la mer par une falaise haute et abrupte.

C'est un plateau de surrection calabrienne et post-calabrienne incliné vers le Sud. Ses altitudes varient entre 218 mètres au Nord et 110 mètres au Sud. Il présente une topographie ondulée, une suite de dépressions et de monticules allongés (dunes) orientés d'Ouest en Est s'y succèdent. Ces ondulations occupent une grande partie de la surface. Plus développée au Nord, cette morphologie est plus atténuée vers le Sud. En effet, vers le Sud, la topographie devient plus plane et la pente s'accroît légèrement formant ainsi une sorte de glacis topographique vers la Sebkhah. Une carapace calcaire la recouvre, sauf dans quelques endroits (Hassi-Bounif et Bir-El-Djir) où les dépôts d'alluvions l'emportent.

Le réseau hydrographique est presque inexistant ; Un seul oued de dimension modeste s'encaisse dans les marnes.

La retombée côtière est une falaise abrupte modelée dans des marnes miocènes et des sables dunaires et accidentée par des glissements par lambeaux et des ravinements intenses.

1.4 - La plaine des Hassis. (cf. coupe IV)

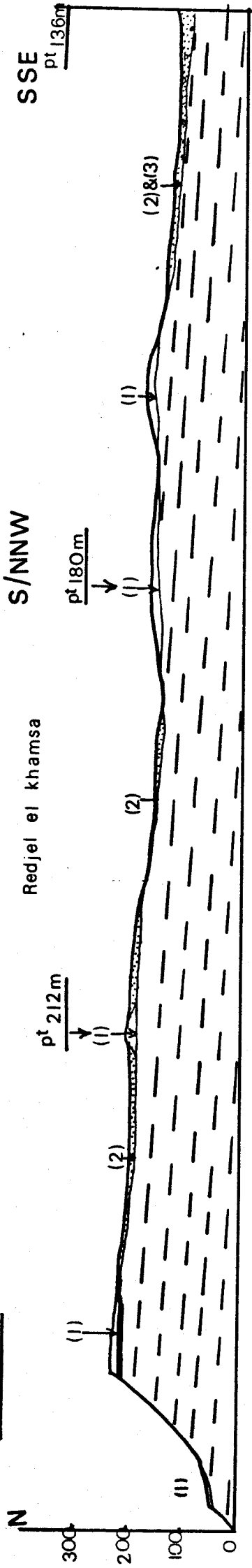
Située à la limite N.E de la grande plaine sublittorale oranaise, la plaine des Hassis présente une topographie assez simple en forme de gouttière allongée W.S.W/E.N.E. Son altitude oscille entre 90 et 95 mètres. Elle est constituée essentiellement par une formation du quaternaire récent avec un bas fond à encroûtement calcaire, où sont déposés des éléments d'apports (limoneux hydromorphes).

Au Nord-Est elle est dominée par le petit horst du Djebel Khar (Montagne des Lions) à la forme conique et allongé W.S.W/E.N.E avec des crêtes aiguës sommitales qui atteignent par endroit 611 mètres.

Constitué d'un matériel schisto-gréseux, il est sillonné par une série de petits oueds encaissés. Ces différents cours d'eau sont caractérisés par leur endoréisme et se limitent à des écoulements intermittents.

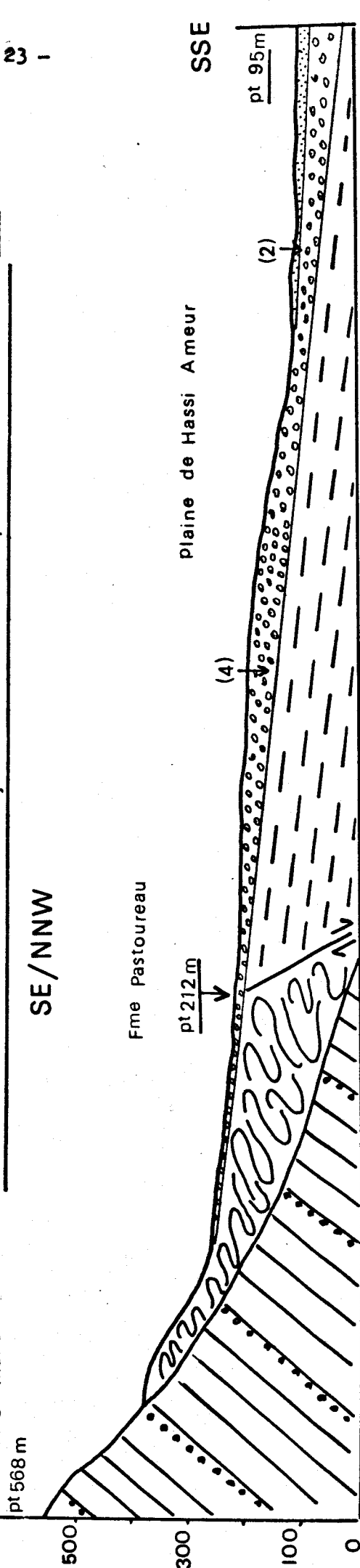
Un plan incliné (glacis) d'altitude moyenne 200 mètres environ recouvert d'une dalle calcaire rose saumoné le raccorde à la plaine. Le contact se fait par un versant convexo-concave modelé dans des calcaires.

Coupe III



Coupe IV

NW Sidi Otsmane — Coupe du piedmont sud du Djebel Khar et de la plaine de Hassi Ameur — SSE



Q. indifférencié (1) sables dunaires (2) limons rouges avec ou sans cailloutis (3) formation argilo-limoneuse de sebkha (4) et cones de dejection à galets cimentés dans dalle calcaire

- Q. indifférencié
- Grés marin calabrien
- marnes messiniennes et pliocènes
- Jurassique sup schisteux puis calcschisteux.
- Permo-carbonifères (calc-schist et bancs de conglomérats)

L = 1/25000
H = 1/10000

d'après B. Fenet 1975. & relevés sur le terrain

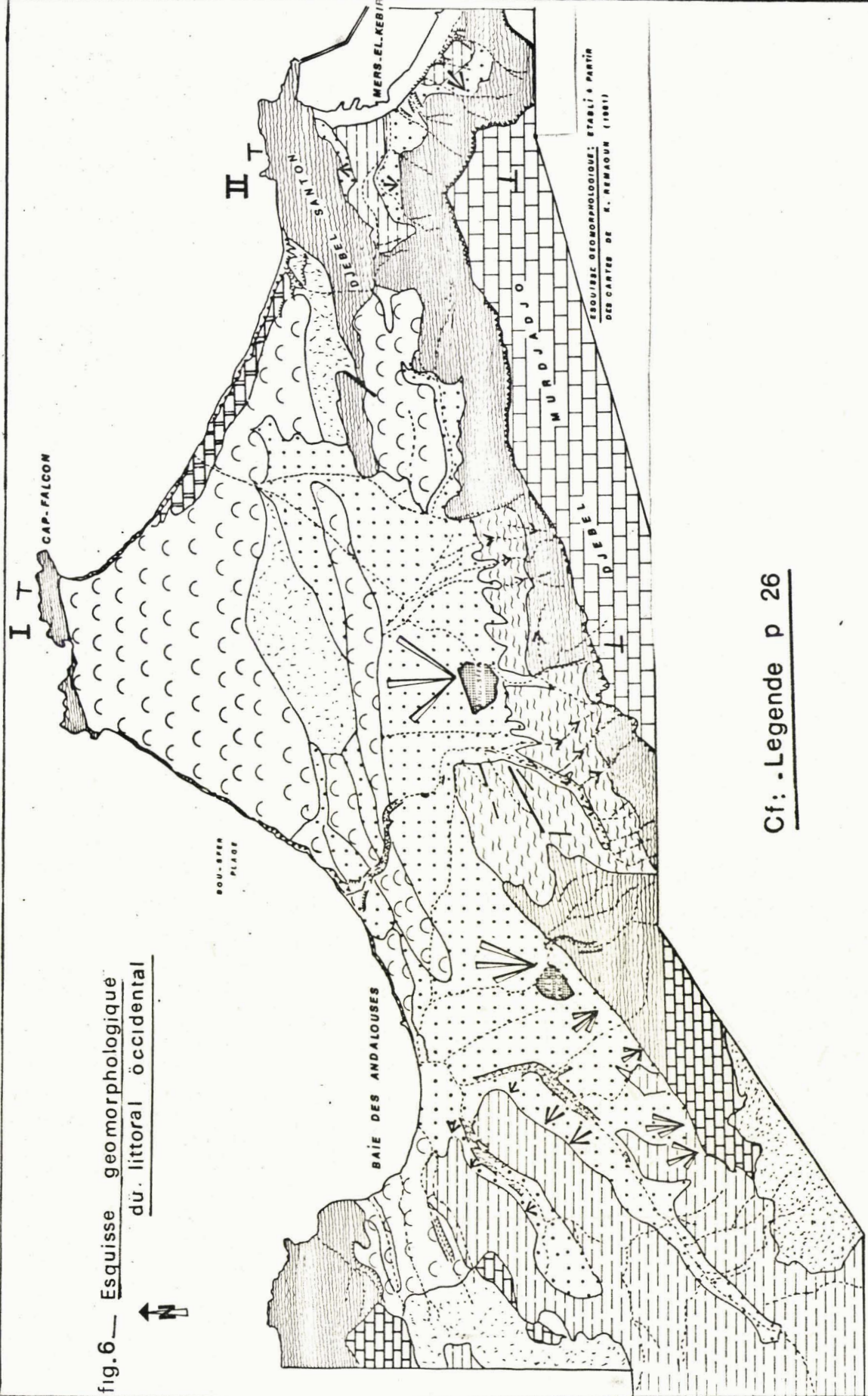
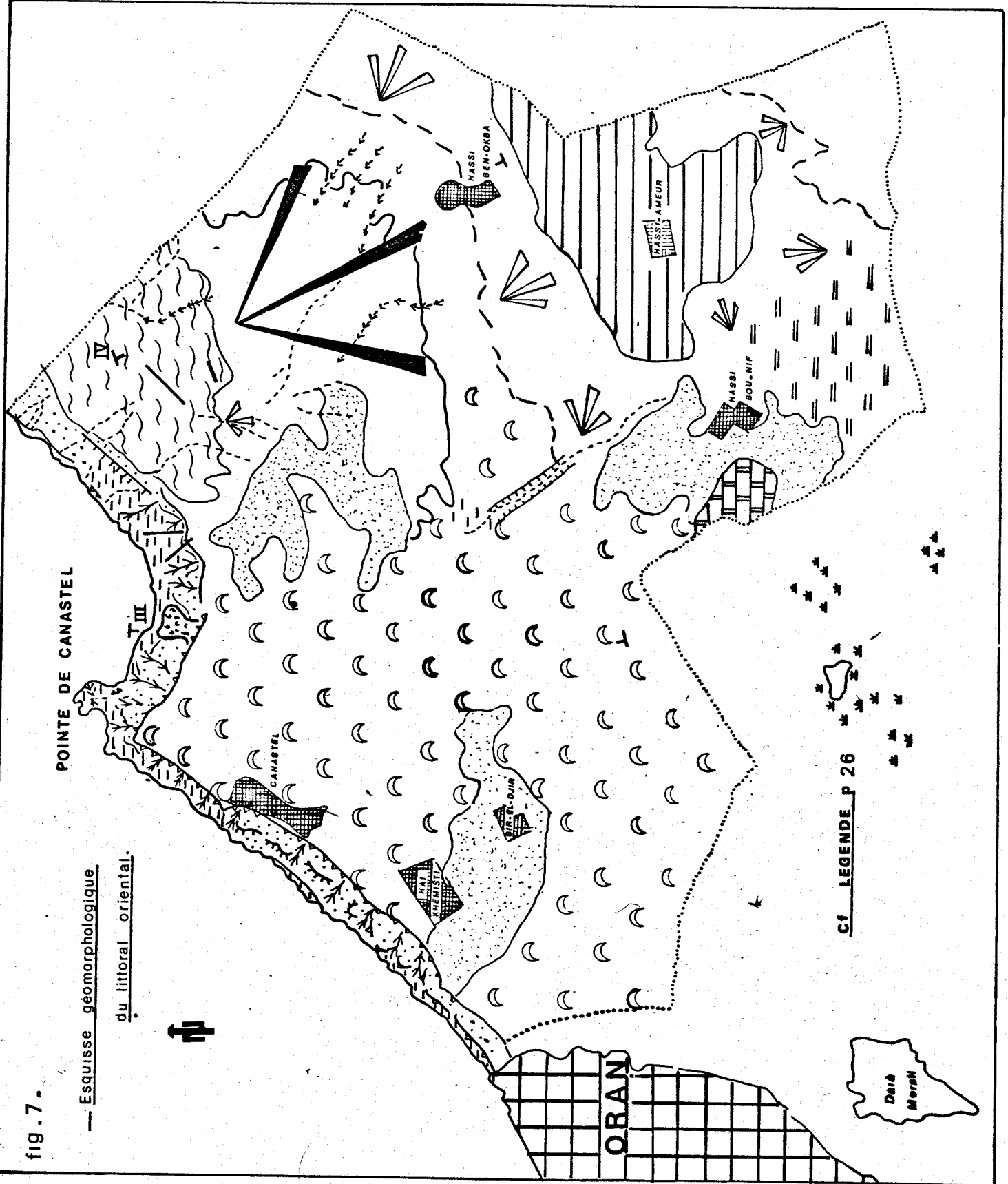


fig.6 — Esquisse géomorphologique du littoral occidental


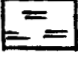
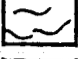

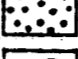
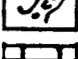
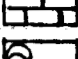
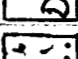
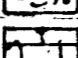
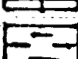

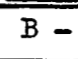
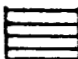


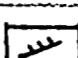

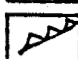

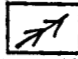
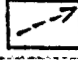
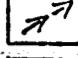



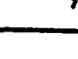
Cf: -Legende p 26

fig. 7.

— Esquisse géomorphologique
du littoral oriental.



L E G E N D E

A - <u>FORMATIONS</u>	
	Formations colluviales sablo-limoneuses rouges à brunes et sol rouge
	Sols halomorphes très argileux
	Manteau d'altérite/schistes
	Dunes semi-fixées à fixées
	Formations alluviales et colluviales grossières
	Coulée boueuse ancienne
	Dalle calcaire affleurant à nu
	Dunes anciennes à dalle calcaire et sol rouge généralement peu épais
	Sable et grés à lumachelle plio-quaternaires
	Calcaire messinien
	Marnes miocènes et pliocènes
	Montagne à substrat à prédominance schisteuse
B - <u>LES FORMES</u>	
	Cuvette endoréique à sols hydromorphes et halomorphes
	Cônes de déjections et glacis
	Versant convexe Versant concave
	Talus, abrupt
	Falaises
	Corniches
	Rebord de terrasses
	Ravinement installé
	Écoulement temporaire (oued)
	Vallons en V
	Failles
	Agglomération
	Limites communales
	Localisation de coupe

2)- LES ASPECTS CLIMATIQUES

Le climat est ici l'élément le plus décisif du milieu naturel. Il influence directement ou indirectement les activités agricoles et pastorales de l'homme, par la nature et la qualité du couvert végétal.

Les caractères climatiques de la zone, marqués dans l'ensemble par la semi-aridité, sont liés à la fois à la situation de la région en latitude et en longitude et à la disposition du relief. En effet du fait de sa position occidentale, mais aussi de la proximité du rempart montagneux Hispano-Marocain, la zone se trouve dans une position d'abri vis-à-vis des vents d'origine océanique et porteurs de précipitations : la Meseta Ibérique et les chaînes du Rif et de l'Atlas Marocain appauvrissent en effet les perturbations d'origine océanique.

Cependant, cette zone littorale et sublittorale bordée au nord par la Mer Méditerranée et appuyée au Sud à des reliefs montagneux, bénéficie d'un climat local aux conditions thermiques clémentes, la mer maintenant une atmosphère humide qui adoucit les températures, raréfie à l'extrême la gelée et favorise les phénomènes de condensation et les rosées.

2.1 - Les éléments généraux du climat (1)

a) - Les températures (cf. Tableau N° 1)

Les températures sont modérées par la proximité de la mer. La moyenne annuelle oscille autour de 18°C.

18° à El Ançor, 18°2 à Cap Falcon et 18°35 à Oran. Cette modération se traduit par une faible amplitude moyenne annuelle - soit respectivement 13°50, 12°60 et 12°90.

La moyenne des minima quotidiens au mois le plus froid est toujours supérieure à 3°C et atteint 9°50 pour Cap Falcon.

El Ançor enregistre les températures les plus basses (12°C au mois de Janvier). A Cap Falcon et Oran, les températures sont légèrement plus élevées (12°6 et 12°45).

(1) Pour les données météorologiques, nous devons nous en remettre à des travaux déjà anciens, et en particulier aux valeurs de P.Seltzer. Son ouvrage le "Climat de l'Algérie" s'appuie sur les séries de relevés effectués de 1913 à 1938.

3 stations météorologiques situées dans la zone ont été retenues : 2 sont situées sur la côte. Ce sont celles d'Oran et de Cap Falcon ; la troisième, la station d'El Ançor, est située à l'intérieur. Cette dernière ne fonctionne plus depuis quelques années.

En été, les températures atteignent plus de 25°C au mois d'Août. Soit respectivement 25°50 à El Ançor, 25°3 à Cap Falcon et 25°35 à ORAN. El Ançor, plus chaud l'été et plus frais l'hiver dispose d'une période sèche plus courte (5 mois environ). Cap Falcon et Oran, plus doux, connaissent une période sèche plus longue (6 mois).

Selon Emberger (1942), cela dénoterait un hiver tempéré avec des gélées rares ou nulles.

TABLEAU N° 1 : Températures moyennes et amplitudes thermiques annuelles (moyenne $\frac{M + m}{2}$ de 1913 à 1938) d'après Seltzer (1946).

Mois	El Ançor	Cap Falcon	Oran
Janvier	12°	12°65	12°45
Février	12°65	13°20	13°35
Mars	13°9	14°2	14°6
Avril	15°85	16°	16°6
Mai	18°4	18°4	19°05
Juin	21°65	21°3	21°08
Juillet	24°7	24°25	24°35
Août	25°5	25°30	25°35
Septembre	23°4	23°6	23°35
Octobre	16°65	20°1	19°95
Novembre	15°85	16°2	16°10
Décembre	13°	13°65	13°25
Moyenne annuelle	18°	18°2	18°35
Amplitude thermique annuelle	13°5	12°6	12°9

b) - La pluviométrie : (Cf. Tableau N° 2)

Cette pluviométrie présente deux traits principaux :

- Une pluviométrie annuelle généralement supérieure à 400 mm, exception faite de Cap Falcon (392 mm).
- Des variations saisonnières assez importantes. On peut distinguer :
 - . Une saison humide de Novembre à Janvier pendant laquelle le volume de précipitations est supérieur généralement à 50 mm par mois.

- . Une saison sèche, estivale de Juin à Août, où la pluviométrie n'exède pas les 10 mm de pluie par mois.
- . Enfin, des saisons intermédiaires : la première assez courte, coïncide avec les mois de Septembre-Octobre. La pluviométrie est inférieure à 45 mm/mois. La deuxième a lieu de Février à Mai : Les précipitations sont moins abondantes qu'en hiver.

TABLEAU N° 2 : Données pluviométriques en (mm) Selon Seltzer de 1913 à 1938.

Mois	El Ançor	Cap Falcon	Oran
Janvier	66	46	63
Février	55	36	46
Mars	45	29	41
Avril	37	36	37
Mai	29	21	27
Juin	10	7	9
Juillet	1	0	1
Août	3	1	2
Septembre	19	13	14
Octobre	41	29	29
Novembre	76	58	77
Décembre	80	56	82
Moyenne annuelle	426	322	428

Signalons en fait, qu'à l'intérieur de ces quatre saisons, les hauteurs de précipitations ne sont souvent réparties que sur un petit nombre de jours : par exemple à El-Ançor, le mois de Décembre qui enregistre le maximum de pluie (soit 80 mm), compte seulement 11 jours pluvieux. De plus, ces précipitations tombent sous forme d'averses. Il est rare que les pluies tombent pendant toute la journée. C'est la station d'Oran qui reçoit le plus de précipitations (428 mm) en moyenne annuelle. El Ançor arrive en deuxième position avec 426 mm. Enfin, Cap Falcon est le moins arrosé avec seulement 322 mm de pluie par an.

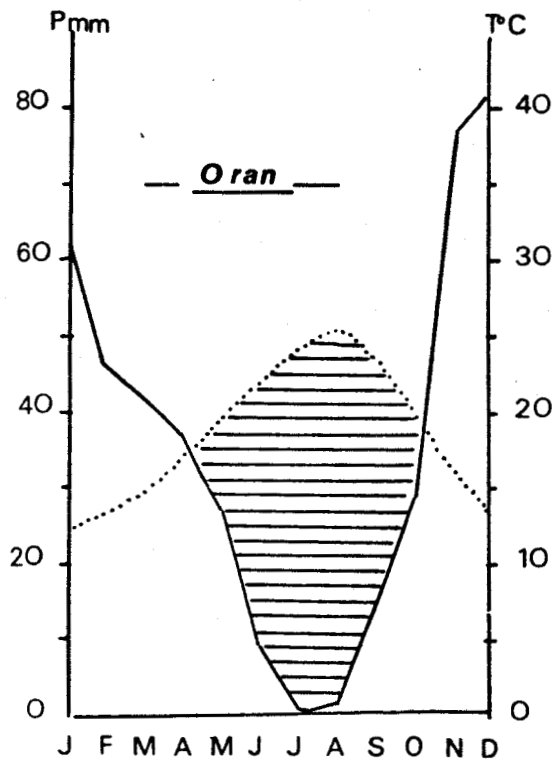
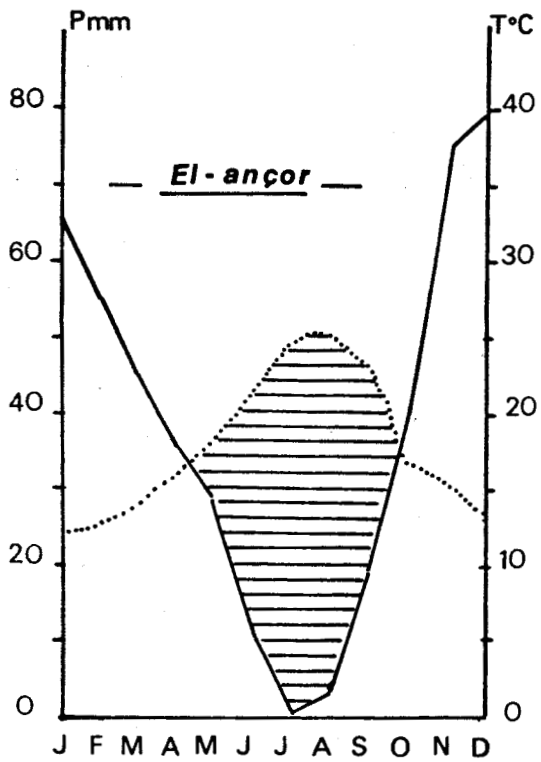
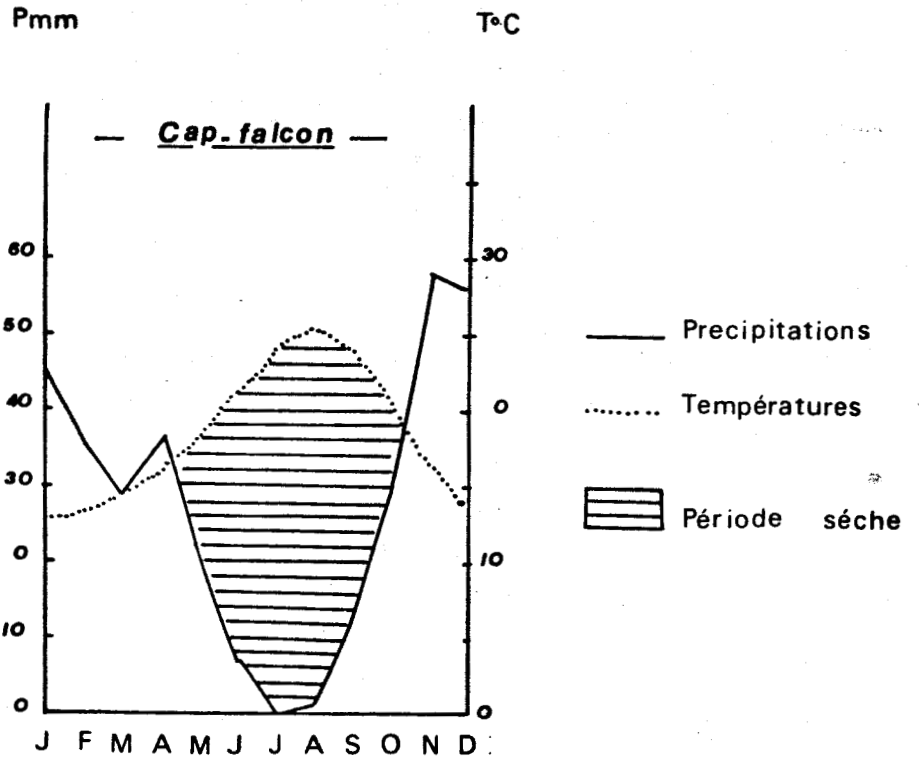


Fig. 8 - COURBES OMBROTHERMIQUES

c) - L'humidité relative : (cf. Tableau N° 3)

Une des originalités du climat de la zone est la valeur relativement élevée de l'humidité relative (plus de 60 %) et ceci durant toute l'année. Les différences sont très peu sensibles entre les mois ; par contre, les écarts diurnes sont légèrement plus élevés, les valeurs les plus faibles étant enregistrées au milieu de la journée, à 13 heures. Rappelons d'autre part que, par suite de l'apport d'humidité dû à la proximité de la mer, le littoral est plus humide que l'intérieur, les contrastes saisonniers moins marqués et la variation annuelle de l'humidité relative moins prononcée. Le tableau suivant confirme cette assertion. Cap Falcon enregistre une variation annuelle de 6 à 7, alors qu'à El Ançor, l'écart est de 13.

TABLEAU N° 3 : Moyennes mensuelles et annuelles d'après Seltzer :
(humidité relative)

Mois	El Ançor			Cap Falcon			Oran		
	7 h	13 h	18 h	7 h	13 h	18 h	7 h	13 h	18 h
Janvier	80	72	81	77	72	76	78	70	76
Février	79	64	77	73	69	75	77	67	72
Mars	82	67	77	78	70	74	75	64	69
Avril	77	64	74	77	70	73	72	62	67
Mai	76	64	71	81	71	75	75	66	71
Juin	72	62	68	76	70	74	73	68	72
Juillet	73	61	68	77	73	77	75	72	74
Août	74	57	70	78	72	78	76	71	74
Septembre	80	62	77	81	72	78	73	69	73
Octobre	79	65	78	80	71	78	77	69	77
Novembre	80	70	79	76	70	76	76	66	73
Décembre	80	68	79	77	70	75	78	86	74
Moyenne annuelle	78	65	75	78	71	76	76	68	73

Il ne faut pas non plus négliger l'apport en humidité des brouillards de la plaine et des rosées.

d) - Les vents.

Deux directions de vents présentent une fréquence élevée sur la zone: W.S.W et N.E.

- Des vents W.S.W, souvent les plus violents, présentent une fréquence élevée durant toute l'année, avec un maximum de saison pluvieuse ; Prenons comme exemple El Ançor : Au mois de Décembre prédominent les vents de S.W à 7 heures et 18 heures et d'W à 13 heures. Les mêmes observations peuvent être faites pour les mois de Janvier, de Novembre, Mars, Avril et Mai.
- De juin à Septembre, les vents d'Ouest régressent sensiblement et ceux de N.E prennent le pas sur eux, surtout à 13 heures et 18 heures. Les mêmes remarques peuvent être faites pour les deux autres stations météorologiques (Cap Falcon et Oran). En les mettant en parallèle avec les données pluviométriques, nous constatons une coïncidence entre :
 - . les mois pluvieux et les mois où la fréquence des vents du S.W et d'Ouest l'emporte.
 - . les vents du N.E n'acquièrent une fréquence relativement dominante que durant la période estivale.

Ces différents vents s'expliquent par la circulation générale régissant le climat méditerranéen ; pendant la saison froide recule vers les basses latitudes de l'anticyclone des Açores et des masses d'air tropicales continentales et installation d'une dépression sur la Méditerranée, d'où flux d'Ouest et Sud Ouest sur le Maghreb. Mais ces flux porteurs de précipitations doivent traverser les écrans montagneux (Chaînes Ibériques, Rif, Moyen Atlas Marocain) avant d'arriver sur le littoral Oranais d'orientation Sud Ouest/Nord Est d'où il résulte une position d'abri et de précipitations relativement faibles.

2.2 - Les nuances régionales.

Cependant, malgré cet aspect général de relative sécheresse, il existe à l'intérieur de la région des nuances météorologiques. Ainsi Cap Falcon, quoique situé en bordure de mer (à 0° 48' W en longitude, 35° 46' en latitude et 75 mètres d'altitude, est la station la moins arrosée (322 mm). Cependant cette faiblesse des précipitations est

compensée par une humidité relative un peu plus élevée et mieux répartie pendant la journée. A cela, il faut ajouter une amplitude moins forte (12°6 contre 13°5 à l'El Ançor et 12°9 à ORAN). Grâce à ces deux éléments, Cap Falcon jouit d'un climat doux et d'un air humide toute l'année.

El Ançor s'oppose à Cap Falcon par une pluviométrie plus élevée (426 - 466 mm) due à sa bonne exposition aux vents pluvieux d'Ouest, car située au pied du versant N.W du Djebel Murdjadjo, par une amplitude thermique assez élevée 13°5 et par une humidité relative dont la courbe laisse apparaître un creux au milieu de la journée : tout cela est le résultat de sa position plus continentale par rapport aux autres stations d'El-Ançor et Oran.

A tout ceci s'ajoutent l'irrégularité du total annuel des précipitations, les fluctuations importantes d'année en année (succession année sèche/année humide) qui peuvent se produire (à Oran, en 1970, il est tombé 246 mm de plus et en 1971, 625mm) pour une moyenne de 428mm/an (c'est-à-dire 57 et 146 % de la moyenne) et une humidité ambiante de l'air durant toute l'année. Tout ceci permet d'inclure notre zone dans un domaine bioclimatique intermédiaire, se situant à la limite du semi-aride et du sub-humide (voir courbes ombrothermiques).

Tout ceci (topographie et climat) se conjugue et donne ainsi une zone biogéographique présentant deux caractéristiques principales.

3 - LES ASPECTS BIOGEOGRAPHIQUES

3.1 - Une végétation naturelle pauvre.

La végétation n'existe plus que rarement à l'état naturel, car c'est une région agricole riche, à forte implantation touristique, militaire et industrielle. Quand elle existe, elle est non seulement clairsemée, mais aussi particulièrement pauvre et marquée par la xérophilie. Seuls les endroits les mieux abrités gardent une végétation relativement dense.

Trois espèces arborescentes caractérisent la région : Le genévrier de Phénicie, le chêne liège, enfin le thuya d'Algérie. Ce dernier est le plus répandu. Dans les milieux particulièrement humides (fond de vallée, lit d'oued) poussent des bouquets de lauriers roses, des tamaris ainsi que des

touffes de joncs et de roseaux. Plus à l'Est dans la zone des Hassis, la végétation naturelle est rare ; seules subsistent quelques plantes herbacées à base de graminées.

3.2 - Une pédologie favorable à la mise en valeur.

A l'Ouest, dans la dépression de Mers-El-Kébir et la plaine de Bou-Sfer/Les Andalouses, les sols sont de types alluviaux et colluviaux. Ils sont épais et souvent rouges car enrichis en surface par des colluvions sablo-limoneuses rubéfiées. Ces derniers proviennent de l'ablation des sols rouges des Djebels.

Dans la partie septentrionale de la plaine, ils sont sableux et bruns et peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur. Au niveau d'Ain-El-Turck, la croûte calcaire souvent très épaisse affleure. Dans la vallée de l'Oued Hammadi, les sols sont alluviaux et hydromorphes à l'aval d'où leur couleur qui varie du brun au brun foncé à l'amont, squelettiques sur les versants. On observe à la base des efflorescences salines (halomorphie) dues à la présence d'un substrat gypsifère contenant des marnes.

A l'Est, dans la plaine des Hassis, les formations superficielles de la plaine comportent deux grandes catégories (1) : une formation argileuse, assez répandue dans toute la plaine, plus ou moins alternée avec d'autres éléments et une formation sableuse issue d'anciennes dunes fixées localement au Sud et au Nord de la plaine. L'analyse de ces formations superficielles montre la répartition suivante :

- Au Nord, une formation à dominante argilo-limoneuse, coupée localement par une formation sableuse.
- Au centre, une formation à dominante argileuse caractérisée localement par des phénomènes de mauvais drainage.
- Au Sud, une formation à dominante sableuse alternée avec des argiles dans les dépressions.

Enfin de part et d'autre de ces formations superficielles, sur les hauteurs limitant la plaine, les sols deviennent moins homogènes, avec une épaisseur assez faible, ou ils sont caractérisés par la présence d'éléments grossiers, provenant essentiellement de la croûte calcaire.

(1) Abdelkader Benbassou - éléments d'analyse de l'évolution d'un espace rural (plaine des Hassis) mémoire de fin d'études - Oran. 1978.

Toutes ces formations sont autant d'atouts pour la région, car elles permettent l'infiltration des eaux et favorisent ainsi l'alimentation de la nappe phréatique. Elles se caractérisent par trois types de textures :

- une texture sableuse : sols sableux, sablo-limoneux, que l'on peut qualifier de légers.
- Une texture argileuse : sols argileux et argilo-limoneux fins, ou sols lourds.
- Enfin, une texture équilibrée, ou mixte : sols limoneux et limoneux-sableux. Ces derniers présentent le plus d'intérêt pour l'agriculture. On les rencontre dans la dépression de Mers-El-Kébir (au Sud, à proximité de Roseville et Sainte Clotilde)

Ils recouvrent une bonne partie de la plaine de Bou Sfer/Les Andalouses. On les rencontre sur toute la partie méridionale et centrale de la plaine. Ils sont également assez répandus sur le plateau de Bir-El-Djir et la plaine des Hassis. On les rencontre un peu partout, sauf dans la plaine de Hassi Aneur où les sols hydromorphes l'emportent.

3.3 - Des ressources en eau suffisantes.

Pauvre en eau courante avec ses cours d'eau tous courts et peu abondants, la région dispose de plus de 200 puits d'importance inégale, sans compter les puits existant dans la zone militaire. En effet, l'atout majeur de la région est l'existence de deux importantes nappes phréatiques peu profondes, compensant ainsi en eau la faiblesse des précipitations, et dont l'importance est attestée par le nombre important de puits.

a) - L'hydrologie superficielle.

L'Oued Hammedi, situé à l'Ouest, principal axe de drainage des eaux est alimenté dans sa partie amont par les sources du douar Sidi Hammedi. Dans sa partie aval, les eaux lui viennent des sources du niveau cinérétique occupant son versant Nord-Ouest. Le total des débits pour l'ensemble des sources qui l'alimentent est de 4,60 l/s. Le débit d'étiage de l'oued Sidi Hammedi est de 3 l/s. au niveau du complexe des Andalouses. N'ayant aucune mesure sur les débits de crue que ce soit pour l'oued Hammedi ou les autres oueds, nous ne pouvons donner des indications sur l'amplitude des débits. Cependant, compte tenu des conditions climatiques de la région, nous pouvons dire que

les écarts entre les débits de crue et ceux de l'étiage doivent être assez sensibles et traduisent un écoulement irrégulier des eaux superficielles.

b) - L'hydrogéologie.

Elle est faite essentiellement de deux nappes (la nappe des Andalouses à l'Ouest et la nappe des Hassis à l'Est).

- La nappe des Andalouses.

Contenue dans les ensembles dunaires occupant en partie la plaine côtière, elle constitue une ressource importante en eau souterraine. Ces ensembles reposant sur une couche imperméable marneuse sont parfois recouverts d'alluvions et colluvions (galets et graviers de schistes, de calcaire dans un sol rouge). Ainsi cette nappe serait alimentée par sa propre surface et à partir des alluvions de la plaine. Les courbes isopiézométriques (1) sont assez régulières et l'écoulement de la nappe se fait vers la mer. Les eaux sont chlorurées sodiques avec une teneur en magnésium assez élevée et sont d'une qualité médiocre pour la consommation humaine. Pour l'irrigation, cela dépend surtout de la salinité et des exigences des plantes.

- La nappe de la plaine des Hassis.

Recouverte par des formations du quaternaire récent, peu épaisses, la nappe des Hassis constitue la principale richesse de la plaine. Elle est alimentée par les eaux provenant des massifs littoraux qui l'entourent, ainsi que par sa propre surface. Les eaux relativement douces se trouvent à faible profondeur.

c) - Les autres eaux souterraines.

Elles comprennent les eaux du niveau cinérétique et celles du calcaire du Djebel Djorf Alia. Les premières sont des eaux chlorurées sodiques avec une faible teneur en calcium. Elles se chargent en

(1) Courbes d'égale valeur du niveau de la nappe.

chlorures et sulfates par dissolution des sels contenus dans les marnes et leur potabilité est passable à médiocre.

Pour les secondes, les calcaires fissurés et Karstifiés sont alimentés par leur propre surface, puisque perméables.

Dans l'ensemble, on peut dire que les ressources en eau ne manquent pas et sont de qualité assez bonne ; toutefois on ne peut nier l'existence de sources d'eau plus ou moins saumâtre. La salinité est due au terrain et non à la mer et la teneur en sel varie d'un point à un autre.

CONCLUSION : Une concentration de bons terroirs agricoles.

Malgré quelques réserves et nuances, le relief, le climat, la nature des sols, les ressources aquifères concourent pour former un faisceau de conditions naturelles favorables dans l'ensemble à l'agriculture.

En effet, la région est caractérisée par une morphologie de zones planes. Elle offre une diversité de sols peu épais, dans l'ensemble fertiles, elle jouit d'un climat méditerranéen maritime original et d'une série de niveaux aquifères donnant soit une eau douce à partir de puits peu profonds atteignant les nappes (Corailleurs et Ain-El-Turck), soit des eaux abondantes et légèrement saumâtres de la base des sables et grès des dunes de Cap Falcon, soit les eaux excellentes des calcaires basiques alimentant le domaine d'El Ançor et Bou Sfer, soit enfin les eaux peu profondes et de bonne qualité de la plaine des Hassis.

De plus, la région, située à proximité des pôles urbains que sont la cité d'Oran et le centre industriel d'Arzew, bénéficie de leurs infrastructures (réseau routier assez dense). Ainsi se trouve-t-elle fortement structurée et équipée en voie de communication. Cette structuration est complétée par la ceinture d'agglomérations correspondant à de gros villages de colonisation. Ces pôles urbains et villages constituent des marchés importants pour une agriculture locale.

L'ensemble de ces conditions a fait de la région, une zone agricole privilégiée.

Cependant quelques remarques s'imposent :

La première constatation importante réside dans l'exiguité de l'espace agricole, en effet, la superficie productive est faible : sur 31 234 hectares environ, 12 355 hectares peuvent être considérés comme productifs, soit 39,5 % seulement des superficies. (1). A cela s'ajoutent les nouvelles constructions qui s'égrènent de plus en plus nombreuses et qui ne font que réduire l'espace agricole. Il faudrait donc protéger et préserver cet espace qui constituait jadis les jardins de la ville d'Oran.

(1) Le caractère montagneux compte parmi les principales causes de cet état de fait.

CHAPITRE IIème : L'ENVIRONNEMENT HUMAIN

- Pour l'étude de la population quatre documents ont été utilisés
- le dénombrement de la population du 31 Octobre 1948 (document complémentaire du dénombrement de 1936.
 - Le dernier recensement de la période coloniale, celui de Novembre 1954 au moment du déclenchement de la Guerre d'Indépendance.
 - Le recensement de l'Algérie Indépendante du 4 Avril 1966.
 - Le recensement de 1977.

Outre ces publications, le Commissariat National au Recensement de la Population (C.N.R.P.) nous a permis la consultation de tableaux mécanographiques non publiés et des feuilles de ménages.

Ces sources appellent cependant quelques remarques : Les dates historiques font de ces documents une source exceptionnelle, mais non sans défaut. Les unités administratives sont différentes dans tous les cas et les modifications successives de leurs limites ne permettent pas toujours les comparaisons. Huit communes ont pu faire l'objet d'un dépouillement exhaustif. Ce sont les communes de Mers-El-Kébir, d'Ain-El-Turck, de Bou Sfer, d'El Ançor, de Bir-El-Djir (Ex.Arcole) de Hassi Aneur, Hassi Bounif et Hassi Ben Okba.

- 1) - L'EVOLUTION DES DIVISIONS ADMINISTRATIVES : Le statu-quo de l'époque coloniale et la mise en place d'un ordre nouveau.

Administrativement, des Textes Officiels marquent les jalons des huit centres de population, tantôt jugés assez importants pour jouir de leur autonomie politique et financière, tantôt placés sous tutelle de la grande cité d'Oran.

1.1 - La situation initiale.

L'organisation administrative des centres de population est la même jusqu'en 1963, sauf pour la commune de Mers-El-Kébir, où on note quelques changements.

Jusqu'en 1963, les Centres d'Ain-El-Turck, Bou Sfer, El Ançor, Hassi Aneur, Hassi Bounif, Hassi Ben Okba et Bir-El-Djir sont des communes de plein exercice, (c'est-à-dire pouvant vivre par leurs propres ressources financières). Seule Mers-El-Kébir eut un destin plus changeant : commune de

plein exercice de 1864 à 1942, elle est rattachée à Oran de 1942 à 1947, puis en 1947 pour la deuxième fois érigée à nouveau en commune de plein exercice (Décret du 1er Octobre 1947). Cette organisation restera la même jusqu'en 1963.

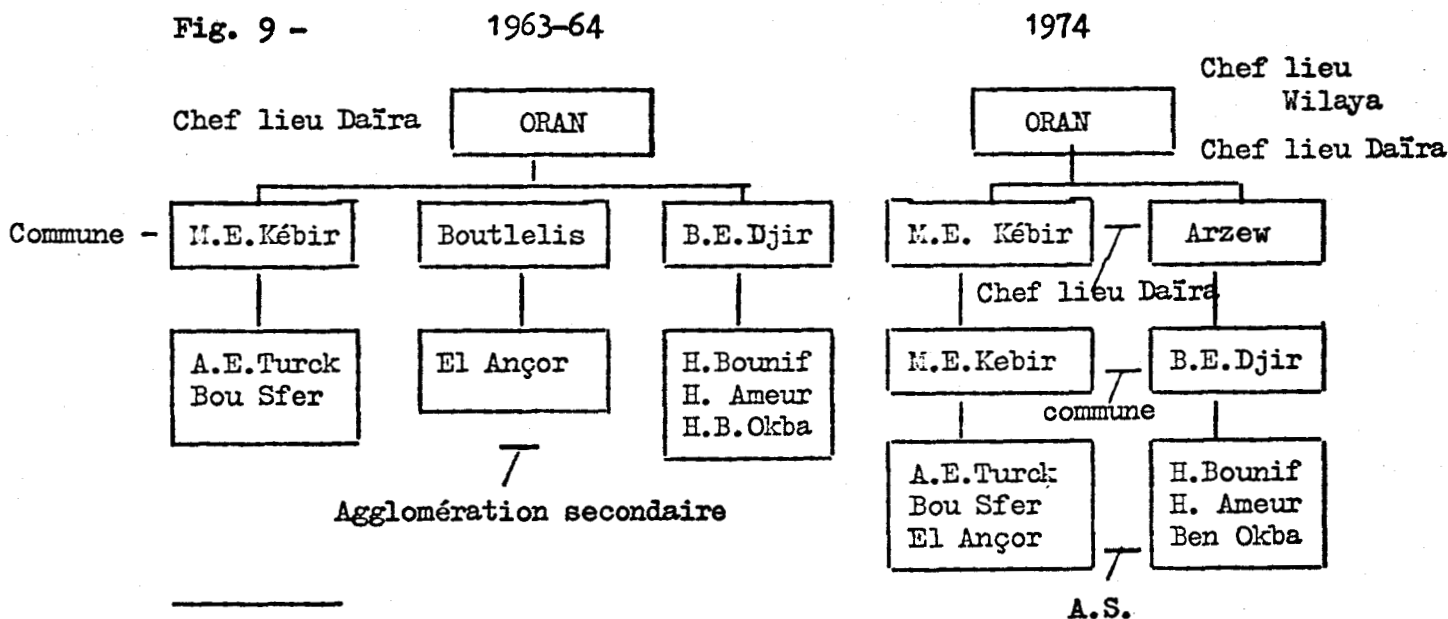
1.2 - La réorganisation de 1963-64.

Une nouvelle organisation administrative, qui rompt avec l'héritage administratif colonial, est alors mise en place et les différents centres voient leur organisation se modifier.

- Les communes d'Ain-El-Turck, Bou Sfer et Mers-El-Kébir sont regroupées en une seule commune : "La commune de Mers-El-Kébir",
- Le centre d'El Ançor est rattaché à la commune de Boutlelis. Ces deux dernières sont englobées dans la Daïra d'Oran (1).
- Les communes de Hassi Ameur, Ben Okba, Bounif avec Bir-El-Djir forment une seule commune "La commune de Bir-El-Djir".

1.3 - Les retouches de 1974.

Le 12 juillet 1974, Mers-El-Kébir commune de la Daïra d'Oran est érigée en chef lieu de Daïra, qui inclut aussi la commune de Boutlelis. La commune de Bir-El-Djir est rattaché à Arzew (le chef lieu de Daïra). L'organigramme suivant permet de saisir les transformations survenues.



(1) Daïra : correspond à l'arrondissement.

2 - LES EFFECTIFS ET LEUR EVOLUTION

Si l'on considère la région dans son ensemble sur les 41 années de 1936 à 1977, on constate que le peuplement d'ensemble continue de progresser et de s'affirmer. La population totale est multipliée par 2,5 : en 41 ans ; elle est passée de 18 257 à 49 906 habitants, ce qui correspond à une croissance moyenne annuelle de 4,2 %

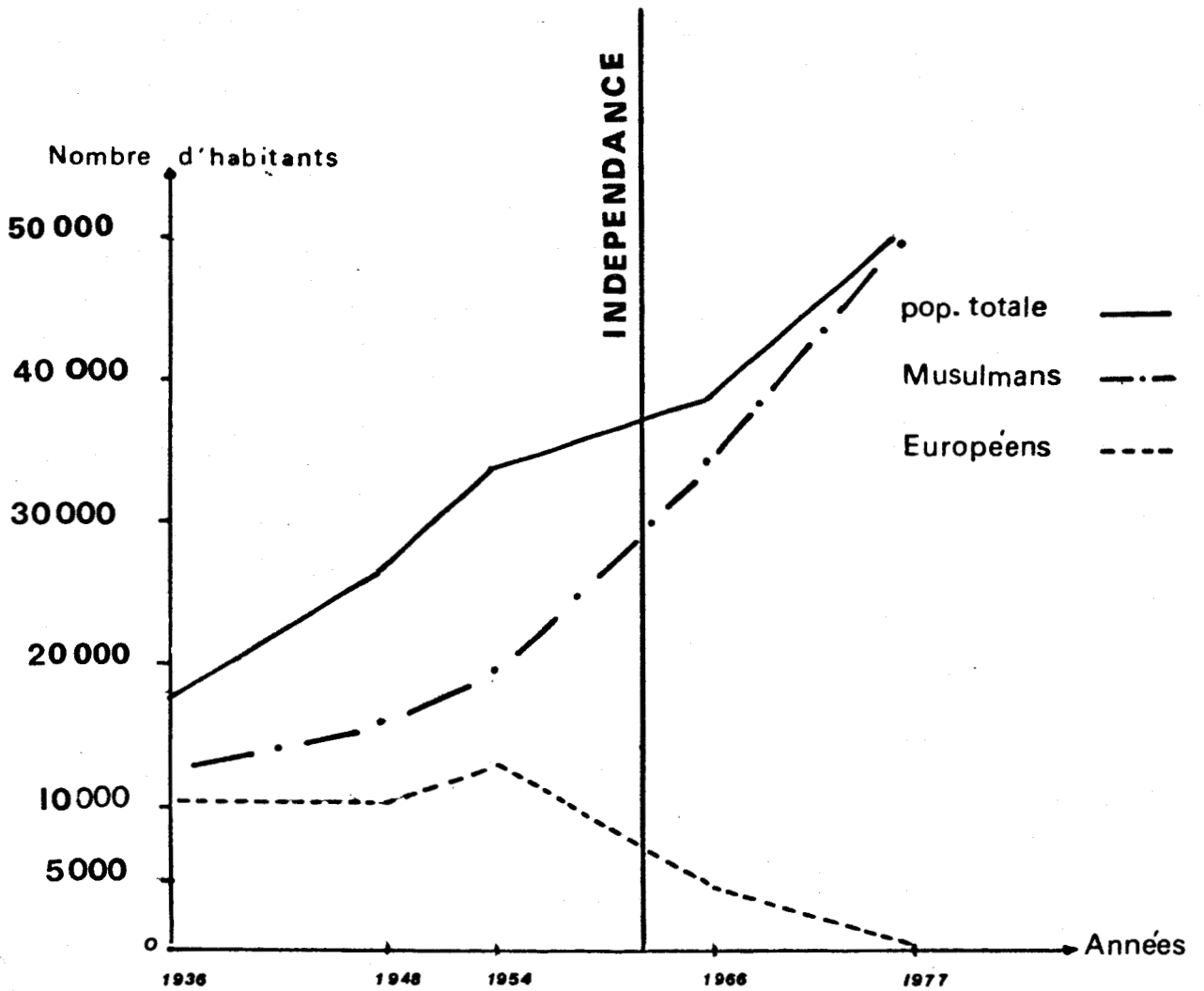
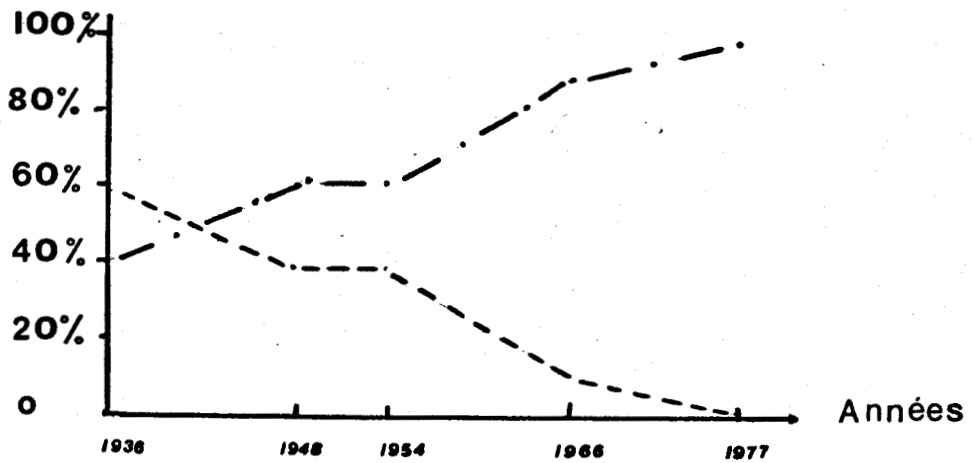
Ce secteur est donc une zone d'accueil.

Cependant, de profonds changements peuvent être notés dans le comportement des deux branches de population. La population européenne évolue à de nouveaux rythmes. Elle entre dans une phase de stagnation, puis de déclin. La population musulmane au cours de la même période n'a cessé d'augmenter à des rythmes constamment accentués, comme le suggèrent le tableau et le graphique suivants.

Année	Population totale	Européens		Musulmans	
		Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
1936	18 257	10 762	59	7 945	41
1948	26 529	10 378	39	16 151	61
1954	33 477	12 930	39	20 547	61
1966	38 358	4 349	11,3	34 009	88,6
1977	49 906	409	1	49 497	99

En effet, les divers établissements humains de la région avaient entraîné très tôt la fixation des hommes, qu'ils soient venus du dehors ou de l'intérieur du Pays. Mais dans les 41 ans qui nous intéressent on peut déceler plusieurs phases aux rythmes et aux composantes changeantes.

fig. 10 — EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1936 à 1977 —



2.1 - L'évolution de la population à l'époque coloniale : (de 1936 à 1954).

a) - Un peuplement varié.

De 1936 jusqu'au tournant de la Deuxième Guerre Mondiale, la zone devait son extension progressive et sa physionomie nouvelle à ses éléments non musulmans étrangers (Français - Espagnols, Italiens). Ce n'est qu'en 1948 que la majorité devient musulmane.

En effet, de 18 257 en 1936, la population totale passe à 26 529 en 1948, ce qui correspond à un accroissement annuel de 3,78 %. Après 1948, la population évolue rapidement ; elle atteint 33 477 habitants en 1954 avec un taux d'accroissement de 4,37 %. Les deux populations (européenne et musulmane) se maintiennent. La présence européenne n'était pas seulement liée au rôle de direction commerciale et militaire du premier port de l'Ouest Algérien "Tiers-El-Kébir". Les Européens avaient élu domicile dans d'autres centres ; A Aïn-El-Turck, plus de la moitié de la population, à Bou Sfer et Hassi Ameur plus du quart, à El Ançor et Arcole près du tiers, enfin à Hassi Ben Okba et Hassi Bounif, plus du cinquième sont des Européens. Ainsi, en 1954, la population de la région autant que l'on puisse en juger, avec les chiffres dont on dispose, était constituée de trois groupes ethniques.

- Le groupe européen, de nationalité française essentiellement, mais surtout d'origine ibérique et de confession catholique.
- Deux groupes musulmans où s'opposent Algériens et Marocains. Ces derniers ont élu domicile le long de la côte occidentale (La Corniche). Ils sont très peu nombreux dans la plaine des Hassis.

b) - Des secteurs dissemblables.

Le recensement de la population a permis de distinguer assez nettement 8 centres de peuplement possédant chacun sa physionomie propre.

L'évolution est loin d'être la même dans les différentes communes et les rythmes de peuplement ne sont pas également soutenus : La carte n° 11 permet une première approche de la répartition des taux d'accroissements. Elle révèle d'assez nettes oppositions. Schématiquement quatre groupes, s'y distinguent : deux de forts accroissements, un d'accroissement plus faible, un, en régression.

- Le premier groupe, composé des localités d'Ain-El-Turck et de Bir-El-Djir (Ex-Arcole) proche d'Oran, créés respectivement en 1864 et 1882 connaissent une évolution et un taux d'accroissement sans précédent. Il est supérieur à 7 %.

. La commune d'Ain-El-Turck, la plus ancienne, située à l'Ouest d'Oran, à quelques kilomètres de Mers-El-Kébir est de loin la plus peuplée. Elle compte 7 056 habitants en 1954 et s'étale sur une superficie de 26,30 km². Longeant la côte, le centre d'Ain-El-Turck, celui des maisons et villas, station balnéaire des citadins affirmant la conquête de la ville sur l'ancien monde rural, apparaît comme une banlieue résidentielle pour une partie de la bourgeoisie Oranaise. La population européenne est la plus importante. Elle forme plus de la moitié de la population (50,3 %). Les musulmans formaient 49 % des effectifs dont plus de la moitié sont des Marocains.

- La commune de Bir-El-Djir, située à l'Est d'Oran est plus étendue. Elle compte 3 732 habitants, soit à peine un peu plus de la moitié de la population d'Ain-El-Turck. Le peuplement est essentiellement musulman 2 427 individus soit 65 % du total ; alors qu'il était de 883 personnes en 1936, (ce qui représente 55 % des effectifs) soit un accroissement annuel constant de plus de 9 %. La proportion des musulmans n'a cessé de croître, elle a plus que doublé en 18 années. Les effectifs européens sont faibles ; L'accroissement est de 1,75 % seulement ; ce n'est qu'en 1954 que le peuplement européen connaît un petit essor : il représente 35 % des effectifs, soit 1 305 personnes, alors qu'il représentait à peine le tiers des effectifs en 1948. L'accroissement annuel a augmenté sensiblement, il est de 2,7 %.

- Les communes de Mers-El-Kébir et Hassi Bounif arrivent en deuxième position avec un taux d'accroissement moyen annuel supérieur à 5 %, soit respectivement 5,7 % pour le premier et 6,4 % pour le second.

- . Mers-El-Kébir, située aux portes d'Oran, dominée immédiatement par les hauteurs du Murdjadjo, avec un site terrestre peu étendu (13,14 km²), érigée en commune en 1864 et dont la forteresse révèle l'ancienne fonction militaire, n'a jamais été jusqu'ici un lieu d'habitat important. L'exiguité des terrains plats disponibles pour la construction d'une grande agglomération et la proximité de la ville d'Oran, capitale commerciale et administrative, puis port de commerce, en sont la cause essentielle.

Sur une population totale de 11 138 habitants, les musulmans en représentaient plus de la moitié. En 1954, leur nombre dépasse pour la première fois celui des européens (58,1 %). La population musulmane algérienne représentait 33,19 % de la population totale, les Marocains 24,81 %, enfin, les populations européennes 41,89 % de la population totale.

Ces populations musulmanes assuraient les fonctions de manoeuvres, de journaliers, de gardiens, etc...

Face à ces populations qu'on imagine assez repliées sur elles-mêmes, l'élément européen, en plus de son rôle de direction, est fort surtout d'ouvriers spécialisés et de fonctionnaires.

- . Le Centre de Hassi Boumif comme tous les villages d'origine coloniale est composé de deux parties historiquement et formellement différentes. Un noyau colonial, situé en terrain plat à la lisière des exploitations agricoles et le douar juxtaposé qui, lui, est sur des terrains pentus. La commune créée en 1870 s'étale sur une superficie de 20,48 km², son peuplement n'a cessé de s'affirmer jusqu'en 1954. Il compte 2 005 habitants : les colons représentaient 20,4 % des effectifs soit 407 personnes. Les musulmans plus nombreux, forment l'essentiel de la population totale, 1598 personnes, (ce qui représente 79,5 % des effectifs).

- Les zones où l'accroissement a connu une plus faible ampleur sont :

- . Les deux communes d'El Ançor et Bou-Sfer, sur la corniche,
- . Hassi Ben Okba dans la plaine des Hassis.

Dans ces communes l'accroissement moyen annuel apparaît nettement plus faible. Il est de 2,01 % et 1,76 % pour les deux premiers et 2,23 % pour le troisième. Créées respectivement en 1892, 1896 et 1870, les trois communes couvrent une superficie totale de 189,9 km². El Ançor, la commune la plus étendue (107,14 km²) compte 3 665 habitants ; la commune de Bou Sfer, arrive en deuxième position avec une superficie de 47,2 km² et une population totale de 3 620 personnes, enfin, la commune de Hassi Ben Okba arrive en dernier avec une superficie de 35,57 km² et une population de 1 640 personnes.

Ces centres sont essentiellement agricoles et on peut dire que c'étaient les musulmans qui formaient l'essentiel de la population. Ces derniers représentaient 59 % des effectifs à El Ançor, soit 245 personnes, 71 % à Bou Sfer, soit 2 574 personnes et 77 % à Hassi Ben Okba, soit 1 275 individus.

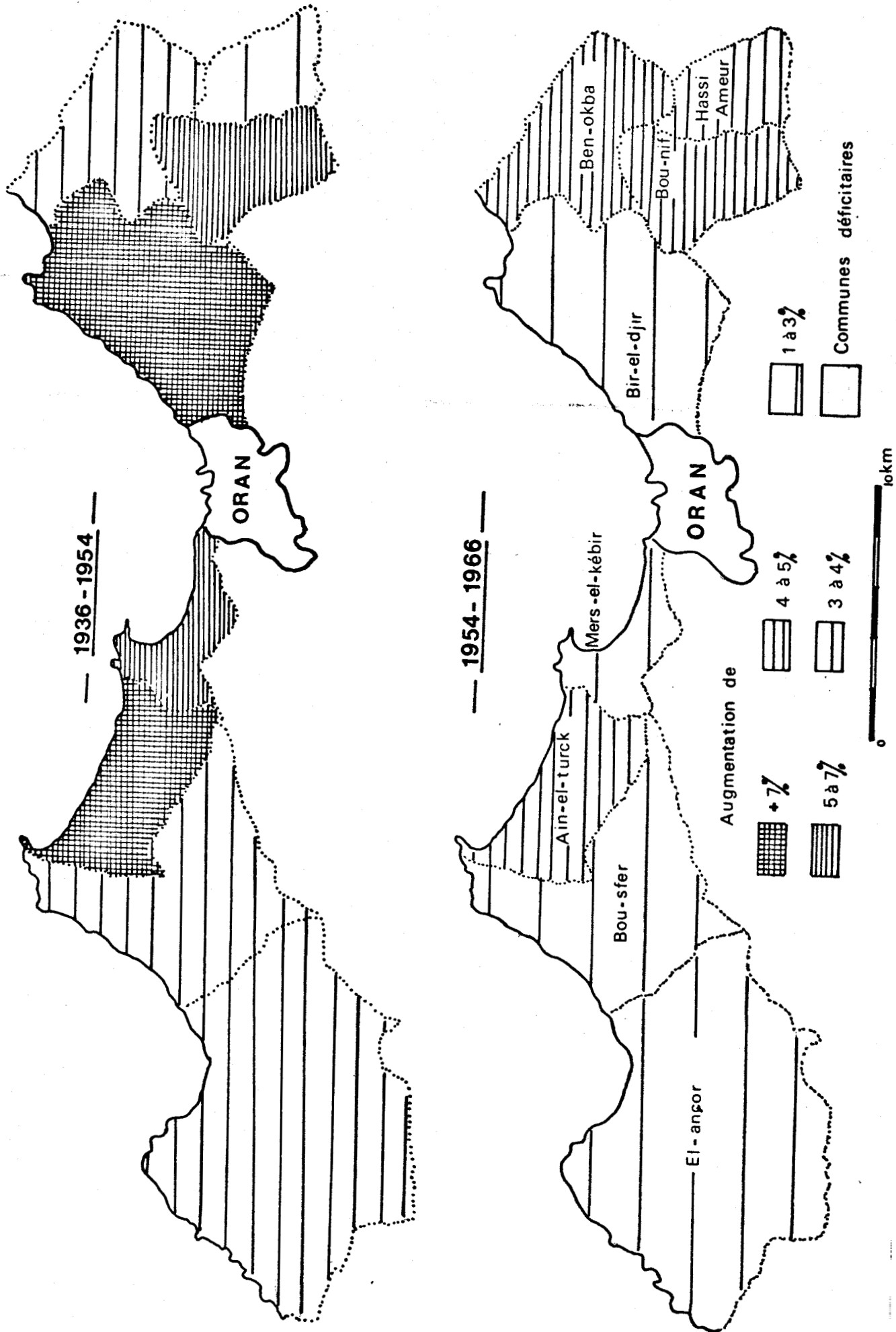
L'élément européen est faible ; Il ne dépasse guère le tiers des effectifs. C'est El Ançor qui enregistre le plus fort pourcentage (31 %), soit 1120 personnes ; Viennent ensuite Bou Sfer avec 29 %, soit 1 046 individus et Ben Okba avec seulement 22 %, soit 365 personnes.

Cette population européenne constituait la classe sociale privilégiée (propriétaires et fonctionnaires).

- Enfin, le quatrième groupe (formé par le centre de Hassi-Ameur) présente des traits tout à fait différents.

Situé dans la plaine des Hassis, à mi-chemin de Hassi-Bounif et Hassi Ben Okba, Hassi-Ameur est la localité la plus petite. La Commune créée en 1870, couvre une superficie de 12,7 km² et rassemble 621 habitants en 1954. A la différence des autres communes qui ont connu une évolution progressive, Hassi-Ameur évolue à un nouveau rythme. Elle entre dans une phase de déclin. En effet, la population est passée de 744 personnes en 1936 à 628 en 1948 pour atteindre 621 personnes seulement en 1954. La population européenne représente à peine 26 % de la population totale de la commune, soit 165 individus. Les Musulmans sont les plus nombreux : Ils représentent 74 % des effectifs, soit 456 personnes.

FIG. 11 - L' ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL



Les facteurs d'explication de ces différents rythmes d'évolution sont assez divers :

. C'est, tout d'abord, la proximité d'Oran, la pénétration très large des modes de vie urbains dans les communes qui constituent l'explication essentielle d'une telle évolution.

En effet, on remarque que ce sont les communes voisines d'Oran qui enregistrent les taux d'accroissement les plus élevés.

. Jouent aussi, mais à un degré moindre, les besoins de main d'oeuvre.

En effet, les superficies mises en valeur dans la plaine sont sans cesse en augmentation. Le système de culture devient plus intensif. La présence de gros effectifs de travailleurs est absolument indispensable à la colonisation. La plaine de Bou Sfer/ Les Andalouses et la commune de Hassi Ben Okba, dont l'économie exigeait des bras abondants, attiraient des contingents de migrants et fixaient un nombre sans cesse croissant de travailleurs musulmans. Ces derniers remplissaient surtout des fonctions d'ouvriers agricoles (1).

. Enfin notons que ces communes sont parcourues par de grands axes de circulation favorisant ainsi les mouvements de population.

2.2 - La période de 1954 à 1966.

a) - Stabilité démographique.

La population évolue lentement de 1954 à 1966. Elle est passée de 33 477 à 38 358 personnes en 1966. Le taux d'accroissement est de 1,2 % seulement. Cette faible progression est évidemment imputable à la Guerre de Libération.

La population européenne entre dans une phase de déclin : elle passe de 12 930 à 4 349 personnes de 1954 à 1966 (soit 39 % des effectifs au lieu de 11 % seulement en 1966).

La population musulmane, au contraire, ne cesse de croître ; elle atteint 34 009 personnes en 1966 (ce qui représente 89 % des effectifs) alors qu'elle s'élevait à 20 547 en 1954, soit un pourcentage de 61 %. Toutefois, il faut noter que certaines localités s'anémient, d'autres au contraire profitent du renouveau démographique de l'après guerre.

(1) C'est cette strate sociale, liée à la terre, qui fut appelée après l'Indépendance à occuper la place des colons et à donner à ces différents centres leur cachet actuel.

. Départ des Européens.

Les départs des non-musulmans après 1962, ne prirent pas l'allure d'un exode massif et soudain, mais s'étalèrent sur plusieurs années, avec quelques pointes selon les fluctuations politiques. Si les fonctionnaires français et les colons partirent dès 1962, la rupture des accords concernant la Base de Mers-El-Kébir en 1968 en fit partir d'autres.

Le départ de la Marine Française et de l'Armée de Bou Sfer a incité certains à émigrer. Notables aussi, furent les départs des européens, non vers l'Etranger, mais vers Oran. De nombreux européens, voyant se dissoudre les noyaux de compatriotes ont préféré rejoindre les noyaux restés à Oran-Ville.

Le recensement de 1966, nous montre une présence assez faible des éléments non musulmans. La zone de Bir-El-Djir, Hassi Aneur, Bounif et Ben Okba a perdu la totalité de l'élément européen. Ils ont abandonné les centres de Bou Sfer et d'El Ançor. également.

Déjà nombreuse en 1954, la population européenne ne représente plus que 8 % de la population de Bou Sfer et on ne dénombre guère que 12 Français en tout à El Ançor, soit à peine 0,5 % de la population. Par contre, elle forme encore 35 % de la population d'Ain-El-Turck, où elle était déjà nombreuse en 1954 et ne représente que 10 % des effectifs à Mers-El-Kébir.

Cette population européenne s'est d'ailleurs modifiée depuis l'indépendance. Deux catégories s'y distinguent :

- . Les anciens "Pieds Noirs" d'origine espagnole surtout, souvent trop pauvres, ou trop âgés, pour entreprendre une réinstallation ailleurs.
- . La deuxième catégorie, formée par les jeunes Français accomplissant leur Service Militaire en Algérie, ainsi que ceux exerçant au titre de la coopération en "coopération technique" et dont le séjour est momentané.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une population vieillie, peu nombreuse, qui au fil des années a tendance à s'effacer.

b) . Physionomie démographique en 1966.

Cette croissance globalement modérée est inégalement répartie. Comme en témoigne la comparaison des deux courbes (Fig. N° 12) La déprise humaine a particulièrement touché les localités situées à l'Ouest d'Oran.

Un décalage assez net marque le littoral occidental. Il apparaît que la période de 1954-66 constitue un palier dans l'évolution totale de la population. Il est vrai que la Corniche a des traits bien particuliers : zone militaire par excellence (avec la Base de Mers-El-Kébir et Bou Sfer), le cadre physique relativement restreint et limité, le peuplement se trouvait de ce fait freiné. Certes, avec l'indépendance, des retours ont eu lieu, mais on peut supposer qu'ils n'ont pas pris une grande ampleur. Ce n'est qu'après 1966 que l'on constate une reprise.

Au contraire, la courbe du littoral oriental présente un profil plus régulier. Les centres de population de la plaine des Hassis voient leur population s'accroître fortement. En effet, le départ des colons a donné à la population algérienne la possibilité de s'installer sur les riches terres dont la colonisation les maintenait à l'écart.

Les composantes de la population ont beaucoup changé . Le pourcentage des Européens et des Musulmans a changé du tout au tout. Les Algériens apparaissent en tête avec 34 009 personnes soit 89 % du total. Les Européens ne sont plus que 4 349 en 1966 soit 11 %, alors qu'ils représentaient 39 % des effectifs en 1954. Toutefois, il y a lieu de signaler que la population européenne a entièrement abandonné la plaine des Hassis.

. Des physionomies et des évolutions différentes.

La carte n° 13 montre que l'évolution est loin d'être la même dans les différents centres.

Si l'on considère les diverses agglomérations de la zone, on remarque que le centre de Mers-El-Kébir densément peuplé en 1954 a vu

fig. 12 — L'EVOLUTION DE LA POPULATION SUR LE LITTORAL —
OCCIDENTAL & ORIENTAL DE 1936 à 1977.

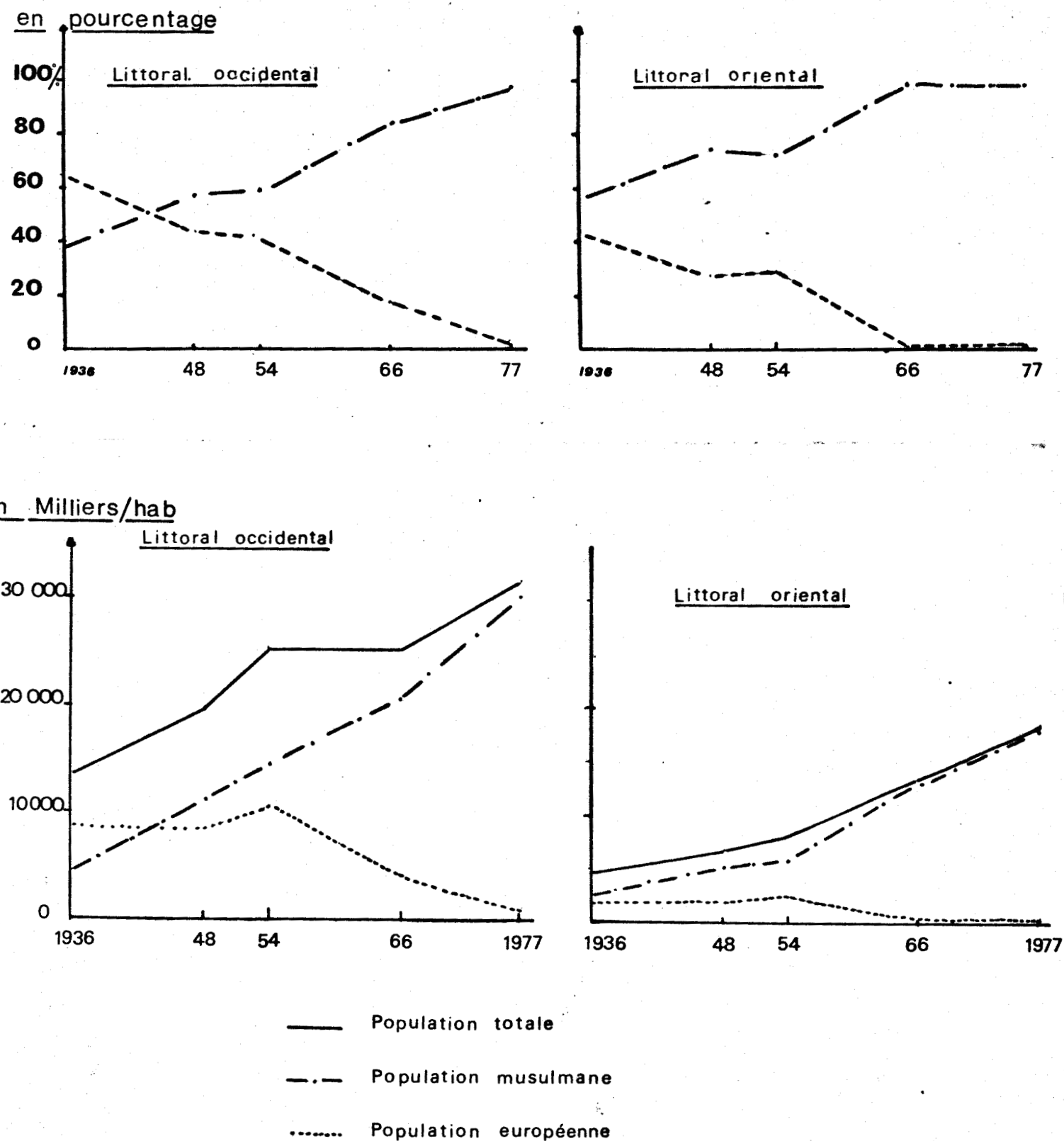
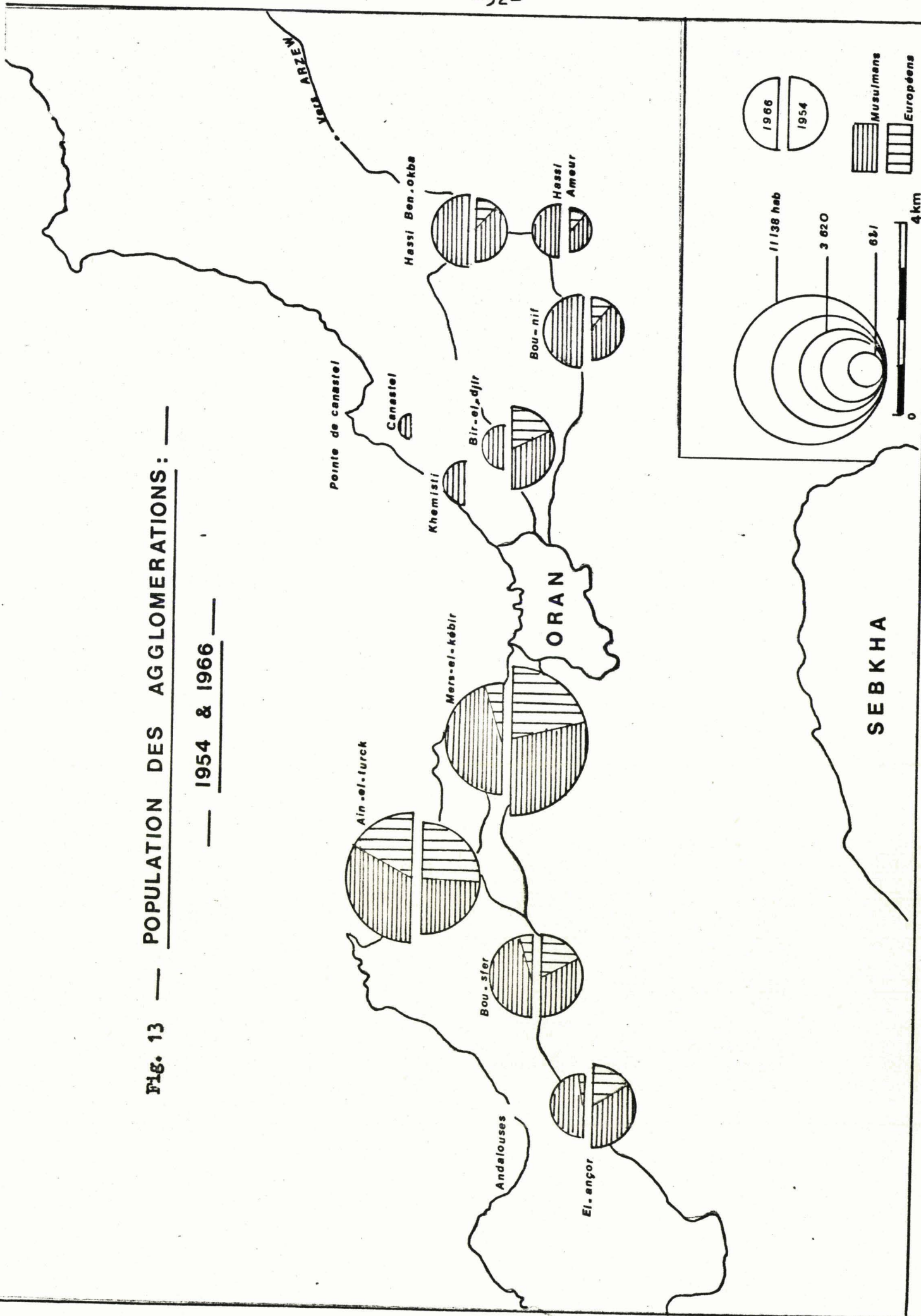


FIG. 13 — POPULATION DES AGGLOMERATIONS: —

— 1954 & 1966 —



sa population diminuer au lendemain de l'Indépendance. En 1966, la population de l'agglomération principale de la Corniche Oranaise était réduite de moitié (elle est passée de 11 138 habitants à 5 626 habitants). Les Algériens formaient, à cette date, 55 % de la population Kébirienne. Les Marocains étaient encore assez nombreux, ils représentaient 35 % du total. Quant aux Européens, ils ne représentent guère que le dixième (1/10) de la population. Il faut noter que cette baisse est due au départ de l'Armée Française de Mers-El-Kébir. La population active dans cette localité est faible, elle représente 16% des effectifs, et se répartit comme suit : 11 % dans le secteur primaire agricole, 43 % dans le secteur tertiaire, 46 % dans le secteur secondaire industriel.

Si l'agglomération principale de la zone a perdu la moitié de ses effectifs, il en est autrement pour l'agglomération d'Ain-El-Turck. En effet, la population d'Ain-El-Turck est passée de 7 056 à 10 177 habitants de 1954 à 1966, soit une croissance totale de 8 121 habitants, en valeur relative 44,2 % et un accroissement moyen annuel de 3,68 %. Elle groupe à elle seule plus de 40 % de la population totale de la Corniche. Ici, à l'inverse de Mers-El-Kébir, les populations algériennes sont en minorité et forment seulement 27 % de la population. Les Marocains viennent en tête avec 38 %, enfin les Européens, assez nombreux représentent 35 % des effectifs. Les actifs forment 15 % de la population et plus des deux tiers (2/3) d'entre-eux sont occupés par les services. L'agriculture retient à peine 24 % des actifs et 5 % seulement dans l'industrie. Cette augmentation des effectifs s'explique par la double fonction que remplit cette ville ; en effet, Ain-El-Turck, station balnéaire, est en même temps, un lieu de résidence de certains fonctionnaires oranais.

Pour les communes de Bou-Sfer et El Ançor, le recensement de 1966 laisse apparaître des chiffres de population sensiblement décroissants. En 12 années, le creux causé par le départ des Français n'a pu être comblé. Les populations sont essentiellement algériennes. Les actifs forment 16 % de la population de Bou Sfer et 21 % de celle d'El Ançor et sont essentiellement occupés par l'agriculture. On note 62 % d'actifs agricoles à Bou Sfer et 71 % dans le second.

Médiocre sur la Corniche, la situation démographique est meilleure dans la plaine orientale.

. De 1954 à 1966, le pays des Hassis a gagné 5 254 habitants supplémentaires. Arcole, le plus important centre de colonisation de la plaine en 1954, a vu (à la suite de modifications de limites intervenues entre 1954-66) sa population baisser à 546 personnes en 1966.

Deux nouvelles petites localités s'individualisent :

Canastel et Fernarville rattachées à la commune d'Arcole pendant la colonisation sont devenus d'importants centres de peuplement à la suite des resserrements des populations pendant la Guerre et surtout des arrivées nombreuses après le départ des Européens. Leur population est estimée à 277 pour le premier et 611 pour le second.

A l'exception de Bir-El-Djir (ex. Arcole) toutes les agglomérations de la plaine ont vu leur population augmenter dans des proportions considérables.

La population de Hassi Bounif estimée à 2005 habitants en 1954 s'élève à 3 151 en 1966 soit un accroissement moyen annuel de 4,76 %. Les centres de Hassi Ben Okba et Hassi Aneur présentent les mêmes caractéristiques. Le premier abrite une population de 2 440 habitants en 1966, alors qu'il en comptait seulement 1 640 en 1954, ce qui représente un accroissement de 4,06 %. Le deuxième, regroupe une population totale de 909 habitants en 1966, soit un accroissement moyen annuel de 3,86 %.

Le taux d'actifs dans la zone est assez faible : 13,29 %. Mais l'importance de la fonction agricole de la plaine est manifeste. Les actifs agricoles représentent plus de 75 % des actifs, mais la ventilation de ces actifs est différente d'un endroit à un autre.

Hassi-Aneur et Hassi Ben Okba connaissent un taux d'actifs agricoles de 30 %. La localité de Hassi Bounif s'individualise par un taux plus élevé : 40 %. Enfin, Bir-El-Djir, ce secteur peu favorisé, compte à peine 19 % d'actifs. Ces derniers sont essentiellement occupés par l'agriculture.

Signalons d'autre part, que la population à l'Est est toute musulmane, à la différence de l'Ouest où encore quelques Européens demeurent.

c) - Quatre types de zones (Cf. Figure 14).

Un premier type est représenté par les agglomérations où le pourcentage du secteur primaire est supérieur à 50 %, à côté d'un secondaire très faible ou nul, avec dans l'ordre : El Ançor, localité la plus agricole, avec un taux de 71 %, Bou Sfer en deuxième position avec 62 %, enfin Bir-El-Djir avec 60 %.

Un deuxième type, où le secteur primaire varie entre 30 et 50 %, devant un secondaire s'en rapprochant. Entrent dans cette catégorie, les centres de Hassi Bounif, Hassi Ameur et Hassi Ben Okba (avec respectivement 40 % pour le premier, 30 % pour le second et 30 % pour le troisième).

Un troisième type, où le secteur tertiaire est dominant, voire écrase les autres secteurs. Entre dans cette catégorie le Centre d'Ain-El-Turck avec 60 %.

Un quatrième type, où l'activité industrielle et tertiaire prédomine. Le centre de Mers-El-Kébir nous donne un bel exemple avec 46 % pour l'industrie et 43 % dans les services. L'agriculture n'occupe que 11 % de la population active.

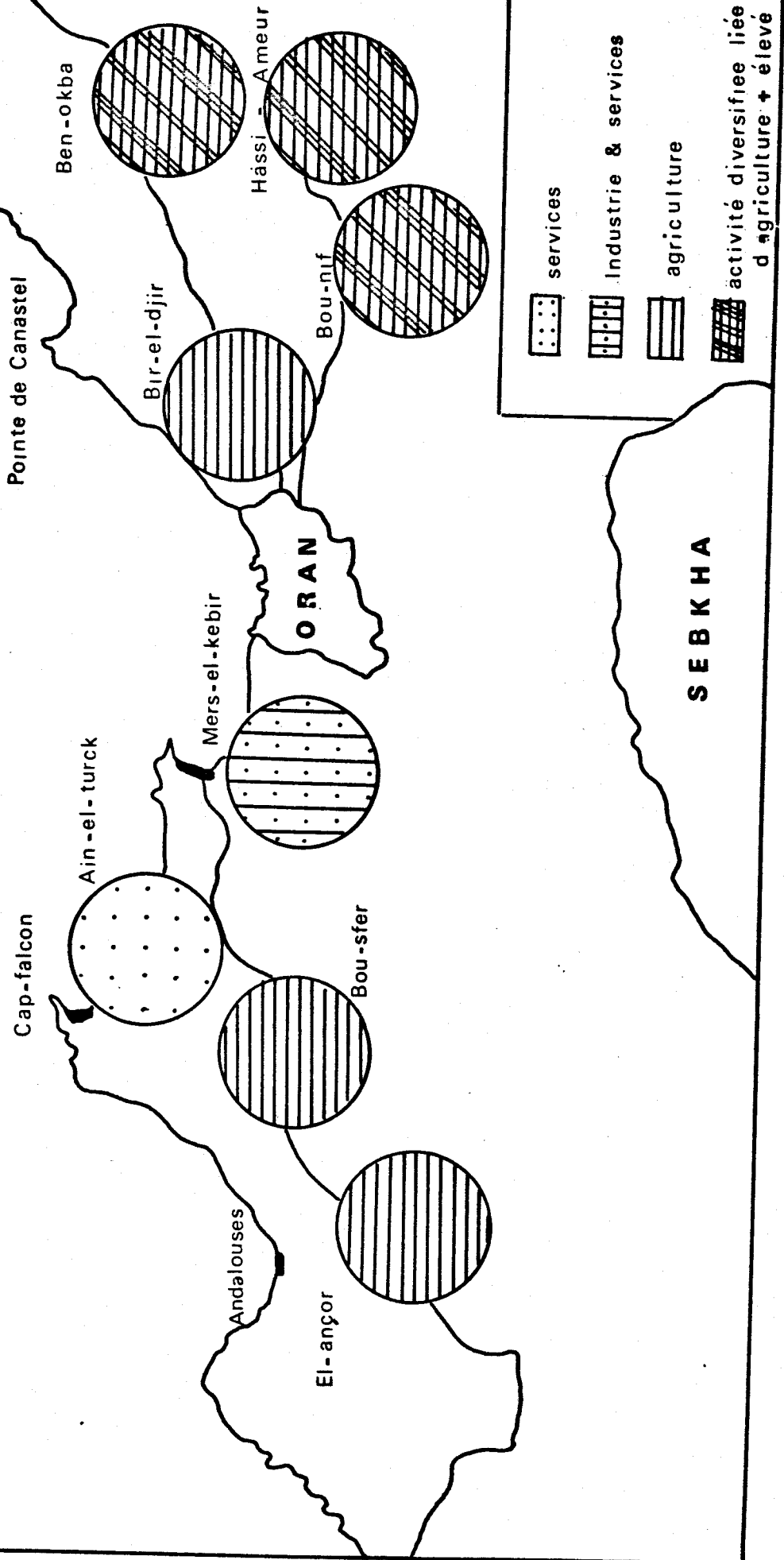
Cette répartition mérite explication :

Il semble en fait, que des corrélations étroites existent entre le milieu naturel et cette répartition spatiale. En effet, on constate que le secteur agricole (primaire) occupe surtout les zones de plaines, aux grandes étendues et où sols peu épais, dans l'ensemble fertiles, et eaux abondantes concourent pour former un ensemble de conditions favorables à l'agriculture.

L'amphithéâtre de Mers-El-Kébir, coincé entre le Djebel Santon et le Djebel Murdjadjo, le site terrestre peu étendu, d'Ain-El-Turck, station balnéaire, au paysage agréable, où les surfaces agricoles

Fig. 14 — L'ACTIVITE DOMINANTE DANS LES DIFFERENTES

AGGLOMERATIONS EN 1966



Sont limitées ne peuvent offrir de terrain à l'agriculture ; Aussi prennent-ils le chemin d'une urbanisation, où secteur industriel et tertiaire se développent.

2.3 - La période récente : 1966 - 1977.

L'étude de la population d'après le recensement de 1977 ne fut pas des plus faciles. Certaines Wilayate ont été prioritaires, la Wilaya d'Oran fut reléguée au second plan. Toutes les agglomérations n'ont donc pu faire l'objet d'une étude détaillée.

Ces lacunes ne nous ont guère permis de faire une analyse très fine de la population. Aussi la consultation de feuilles de ménages nous parut nécessaire pour combler le vide.

Malgré cela, les erreurs (tel que marié à 5 ans, ingénieur à 14 ans) non encore vérifiées et corrigées par les Services de Contrôle ne nous ont guère permis de surmonter les difficultés. C'est pourquoi, nous nous contenterons de voir uniquement les caractéristiques générales de cette population.

- Caractéristiques générales de la population des différentes agglomérations :

a) - Une croissance de population appréciable mais mal partagée.

La population de la région entre 1966 - 1977, est passée d'environ 38 358 à environ 49 906 habitants, soit une croissance totale de 11 548.

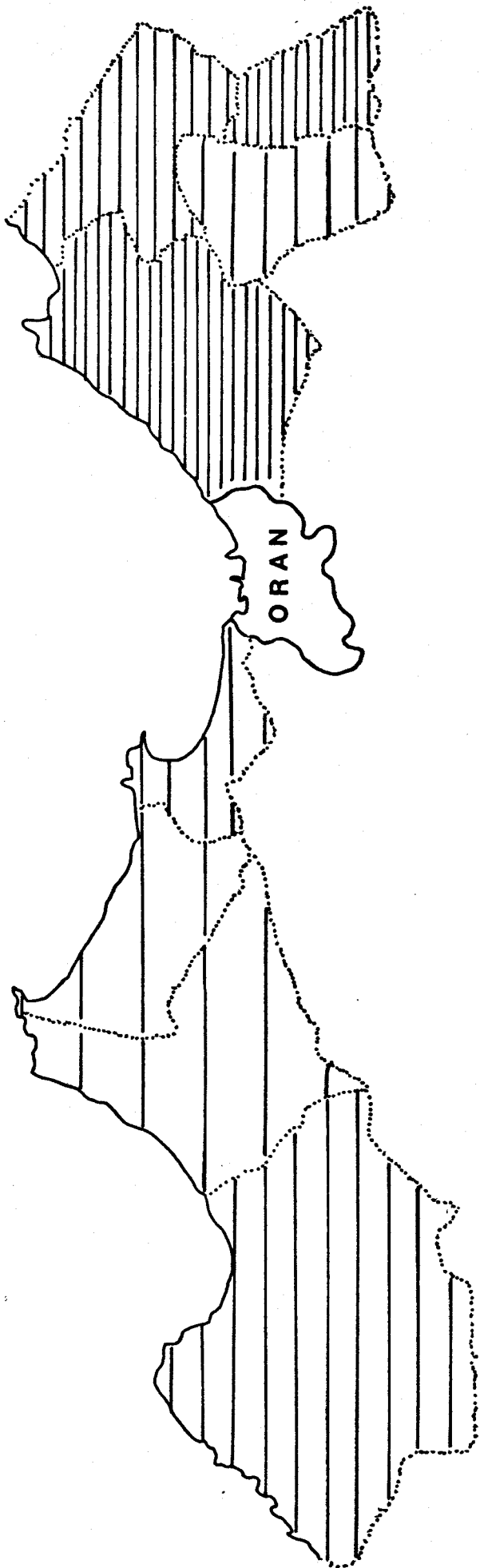
La croissance moyenne annuelle est de 1050, soit en pourcentage 2,73 %, elle dépasse celle de la période précédente (407 individus), soit 1,2 %. Le taux d'accroissement a plus que doublé. Cependant, ce renforcement du taux de croissance, ce dynamisme démographique dissimule des disparités et masque même certains reculs.

. L'inégale répartition géographique de la croissance démographique en 1977.

Comme on peut le constater sur la carte n° 15 chacun des centres a connu une évolution particulière.

FIG. 15 — TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION —

— DE 1966 - 1977 —



Voir légende fig N° 11

A L'Est d'Oran, le pays des Hassis connaît une progression assez forte : plus de 32 % à Hassi Bounif, plus de 36 % à Hassi Ben Okba, plus de 48 % à Hassi Aneur et plus de 54 % à Bir-El-Djir. Cette bonne tenue s'explique, d'une part, par une activité industrielle assez récente et, d'autre part, par le développement du secteur du bâtiment dans la région.

A l'Ouest, les choses ne se présentent pas de la même façon. Alors que Mers-El-Kébir et El Ançor voient leur population augmenter de plus de 32 %, les centres d'Ain-El-Turck et de Bou Sfer sont en déclin. Les pertes, plus élevées à Bou Sfer (- 10 %) sont en premier lieu dues au délaissement de l'agriculture. Ain-El-Turck ne connaît qu'une baisse limitée (- 1 %). Les départs massifs de la population marocaine dès 1975 (à la suite des divergences de point de vue sur le Sahara Occidental) sont à l'origine de ce dépeuplement.

b) . Evolution nouvelle des agglomérations.

L'évolution de la population totale des différentes agglomérations entre 1966-1977 continue sur sa lancée précédente. Elle n'appelle pas de commentaires bien particuliers. Toutefois, si l'on considère, non plus la population totale, mais les composantes démographiques (population Algérienne et Etrangère) des différences se creusent.

1) . Les nationalités :

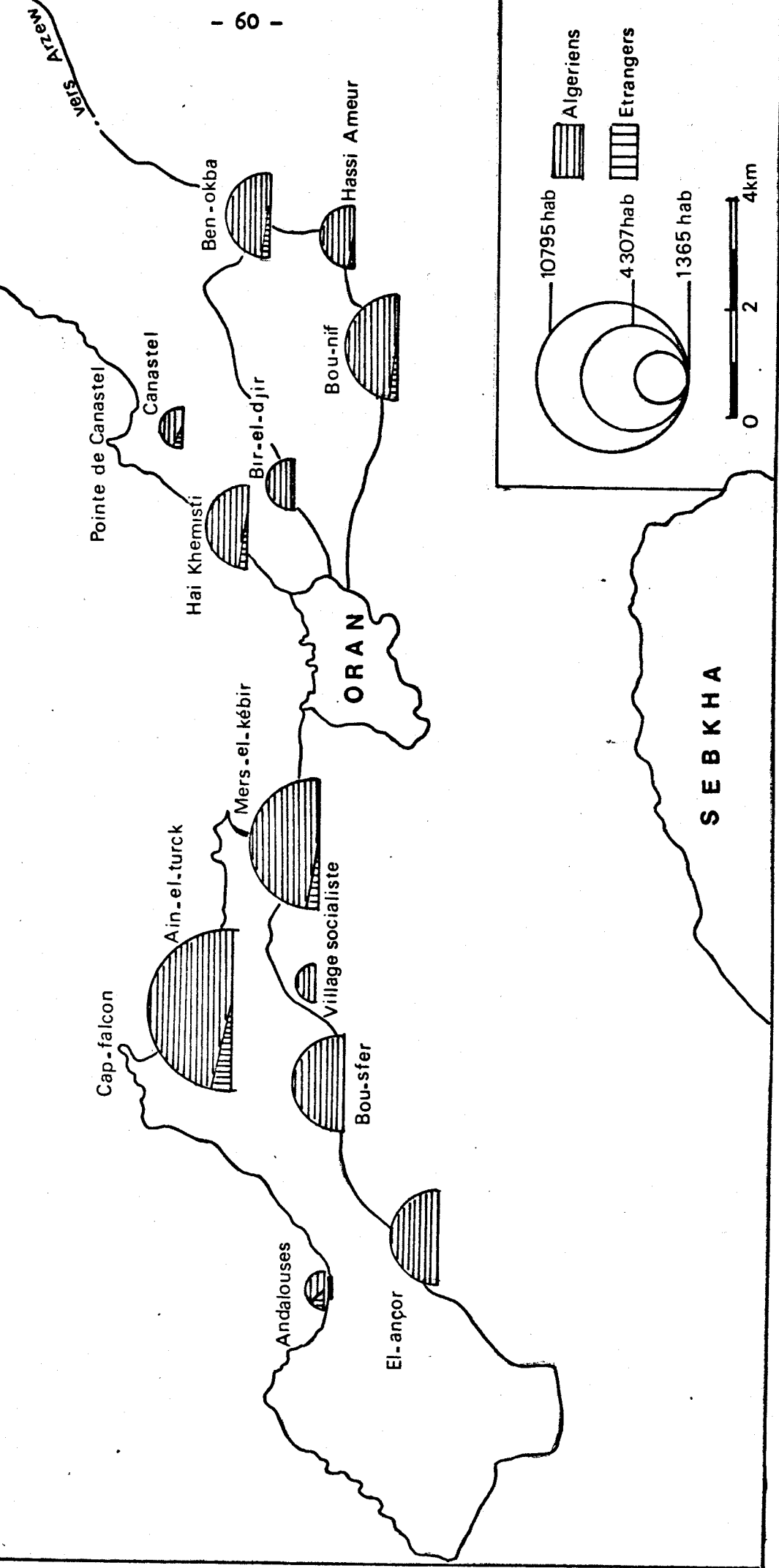
La comparaison des cartes n° 13 et n° 16 laisse présager une évolution différente, voire opposée, entre le littoral occidental (Corniche) et le littoral oriental (la Plaine des Hassis). En effet, au cours de ces onze années, la Corniche a perdu plus de 73 % de la communauté étrangère. La plaine des Hassis défailante jusque-là, enregistre l'arrivée de nouveaux venus étrangers. Il faut cependant se garder d'interpréter l'évolution constatée comme une reprise de peuplement définitive. On peut penser légitimement qu'il s'agit d'une présence temporaire, liée au développement industriel.

Le peuplement algérien est très majoritaire dans toute la région comme le montre la carte n° 16.

De façon systématique on peut distinguer deux types de communes : Les communes uniquement algériennes et les communes mixtes (Algériens et Etrangers).

Fig. 16 — POPULATION DES DIFFERENTES AGGLOMERATIONS

— EN 1977 —



Les communes mixtes :

- Un premier exemple est fournie avec l'agglomération d'Ain-El-Turck et dans une certaine mesure l'agglomération de Mers-El-Kébir. En effet, Ain-El-Turck, agglomération secondaire demeure toujours le centre le plus peuplé malgré la baisse enregistrée lors du dernier recensement. Le nombre des résidents algériens s'élève à 10 075 en 1977.

La population étrangère qui en 1966 s'élevait à 7 428 a vu son chiffre baisser à 720 personnes seulement, soit 6,67 % de l'agglomération, avec 436 Musulmans et 276 Européens, soit respectivement 60 % et 38,3 % de l'ensemble de la population étrangère ; Enfin des Asiatiques et Américains au nombre de 8 personnes (ce qui représente à peine 1 % des étrangers.

A Mers-El-Kébir, les effectifs sont encore inférieurs. Le peuplement algérien s'élève à 7 402 habitants, soit 95,4 % de l'ensemble de la population, alors que le peuplement étranger ne représente guère que 3,6 % du total en 1977 (soit 269 personnes) dont 93 % de Musulmans et 6,7 % Européens.

Comme on peut le constater, ces deux centres n'ont pas été épargnés par un certain exode, néanmoins, ils ont retenu quelques éléments étrangers. Sans aucun doute, ce fait est à mettre en relation avec le caractère touristique de la zone : la pénétration des modes de vie urbaines, la proximité de la ville, la mer constituent l'explication essentiel de ce maintien.

- Les agglomérations de l'Est à l'exception de Bir-El-Djir offrent un deuxième exemple :

En effet, ce sont les centres qui ont proportionnellement accueilli le plus grand nombre de migrants étrangers (plus de 7 %). Le peuplement y était différent de ce qu'il était à Ain-El-Turck et de Mers-El-Kébir. La population était uniquement algérienne en 1966.

L'intégration industrielle et le besoin de main d'oeuvre hautement qualifiée sont à l'origine d'une telle évolution.

Les communes uniquement algériennes :

S'identifient par l'ensemble des agglomérations de piedmonts de la Corniche (Bou Sfer - El Ançor) et l'agglomération de Bir-El-Djir. On remarque que ce sont les centres essentiellement agricoles qui ont été les premiers abandonnés par les Etrangers. Il semble que cette situation est une des conséquences des mutations enregistrées pendant la Guerre de Libération et de la reprise en mains des terres coloniales où les conditions de peuplement ont été radicalement transformées.

2) - La structure par âge :

Elle fait apparaître la grande jeunesse de la population.(1).

Les groupes de moins de 20 ans représentent plus de 52 % de la population totale. Le groupe de 20 à 60 ans ne représente que 44 % tandis que le groupe des plus de 60 ans est très réduit 3,5 %.

Le tableau et le graphique suivant permettent de rendre compte de la structure de la population en 1977 :

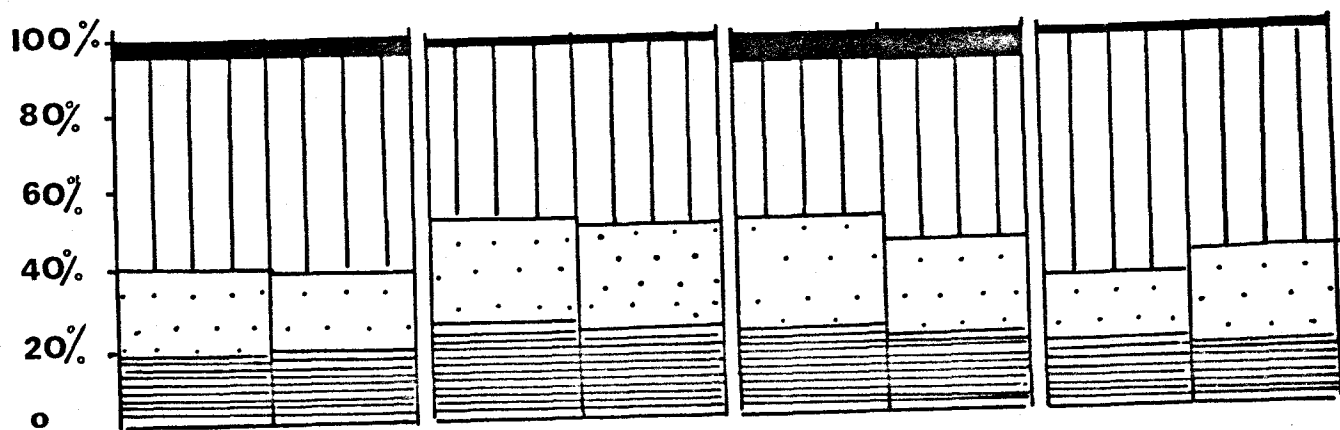
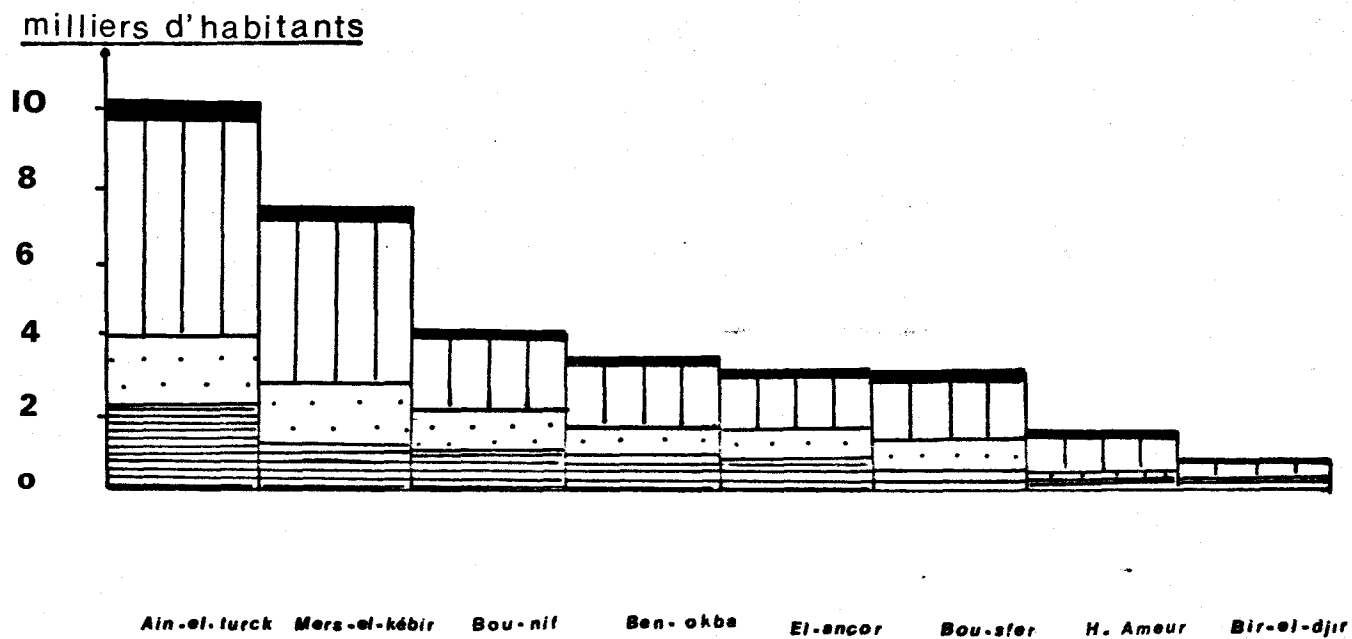
Agglomérat.	jeunes 0 à 19 ans		Adultes en âge de travailler : 20 à 60 ans		Vieux + 60 ans		Total	
	Val. abs.	%	val. abs.	%	val. abs.	%	val. abs.	%
A. E. Turck	5 640	55,98	4 083	40,5	352	3,49	10 075	100
Mers E. Kebir	4 210	56,8	2 908	39,28	284	3,8	7 402	100
El Ançor	1 321	41,7	1 603	51,4	217	6,8	3 168	100
Bou Sfer	1 543	49,08	1 400	44,5	201	6,39	3 144	100
Bounif	1 906	45,62	2 209	52,8	63	1,5	4 168	100
Ben Okba	1 600	48	1 700	51	33	1	3 333	100
Hassi Aneur	845	62,5	480	35,5	27	2	1 352	100
Bir-El-Djir	457	58	320	40,5	12	1,5	789	100

(1) Une telle structure n'est pas particulière à la région oranaise.

G. Mutin a noté qu'en Mitidja "Les moins de 20 ans représentent près de 57 % de la population totale". Parmi eux la proportion des jeunes est très forte : "Le spectacle des rues et des routes de la plaine à la sortie des écoles suffit pour révéler l'importance de cette population de jeunes et d'enfants.

Thèse d'Etat. Alger 1974."

fig.17 — Structure de la population dans les différentes
agglomérations —



+ 60 ans  Vieux

0 à 19 ans  Jeunes

20 à 60 ans  Adultes sans travail

 Actifs

Le tableau et le graphique font apparaître des nuances dans la composition des groupes d'âge entre les différentes agglomérations qui peuvent se ranger en 4 groupes :

. Les agglomérations où la population des jeunes est la plus importante (plus de 55 %) et où les pourcentages des vieillards sont faibles de 2 à 3 %. Ce sont les communes de la zone Est, proches de la zone industrielle (Hassi Aneur et Bir-El-Djir).

. A l'opposé un groupe d'agglomérations où le groupe de vieux est plus important (7 à 8 %) et où les jeunes un peu moins nombreux (41 à 48 %), les adultes comptant pour 44 à 51 %. Cette structure se retrouve dans les communes de l'Ouest (Bou Sfer, El Ançor) qui s'étendent sur la plaine de Bou Sfer/les Andalouses.

Le binôme Ain-El-Turck-Mers-El-Kébir où le groupe des vieux est assez important (5 à 6 %) où les jeunes sont nombreux encore (55 à 57 %), les adultes comptant seulement pour 39 à 40 %.

. Enfin, un quatrième groupe constitué par les agglomérations de Hassi Bounif et Hassi Ben Okba où les adultes sont nettement plus importants (51 à 52 %), les vieux 1 à 4 %, les jeunes comptant pour 45 à 40 %. La prédominance de la population adulte résulte sans aucun doute des effets des mouvements migratoires.

Il ressort de cette répartition de la population des différents centres, une population à charge plus importante que la population en âge de travailler. Le taux d'activité est très faible.

L'Ouest paraît plus vieux, le pourcentage des retraités est supérieur à 3 % dans toutes les agglomérations Ouest et atteint parfois 6 %. Exemple : El Ançor 6,8 %, Bou Sfer 6,4 %.

L'Est, au contraire, est plus jeune ; La proportion des retraités ne dépasse guère les 2 %. Hassi Ben Okba ne compte qu'1 % de retraités. Cependant, lorsque l'on considère la population en âge de travailler uniquement, on constate que les agglomérations de la région disposent de caractéristiques différentes les unes des autres qui traduisent beaucoup mieux la réalité et la fonction de chaque centre.

Les taux de la population occupée s'étalent de 16 % pour l'agglomération de Bir-El-Djir, à 26 % pour Hassi Bounif.

Les agglomérations qui comptent les taux les plus élevés d'occupés sont les plus rurales : El Ançor sur la Corniche Ouest, Hassi Bounif et Hassi Ben Okba sur le littoral oriental, avec respectivement 22,7 %, 26 %, 23,6 % d'occupés.

Hassi Bounif et Ben Okba connaissent le taux d'activité le plus fort, 49 % par rapport à la population adulte. El Ançor arrive en deuxième position. Sur 1 630 personnes en âge de travailler, 720 personnes travaillent réellement, soit 44,17 % de la population adulte.

Les communes dont les taux sont assez bas sont celles qui enregistrent les plus importants déplacements de population et où l'accroissement de population a été assez fort, l'exemple de Hassi Aneur et Mers-El-Kébir est assez significatif.

Sur 480 personnes en âge de travailler à Hassi Aneur, 238 sont occupées, soit 49,58 % par rapport à la population adulte résidente et une proportion de 17,6 % de l'agglomération.

Ce centre qui pendant longtemps a vécu de son agriculture voit sa fonction modifiée. L'activité agricole diminue, elle piétine même. L'activité industrielle récente revigore l'agglomération. Les actifs occupés par l'industrie s'élèvent à 28,9 %. Le secteur du bâtiment se développe, 22,27 %.

Le Centre de Mers-El-Kébir connaît la même évolution, le taux d'occupés est faible (18,9 % du total) et essentiellement occupés par l'industrie soit 48,8 % des actifs dont 38,19 % dans l'industrie de transformation et 10,6 % dans d'autres industries.

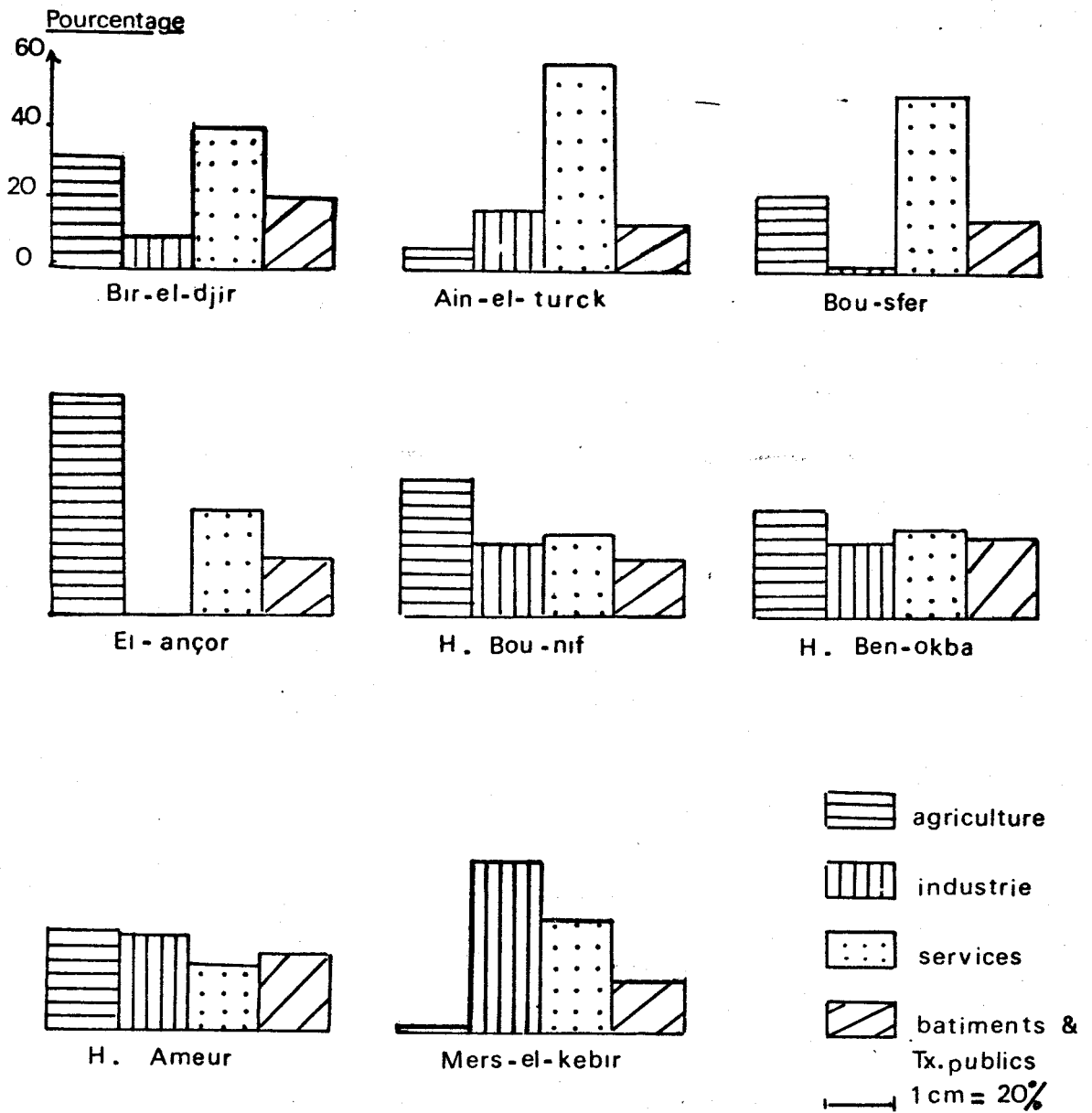
Enfin, les communes moyennement favorisées sur le plan de l'emploi (entre 16 et 20 %). Ce sont les agglomérations de Bou Sfer, Bir-El-Djir et Aïn-El-Turck. Il semble, que ce soit le reflet des nouvelles orientations économiques qui se manifeste dans cette zone qui n'est plus seulement agricole. En effet, l'importance relative des salaires agricoles a notablement diminué au profit de la catégorie des services. Les effectifs agricoles sont respectivement 21,6 %, 30,7 % et seulement 6,67 pour Aïn-El-Turck au lieu de 62 %, 60 % et 24 % en 1966.

Le tableau et le graphique N° 18 de la répartition de la population par branche d'activités sont assez significatifs. Ils révèlent, d'ailleurs, une répartition assez tranchée.

branches d'activités. Agglomérat.	Agriculture		Industrie		Services		Bâtiments & trav. publics		non déclaré		Total	
	V. Abs.	%	V. Abs.	%	V. Abs.	%	V. Abs.	%	V. Abs.	%	V. Abs.	%
Mers-El Kébir	24	1,71	684	48,8	451	32,1	200	14,2	42	3	1 401	100
Ain-El-Truck	136	6,67	332	16,2	1 199	58,7	285	13,9	88	4,3	2 040	100
Bou Sfer	132	21,6	10	1,6	311	51,07	84	13,7	72	11,8	609	100
El Ançor	386	53,6	5	0,6	209	29,03	120	16,6	-	-	720	100
Hassi Boumif	429	39,8	223	20,7	250	23,2	174	16,1	-	-	1 076	100
Hassi Ben Okba	237	30,07	172	21,8	195	24,7	184	23,8	-	-	788	100
Hassi Aneur	70	29,4	69	28,9	46	19,3	53	22,2	-	-	238	100
Bir-El-Djir	39	30,7	9	7,08	50	39,3	25	19,6	4	3,1	127	100
TOTAL	1 453	20,76	1 504	21,48	2 711	38,73	1 125	16,07	206	2,94	6 999	100

Tableau : Répartition de la population active par B.A.E (1977)

Fig. 18 — REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE —
— PAR B.A.E. — (1977)



3) . Evolution de l'éventail socio-professionnel.

La vocation de certains centres semble s'être modifiée, l'activité dominante a été représentée en fig. 19.

Certaines localités conservent leur fonction de 1966, d'autres, au contraire, voient leur fonction se modifier.

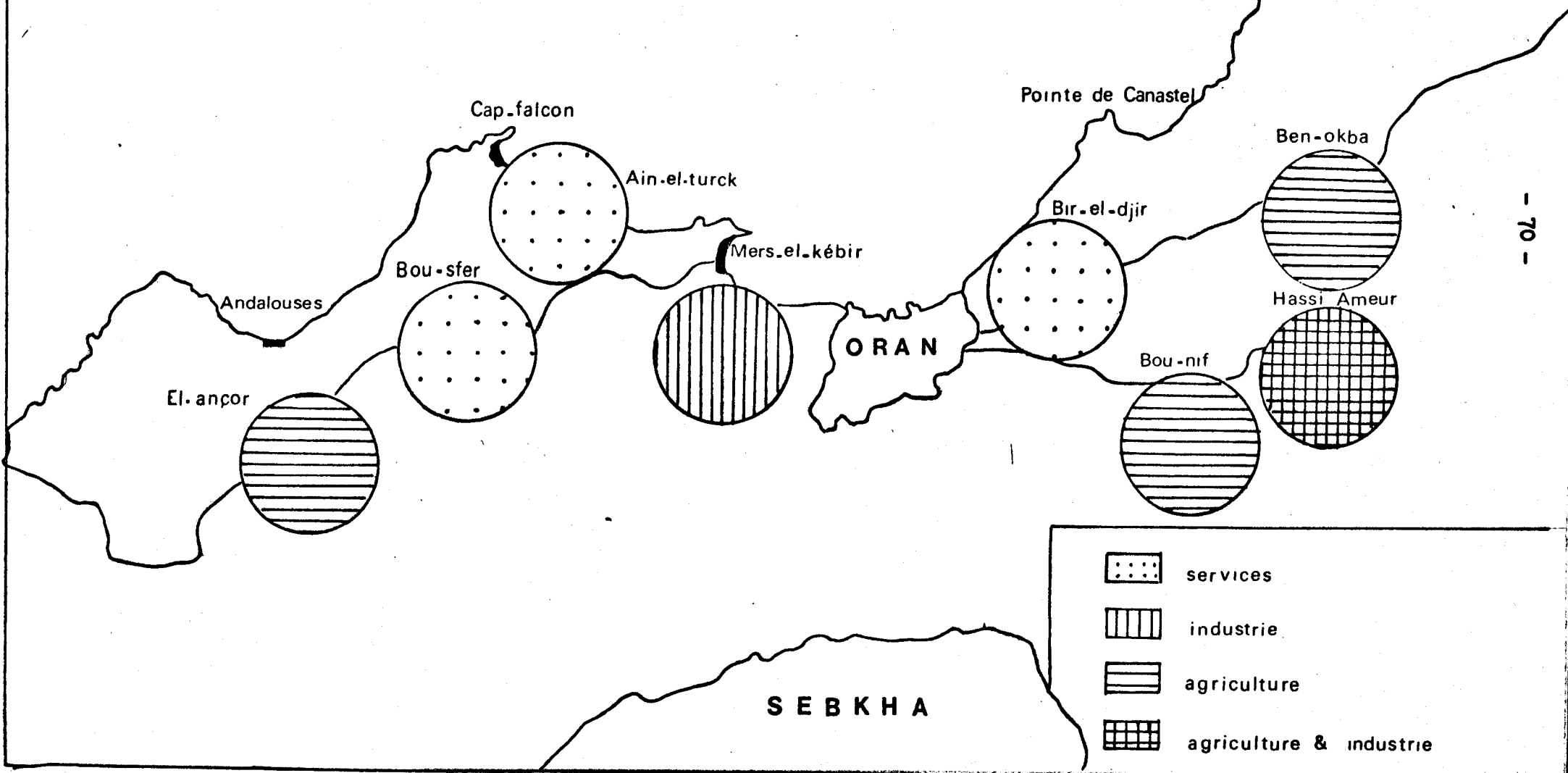
Une nouvelle évolution se dessine en ce qui concerne les catégories d'emplois.

Les activités traditionnelles (agriculture) connaissent un mouvement de régression, le secteur tertiaire, lui, se gonfle (l'importance est manifeste, 38,7 %). La population active délaisse les activités agricoles au profit du secteur tertiaire et du secondaire. Avec l'extension urbaine, la création de zone industrielle (à Hassi Ameur), les activités agricoles connaissent un déclin très sensible. L'agriculture cède progressivement le pas aux lotissements urbains et se dégrade rapidement. Cependant, si l'agriculture apparaît menacée par l'extension urbaine, si elle fait de plus en plus figure d'activité de survivance, cela ne signifie pas que le nombre d'agriculteurs ait fortement diminué. 53,6 % des effectifs sont encore occupés par l'agriculture à El Ançor, 39,8 % à Hassi Boumif, 30 % à Hassi Ben Okba et 29 % à Hassi Ameur.

La population active se désintéressant des emplois agricoles investissait surtout le secteur tertiaire. On constate une importance croissante des services. Ain-El-Turok arrive en première position avec 58 %, Bou Sfer et Bir-El-Djir arrivent en seconde position avec respectivement 51 % et 50 % des actifs. Que ce gonflement tertiaire ne soit pas le signe infaillible, au contraire, d'une économie saine, de nombreuses études en pays sous-développés nous en avertissent (1). Ce secteur reste trop souvent le refuge de petits métiers à la limite du marginalisme ; la rentabilité est souvent faible (très nombreux appariteurs, plantons, etc...). Cependant, il apparaît certain de manière générale, que c'est bien la fonction tertiaire et plus particulièrement la fonction publique, qui est susceptible d'apporter la plus grande stabilité, sinon l'aisance de l'emploi.

(Pierre Georges Lacoste Yves, (tous opus cités) .

Fig. 19 — L'ACTIVITE DOMINANTE DANS LES DIFFERENTES
AGGLOMERATIONS — (1977)



Enfin, signalons que l'importance du secteur secondaire s'explique par le développement récent de l'industrie, ce qui permet d'embaucher sur place un assez grand nombre d'ouvriers.

c) - Création et transformation de centres :

Comme nous le montre la carte n° 16 le nombre d'agglomérations s'est agrandi. La progression démographique a bien entendu correspondu à une extension spatiale : des zones nouvelles se sont créées, rattachées ou non aux anciens quartiers, qui eux-mêmes ont souvent transformé ou modifié leur physionomie. Toutefois, si les créations administratives occupent une part appréciable, les créations à caractère touristique, industriel et urbain ne sont pas à négliger.

. Les transformations :

Khémisti (Ex-Fernanville) et Canastel : anciens hameaux en difficulté, rattachés à l'agglomération de Bir-El-Djir durant l'ère coloniale sont devenus d'importants centres de peuplement. Ils sont classés actuellement agglomérations secondaires.

L'agglomération de Khémisti est la plus peuplée. Elle rassemble 3 013 personnes en 1977, les étrangers au nombre de 68 représentent 2,25 % des effectifs.

Le centre de Canastel, de moindre importance abrite une population totale de 559 personnes dont 75 européens (13,4 %) du total. Ces modifications ne peuvent être dissociées de l'évolution de la capitale de l'Ouest, Oran. L'accroissement démographique de ces centres est dû pour la plus grosse part à l'arrivée d'éléments non natifs du village lui-même et témoigne du caractère résidentiel de ces centres. La proximité de la ville d'Oran et son absorption progressive constituent l'élément explicatif de cette situation.

. Les créations :

a) - A caractère touristique :

Le complexe des Andalouses, station balnéaire implantée de toute pièce le long de la côte, a stérilisé plus de 24 hectares de bonnes terres agricoles. Installé au fond de la baie des Corailleurs, il comprend 125 bungalows, 50 villas familiales et un hôtel de 402 chambres. Il est doté de tous les équipements nécessaires.

Ce centre de loisir réservé à une clientèle souvent étrangère ou nationale aisée, abritait lors du recensement de 1977 une population de 484 personnes dont 340 Algériens (soit 70 % des effectifs) et 144 étrangers dont respectivement 20,7 % d'Européens et 9 % d'Américains et Canadiens.

b) - A caractère agricole :

Enfin, le village agricole socialiste, oeuvre de la Révolution Agraire s'étend sur 8 ha appartenant au domaine autogéré Si Tarik. Situé non loin de Bou Sfer, le village comptait 572 habitants en 1977 dont 282 adultes. Les actifs s'élèvent à 122 personnes, soit 21,3 % de la population totale. Il dispose de tous les équipements collectifs et sa population est uniquement algérienne.

. Une mutation industrielle : Hassi Aneur -

Lorsque l'industrie s'y installa en 1975, la plaine de Hassi Aneur était très rurale dans l'ensemble ; La majorité de la population active se consacrait à l'agriculture. Aux yeux des paysans voisins, la plaine des Hassis faisait figure de pays privilégié avec de bonnes terres planes, des facilités de communications, une richesse en eau et un état relativement plus avancé de l'équipement. Les exploitations en autogestion, de grandes dimensions pratiquaient un système de polyculture riche (vigne, cultures maraîchères, etc.). Les nouvelles orientations économiques ont créé des conditions nouvelles. (L'implantation des établissements industriels stérilisa 324 hectares appartenant au secteur agricole. La construction de logements pour loger le personnel en fit geler d'autres.) Les exigences des programmes de construction des usines et de l'habitat nouveau expliquent l'importance des effectifs qui furent employés sur les chantiers (le tableau de la répartition par branche d'activités économique (B.A.E.) nous donne l'évolution de l'effectif de travailleurs et distingue ceux des chantiers (bâtiments et travaux publics) et ceux des usines. (Cf Graphique 18). A ces réalisations collectives successives s'ajoutèrent des constructions éparses diverses, résultat de l'initiative personnelle.

Dans cette aire étroite, dont elle marque le paysage, l'industrie n'a pas chassé l'activité agricole. Tandis qu'une partie de la population du milieu rural a trouvé place dans les usines, l'autre affronte les problèmes de la coexistence de l'agriculture et de l'industrie. L'activité agricole a été très profondément perturbée. Plus de 300 hectares lui ont été soustraits, d'autres hectares risquent de l'être.

Dans cette petite région rurale en mutation économique, les problèmes qui se posent au niveau des hommes et de l'aménagement sont bien des problèmes d'urbanisation puisqu'en ce milieu rural où s'est installée une activité industrielle sont apparues des formes d'habitat urbain nouvelles (H.L.N.). Une étude réalisée en 1975, par la C.A. D.A.T. (1) montre qu'en 1985, la zone de Hassi Aneur sera entièrement urbanisée, sur une superficie de 4 km² avec une zone industrielle de 3,5 km². L'industrialisation de cette zone, qui est déjà effective offrirait 8 000 emplois en 1985, et entraînerait en conséquence, la création d'un habitat et de services, phénomène qui contribuera en somme à une urbanisation complète de la zone.

. Les créations de lotissements :

Les lotissements et ensembles se multiplient à la périphérie des centres. Les ponctions opérées sur les surfaces rurales deviennent de plus en plus larges ; les citadins interviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus envahissants . Ce sont des hommes d'affaires de haute ou de moindre volée, ainsi que des fonctionnaires, qui prélèvent à leur tour leur part. Quelques chiffres permettent de mesurer l'étendue de cette urbanisation dans la Zone. 378 permis de construire concernant des habitations nouvelles ont été demandés et tous les projets ont été réalisés ou en voie de l'être. Bin-El-Djir, avec 365 constructions est la commune de la région qui s'est le plus urbanisée dans ces dernières années et qui a profité de l'apport primordial des Oranais. Cet apport d'Oranais est complété par quelques demandes émanant de personnes résidant dans d'autres communes (principalement Arzew).

Ain-El-Turck subit le même phénomène, 13 permis de construire ont été établis et ont été suivis de la réalisation d'une construction. D'autre part, les Assemblées Populaires Communales (A.P.C) provoquent elles-mêmes une vague de constructions en réalisant des lotissements communaux : Hassi Bounif envisage la réalisation d'un lotissement de 4,5 ha pour la réalisation de logements et équipements. Bou Sfer est en train de réaliser un lotissement de 42 logements, El Ançor

(1) C.A.D.A.T : Caisse Algérienne de Développement et d'Aménagement du Territoire : Option N° 19 aménagement de la zone d'Arzew.1975.

prévoit un lotissement de 71 maisons individuelles ; Ain-El-Turck envisage la création d'un lotissement de 103 maisons et 5 nouveaux commerces qui se ferait sur un secteur de 5 hectares environ. Enfin, Khémisti envisage la réalisation de lotissements sur une superficie de 355 hectares réalisables en deux tranches. L'étude est confié au C.N.E.R.U (1).

A cela, il faut ajouter les plans d'urbanisation conçus pour essayer de concentrer les constructions dans des zones dites à urbaniser (Z.H.U.N.) (2). 31,24 ha ont été mobilisés par la Z.H.U.N de Hassi Ben Okba, 198,8 ha pour la Z.H.U.N. de Khémisti et 201,2 ha pour la Z.H.U.N - U.S.T.O (3). Ces quelques exemples pourraient être multipliés.

En outre, cette zone, se trouve fortement structurée et équipée en voies de communication. En plus de la route nationale qui la traverse, la région dispose d'un réseau routier secondaire dense. Selon une enquête de la C.A.D.A.T en 1975, la fréquence moyenne du trafic journalier est de 2 000 voyageurs par jour pour la seule zone des Fassis. Ce chiffre déjà important, aurait doublé sinon triplé actuellement avec le développement des relations entre Oran et Arzew.

(1) C.N.E.R.U : Centre National d'Etudes et de Rénovation Urbaine - Ex. C.A.D.A.T.

(2) Z.H.U.N. : Zone d'Habitat Urbain Nouvelle.

(3) U.S.T.O : Université des Sciences et Techniques d'Oran.

CONCLUSION :

Ce tour d'horizon laisse apparaître une région diversifiée, présentant des densités humaines appréciables, une urbanisation relativement élevée et envahissant de plus en plus le milieu rural. Le biais des statistiques de population active permet une appréciation rapide du phénomène. Pour ne citer que quelques exemples, au recensement de 1977, Bou Sfer comptait 21,6 % dans le secteur agricole, alors qu'il occupait le premier rang en 1966 avec 62 % d'actifs agricoles, Bir-El-Djir a perdu près de la moitié de ses agriculteurs d'un recensement à un autre : essentiellement agricole en 1966 avec 60 % d'actifs agricoles, le centre ne compte plus que 30,7 % d'actifs dans le secteur agricole en 1977.

L'agriculture retient donc mal les siens ; les constructions repoussent toujours les cultures, les services continuent de mobiliser de plus en plus de main d'oeuvre ou du moins continuent d'avoir une expansion rapide.

Tout ceci ne fait qu'illustrer les problèmes que rencontrent les agriculteurs dans ce conflit, de plus en général, entre l'urbanisation et l'agriculture. Le secteur agricole, on le voit n'est plus en mesure de lutter à armes égales. Bien au contraire, les signes évidents de sa faiblesse apparaissent encore plus nettement, puisque bien souvent les exploitations abandonnent leurs terres à l'urbanisation, d'autant plus facilement qu'elles sont en difficulté. L'espace agricole est grignoté, les exploitations agricoles sont agressées. Il est urgent qu'une politique de sauvegarde des espaces agricoles soit mise en place.

DEUXIEME PARTIE

L'ESPACE AGRICOLE
ET
SON EVOLUTION

METHODOLOGIE

Notre travail ne repose pas sur une documentation publiée très abondante. La bibliographie relative à la région est pour l'instant très limitée. Aussi la statistique et l'enquête directe sur le terrain constituent-elles les deux éléments essentiels de ce travail.

Pour l'étude de l'espace agricole, trois instruments de base ont été utilisés :

- la carte topographique au 1/25 000 et au 1/50 000^e
- la carte géologique au 1/50 000^e
- les photographies aériennes au 1/5000 (couverture de 1972).

Le hasard nous a permis de découvrir au siège de la Direction Départementale de l'agriculture le recensement agricole de 1950 du Département d'Oran. Malheureusement la publication n'a été faite qu'au niveau du Département pour certaines données de l'Arrondissement d'Oran. Seule l'utilisation du sol peut être connue au niveau communal. Malgré cela, il est d'une grande utilité ; Il nous permet d'avoir une idée de l'agriculture algérienne en 1950.

Le fichier des exploitations agricoles qui se trouve également au Siège de la D. D. A. a été dépouillé de façon systématique pour connaître :

- les différentes exploitations agricoles de la région , leur nature juridique, leur superficie.
- Pour chaque exploitation la liste des cultures pratiquées (céréales, vergers, maraîchages, parcours, etc...) avec les superficies afférentes.
- La main d'oeuvre employée.
- Enfin, diverses indications concernant l'exploitation (matériel agricole, engrais, etc...).

Les plans de cultures de dix campagnes consécutives (1971-1981) ont pu être regroupés et ont fait l'objet d'une première analyse (1).

(1) Nous avons retenu pour le secteur socialiste les deux (2) extrêmes 1971/81. Pour le secteur de la Révolution qui ne s'étend pas sur la même période, nous avons retenu seulement la campagne 1981. Nous n'avons pas pris en considération une campagne plus récente tout simplement parce que les résultats sont donnés avec retard : En 1983, on ne connaissait pas encore les résultats de la campagne 81/82, d'autre part, même s'ils étaient connus, la restructuration et les aménagements risquent de les rendre peu utilisables. Aussi avons-nous décidé d'arrêter notre étude à 1981.

L'absence de tout plan, de tout document cartographique dans les domaines et les coopératives nous a mis dans l'embarras. Par ailleurs, le cadastre n'existe pas dans les communes. Dans de telles conditions, il est impossible d'étudier convenablement des exploitations agricoles sans connaître la structure foncière. La carte topographique au 1/25 000^e pour l'ensemble de la zone et la photographie aérienne nous ont permis de relever les plans fonciers de quelques exploitations agricoles. Cependant, très vite, l'opération parut plus difficile qu'elle ne paraissait au premier abord. Aussi, la méthode suivie consista-t-elle à cartographier systématiquement parcelle par parcelle tout l'ensemble avec l'aide des agents du B.N.E.D.E.R. (1).

Ce travail a donc été effectué en deux(02) temps. Dans une première partie, une enquête auprès des Sièges de la D.D.A et des exploitations a permis de dégager les limites foncières des domaines et des coopératives de la Révolution Agraire, les plans de culture et les résultats économiques. Dans un deuxième temps, un relevé systématique de l'utilisation du sol de la plaine a été effectué à l'aide des cartes topographiques (2).

Les informations sont portées directement sur un fond de carte topographique avec la distinction entre les différents types de cultures. Mais la taille assez réduite des parcelles nous a obligé dans certains cas à effectuer un regroupement des cultures de même type pour éviter des problèmes de représentation cartographique.

Ce travail nous a permis de dresser une première carte des structures foncières et une deuxième carte d'occupation du sol. L'approche de l'évolution de l'occupation du sol a rendu nécessaire la confection d'une carte qui nous montre les amputations affectant cette zone. Cependant, il est à signaler que les chiffres ne cernent pas toujours exactement la réalité. Cette insuffisance est due à une difficile perception de la situation réelle des exploitations et parfois à un manque de statistiques sur les fichiers des domaines.

(1) Bureau National d'Etude et de Développement des Exploitations Rurales.

(2) Feuille d'Oran N° 12. 5 et 6, la feuille des Andalouses N° 3 - 4 et 7 - 8 et la feuille de Gdyl N° 12 et 5 - 6.

CHAPITRE I - L'ESPACE AGRICOLE :

évolution de l'espace agricole

INTRODUCTION :

Jusqu'à la veille de l'Indépendance, le domaine colonial était remarquablement important. Les exploitations coloniales couvraient 20 276,9 hectares, soit plus de 87 % des superficies, tandis que seulement 2 963,4 hectares environ étaient mis en valeur par les exploitants Algériens, ce qui représente à peine 12,75 % des superficies.

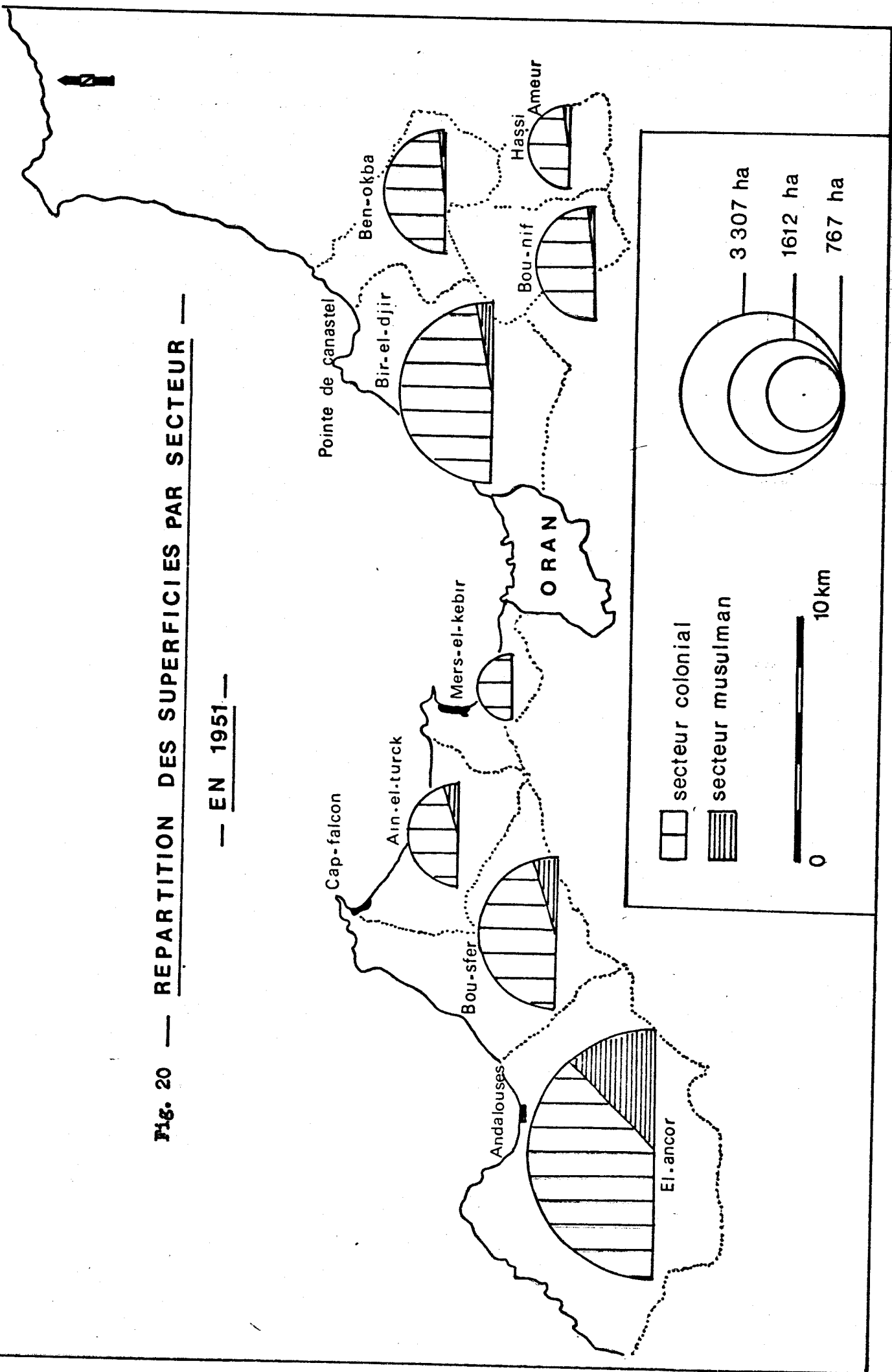
Le tableau suivant donne le détail par commune (cf. carte n° 20)

Agglomérations	Secteur colonial		Secteur musulman		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%
Mers-El-Kébir	767,5	100	0	0	767,5	100
Ain-El-Turck	1 399,7	90,97	139	9,07	1 538,7	100
Bou Sfer	2 961,6	89,5	345,6	10,45	3 307,2	100
El Ançor	6 713,6	76,29	2 087	23,71	8 800,6	100
Arcole	4 130	94,32	248,5	5,68	4 378,5	100
Hassi Ameur	852,5	97,01	26,3	2,99	878,8	100
H. Ben Okba	1 896	96,8	61	3,12	1 957	100
Hassi Boumif	1 556	96,5	56	3,47	1 612	100
TOTAL	20 276,9	87,25	2 963,4	12,75	23 240,3	100

Dans presque toutes les communes l'opposition entre exploitation coloniale et exploitation algérienne est très vive. Les colons sont très largement dominants à Mers-El-Kébir, où ils détiennent la totalité des superficies et sur le littoral oriental à (Hassi Ameur, Ben Okba et Boumif) où les superficies dépassent dans tous les cas plus de 94 %. Les superficies occupées par les Algériens ne dépassent guère 5 %. A Bou Sfer et Ain-El-Turck, l'exploitation musulmane s'affirme timidement ; Les superficies atteignent 9 %. L'opposition entre l'exploitation musulmane et l'exploitation coloniale demeure assez vive. Les colons détiennent 90 % des superficies. Enfin, à El Ançor, l'exploitation musulmane semble mieux s'affirmer ; les superficies détenues par les musulmans atteignent 23 %. Les exploitants Européens ne détiennent que 75 % des superficies.

Fig. 20 — REPARTITION DES SUPERFICIES PAR SECTEUR —

— EN 1951 —



En 1962, avec l'avènement de l'Indépendance, une première mutation s'est produite. Plus aucun exploitant étranger n'exerçait d'activité agricole. Le départ précipité des Européens posa un problème urgent d'adoption d'une formule de gestion des terres abandonnées. L'Autogestion est apparue comme seule formule de sauvegarde de la production. Mais ces premières mesures très importantes qui marquèrent très nettement l'orientation du nouveau régime ne restèrent pas en l'état. Une deuxième étape a été entreprise en 1972. Une nouvelle formule de gestion collective est née ; Les premières coopératives de la Révolution Agraire (C.A.P.R.A) sont créées. On assiste à un bouleversement agraire radical. Une lourde et grande tâche attend les hommes.

Dans son aménagement actuel, l'espace agricole de la zone d'étude recouvre une superficie totale de 14 222,5 ha, seulement. Doit-on estimer que 9 017 hectares ont disparu, accaparés par les exploitants privés au cours des dernières années de la colonisation et le début de l'Indépendance (1962-63) comme on l'affirme couramment pour l'ensemble de l'Algérie (1). Le fait lui-même n'est pas niable, mais il ne peut atteindre à lui seul une telle ampleur. Plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte. Il faut faire intervenir d'une part, les modifications des limites communales intervenues depuis le recensement de 1950 et plus particulièrement celles intervenues après 1962. D'autre part, il est nécessaire de tenir compte de la réduction de l'espace agricole au cours des deux dernières décennies par les effets de l'industrialisation et la croissance urbaine. Ajoutons à cela l'incertitude des statistiques actuelles concernant les exploitations agricoles.

Toutes ces observations nous amènent donc à limiter la différence entre le recensement de 1950 et les données chiffrées actuelles. Dans l'ensemble, le tableau foncier des terres utilisées par l'agriculture peut être établi de la façon suivante.

(1) Pour l'ensemble de l'Algérie, 300 000 ha de terres coloniales au moins ont échappé au secteur socialiste et ont été accaparés par les exploitants privés. De telles affirmations se fondent sur la comparaison du recensement agricole de 1950 avec l'enquête structure des domaines autogérés de 1964.

Répartition sectorielle des exploitations agricoles.	SURFACE TOTALE	
	ha	%
Secteur Socialiste	10 124	71,18
Secteur Privé	133,2	0,94
Secteur de la R.A.	2 097,3	14,75
Secteur Militaire	1 868	13,13
TOTAL	14 222,5	100

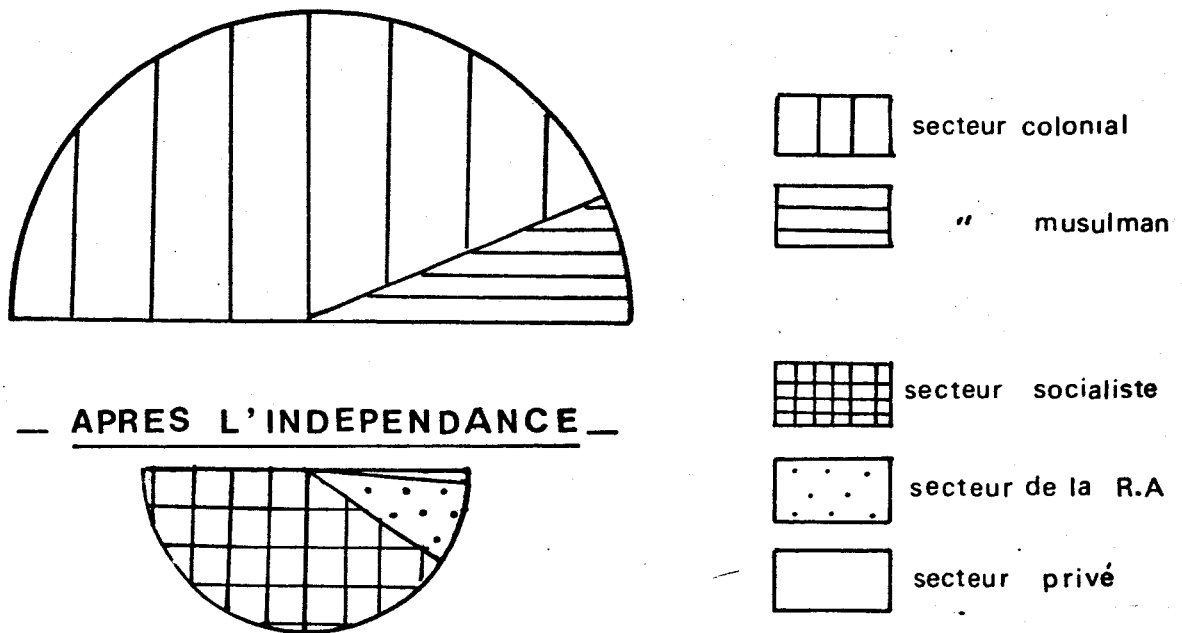
A la masse des terres socialistes (10 124 ha - soit 71,18 %) qui regroupent les meilleures terres et assurent l'essentiel de la production pour le marché s'ajoutent des terres aux statuts fonciers divers. Un Secteur Privé, aux superficies limitées (133,2 ha - soit 0,94 %), ne disposant dans l'ensemble que de terres ingrates et de moyens archaïques. Un Secteur d'Etat, issu de la Révolution Agraire, expérience récente (1971), occupant une position intermédiaire, mais d'importance secondaire avec 2 097 ha (soit 14,75 % des superficies totales). Enfin, un Secteur Militaire, difficile à saisir, échappe totalement au circuit, comme au contrôle de la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A). Il s'étend sur 1 868 ha, soit 13,13 % des superficies.

Le paysage agraire est complètement modifié : Au binôme agraire (secteur de colonisation et propriétés privées musulmanes) les campagnes laissent apparaître actuellement un trinôme agraire (1) Le graphique ci-joint en rappelle les composantes et la part de chacune d'elles (2):

(1) On peut avoir confirmation de ce point de vue par J. Le Coz, dans Agriculture Développement et Organisation Spatiale : Le modèle Algérien, Sté Languedocienne de Géographie N° 1 Janvier - Mars 1976.

(2) Les modifications des limites communales intervenues après l'indépendances ne nous permettent pas de dresser une carte détaillée par commune et nous conduisent à procéder à des regroupements.

Fig. 21 — EPOQUE COLONIALE —



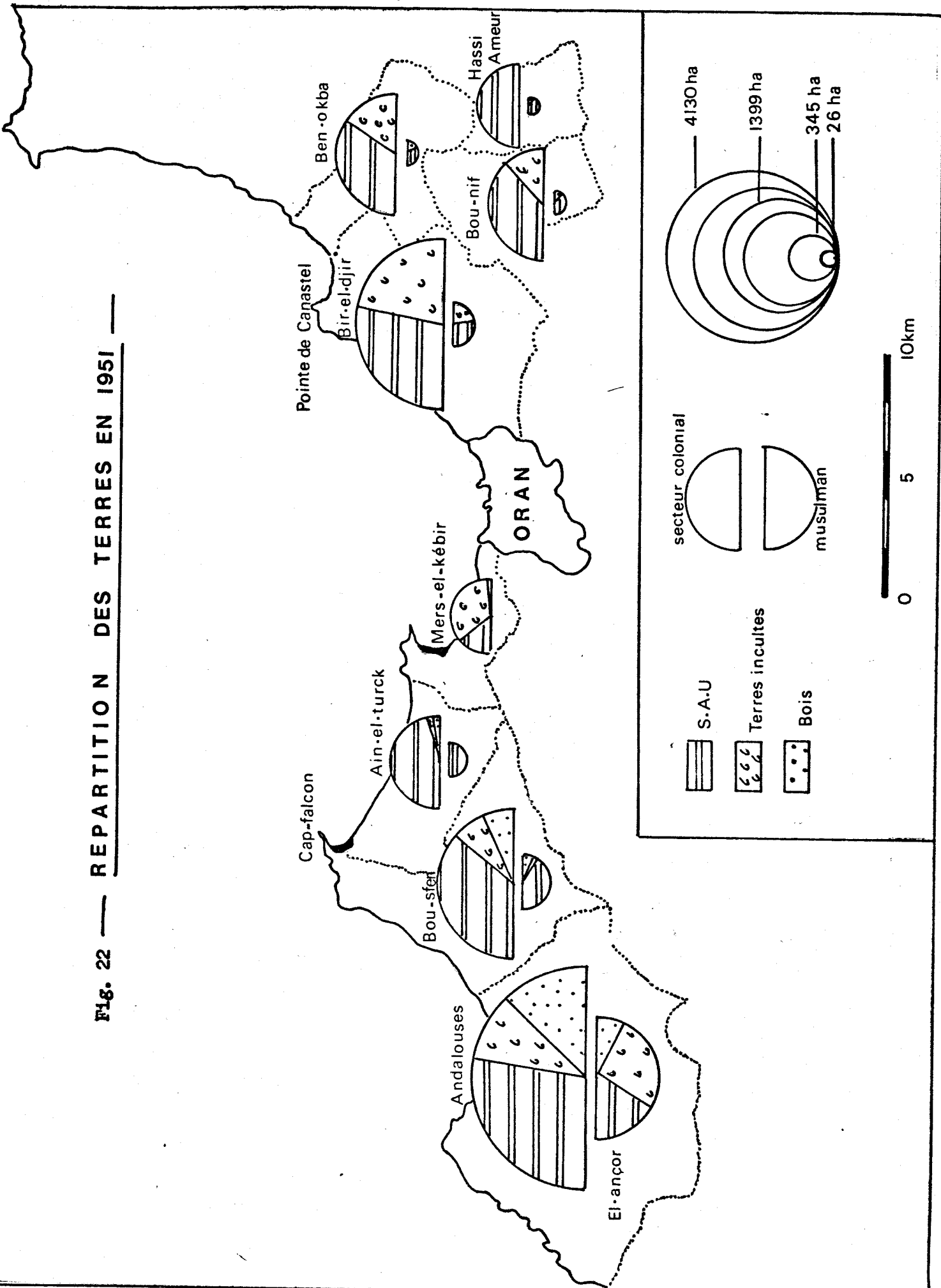
Répartition des terres avant et après l'Indépendance

1 - L'ERE COLONIALE

Jusqu'à la veille de l'indépendance, cette banlieue agricole aux cultures très variées constituait les jardins de la ville d'Oran et ses cultures maraîchères étaient la deuxième richesse après la vigne. Cet espace agricole couvrait une superficie de 23 240 hectares dont 14 517 hectares en S.A.U. (soit 62,5 %), 6 199,9 ha en terres incultes (soit 26,7 %) et 2 523 ha en bois (soit 10,8 %).

Comme le montre le tableau N° 21 et la carte N° 22 la répartition communale n'était pas partout semblable, on constate de notables différences. Les superficies les plus fortes sont localisées dans les zones planes (plaine de Bou Sfer/les Andalouses et le plateau de Bir-El-Djir). Les superficies moyennes sont enregistrées surtout sur le littoral oriental (Hassi Ben Okba - Hassi Bounif). On les rencontre également à Aïn-El-Turck. Enfin, les superficies les plus faibles sont enregistrées à Mers-El-Kébir et Hassi-Ameur.

FIG. 22 — REPARTITION DES TERRES EN 1951 —



L'opposition entre des communes aux grandes étendues et d'autres au territoire limité n'est pas à rechercher dans l'histoire. Ce sont l'exiguité des terrains plats et le mauvais drainage (terrains marécageux) qui sont à l'origine de l'étroitesse du territoire agricole. Les communes de Mers-El-Kébir et d'Arcole nous offrent un bel exemple; la première compte à peine 767 ha (soit 3,3 %) des superficies totales, alors que la seconde couvre plus de 4 000 ha soit précisément 4 378 ha ce qui représente 18,9 % des superficies totales.

. Répartition des terres en 1951 :

Communes	S.A.U.		Terres incultes parcours		Bois		Total	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
M.E. Kébir	205,5	26,7	545	71,7	17	2,2	767,5	3,32
A.E.Turck	1 442,5	93,75	40,2	2,62	56	3,63	1 538,7	6,6
Bou Sfer	2 478	74,93	389,2	11,77	440	13,3	3 307,2	14,2
El Ançor	4 474,6	50,85	2 323	26,4	2 003	22,75	8 800,6	37,9
Arcole	2 470	56,42	1 905,5	43,52	3	0,06	4 378,5	18,9
Hassi Aneur	862,3	98,12	12,5	1,42	4	0,46	878,8	3,8
Ben Okba	1 347	68,82	610	31	-	-	1 957	8,4
Bounif	1 237,5	76,76	374,5	23,24	-	-	1 612	6,9
TOTAL	14 517,4	62,5	6 199,9	26,7	2 523	10,8	23 240,3	100

Aux inégalités résultant des différences de taille s'en ajoute une autre considérable, relative à la valeur des terres. La politique de cantonnement (1) avait abouti à attribuer aux colons les meilleures terres et à laisser aux Algériens les plus mauvaises. Ainsi, à côté d'un secteur moderne ouvert sur l'économie de marché, où la vigne associée à une polyculture (céréales, maraîchages et arboriculture) constituait la principale richesse, s'oppose un secteur musulman d'économie de subsistance.

Le recensement agricole de 1950 nous permet de faire le point de la situation durant la domination coloniale.

(1) Dépossession des fellahs : ouvrage de SARI.

1.1. - L'exploitation agricole avant l'indépendance. (Cf. Figure N° 23)

Les exploitations algériennes d'après le recensement de 1950 sont très différentes des exploitations coloniales. La distribution des superficies par culture et du cheptel résumée dans les tableaux suivants, révèle un très fort contraste.

a) - L'exploitation musulmane traditionnelle :

Les agriculteurs musulmans détenaient à peine 1 514,3 hectares de terres agricoles utiles (soit 10,4 %) de la S.A.U. totale. Ils pratiquaient le même type de polyculture traditionnelle que dans tout le reste des plaines algériennes. Les exploitations étaient très petites, quelques hectares seulement. Autour du village et des puits d'eau douce, ils entretenaient de petites zones de cultures maraîchères. On pratiquait surtout des cultures d'hiver et on complétait une pluviométrie moyenne par l'irrigation à partir de seguia. Certaines cultures comme la carotte, les épinards, les blettes étaient surtout destinées au marché urbain. Loin du village s'étendait la zone de terres nues et cultures vivrières ; le système de culture était extensif, la jachère était pratiquée un an sur deux, parfois un an sur trois. Le vignoble était très peu étendu, 481,8 ha (soit 3,3 %) de la S.A.U. (Quelques parcelles dispersées ici et là/ et c'était surtout les Algériens les plus aisés qui s'y intéressaient. Cf. Figure et tableau suivants.

Les terres incultes qui s'étendaient sur 1 152,1 hectares (soit 38,8 % des superficies) servaient de terrain de parcours pour les petits troupeaux (1 869 bêtes) soit 22,7 % du cheptel de la zone. Chaque famille entretenait un petit élevage : une ou deux vaches, quelques brebis et quelques ânes. Le bétail de trait est maigre ; plus que le mulet l'animal utile demeure l'âne, les bêtes pâturaient les chaumes.

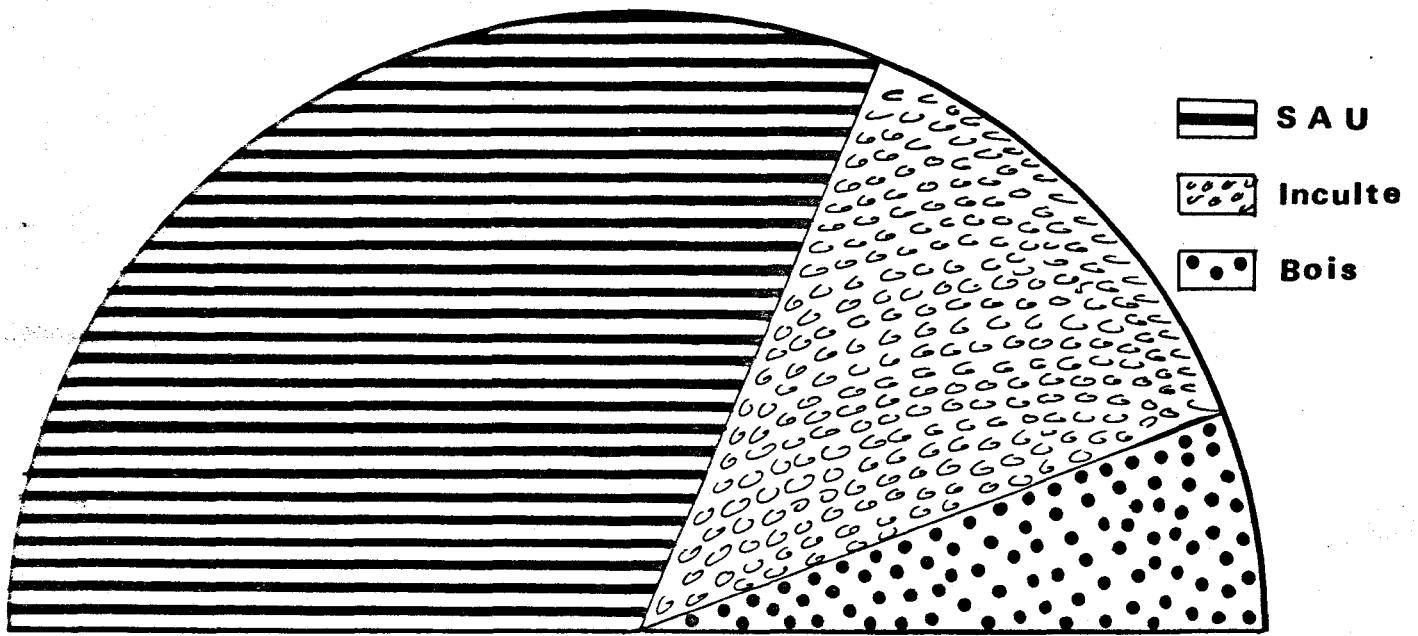
Le travail de la terre se faisait surtout par les membres de la famille, au moment des récoltes, la main d'oeuvre était parfois renforcée par une main d'oeuvre saisonnière.

La forêt était peu étendue ; 297 ha seulement, ce qui représente 10 % des superficies détenues par les musulmans. Le bois abattu permettait la fabrication du charbon de bois et servait au chauffage et besoins domestiques.

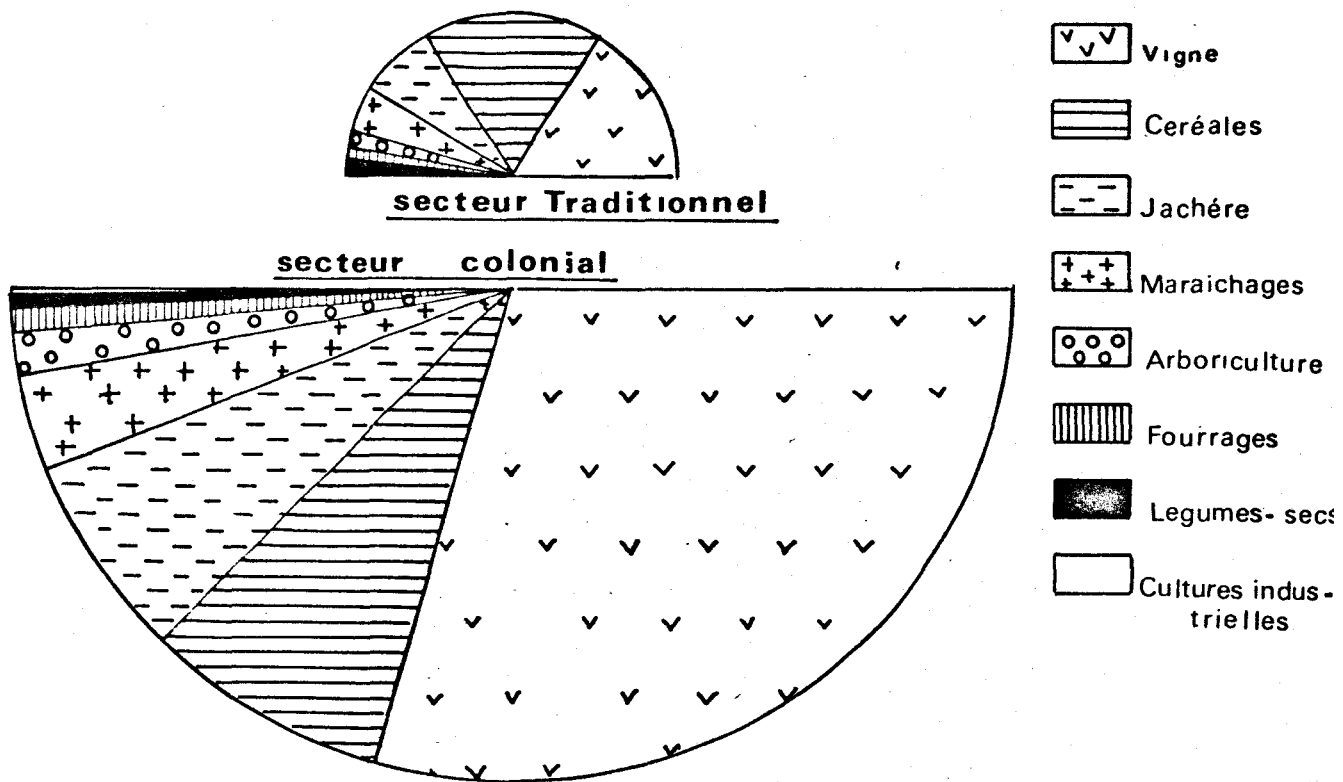
SUPERFICIES DES EXPLOITANTS MUSULMANS ET NON MUSULMANS EN 1951 (par culture - unité ha.)

Communes	M.E. Kéb.		A.E. Turck		Bou Sfer		El Ançor		Arcole		H. Aneur		H. Okba		H. Bounif		Ensemble						
	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	%	M	%	NM+M	%	
Cultures																							
Céréales	41,8	-	50,4	16,6	128	64,4	938,6	343,5	453,5	67	116	7,2	152	12	189	24	2069,3	14,25	534,7	3,68	17,9		
Légumes secs	1	-	4	1	1	-	25	41	47,5	19,2	9	4	32	-	35,5	1,5	155	1,06	66,7	0,45	1,51		
Cult. Fourrag.	0	-	21	-	4	-	36	24	94,5	-	42	-	10	-	6	-	213,5	1,46	24	0,16	1,62		
Cult. Fruit	24	-	39,2	-	164	46,7	33	1	66,7	-	3	-	33	-	25	-	387,9	2,67	47,7	0,32	2,99		
Vigne	51,5	-	997,9	90,5	1516,4	156,7	1952,5	208	1030	13	626	1,6	717	-	714	12	7605,3	52,38	481,8	3,31	55,69		
Jachère	71,4	-	67,9	6,5	225	36,3	545,5	141,2	480,7	26	38	8,3	230	7	119,5	3	1778	12,24	228,5	1,57	13,81		
Culture Indus.	-	-	-	-	-	-	-	-	10,5	-	-	-	-	-	-	-	10,5	0,07	-	-	0,07		
Cult. maraich.	15,8	-	124,1	23,4	108,3	27,2	152	33,3	149,4	12	7	-	126	28	101	7	783,6	5,39	130,9	0,90	6,29		
Total S.A.U	205,5	0	1304,5	138	2146,7	331,3	3682,6	792	2332,8	137,2	841	21,3	1300	47	1190	47,5	13003,1	89,6	1514,3	10,4	100		
Bois	17	0	56	0	436	4	1710	293	3	0	4	0	-	0	-	0	2226	88,2	297	11,8	100		
Incultes	545	0	39,2	1	378,9	10,3	1321	1002	1794,2	111,3	7,5	5	596	14	366	8,5	5047,8	81,4	1152,1	18,6	100		
Total	767,5		1339,7		2961,6		6713,6		4130		852,5		1896		1556		20276,9	87,2	2963,4	12,8	100		

Fig.23- SITUATION DE L'AGRICULTURE AVANT L'INDEPENDANCE



REPARTITION GENERALE DES TERRES

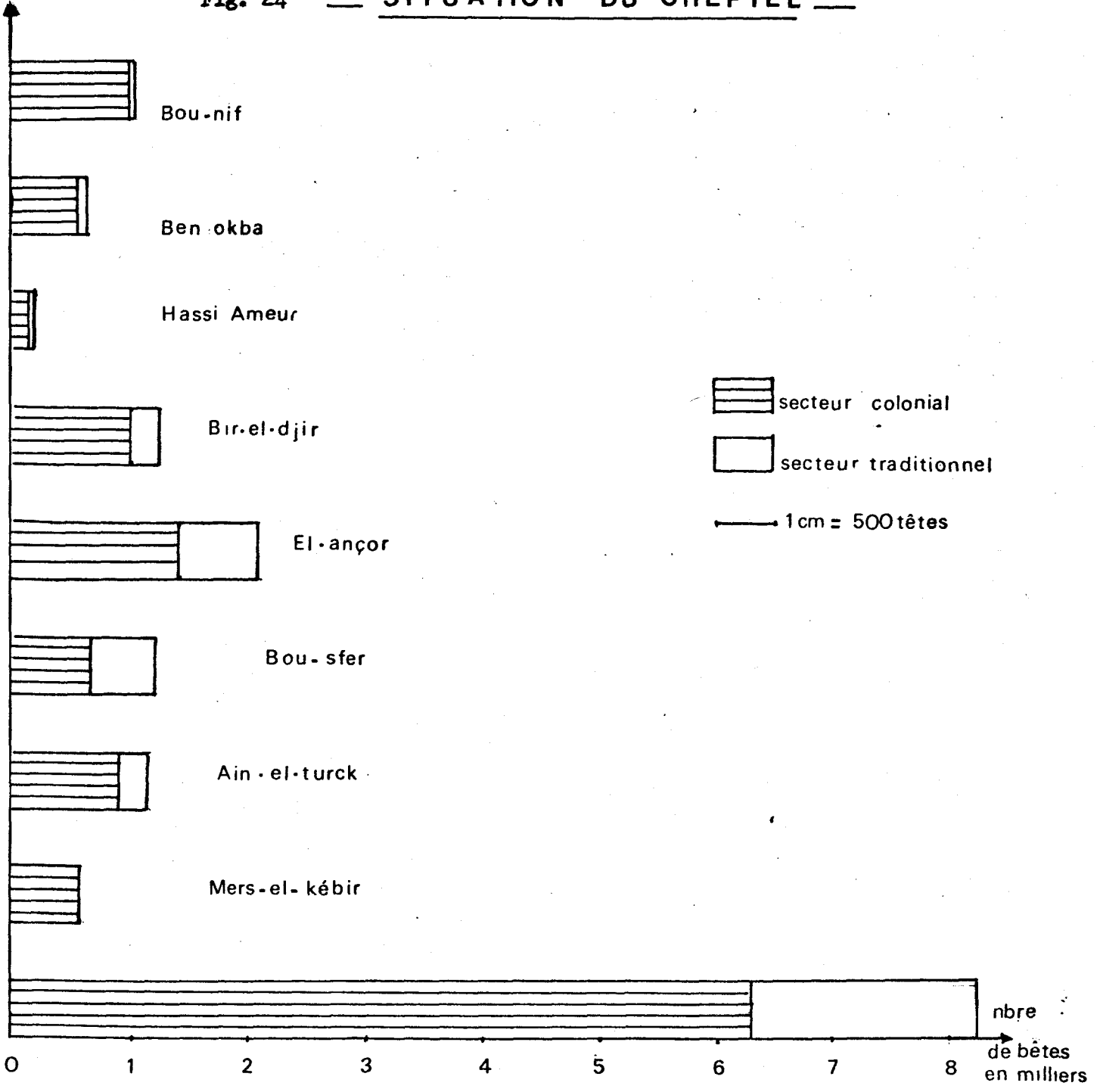


REPARTITION DE LA SAU

Espèces communes	chevaline		Asine		Mullassi-ère		Bovine		Ovine		Caprine		porcine		TOTAL			
	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	NM	M	%	
																		NM
M.El. Kébir	8	-	4	-	20	-	43	-	92	-	326	-	95	-	588	0	7,15	-
Aïn El turck	89	6	3	3	127	12	56	5	19	54	450	178	160	-	904	258	11	3,13
Bou Sfer	48	16	6	12	97	29	23	45	85	65	426	378	5	-	690	545	8,4	6,63
El Ançor	52	38	3	9	128	88	71	120	549	207	51	205	588	-	1442	667	17,5	8,11
Arcole	83	35	8	9	131	8	42	41	264	32	506	91	14	-	1048	216	12,7	2,62
Hassi.Ameur	34	5	-	1	52	1	4	6	-	46	-	11	10	-	100	70	1,2	0,85
H.Ben Okba	50	7	1	5	105	3	8	11	8	24	396	19	3	-	571	69	7	0,85
Hassi Boumif	72	10	5	-	76	8	75	6	84	7	256	13	439	-	1007	44	12,2	0,55
Total	436	117	30	39	736	149	322	234	1101	435	2411	895	1314	0	6350	1869	77,26	22,74
%	79	21	43	57	83	17	58	42	78	28	73	27	100	-	-	-	-	-

Situation du cheptel en 1951

Fig. 24 — SITUATION DU CHEPTEL —



b) -. L'exploitation coloniale.

L'exploitation était beaucoup plus liée que l'exploitation musulmane traditionnelle à la présence du marché urbain. Les colons plus nombreux dans les communes proches d'Oran (Mers-El-Kébir, Arcole et Aïn-El-Turck) s'étaient également fixés dans les régions fertiles de Bou Sfer/ les Andalouses et la plaine des Hassis - (Cf. 1ère partie - population active) Ils avaient constitué de vastes domaines viticoles et des jardins maraîchers.

Les propriétés étaient de tailles variables, moyennes en général (20 à 25 ha), mais pouvaient atteindre parfois jusqu'à 50 et même 100 hectares. Les cultures traditionnelles (légumes secs, fourrages) ne les intéressaient que peu ; Cependant, ils ne les négligeaient pas entièrement. Elles étaient conservées parce qu'elles participaient à l'alimentation du cheptel et ^{du} marché local. Ces cultures de faible valeur marchande occupaient une superficie totale de 459,20 ha, soit respectivement 221,7 ha pour les légumes secs et 237,5 ha pour les fourrages.

La culture principale des colons, la plus rémunératrice, c'était la vigne. Destinée surtout au marché métropolitain. Le vignoble était le plus répandu ; Il occupait plus de 59 % des superficies soit 8 087, 1 hectares.

L'agriculture coloniale s'était également orientée vers des cultures de haute valeur marchande. En effet, les cultures maraîchères couvraient une superficie de 914,5 ha (soit 6,3 %) et les cultures fruitières s'étendaient sur 435,6 ha (soit 3 %) de la S.A.U. Ils pratiquaient encore l'association céréales-jachère puisque 1778 ha (soit 12,24 %) de terres ont été recensés en jachère. Les superficies emblavées en céréales s'élevaient à 2 069,3 ha (soit 14,25 %) de la S.A.U. Elles servaient à la consommation humaine, mais participaient également (pour certaines variétés) à l'alimentation du cheptel de trait encore utilisé pour les opérations culturales.

Une autre spéculation était pratiquée par les colons : l'élevage. Comme on peut le constater, l'élevage est solidement implanté. Le troupeau compte 8 219 bêtes. Comme pour l'agriculture, mais à un degré moindre, cependant, l'élevage relève essentiellement à plus de 77 % du secteur colonial. Les plus forts effectifs sont enregistrés à Arcole,

Hassi Boumif et El Ançor , , soit respectivement 1 048 têtes pour le premier, 1 007 têtes pour le second et 1 442 têtes pour le troisième, ce qui représente en valeur relative 12,75 %, 12,25 % et 17,5 %. Les grandes étendues disponibles sont à l'origine d'une telle activité. En effet, ces trois communes détenaient les plus grandes superficies. Toutefois, les troupeaux les plus importants se rencontraient dans les exploitations à base de polyculture : Les vergers et jardins exigent, en effet, de fortes quantités d'engrais organiques. Ils s'agissait d'un élevage laitier, pour le lait et accessoirement pour la viande, avec 322 bêtes, 58 % de l'espèce bovine était entre les mains des colons. L'élevage ovin et caprin était associé et se pratiquait sur des terrains de parcours. L'espèce porcine était entièrement entre les mains des colons : Celle-ci étant prohibée par le Coran n'était pas recherchée par les Musulmans et ne les attirait guère.

On élevait aussi des bêtes de trait, étant donné que jusque vers les années 1956 on utilisait encore la traction animale. Les effectifs s'élevaient à 436 bêtes, soit 79 % de l'espèce chevaline et 736 têtes de l'espèce mulassière, soit 83 %.

La main d'oeuvre agricole était essentiellement musulmane (Cf. première partie - population active).

Les colons remplissaient surtout les fonctions de direction et d'ouvriers spécialisés.

CONCLUSION :

La structure des exploitations agricoles était fortement contrastée (1). Les exploitations coloniales étaient très largement dominantes et nettement affirmées. La concentration était forte dans toutes les communes. Les colons cultivaient plus des 3/4 des terres de la région. Les exploitations algériennes, au contraire étaient peu concentrées, les petits exploitants nombreux et l'exploitation restait en fin

(1) Isnard : La vigne en Algérie. 1951, 2 t . p. 273 et 542.

de compte de type traditionnel tournée surtout vers l'autoconsommation et dans de rares cas, orientée vers les maraichages.

Ces deux secteurs s'opposent également par des différences d'équipement, de rendement et de production (1). Le secteur moderne européen emploie des techniques plus perfectionnées : méthodes de labours, assolement étudié, semences et plants sélectionnés. Le matériel est de plus en plus compliqué ; charrues polysocs, polydisques, tracteurs à roues et à chenilles, moissonneuses batteuses. Le secteur traditionnel musulman, conserve l'araire qui égratigne le sol, le bétail de trait est maigre, les outils sont rudimentaires et rares. Ce secteur a peu bénéficié des aménagements modernes.

2) - LES MUTATIONS DES CAMPAGNES APRES L'INDEPENDANCE

2.1 - L'historique des mutations :

Structures agricoles et systèmes de culture ont été profondément transformés depuis l'Indépendance. Le passage des exploitations coloniales aux exploitations socialistes et la mise en place des nouvelles structures ne s'effectuèrent pas sans difficultés : ils ne s'exécutèrent pas en une seule fois mais en plusieurs phases.

a) - Première phase :

Des exploitations coloniales aux exploitations socialistes.

La brutalité de la vacance de l'ère coloniale et le départ des colons mettaient les dirigeants devant une situation imprévue et créaient une double préoccupation :

- maintenir la production à un niveau aussi élevé que possible.
- Contrôler l'autogestion qui se développait spontanément dans les domaines.

Les circonstances de l'Indépendance allaient amener les Autorités à confirmer, puis à légaliser les bouleversements introduits par la création de fait du secteur autogéré.

(1) Despois et Raynal - L'Afrique du Nord Ouest - Payot 1967 - 570 p.

a1) - La socialisation a fait disparaître la propriété agricole Coloniale.

Le départ précipité des colons (l'été 1962) avait créé de grosses difficultés ; les exploitations agricoles étaient livrées à elles-mêmes (sans directeur, sans cadres, sans techniciens). La confusion paraissait grande. Aussi, devant les défaillances en ce début d'été 1962, les ouvriers agricoles prirent les choses en mains. Ils s'installèrent sur les domaines vacants pour continuer le travail sur les terres abandonnées. Ils s'organisèrent en Comité de Gestion et eurent recours aux Sociétés Agricoles de Prévoyance (1) (S.A.P.) pour avoir des crédits et obtenir une aide en matériel agricole.

Les comités de gestion dont le but essentiel était d'assurer la continuité et maintenir la production eurent beaucoup de peine à assurer le bon fonctionnement des fermes abandonnées. Ils n'avaient aucune existence légale ; l'incertitude sur le sort des biens abandonnés régnait et les premières mesures ont été tardives ; seule une mesure conservatoire prise le 4 Août 1962 et publiée au Journal Officiel du 7 Septembre prévoyait la gestion provisoire des biens vacants par des administrateurs gérants et leur protection effective. Il fallut attendre le 22 et 23 Octobre de la même année pour aller au-delà des mesures conservatoires.

Le Décret du 22/10.62, institue des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes et donne une forme légale à ces nouveaux organismes. Le décret du 23 porte interdiction des transactions sur les biens vacants et annule tous les contrats intervenus depuis juillet 1962. Ces mesures très importantes, marquent l'orientation du nouveau régime.

Mais le débat continue, il fallait élaborer des statuts de l'auto-gestion. Les Responsables s'orientent vers une solution inspirée des expériences yougoslaves.

(1) S.A.P : Société agricole de prévoyance, d'héritage colonial.

Les décrets de Mars 1963 institutionalisent l'autogestion qui jusque-là n'était qu'empirique. Ces décrets historiques déterminent les structures et le fonctionnement de l'autogestion et mettent fin à un désordre causé par le départ des colons.

Le choix de l'autogestion fait, les événements vont s'accélérer. Le 9 Mai 1963, il est décidé de mettre sous la protection de l'Etat les biens mobiliers et immobiliers dont le mode de gestion ou d'utilisation risque de troubler l'ordre public.

Enfin, au début d'octobre 1963 est prise la mesure de nationalisation de toutes les terres encore possédées par des Européens. Ainsi, plus de 63 % des terres agricoles étaient devenues des domaines autogérés.

Toutefois, ces domaines autogérés n'ont pas seuls assumé la succession des exploitations coloniales, d'autres types d'entreprises agricoles ont été créés.

a2) - Les retouches de 1965.

En 1965, le problème de l'emploi des Anciens Moudjahidine (1), n'était pas réglé : beaucoup d'entre-eux étaient des ruraux ; Il paraissait donc, tout à fait normal de leur trouver du travail dans le secteur agricole. A la solution qui aurait consisté à les intégrer au secteur autogéré, on a préféré la création d'exploitations particulières (coopératives agricoles d'Anciens Moudjahidine - C.A.A.M.). Ces nouvelles unités, au nombre de trois, regroupent une superficie totale de 2 056 hectares et sont constituées de terres prélevées sur les domaines autogérés déjà existants.

Enfin, pour être plus complet, il convient de signaler que des coopératives de l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.) ont vu le jour comme dans tout le reste du Pays. Mais cette expérience est limitée. 1 868 ha de terres provenant de la colonisation se trouvent entre les mains de l'Armée.

(1) Anciens Moudjahidine : anciens combattants.

Cependant, l'organisation de l'espace rural est loin d'être achevée. La création des domaines autogérés et des C.A.A.M n'a été que la première étape. Une deuxième étape a été entreprise sur les anciennes terres (domaniales, communales et privées).

b) - La phase de la révolution agraire: 1971.

Si les terres abandonnées ont été dès 1962, l'objet de soins attentifs et continus des pouvoirs publics, il fallut attendre près de dix années pour que fut définie une véritable politique pour les autres terres, restées en statut de possession privée. C'est en effet, la Charte de la R.A proclamée le 8 Novembre 1971 qui entraîna des modifications profondes des structures agricoles. Le 21 Janvier 1972, le Président Boumédiène installait la C.N.R.A (Commission Nationale de la Révolution Agraire), chargée de lancer une campagne d'explication et de mettre en place les organismes chargés de réaliser cette réforme.

Cette dernière peut être ramenée à une triple opération :

- plafonnement de la propriété privée et création d'un fond national de la Réforme Agraire.
- Création et distribution de lots familiaux viables.
- Intégration collectiviste des unités de production nouvelles.

Ce bouleversement fut réalisé sur la base des normes agraires suivantes :

- Pour le secteur de la RA ainsi créé, le lot doit être d'une superficie telle qu'il procure un revenu minimum égal à celui d'un travailleur de l'autogestion ; soit l'équivalent de 250 journées de travail à 10 Dinars l'une = 2 500 DA, ou bien l'équivalent de 10 hectares en sec, dégageant un revenu de 50 quintaux à l'hectare de blé dur, commercialisé sur la base de 50 DA le quintal ;
- Pour le secteur privé, la limitation de la superficie se fait au triple de la norme ci-dessus définie, soit en culture non irriguée l'équivalent de 30 ha. Sur ces bases, furent définies des "fourchettes" en fonction de la géographie locale,

encadrant les superficies réelles des nouvelles unités : les chiffres moyens étaient de 10 à 13 ha en sec, de 2 à 3 ha en irrigué, de 5 ha en vigne.

Cette révolution agraire se déroule en 3 phases, déterminées en fonction du statut juridique ou de la vocation agronomique des terres.

. La première phase, au cours de l'année 1973, concerne les terres appartenant à des collectivités : commune, wilaya, Etat, terres arch (1), habous (2), ainsi que les terres qui firent l'objet de dons de la part des particuliers.

. La deuxième phase, au cours des années 1973-74, intéressa les terres appartenant à des personnes privées : propriétaires non exploitants, d'une part, et d'autre part, détenteurs de superficies dépassant les limites fixées par la Loi.

. La troisième phase, lancée à l'été 1974, porta sur les secteurs pastoraux (elle intéresse un milieu bien particulier, celui des parcours steppiques).

Aussi, en quelques années, l'assiette agraire a connu un profond bouleversement. La campagne laisse apparaître de nouvelles formes d'exploitations, les coopératives agricoles de production de la Révolution Agraire (C.A.P.R.A). Elle vise la mise en valeur, l'exploitation des terres et la fixation des travailleurs à la terre. La Révolution Agraire n'est pas seulement distribution des terres : elle vise à l'amélioration du sort du fellah, à l'aménagement et à la restructuration du monde rural.

b1) - Une formule de gestion originale

La révolution agraire a opté pour la formule collectiviste.

Dès que les attributaires ont reçu la terre, ils ont été regroupés en coopérative dans laquelle la terre, les moyens de pro-

(1) Arch : Droit foncier dans lequel la terre est la propriété de la collectivité et confiée à ses membres pour usufruit.

(2) Habous : Donation dans un but pieux ou d'utilité publique de l'usufruit d'un bien sous la condition que ce bien demeure séquestré tant pour la nue propriété que pour l'usufruit (c'est-à-dire inaliénable).

duction et le revenu sont mis en commun. La terre est propriété de la Nation, elle est confiée à perpétuité au collectif des coopérateurs, avec usufruit et droit de transmission au fils aîné. Le départ de la coopérative entraîne l'abandon de tout droit sur la terre.

La révolution agraire semble renouer avec un vieux droit foncier que les habitants connaissent déjà : le droit arch, dans lequel la terre était propriété de la collectivité et confiée à ses membres pour usufruit.

La coopérative, ne comporte pas de directeur représentant l'Etat ; les membres ne sont pas salariés, mais rémunérés en fonction des revenus de la coopérative. Ils ont bénéficié la première année d'une prime d'installation. Les coopérateurs recrutés sont inscrits sur une liste de candidatures communales, choisis par les municipalités, ils ont souvent déjà travaillé la terre.

La création des coopératives a transformé les statuts juridiques, mais également bouleversé les parcellaires. Cependant, il faut reconnaître que les résultats obtenus sont limités. L'agriculture ne semble pas avoir donné entière satisfaction. Aussi, en 1981, le secteur agricole fait l'objet de nouvelles mesures. Les autorités politiques présentent la restructuration comme élément de solution aux problèmes agricoles.

Un nouvel espace est en cours de constitution. L'étude des exploitations nous donnera un bon exemple de la structure de l'exploitation en même temps qu'elle nous permettra de voir son évolution.

CHAPITRE II - EVOLUTION DE L'ESPACE AGRICOLE.

Ville de Lille

La situation agricole est déterminée à partir des données fournies par la D.D.A et la Coopérative Agricole de Comptabilité : pour l'année 1971-72 et 1980-81. Ce sont donc ces chiffres qui seront retenus tout au long de ce travail et serviront de bases aux différents calculs économique concernant les exploitations. Néanmoins, l'évolution est difficile à suivre dans le détail pour toutes les unités de production ; Cependant, les grands traits peuvent être tracés à l'aide des différents documents, malheureusement pas toujours comparables.

L'espace agricole est loin d'être homogène la carte des structures foncières permet de décrire avec précision cette situation. La diversité est surprenante : côte à côte, on rencontre, imbriqués les uns dans les autres, des domaines autogérés (très disparates entre-eux) de superficies variables, comprenant plusieurs centaines d'hectares. - Des coopératives d'anciens moudjahidine, elles-aussi, variant de quelques dizaines d'hectares à quelques centaines d'hectares, mais ne dépassant pas les 500 hectares. - Des propriétés privées, qui se limitent à quelques hectares chacune, une dizaine tout au plus. - Des coopératives de la Révolution agraire, de taille modeste éparpillées au milieu des autres exploitations.

L'observation nous montre que les exploitations ne poursuivent pas toutes les mêmes objectifs, n'ont pas les mêmes structures et ne sont pas soumises aux mêmes contraintes. En fait, chaque exploitation agricole constitue, si nous voulons l'analyser dans le détail un cas particulier ; toutefois, sur le plan de l'extension spatiale et de la répartition des différents types de cultures, il est possible de grouper les exploitations agricoles en types présentant les mêmes caractéristiques. Aussi, allons-nous essayer de dégager une classification des unités de production par secteur (1)

(1) Un travail analogue a été accompli par G.Mutin, dans la "Mitidja, décolonisation et espace géographique", Alger, 1974, tome 1 et 2 607 p. Nous en avons suivi la méthode.

1) - Secteur autogéré.

1.1 - Les Exploitations socialistes

Les terres socialistes comprennent des exploitations autogérées et des coopératives agricoles de production d'anciens moudjahidine.

a) - La distribution des exploitations.

La distribution des exploitations socialistes au lendemain de l'indépendance révèle une très forte concentration. Dix domaines autogérés et trois C.A.A.M. se sont substitués aux fermes coloniales. La situation des domaines autogérés et C.A.A.M. apparaît parfois différente et mérite des commentaires distincts.

La situation en ce qui concerne les domaines et les C.A.A.M peut se résumer dans les tableaux suivants :

Domaines autogérés :

Superficies en hectares	Commune de M.El. Kébir		Commune de Bir-El-Djir		Total	
	nbre	Sup.	Nbre	Sup.	Nbre	Sup.
0 à 500	1	430	-	-	1	430
500 à 1000	1	640	4	3 016	5	3 656
1000 à 1500	-	-	1	1 050	1	1 050
1500 à 2028	2	3 581	1	2 028	3	5 609
Superficie moyenne	1 162		1 015		1 084,5	

Les domaines autogérés recouvrent 10 845 ha et la superficie moyenne de ces nouvelles exploitations est de 1 084 ha, alors que la moyenne nationale est de 1 066 ha. La lecture du tableau révèle une opposition dans la répartition des exploitations dans la commune de Bir-El-Djir (qui correspond à la zone des hassis) les exploitations sont plus nombreuses et couvrent une surface totale plus vaste, mais leur superficie moyenne est de 1 015 ha (inférieure à la moyenne nationale). Dans la commune de Mers-El-Kébir (correspondant à la Corniche) au contraire, les domaines sont peu nombreux, les superficies des domaines sont parfois légèrement plus réduites, mais la superficie moyenne est nettement supérieure (1 162 ha). Elle dépasse la moyenne nationale.

Ces domaines sont de taille très diverse : de 430 ha pour le plus petit (domaine Si Tarik) à 2 028 ha pour le domaine le plus vaste (Domaine Achaba). Les domaines les plus nombreux sont compris entre 500 et 1 000 ha.

. Les coopératives d'anciens moudjahidine, quant à elles, au nombre de trois, regroupent une superficie totale de 2 056 ha. Elles s'opposent de façon nette aux domaines autogérés quant à leur taille. Deux sur trois ont moins de 500 ha. La superficie moyenne est de 685 ha ; mais celle-ci est artificiellement gonflée par la présence dans le lot d'une unité assez exceptionnelle : la C.A.M si Hansali englobe plus de 1 200 ha de terres incultes et forêts. En fait sa S.A.U, n'est que de 446 ha. On peut donc estimer que la superficie des C.A.A.M est de 845 ha environ, ce qui représente une superficie moyenne de 281 ha seulement. Dans la plupart des cas, ces nouvelles coopératives sont constituées par une seule ferme coloniale soustraite à un domaine autogéré.

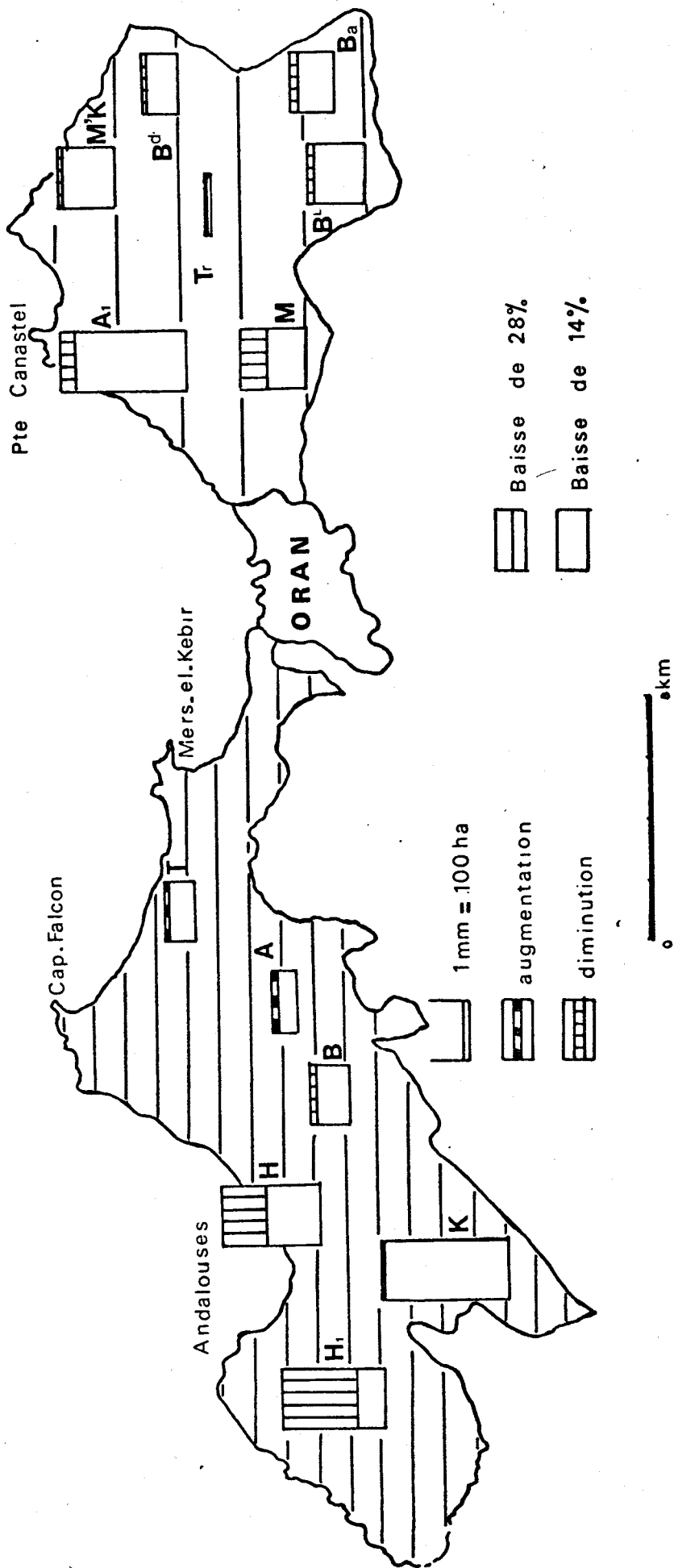
b) . La structure foncière. (Cf. Carte hors texte feuille I.II).

Est très variable. Toutes les exploitations ne sont pas sur le même pied d'égalité. Elles ne disposent pas toutes de bonnes structures foncières, loin de là. Certaines ont été handicapées dès leur naissance. Les conditions dans lesquelles se sont constitués les domaines expliquent en partie la situation foncière. Aucun principe, aucune règle n'ont présidé à la création des unités socialistes. La redistribution au lendemain de l'indépendance a été des plus empiriques (sans aucun plan, sans cadastre). La création des C.A.A.M. n'a fait qu'aggraver le phénomène. Une procédure identique à celle qui avait prévalu au moment de la constitution des domaines a été mise en oeuvre pour la création de ces coopératives. Quand un groupe de coopérateurs était formé, il cherchait une ancienne ferme coloniale pouvant lui convenir. La ferme retenue était alors détachée du domaine auquel elle était intégrée, quels qu'en soient les effets sur la structure foncière. Telles sont les données essentielles concernant les structures du secteur socialiste dans la région.

c) . La situation actuelle : (cf. graphique 25)

En 1980, la situation est tout autre ; les tableaux suivants donnent le détail des unités du secteur socialiste et rendent compte de l'évolution des superficies.

FIG.25. EVOLUTION DES SUPERFICIES DES EXPLOITATIONS SOCIALISTES de 1971/72 à 1980/81



L'initiale est employée pour désigner le domaine - cf: index p 250

Les domaines autogérés.

Unités de production	S.A.U.				Terres improduct. parcours et bois				total				augmen- tation ou réduot.
	71/72	%	80/81	%	71/72	%	80/81	%	71/72	%	80/81	%	
Si Tarik	305	71	458	95,8	125	29	20	4,2	430	100	478	100	↗+11,16
Kermaoui	956	48	1000	49,4	1049	52	1025	50,6	2005	100	2025	100	↗+ 1
Bouakeul	754	83,78	764	95,1	146	16,22	39	4,9	900	100	803	100	↘-10,78
Benamar	622	97	504	93,7	18	3	34	6,3	640	100	538	100	↘-16
Hadjazi	859	54,5	763	90	717	45,5	85	10	1576	100	848	100	↘-46,2
Bendaoud	552	100	504	100	-	-	-	-	552	100	504	100	↘-8,7
Achaba	1408	69,4	1270	69,4	620	30,6	560	30,6	2028	100	1830	100	↘-9,8
Megdad	888	84,6	451	73,7	162	15,4	161	26,3	1050	100	612	100	↘-41,7
Bendehiba	700	97,8	612	97,5	16	2,2	16	2,5	716	100	628	100	↘-12,3
M. Kaïssi	718	75,7	674	73,7	230	23,3	240	26,3	948	100	914	100	↘-3,6
TOTAL	7762	72,2	7000	76,2	3083	27,8	2180	23,8	10845	100	9180	100	↘-15,35

En consultant le tableau précédent on se rend compte que des modifications sont intervenues. Apparemment, l'évolution semble marquer une certaine stagnation, voire une légère régression. La superficie des domaines autogérés qui, en 1971, avait pu être estimée à environ 10 845 ha n'est plus que de l'ordre de 9 180 ha en 1981.

Les C.A.A.M connaissent le même phénomène. On peut faire à ce propos les mêmes remarques que celles formulées pour les domaines autogérés. Les coopératives d'anciens moudjahidines ont perdu 54 % des terres qu'elles détenaient en 1971. Les terres qui étaient de 2 056 ha en 1971 sont réduites à 944 ha en 1981.

Le tableau suivant confirme ce qui vient d'être dit :

Unités de production	S.A.U.				Terres improd. parcours et bois				Total				augm. ou dimin. %
	71.72	%	80.81	%	71.72	%	80.81	%	71.72	%	80.81	%	
Dom. SiHansali	446	27	466	100	1211	73	-	-	1657	100	466	100	↓-71,9
"Abdelkaoui	135	40	210	51,2	201	60	200	48,8	336	100	410	100	✓
" SiTahar	63	100	65	95,6	-	-	3	4,4	63	100	68	100	✓
Total	644	31,3	741	78,5	1412	68,7	203	21,5	2056	100	944	100	✓-54

Les superficies du secteur socialiste (domaine autogérés et C.A.A.M réunis) qui, en 1971 s'élevaient à 12 901 ha ne sont plus que de l'ordre de 10 124 ha en 1981. La diminution de 2 777 ha représente 21,5 % des terres en 1971. Les cartes établies à partir des chiffres suivants (Fig. N° 26) montre bien que le phénomène a été très inégal.

Tableau : les terres du secteur socialiste de 1971 à 1981

Exploitations	Commune de M.E.K		Commune de B.E.Djir		Total	
	71/72	80/81	71/72	80/81	71/72	80/81
Dom. autogérés	4 651	3 889	6 194	5 291	10 845	9 180
C.A.A.M	1 993	876	63	68	2 056	944
T O T A L	6 644	4 765	6 257	5 359	12 901	10 124
Diminution	↓ 1 876 soit 28 %		↓ 898 soit 14 %		↓ 2 777 soit 21,5 %	

La commune de Mers-El-Kébir (qui correspond à la Corniche) est la zone où la diminution a été la plus poussée (28 %). Certains domaines ont perdu 46 % des terres qu'ils détenaient en 1971. Dans le domaine Hadjazi par exemple, les superficies étaient de 1 576 ha en 1971, elles sont réduites à 848 hectares en 1981. Dans la C.A.A.M. Hansali la régression a été encore plus intense. Les superficies sont passées de 1 657 hectares en 1971 à 466 hectares en 1981, soit une diminution de 71 %.

Cette restriction des superficies est surtout liée au développement du Secteur Militaire, du tourisme, et des loisirs à l'usage des citadins : l'empire économique de la ville semble à nouveau s'affirmer sur la société des campagnes.

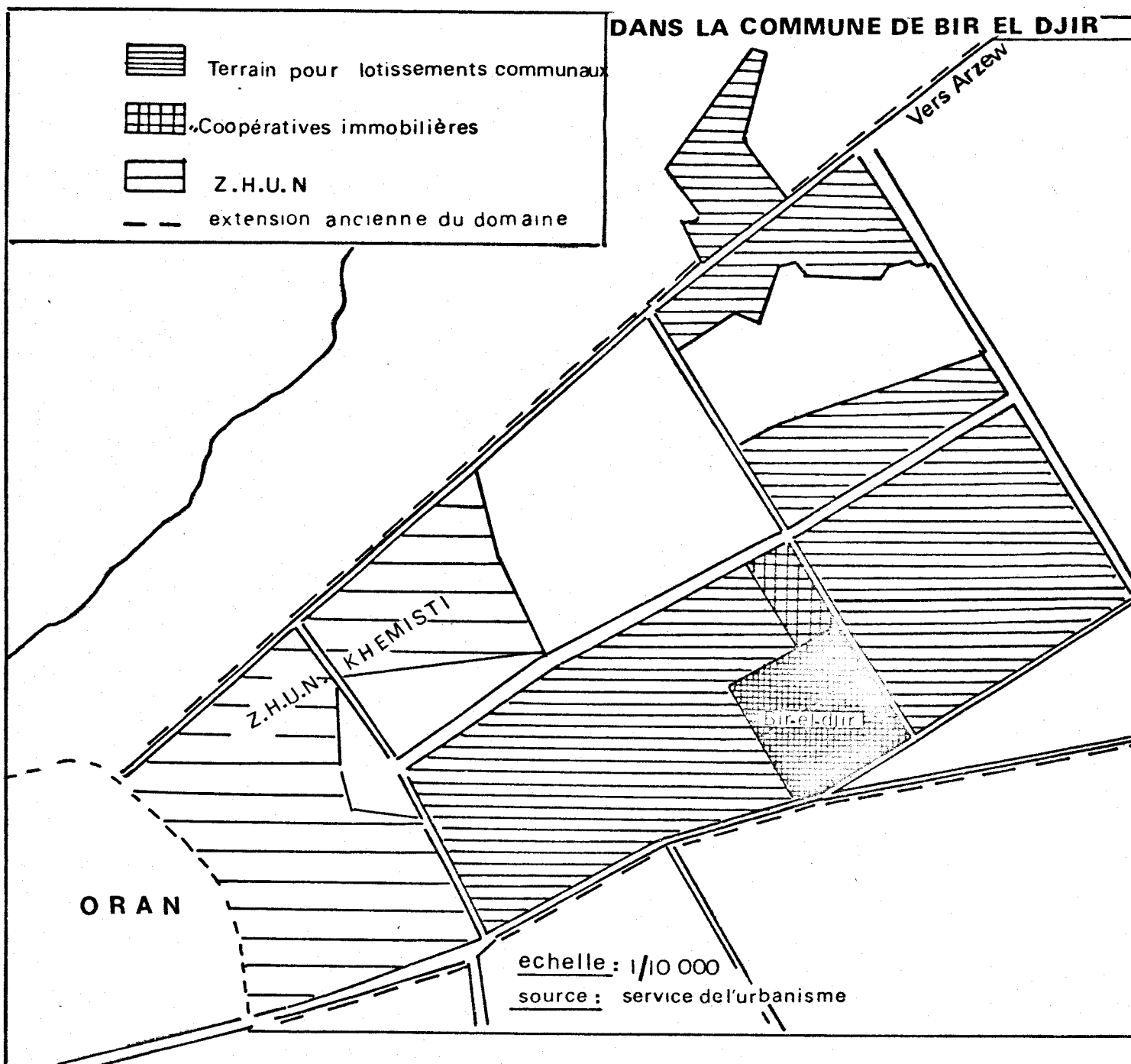
A l'est, dans la commune de Bir-El-Djir (correspondant à la plaine des Hassis) les superficies amputées sont relativement réduites. Le pourcentage de diminution est donc plus bas. Il se situe tout de même aux environs de 14 %. Le domaine Megdad est le plus touché. Il a perdu 41 % de ses terres. Les superficies qui étaient de 1 050 hectares en 1971 ne sont plus que de 612 hectares en 1981. Ici, la contraction des superficies s'explique essentiellement par les effets de l'industrialisation, mais également par les effets proprement dits de l'urbanisation. Nous avons vu plus haut que la zone industrielle de Hassi Aneur avait stérilisé plusieurs centaines d'hectares ; de même, nous avons vu que la population a augmenté partout. Ce sont la ville d'Oran et les agglomérations secondaires qui s'étendent au détriment de l'espace agricole.

Le schéma des amputations à la périphérie de Bir-El-Djir, (plus précisément dans le domaine Achaba) est assez révélateur. Il illustre bien, ce qui vient d'être dit.

Plus de 300 hectares de terres agricoles seront absorbés par les lotissements communaux, la zone d'habitat urbain nouvelle "Z.H.U.N." en stérilisera d'autres.

Il est inutile d'insister sur les inconvénients que représentent de telles amputations. (manque de terres, déficit alimentaire, etc...)

Fig. 26 - UN EXEMPLE DE GRIGNOTAGE DE TERRES AGRICOLES



1.2) - Une utilisation du sol diversifiée.

Grâce aux données fournies par les tableaux suivants un classement a été tenté pour dresser une typologie des exploitations : (nous traiterons ici de l'ensemble du secteur socialiste : domaines autogérés et coopératives d'anciens moudjahidine).

Répartition de la S.A.U dans le Secteur Socialiste

Cultures	1971-72		1980-81	
	Superficie (ha)	%	superficie (ha)	%
Céréales	1 690	20,6	2 324	30
Fourrage	777	9,5	1 246	16,1
Maraîchage	677	8,2	693	9
Arboriculture	368	4,5	749	9,7
Vigne	3 453	42	1 862	24
Jachère	1 143	14	832	10,8
Culture indust.	95	1,2	35	0,4
TOTAL	8 203	100	7 741	100

En consultant le tableau, on se rend compte que la surface cultivée est faible. En dix années les superficies ont baissé de 5,6 % passant de 8 203 hectares à 7 741 hectares. La répartition est fort inégale entre les différentes exploitations et bien différente de celle de 1971.

De manière générale nous constatons une progression assez impressionnante des céréales et des cultures fourragères, qui à elles seules occupent 46 % de la superficie cultivée.

Cette extension est la conséquence de la politique de reconversion conduite depuis quelques années.

. La percée de l'arboriculture et des maraîchages est aussi significative : celles-ci occupent 18,7 % des superficies, soit respectivement 9,7 % et 9 % alors qu'elles ne détenaient que 12,7 % des superficies en 1971, soit 4,5 % et 8,20 %.

. Les cultures industrielles, occupent une place très modeste et sont bien malaisées à conduire.

. Enfin, la vigne, culture encore assez répandue dans la zone est actuellement en difficulté. Les superficies occupées par le vignoble s'élevaient en 1971 à 3453 hectares, soit 42 % de la S.A.U, en 1981, il ne compte que pour 24 %. Les arrachages ont modifiés profondément la composition de la S.A.U. Les exploitations comme on peut s'en rendre compte présentent une occupation du sol variée et très inégale.

L'évolution des cultures est loin d'être la même partout, comme on peut s'en rendre compte en lisant la carte n° 27. Certaines cultures sont caractérisées par un recul général, d'autres, au contraire, sont en pleine extension.

a) . Les cultures en extension

Si durant l'ère coloniale, la céréaliculture était reléguée au second plan et ne jouait qu'un rôle malgré tout subordonné (cf. ère coloniale), actuellement la céréaliculture ne joue plus le même rôle. La rupture avec le système de culture colonial entraîna du moins dans un premier temps, l'extension des labours au détriment des plantations.

Les superficies consacrées à cette culture s'élèvent à 2 324 hectares en 1981 soit 30 % de la S.A.U. En 1971, elles n'étaient que de 1 690 hectares, ce qui représentait seulement 20 % de la S.A.U. La croissance est appréciable (37% environ). Cette culture se retrouve dans toutes les exploitations autogérées comme le montre le tableau suivant ; cependant, leur évolution se nuance au niveau des exploitations ; huit exploitations sur treize enregistrent un accroissement.

a.1) - Domaine à priorité céréalière.

La céréaliculture a connu son extension la plus grande sur les domaines de l'Est, là où la vigne était la plus répandue. Le domaine Bouakeul Habib a vu ses superficies consacrées à la céréaliculture augmenter considérablement. Elles sont passées de 30 hectares à 265 hectares de 1971 à 1981. La croissance est de 783 % . Les domaines Bendehiba et Achaba, eux aussi accordent une place importante à ce type de culture. Les superficies accordées à celle-ci sont passées de 153 hectares à 327 hectares pour le premier et de 361 hectares à 670 hectares pour le second, soit un accroissement respectif de 113 % et 85 %. Les mêmes constatations peuvent être faites pour les domaines Kermaoui, M'Kaïssi,

Hadjazi et Bendaoud. Les superficies céréalières se sont accrues respectivement de 80 %, 36 %, 29 % et 21 %. Signalons enfin, que la C.A.A.M. Si Tahar connaît le même sort. Les superficies se sont accrues de 310 %. Cette culture ne cesse de conquérir de nouveaux hectares avec l'arrachage du vignoble. Les domaines céréaliers doivent désormais contribuer à réduire le déficit de la production céréalière pour la consommation humaine.

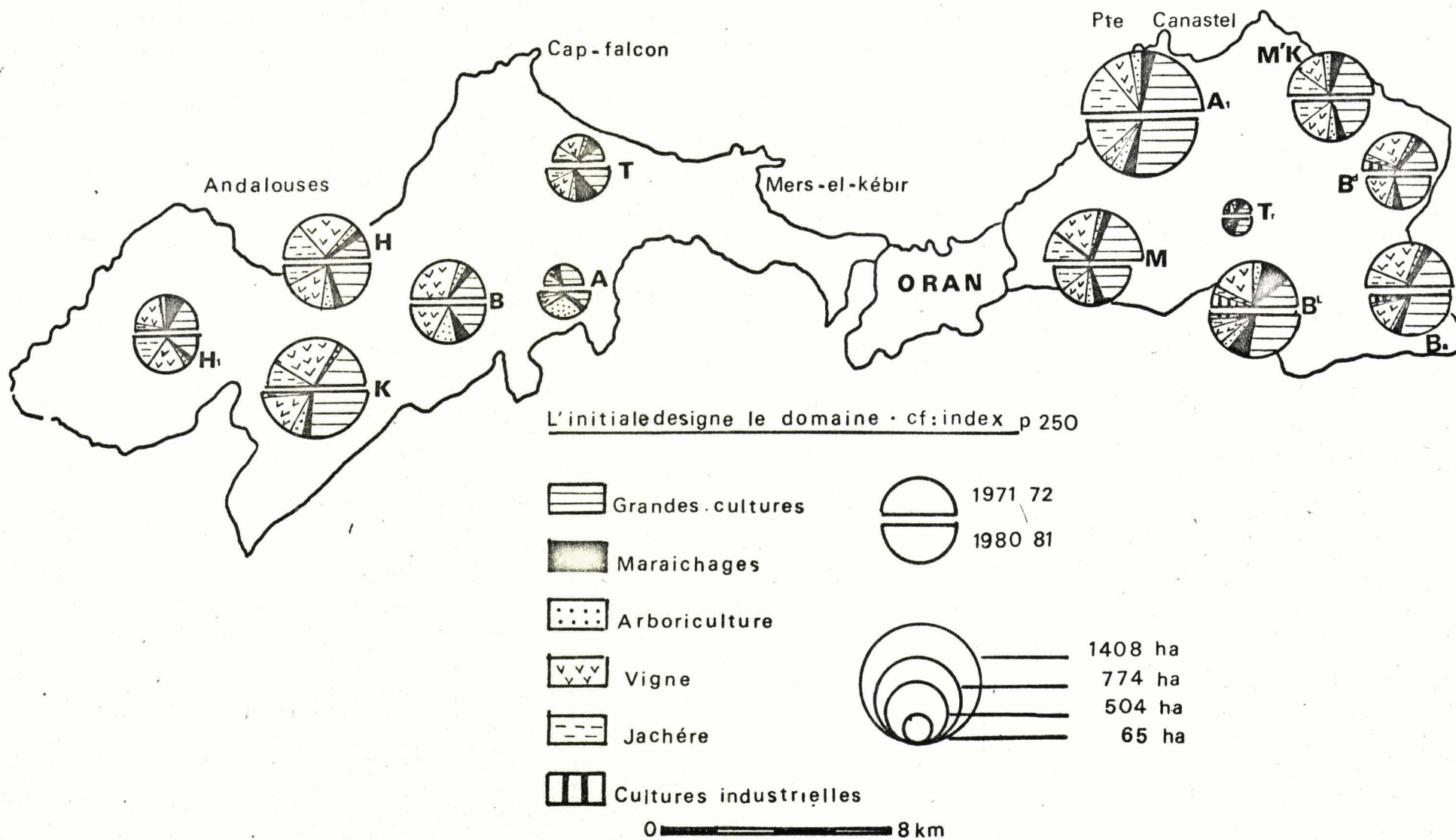
a2) - Les exploitations en déclin céréalier (Cf. Carte de l'évolution N° 27.)

C'est dans les exploitations de l'Ouest (de la Corniche) que la céréaliculture paraît assez marginale. Le domaine Si Tarik et la C.A.A.M. Abdelkaoui disposent des plus petites superficies. Les céréales occupent à peine 3 % des superficies à Si Tarik et 7,14 % dans la C.A.A.M. Si Abdelkaoui, soit à peine 15 ha pour le premier et 15 ha pour le second. Le domaine Bénamar et la C.A.A.M. Hansali semblent suivre le même rythme. La phase est descendante ; la part revenant à chaque exploitation est respectivement 8 % et 17 % en 1981 soit 40 ha et 81 ha, alors qu'elle s'élevait à 11 % et 28 % en 1971, soit 67 ha et 133 ha.

Le souci d'adapter cultures et conditions naturelles dans une perspective commerciale est à l'origine de cette évolution. En effet, la plaine de Bou Sfer/Les Andalouses dispose de sols essentiellement riches (cônes de déjection, glacis, dépôts alluviaux et colluviaux), ainsi que de nombreux points d'eau. (Cf. esquisse géomorphologique).

Les arbres fruitiers et cultures maraîchères trouveront des terrains de prédilection sur les cônes de déjection et les dépôts alluviaux. La proximité de la ville d'Oran permettra l'écoulement de ces produits à haute valeur marchande. Enfin, le recul de la céréaliculture dans le domaine Megdad répond à une situation bien particulière, la contraction des

Fig. 27 — EVOLUTION RELATIVE DE L'UTILISATION DU SOL de 1971/72 à 1980/81 —



superficiés emblavées en céréales que nous observons est le fait de l'urbanisation ; plusieurs hectares de terres céréalières sont la proie de constructeurs.

a3) . L'extension du fourrage.

C'est un fait nouveau lié à l'introduction de l'élevage (surtout bovin).

Lors de l'indépendance, les quelques troupeaux des fermes coloniales ont été liquidés. Le troupeau est réduit à néant. Devant la demande grandissante de produits laitiers on décide de mettre sur pied une nouvelle politique laitière en dotant les exploitations de troupeaux bovins et en augmentant les superficies en fourrages. En 1981, le cheptel bovin s'élève à 405 têtes. On a vu, dans le tableau des spéculations actuellement pratiquées que les superficies en fourrages sont passées de 77 hectares à 1 246 hectares de 1971 à 1981. La croissance est importante (64 %). Le développement se poursuit dans presque toutes les exploitations ; ceci témoigne bien de la place prise par l'élevage dans les systèmes de production.

Ces efforts d'implantation d'un élevage laitier répondent à un des objectifs fixés à l'agriculture : satisfaire dans la mesure du possible la demande en produits laitiers de la Capitale de l'Ouest (Oran) et limiter ainsi l'hémorragie de devises causée par l'importation massive de produits d'origine animale. En effet, devant la croissance démographique et l'urbanisation rapide qu'a connues le pays, la demande en produits laitiers est sans cesse grandissante, la production locale est incapable de satisfaire la demande. L'Algérie est très largement déficitaire et doit importer de fortes quantités de produits laitiers (environ 60 à 70 millions de litres de lait chaque année), et d'importantes quantités de produits laitiers divers (beurre, fromages, etc...).

a4) . Les vergers.

Comme on peut s'y attendre, ils connaissent, eux aussi, la même évolution. Les superficies consacrées à l'arboriculture sont passées de 368 ha à 749 ha de 1971 à 1981 ; ce qui représente une croissance de 103 %. Cette augmentation, peu importante au niveau de certains domaines, est appréciable dans le domaine Bénamar et la C.A.A.M Abdelkaoui qui accordent une importance particulière à cette culture. Le verger

de 105 ha dans le domaine et 123 ha dans la C.A.A.M alors qu'il était respectivement de 38 ha et 16 ha en 1971. L'orientation arboricole est vraiment affirmée sur ce littoral occidental. Cette localisation du verger s'explique aisément. On le trouve pour l'essentiel sur les cônes de déjection de Bou Sfer ; là ou se rencontrent d'excellentes conditions quant à la texture du sol. De plus, dans cette zone, l'eau est assez abondante et présente toute l'année. Ailleurs les vergers sont de taille beaucoup plus restreinte. Deux domaines se détachent du lot, ils se caractérisent par une évolution légèrement descendante. Ce sont les domaines Achaba et Bouakeul Habib. Les pertes respectives s'élèvent à 14 hectares pour l'un et l'autre.

Signalons d'autre part, que l'implantation du verger s'est toujours faite aux dépens de la vigne. Les arbres fruitiers se sont développés au fur et à mesure que reculait celle-ci. Cette culture de substitution offre un double intérêt : elle permet d'une part des rendements élevés et d'autre part une protection des sols.

a5) . Les maraîchages.

Ces cultures très anciennes, qui durant l'ère coloniale constituaient l'une des richesses de la région ne connaissent qu'un essor limité. En 1971, les superficies sont évaluées à 677 hectares, en 1981 les cultures maraîchères se sont légèrement affirmées. Les superficies passent à 693 hectares. Toutes les exploitations pratiquent ce type de cultures ; cela n'implique pas qu'il ait une grande importance. Dans la plupart des exploitations, le maraîchage est assez marginal, tout en progressant d'année en année.

On peut opposer les C.A.A.M. où le maraîchage est insignifiant et en nette régression (les champs maraîchers occupent seulement 53 ha au lieu de 105 ha en 1971) aux domaines autogérés, où il occupe une place importante (640 ha au lieu de 572 ha en 1971) soit un accroissement de 68 ha. Les cultures pratiquées sont essentiellement : les pommes de terre, les tomates, les courgettes, les carottes, etc... Les cultures sous serre ont été tentées ces dernières années et des légumes arrivent à maturité hors saison. Ce sont l'urbanisation rapide de la région Oranaise et le recul du vignoble, lorsque l'irrigation est possible, qui sont à l'origine de ce progrès.

Quant à la restriction des superficies en maraîchages dans les C.A.A.M., on peut dire qu'elle est essentiellement

dûe à la situation assez marginale par rapport aux domaines autogérés. Ces derniers, situés pour la plupart du temps dans la zone basse, bénéficient de sols alluviaux et colluviaux (riches), de nappes d'eau et de nombreux puits. Les coopératives d'anciens moudjahidine, quant à elles, sont constituées essentiellement de terres assez médiocres (montagne et pentes), de sols assez maigres, peu favorables aux cultures riches. Les quelques parcelles situées dans les zones basses susceptibles d'être rentables et favorables aux cultures maraîchères sont la proie de secteurs non agricoles.

b) - Les cultures en déclin.

b1) . Le vignoble.

A l'opposé des autres cultures, connaît un phénomène inverse. la vigne est en régression dans l'ensemble des unités de production. En 1981, les superficies consacrées au vignoble ne représentent plus que 1 862 hectares. Par rapport à 1971-72, la diminution est considérable, (1 591 hectares) soit en pourcentage 85,4 % en dix années.

Plusieurs faits sont à l'origine de cette situation.

- d'une part, les Accords d'Evian concernant la libre commercialisation du vin algérien sur le Territoire Français n'ont pas été respectés, car la France établit la limitation des importations en direction de son marché. En 1963 un accord quinquennal est signé avec la France qui garantit l'exportation d'une certaine quantité de vin, mais la France ne respecta pas strictement ses accords. En 1967-68 d'autres mesures de blocages sont prises alors que la récolte s'annonçait prometteuse; à cela s'ajoutent les mesures de rétorsion prises par la France au lendemain de la nationalisation des hydrocarbures (1971) qui signifient pratiquement le refus d'acheter une partie de la production algérienne.
- D'autre part, le niveau de l'appareil de production tel qu'il a été laissé par la colonisation ne permet pas d'être rentable aux conditions actuelles du marché international du vin, puisque le pays ne consomme qu'une quantité infime de sa production.

Devant ces difficultés, les responsables décidèrent une fois pour toute de régler le problème. Une politique systématique de reconversion du vignoble a été engagée par des arrachages successifs. Ainsi la viticulture qui en 1971 occupait 42 % de la S.A.U. ne figure plus que pour 24 % en 1981.

Le vignoble qui ne figure plus que pour 24 % dans la S.A.U du Secteur Socialiste est réparti de façon inégale entre les différentes exploitations. Il est pratiquement absent des coopératives d'anciens moudjahidine qui ne comptent pas plus de 194 ha de vigne (surtout du raisin de table). On peut donc dire que les domaines autogérés sont presque les seules exploitations à pratiquer réellement la viticulture. La vigne est présente dans la totalité des domaines et couvre une superficie de 1 668 ha. Malgré l'arrachage de la vigne et son remplacement par d'autres cultures, celle-ci continue à occuper la première place.

Cette culture très ancienne dans la région était inadaptée et extrêmement vieillie. Le vignoble souffrait incontestablement. Cet état du vignoble est le résultat d'un long désinvestissement qui a marqué les dernières années de la colonisation aussi bien que les premières années de l'Indépendance. L'année 1971 marqua une étape importante : La rupture définitive avec l'héritage colonial.

Une politique nouvelle de reconversion et de reconstitution du vignoble a été mise en place. Celle-ci se poursuit même actuellement. Cependant, au lieu de procéder à des arrachages successifs et massifs, on se contente de supprimer les vignes trop vieilles pour être rentables. Dans certains cas le raisin de table a supplanté le raisin de cuve.

b2) . Les cultures industrielles. (essentiellement des plantes à parfum)

Elles constituent des cultures tout à fait particulières et sont assez bien malaisées à conduire.

Ces difficultés ne datent pas d'aujourd'hui. Concurrencée par les essences synthétiques, la culture des plantes à parfum a

tendance à diminuer. Au cours de la campagne 1980-81 les superficies consacrées à cette culture ne sont que de 35 hectares seulement. Deux domaines autogérés la pratiquent. Elle apparaît assez marginale et ne compte que pour 0,45 % de la S.A.U du secteur socialiste. En 1971, 95 hectares étaient consacrés à cette culture.

b3) - La jachère

Elle est pratiquée dans un grand nombre d'exploitations, mais avec une extension variable. 1 142 hectares de terres en repos ont été recensées en 1971. En 1981, la jachère ne représente plus que 832 hectares. Cette régression des superficies des terres en repos est valable pour presque toutes les unités, excepté la coopérative des anciens moudjahidine Si Hansali et le domaine Bouakeul Habib où la jachère connaît une augmentation des superficies. Celle-ci est de 128 hectares pour la première et 12 hectares pour la seconde, soit respectivement un accroissement de 800 % et 48 %. Cet accroissement des superficies est le résultat de défrichement de terres incultes et de l'arrachage de la vigne (Il s'agit là essentiellement de friche sociale).

1.3) - Essai de typologie des exploitations agricoles autogérées.

Nous avons vu plus haut, d'après les plans de culture et le calcul des pourcentages par rapport à la S.A.U. qu'elle ^{est} était l'importance et la place de chaque culture. On peut constater que la distribution n'est pas la même partout. La répartition, comme on peut s'en rendre compte en se reportant au graphique, (fig. n° 28); est fort inégale : certaines unités s'individualisent avec une particulière netteté, d'autres en revanche, apparaissent plus variées. Aussi, un classement a été tenté pour l'ensemble du secteur socialiste : coopératives d'anciens moudjahidine et domaines autogérés.

Les exploitations sont classées selon un certain nombre de types : nous faisons la distinction entre les exploitations spécialisées, les exploitations à deux dominantes et les exploitations de poly-

Fig. 28 — REPARTITION DES CULTURES DANS LES DOMAINES AUTOGERES — en 1980/81 —

	Tahar	Benderba	M'kassi	Achaba	Bouakeul	Megdadi	Bendaoud	Hadjazi	Hansali	Kermaoui	Benamar	Abdelkaoui	Tarik	total (ha)	%
sup cultures	612	674	1270	764	451	504	763	466	1000	504	210	458	7741	100	
céréales														2324	30
vigne														1862	24
fourrages														1246	16
jachère														832	10,7
arboriculture														749	9,7
marachages														693	8,9
cl. industrielle														35	0,5

L : 1 mm = 40 ha
H : 1 mm = 2%

culture. Trois valeurs ont été retenues comme seuil :

- Une exploitation agricole peut être considérée comme spécialisée quand elle a plus de la moitié de la S.A.U. occupée par une seule culture. Quand le pourcentage de deux cultures dépasse 60 %, on considère l'exploitation comme formant une unité particulière à deux dominantes. Enfin lorsque plusieurs cultures s'équilibrent, on considère l'unité de production comme étant une exploitation de polyculture.

. Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

Types d'exploitations	Nbre	%	S.A.U totale (ha)	%	S.A.U moyenne (ha)	% des dominantes
I. Exploitat. Spécial. (une dominante)						
. Type céréalier	4	30,7	2621	33,86	655	+ 50
. Type arboricole	1	7,69	210	2,71	210	
II. Exploitations à deux dominantes						
. Vigne - céréales	1	7,69	504	6,51	-	+ 60
. Fourrage, vigne	1	7,69	1000	12,92	-	
. Vigne, jachère	1	7,69	466	6,02	-	
III. Exploitat. de polyculture	5	38,46	2940	37,98	588	équilibre entre les cultures
TOTAL	13	100	7741	100	595	

a) - Les exploitations spécialisées (une dominante)

Au nombre de 5, représentent 38,46 % des exploitations et 36,57 % de la S.A.U. Deux catégories ont été retenues :

- . Les exploitations céréalières, au nombre de 4 regroupent à elles seules 2621 hectares, soit 33,86 % de la S.A.U. et 30,7 % des exploitations. Ces unités répondent à des conditions assez particulières. On les rencontre dans les zones

pédologiquement faibles (sols maigres et lourds des basses plaines), mais également dans les exploitations jadis viticoles. En effet, à la suite de l'opération arrachage du vignoble, certaines unités essentiellement viticoles sont devenues cérésières et se sont retrouvées placées dans cette catégorie.

. Les exploitations arboricoles :

La vocation arboricole assez récente de la C.A.A.M. Abdelkaoui où le verger dépasse les 58 % de la S.A.U. de l'exploitation, soit 7,69 % et 2,71 % de la S.A.U. totale s'explique aisément. Une bonne partie des terrains de la C.A.A.M. se trouve sur le versant Nord du Murdjadjo. D'autre part, les sols sont peu riches ; essentiellement des sols de pentes discontinus (manteau d'altérite et schiste).

b) - Les exploitations à deux dominantes :

Leur proportion est moins forte, 3 exploitations en tout, soit 23,07 % des exploitations et 25,45 % de la S.A.U., ce qui représente 1 970 hectares.

L'association vigne-céréales, vigne-fourrages et parfois même la jachère marquent le paysage, alors qu'en 1971, la vigne était l'orientation essentielle. Après l'arrachage de la vigne, l'extension des cultures cérésières et fourragères apparaît comme une première solution de rechange.

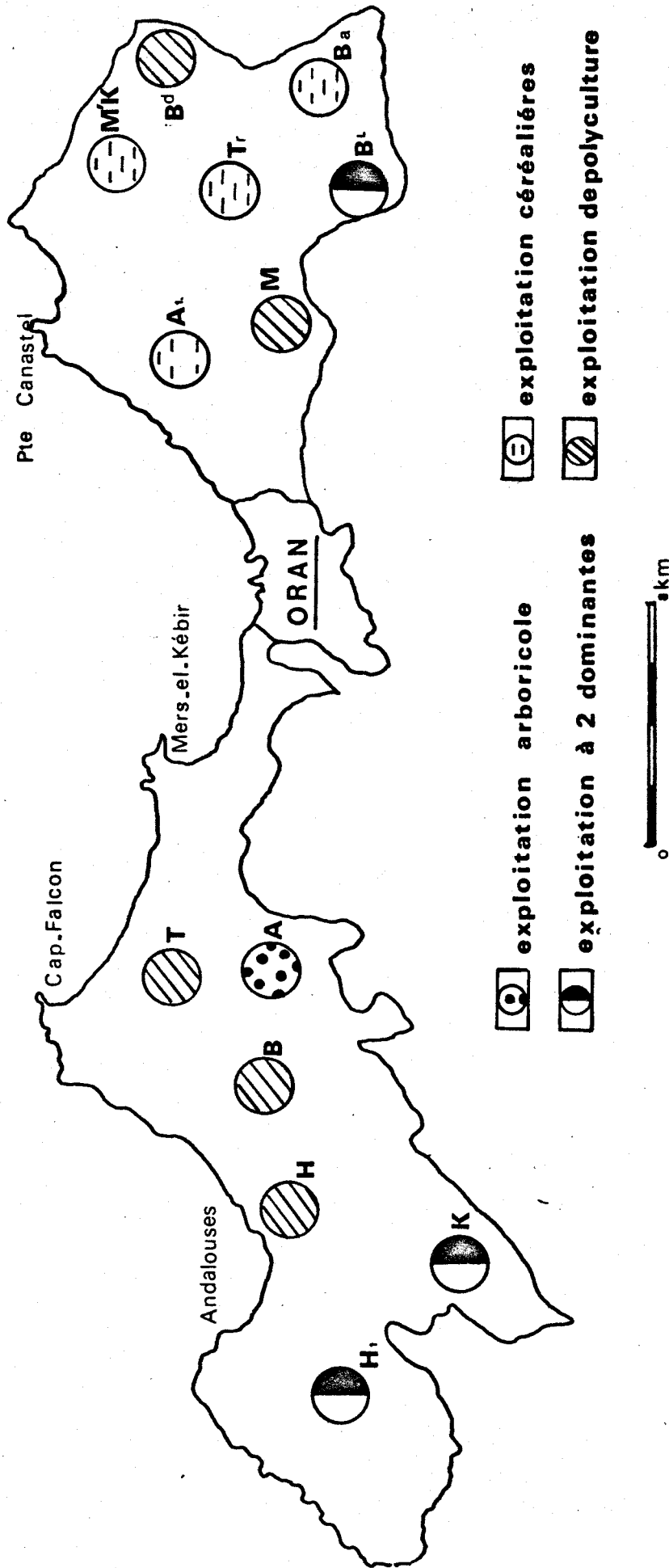
c) - Les exploitations de polyculture apparaissent plus nombreuses que les précédentes et en revanche, plus variées. Au nombre de 5, celles-ci représentent 38,46 % des exploitations et 37,98 % des superficies, soit 2 940 hectares. Aucune culture ne dépasse la moyenne.

Il est illusoire d'établir un lien entre le milieu naturel et les différentes cultures pratiquées. Le milieu naturel ne semble pas à lui seul expliquer cette diversité, le découpage foncier semble lui aussi y participer.

Comme le montre la carte N° 29 , les exploitations céréalières apparaissent surtout à l'Est et individualisent assez nettement la plaine des Hassis.

La corniche, quant à elle, apparaît plus variée. A l'exclusion de la C.A.M. Si Abdelkaoui purement arboricole, on y rencontre des exploitations à association et la plupart des exploitations de polyculture.

Fig. 29 — LES DIFFERENTS TYPES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES —



L'initiale est employée pour désigner le domaine. cf: index p 250

Ces résultats et cette classification ne peuvent être que provisoires dans la mesure où la politique de reconversion des cultures n'a pas encore été achevée. Certaines unités vont voir dans les années à venir leur paysage agraire transformé aussi bien au niveau de la taille qu'au niveau des cultures. (Cf. carte hors texte feuilles III-IV).

1.4) - La production.

Il est assez difficile de se faire une idée exacte de la production. La statistique est souvent absente ; lorsqu'elle existe, elle apparaît peu cohérente. Les documents sont également peu précis, on constate souvent que des données manquent.

On peut se demander quelle valeur accorder à ces données. Doit-on s'y fier ? Des réserves peuvent être formulées. Sans attribuer une valeur absolue aux données chiffrées, toujours aléatoires, nous allons toutefois, essayer de donner quelques appréciations d'ensemble.

a) . Evolution globale de la production (unité quintal)

Années cultures	71-72	72-73	73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	
Céréales	13 292	7 596	11 825	9 987	15 703	4 470	5 725	12 462	11 389	17 217	↑
Maraîchag.	16 968	14 374	34 501	31 292	39 009	26 727	45 029	34 527	31 520	30 286	↑
Arboricult.	5 701	6 686	9 576	5 793	7 124	4 923	3 748	3 131	3 890	7 043	↑
Fourrage	26 502	25 732	37 164	17 435	28 878	15 477	9 999	14 496	21 976	21 336	↓
Vigne	45 726	54 848	53 683	38 902	30 419	12 861	7 076	13 796	22 430	21 014	↓
Cult. indus	-	-	-	-	-	160 qx	-	-	-	161 qx	-
TOTAL	108189	109236	146749	103409	121133	64 118	71 577	78 412	91 205	97 057	

Evolution globale de la production du Secteur Socialiste de 1971 à 1981.

Ces données chiffrées font bien apparaître les difficultés rencontrées par les cultures. De manière générale la situation après s'être dégradée les années 1974-75 s'est légèrement

améliorée entre 1975-76. Mais cette croissance amorcée en 1975-76 semble fragile comme l'atteste la baisse quasi générale des productions en 1976-77. Ce n'est qu'en 1977-78 que la production semble légèrement s'améliorer ; on perçoit une augmentation sensible de la production. Un renforcement de la politique agricole avec retour au "vivrier" (céréales - fourrage) à côté d'un "demi-commercial" (vigne à raisin de table, arboriculture).

Cependant, en dépit d'une telle évolution d'ensemble, il y a lieu de noter que certaines cultures se maintiennent parfois. (Le graphique de l'évolution de la production est très significatif et confirme ce qui vient d'être dit).

En gros, deux groupes de cultures peuvent être décelés :

a1) . Les productions qui se maintiennent.

Les maraîchages constituent actuellement de loin, la production dominante de l'agriculture de la région. Le tableau et le graphique ci-dessus confirment cette évolution.

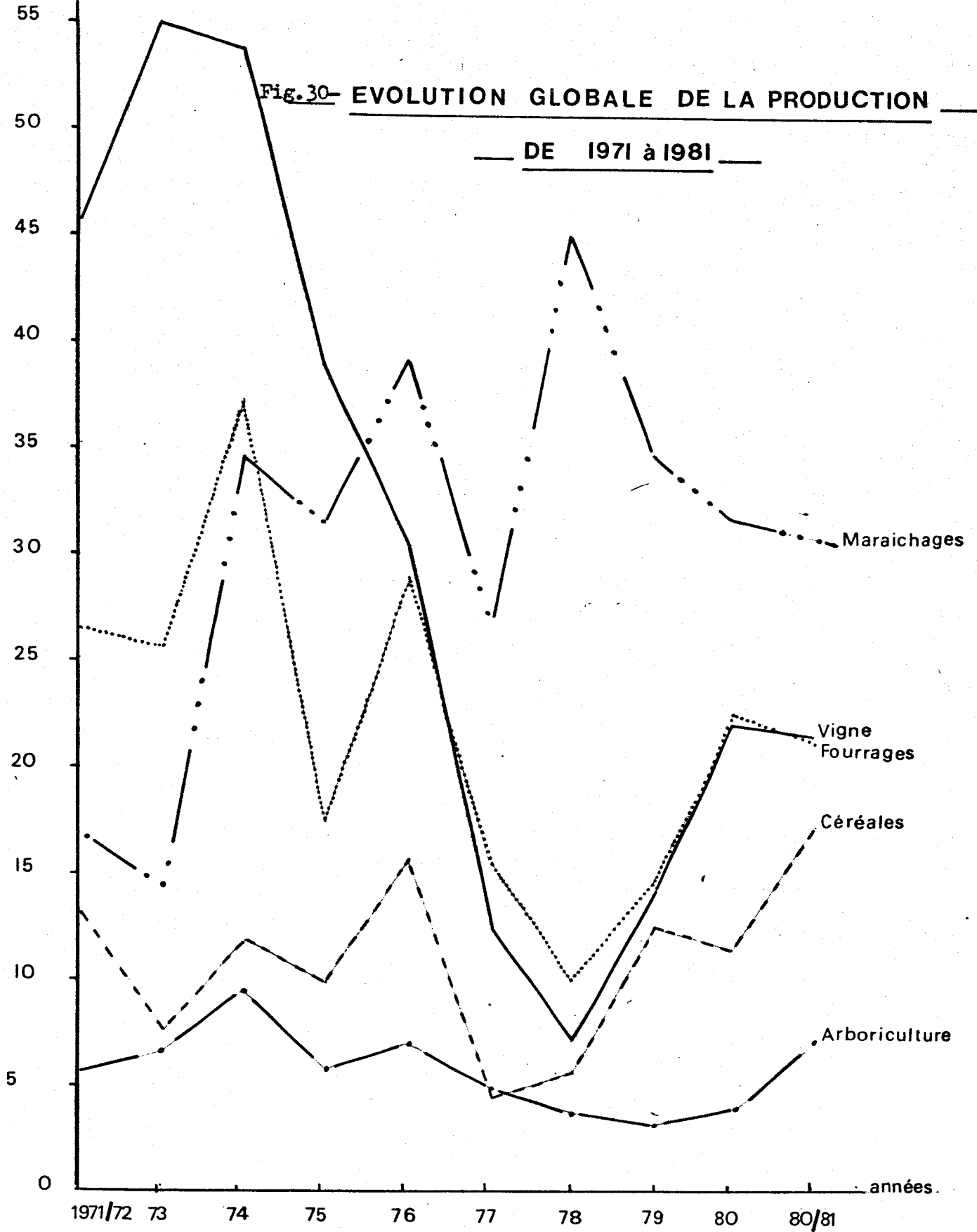
Les cultures maraîchères enregistrent les plus fortes augmentations de la production parmi les productions herbacées. Elles n'ont cessé d'augmenter de 1971 à 1978 ; la production a plus que doublé en 1977-78 (45 029 qx) au lieu de 16 968 qx en 1971. Ces améliorations de ces années ne doivent pas tromper sur l'évolution générale. Ces dernières années, la production connaît une baisse. Celle-ci se situe à 30 286 qx en 1981, soit 32 % de moins que les années 77-78 et demeure même inférieure à la production de la période 1973-75. Les conditions climatiques sont en partie responsables de cette situation. L'année 1980-81 fut une année particulièrement sèche, les pluies étaient très rares, les oueds étaient à sec, les possibilités d'irrigation ont été réduites, pratiquement très peu de cultures ont été cultivées.

Les céréales connaissent la même performance : La production est passée de 13 292 qx en 1971 à 17 217 qx en 1980-81. La production demeure encore faible. Cependant une reprise semble s'affirmer après la crise profonde de 1976-77. Enfin les mêmes remarques peuvent être faites en ce qui concerne la production arboricole. La production qui en 1971 était de 5 701

Production en milliers de qx

Fig. 30 - EVOLUTION GLOBALE DE LA PRODUCTION

DE 1971 à 1981



quintaux est passée à 7 043 qx en 1981. (soit une hausse de 1342 qx ce qui représente à peine 28 % de plus en dix années. Les résultats sont très insuffisants. La mission assignée à l'agriculture, dans le cadre de la stratégie de développement, de satisfaire les besoins nationaux en produits agricoles pose sur le plan de la production des problèmes. Les difficultés constatés sont difficiles à chiffrer à cause de la variabilité interannuelle des conditions climatiques qui empêche les comparaisons. Toutefois, nous avons cru bon de considérer les chiffres des superficies par rapport aux productions pour mieux cerner l'évolution.

Le tableau suivant donne le détail et montre l'évolution des superficies/production du Secteur Socialiste.

années cultures	1971-72			1980-81			diminut. ou augment.			
	sup.	%	prod.	sup.	%	Prod.	Sup.	%	prod.	%
Céréales	1 690	20,6	13 292	2 324	30,02	17 217	+ 634	37,5	+3 925	29,5
Maraîchag.	677	8,25	16 968	693	8,95	30 286	+ 16	2,36	+13318	78,5
Arboricult.	368	4,49	5 701	749	9,68	7 043	+ 381	103,5	+1 342	23,6
Fourrage	777	9,47	26 502	1 246	16,1	21 336	+ 469	60,3	-5 166	19,5
Vigne	3 453	42,09	45 726	1 862	24,05	21 014	-1591	46,08	-24712	54
Cult. indus.	95	1,16	-	35	0,45	161	- 60	63,1	-	-

L'évolution de l'espace occupé par ces cultures est très nette. La mobilisation de l'espace est de plus en plus grande. Les cultures ont bénéficié de plus de 1 031 hectares en dix ans, soit une augmentation de 37,7 % des superficies initiales. (Céréales - Maraîchages, arboriculture). Il en ressort une nette dominance des superficies céréalières. Celles-ci ont augmenté de 37,5 %. L'exemple le plus frappant est celui du développement de l'arboriculture. L'aire arboricole a plus que doublé de 1971 à 1981. L'accroissement est de 103 %. Les cultures maraîchères quant à elles n'observent qu'une légère

progression. L'accroissement est de 2,36 % seulement. La production ne semble pas répondre favorablement et les rendements dont on aura l'occasion de débattre plus loin ne semblent guère prometteurs.

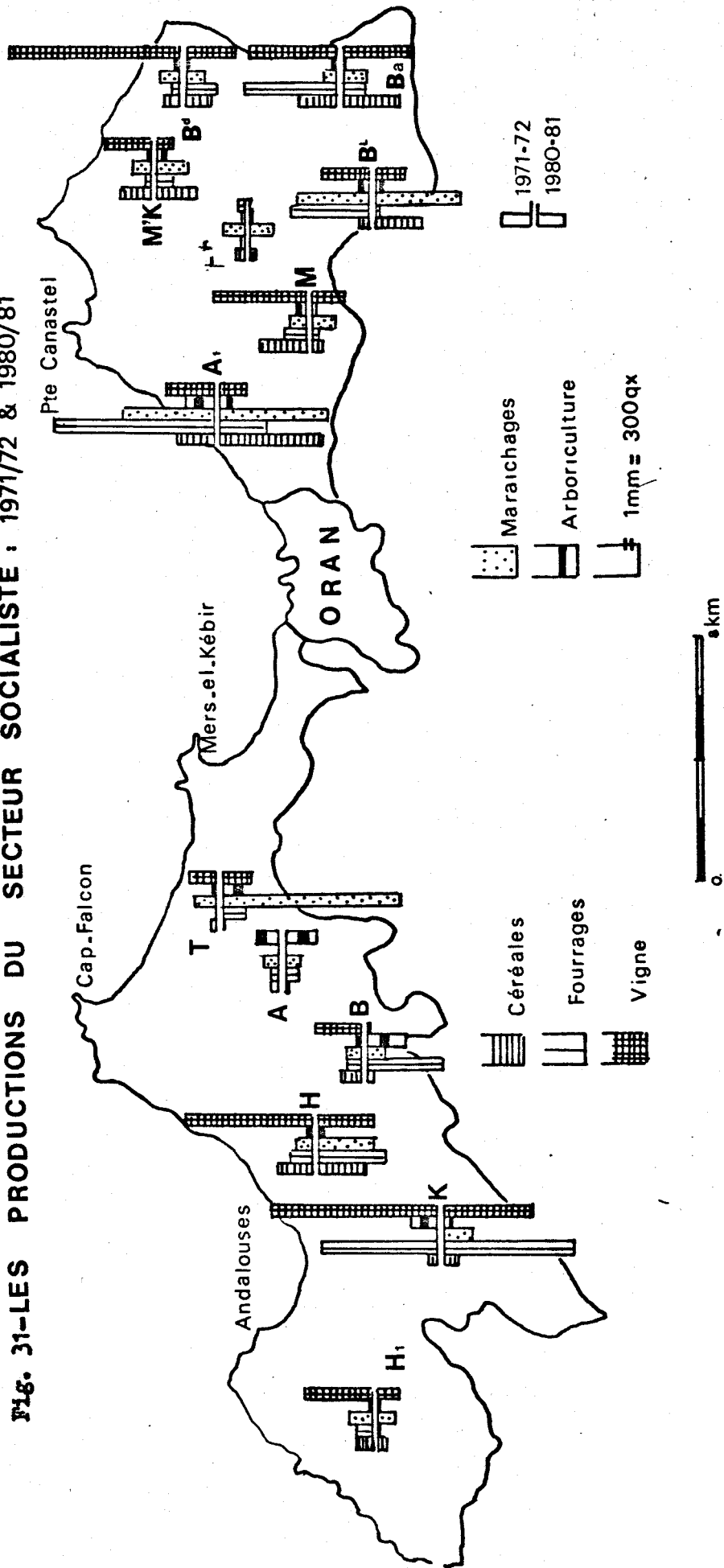
a2) . Les productions en baisse.

- Les résultats de la vigne sont loin d'être les meilleurs. La production a diminué de plus de la moitié. Elle se situe à 21 014 quintaux en 1981 alors qu'elle atteignait 45 726 qx en 1971. Ce qui représente une réduction de 54 %. Cette culture qui a assuré la fortune coloniale est maintenant inadaptée.

- Les cultures fourragères connaissent le même sort. Malgré l'extension des superficies fourragères, qui a fait suite à la politique d'arrachage de la vigne et l'introduction de l'élevage bovin dans certaines unités de production, on n'observe malheureusement pas la même synchronisation au niveau de la production. Les cultures fourragères se distinguent par leurs résultats médiocres. On constate bien la chute de la production. Elle est passée de 26 502 qx en 1971-72 à 21 336 qx en 1981, soit 19 % en moins. L'une des raisons qui explique ce manque de coordination est le manque de moyens techniques et la mauvaise conduite des cultures : exemple, le fourrage vert implique irrigation, or, quand il vient à la place d'une vigne arrachée (jadis cultivée en sec), il est nécessaire de creuser des puits, d'où des retards accumulés. La vesce avoine (composée d'une céréale, l'avoine et d'une légumineuse, la vesce) est dépréciée, elle est récoltée trop tard, quand elle est en graine, lorsqu'elle a perdu une grande partie de sa valeur.

La ventilation des productions par exploitation a été graphiquement établie pour toutes les unités de production du Secteur Socialiste (domaines autogérés et coopératives d'anciens moudjahidines). Les résultats obtenus concernant la production sont synthétisés dans les tableaux suivants.

FIG. 31-LES PRODUCTIONS DU SECTEUR SOCIALISTE : 1971/72 & 1980/81



L'initiale désigne le domaine Cf: index p250

LES PRODUCTIONS DANS LA BANLIEUE EST : ZONE DES HASSIS (unité quintal)

cultures	Céréales		fourrages		Maraichage		Arboriculture		vigne		total		Diminution augmentat.	
	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81	ha	%
exploitations	2 239	492	1 090	315	861	1 129	509	115	4 606	1 721	9 302	3 772	5 530	8,03
Megdada	902	1 165	501	1 400	1 030	694	35	16	8 492	2 478	10 960	5 753	5 207	12,24
Bendehiba	1 864	2 560	4 574	959	707	1 018	151	100	4 337	3 430	11 633	8 067	3 566	17,17
Com. Tahar	435	151	60	-	913	1 087	5	63	253	-	1 666	1 301	365	2,77
Achaba	1 662	4 984	7 539	2 300	4 447	5 310	1 289	597	2 367	1 216	17 304	14 407	2 897	30,66
Bouakeul	344	2 161	3 810	168	3 411	4 264	490	308	2 340	1 324	10 395	8 225	2 170	17,51
M'Kaïssi	1 368	1 878	181	771	704	1 541	92	470	2 282	800	4 627	5 460	833	11,62
TOTAL	8 814	13 391	17 755	5 913	12 073	15 043	2 571	1 669	24 677	10 969	65 887	46 985	18 902	100

LES PRODUCTIONS DANS LA BANLIEUE OUEST : LA CORNICHE

Com. Hansali	772	506	850	280	1 371	904	140	342	3 472	998	6 605	3 030	3 575	6,07
Kermaoui	428	751	5 623	6 500	-	1 400	1 224	435	8 062	4 700	15 337	13 786	1 551	27,6
Bénamar	962	314	734	3 686	866	876	203	1 810	2 311	178	5 076	6 864	1 788	13,75
Hadjezi	1 699	2 182	1 015	3 188	767	2 760	341	380	5 994	2 792	9 816	11 302	1 486	22,6
Com. Abdelkaoui	371	60	525	600	800	710	1 160	1 504	-	-	2 857	2 874	17	5,76
Si Tarik	245	13	-	1 169	1 091	8 593	65	903	1 210	1 377	2 611	12 055	9 444	24,15
TOTAL	4 478	3 320	8 747	15 423	3 524	15 243	3 133	5 374	21 049	10 045	43 302	49 911	7 609	100

Comme nous le montrent les tableaux et le croquis les résultats sont forts inégaux. Les productions se nuancent selon les unités et se distinguent selon les zones.

b) Des productions fort inégales. cf. carte des productions. n° 31.

← La production est faible dans les exploitations céréalières de l'Est, ainsi que dans les unités où céréales et vigne sont associées. La production est forte dans les domaines de l'Ouest, dans les exploitations de polyculture ainsi que dans les unités où arboriculture et maraîchages dominent.

b1) - La région des Hassis, région du plus grand déficit.

En 1971, la production était de 65 887 qx, en 1981, la production n'est que de 46 985 qx seulement. Elle a chuté de 28,7 % soit 18 902 qx. Les domaines Megdad et Bendaoud sont les plus touchés. Les chutes respectives sont de 59,4 % et 47 %, soit 5 530 qx pour le premier et 5 206 qx pour le second. Cette régression considérable ne s'explique pas par des facteurs écologiques défavorables, mais par la restriction de l'aire de culture : Les terres de ces domaines sont la proie d'autres secteurs non agricoles tels que l'habitat et l'industrie. Le déficit est notamment prononcé dans les domaines céréaliers. Exemple : le domaine Bendehiba dont la production totale était de 11 633 qx en 1971 n'atteint que 8 067 qx en 1981, soit une chute globale de 30,6 %. Ce qui représente 3 566qx. Ce sont les fourrages qui enregistrent le plus grand déficit ; la production a chuté de 79 % soit 3 615 qx. Viennent ensuite la vigne, avec 21 % et l'arboriculture avec 33,7 %, soit respectivement 907 qx pour la première et 51 qx pour la seconde. Le passage d'un système intensif à un système extensif semble être à l'origine de ce déficit. En effet, la rupture avec le système de culture colonial entraîna l'extension des labours au détriment des plantations. Un seul domaine semble se maintenir. C'est le domaine M'Kaïssi. Sa production est passée de 4 627 qx à 5 460 qx de 1971 à 1981, soit une hausse de 4,4 %. L'extension du verger et des cultures fourragères explique en partie la faveur dont jouit actuellement l'exploitation. La différence avec la banlieue Ouest est bien évidente.

b2) - Les résultats positifs de la Corniche.

La production est passée de 42 302 qx à 49 911 qx, soit une hausse globale de 18 %. Cependant dans le détail, la chute semble affecter certaines unités.

- Les résultats se révèlent faibles dans le domaine Kermaoui et la C.A.A.M. Si Hansali. La chute globale est de 10 % pour le premier et 54 % pour le second, soit respectivement 1 551 qx et 3 575 qx. La C.A.A.M. accuse les productions les plus faibles. Toutes les cultures sont en nette régression, seuls les arbres fruitiers connaissent de meilleures performances. La production a plus que doublé. Cet état de fait, est le résultat de l'extension de la jachère au détriment des cultures maraîchères et céréalières. En effet, la friche sociale s'étend sur 144 ha en 1981, soit 31 % des superficies, tandis que les cultures maraîchères ne s'étendent plus que sur 20 ha au lieu de 68 ha en 1971, soit en valeur relative 4 % au lieu de 20 %. Dans le domaine Kermaoui, au contraire, ce sont les vergers qui enregistrent le plus grand déficit. La production a baissé de 64,5 %. La jeunesse des plantations, le manque d'eau et la mauvaise qualité de l'irrigation ~~apparaissent~~ être les handicaps les plus sérieux.

- Par ailleurs, comme on peut le constater, la progression est assez sensible dans les domaines Bénamar, Hadjazi et la C.A.A.M. Si Abdelkaoui. Ils semblent se maintenir. Cependant, la progression demeure faible (soit respectivement 35 %, 15 % et 0,6 %). La production est loin d'être homogène : Les fourrages l'emportent largement dans les deux domaines, alors que dans la C.A.A.M. Si Abdelkaoui, ils n'arrivent qu'en troisième position ; ce sont les arbres fruitiers qui l'emportent, avec 1 504 qx sur une production totale de 2 874 qx en 1981. Autre caractéristique, les cultures maraîchères connaissent une relative importance dans les domaines autogérés, alors que dans la coopérative des anciens moudjahidine, la production suit une phase descendante. On peut se demander quelles sont les raisons de la crise traversée par les maraîchages. Les coopérateurs avancent la restriction des superficies pour justifier la faiblesse de la production. (Les cultures maraîchères n'occupent que 17 ha au lieu de 20 ha en 1971). Cependant, il ne faut pas en

rester là. Un autre facteur semble expliquer la mauvaise évolution de la production maraîchère. Il s'agit des conditions naturelles. En effet, les conditions pédologiques et climatiques ne permettent pas d'obtenir des primeurs, l'exploitation ne se contente que de légumes de plein champ (de saison ou demi-saison). Le plus souvent, le maraîchage est pratiqué en cultures intercalaires. Il est parfois associé avec les cultures annuelles et le plus souvent avec l'arboriculture. La culture est mixte : une partie est destinée à la consommation familiale, le surplus est vendu.

- En revanche, le domaine Si Tarik se révèle très dynamique. La progression est grande 361 %, soit 9 444 qx). Les performances du domaine résultent avant tout de sa production maraîchère. (71,2 % de la production totale). L'extension des superficies en cultures légumières laisse deviner la très grande différence dans la conduite de la production. La superficie des cultures maraîchères est en nette progression. Celles-ci sont passées de 60 à 100 ha de 1971 à 1981, ce qui représente une augmentation de ~~148~~⁶⁴ %. Inversement, les superficies des terres nues (céréales) sont minimales (5 ha) seulement soit à peine 3 % de la S.A.U. de l'exploitation.

c) - Les causes de cette évolution.

De nombreux facteurs permettent d'expliquer la médiocrité, voire parfois, le recul de la production.

01) - Dès le départ des colons, l'encadrement du secteur agricole a posé des problèmes. De nombreuses structures ont été successivement mises en place. En 1969, ont été créés les offices agricoles (O.F.L.A - O.N.C.V. - O.N.A.L.A.I.T, O.N.A.B. - O.N.A.M.A, etc...) (1). Or, ces différents offices se sont avérés peu efficaces : La livraison des engrais et de la semence s'effectuent dans de mauvaises conditions. Celles-ci sont à la fois insuffisantes et parfois de qualité médiocre, le matériel n'est pas

(1) Voir index des sigles.

livré ou réparé à temps.

c2) - D'autre part, le recul du vignoble se traduit par une extension des terres soumises aux labours et cultures annuelles : la vigne qui, en 1971 occupait 3 453 ha, ne s'étend plus que sur 1862 ha environ. Des cultures de substitution ont été introduites : (de gros efforts ont été déployés pour introduire un élevage laitier ; les résultats sont bien inférieurs à ceux qui étaient escomptés. De même, un effort a été fait pour augmenter les superficies consacrées aux cultures légumières, tandis que les vergers se multipliaient. Cependant ces spéculations intensives sont loin de se substituer à toutes les superficies occupées autrefois par le vignoble. Aussi, on assiste, depuis quelques années à une évolution du système de cultures extensif où les céréales occupent la place de choix.

c3) - Enfin, signalons que les causes n'en sont pas uniquement matérielles. Comme on va le voir plus loin, la désertion et le vieillissement des travailleurs retentissent avec évidence sur le rapport surface/travail. Depuis quelques années, la campagne oranaise est livrée à une intégration urbaine abolissant la véritable fonction du paysan. La menace ne vise pas seulement les agriculteurs qui sont peu à peu réduits au rôle de salariés (1), mais introduit un mode de production autrement efficace dans le clos de l'agriculture nationale. Le rythme est effarant pour un pays dont l'espace arable est exigü : logement, usines, grands équipements absorbent de plus en plus de terroirs ; l'étalement urbain mord toujours plus avant dans les cultures.

2) - LE SECTEUR PRIVE.

2.1) . Les exploitations privées

L'étude des exploitations privées est en fait assez complexe à analyser. Ce secteur est assez limité et présente un espace fort réduit. Les mutations foncières (nationalisation des biens mal acquis en 1963-64, redistribution des terres en 1971) rendent l'étude fort malaisée. D'autre part, l'absence de statistiques et de structures d'encadrement des exploitations rendent

(1) La motivation de la peine supplémentaire que les meilleurs donnaient à la terre a disparu.

toute enquête d'ensemble impossible et ne permettent malheureusement pas de cerner clairement et en détail la propriété privée. Aussi, ne sera-t-elle pas étudiée en détail vu les difficultés qu'elle pose pour une analyse chiffrée et une cartographie du parcellaire.

2.2- La propriété privée.

L'inégalité du rapport de force entre l'exploitation privée et l'exploitation socialiste est ici particulièrement évidente. La propriété privée se distingue par plus d'un trait. Ces différences ne sont pas toujours visibles dans le paysage.

a) De petites propriétés.

Ces "lopins" de banlieue ne tiennent, en effet, guère plus de place. Au nombre de 64, ces exploitations couvraient une superficie de 279,75 ha, soit une moyenne de 4,37 ha ; avec les nationalisations et la limitation de la propriété, les exploitations ont vu leur terroir se réduire pour n'atteindre que 133,20 hectares, répartis entre 55 exploitations, ce qui donne une moyenne de 2,42 hectares.

Les nationalisations ont touché 9 propriétaires et les superficies nationalisées s'élèvent à 146,55 ha, soit plus de la moitié des superficies initiales (52 %).

La modestie de la taille des propriétés reflète bien la petitesse des propriétés dans toute la zone. Sur les 55 exploitations que comporte la région, aucune exploitation ne dépasse 10 ha. Les exploitations de 0 à 2 ha sont les plus nombreuses. Elles représentent 45 % des terres et regroupent 65 % des exploitants. Non seulement la propriété est petite, mais en plus, elle est très morcelée. On compte en moyenne 2 à 3 parcelles pour une propriété, chaque parcelle ayant en moyenne 500 ares à 1 hectare.

b) Des exploitations aux solutions difficiles.

Ces exploitations connaissent un certain nombre de difficultés. Souvent anciennes, leur orientation agricole est le plus

souvent peu affirmée. Aucun plan de culture n'est bien défini, aucun assolement n'est retenu. On se lance dans telle ou telle culture parce qu'un produit se fait rare sur le marché en espérant obtenir de bons prix.

L'exploitation ne trouve pas toujours le matériel nécessaire et les approvisionnements. (L'engrais est rare et parfois trop cher pour les bourses des paysans). Aucun prêt n'est consenti par les S.A.P ou la B.N.A (ni crédit de campagne, ni crédit d'équipement). Ces exploitations paraissent entièrement isolées et s'insèrent tant bien que mal dans les circuits économiques. Les marchandises sont souvent vendues sur pied ou simplement au poids et servent à ravitailler les marchés locaux urbains et plus particulièrement la ville d'Oran. La commercialisation est libre. Les exploitations n'utilisent jamais les services des offices.

Ces minuscules enclaves, de quelques hectares, une dizaine d'hectares tout au plus, isolées, au statut juridique différent, se caractérisent comme on vient de le voir par des liens minces et inconsistants avec les offices et constituent à l'intérieur de l'espace autogéré des parcelles jardins aux terres peu fertiles.

3) - LE SECTEUR DE LA REVOLUTION AGRAIRE.

3.1 . Les exploitations de la Révolution Agraire

La Charte Agraire a prévu, dans un souci de souplesse, un nouveau type d'exploitations agricoles : Les unités coopératives de production de la Révolution Agraire.

L'une des justifications fondamentales de la révolution agraire est la nécessité impérieuse pour le pays d'accroître la production en créant des unités de production à taille humaine, facilement maîtrisables.

a) - Des unités de production facilement maîtrisables.

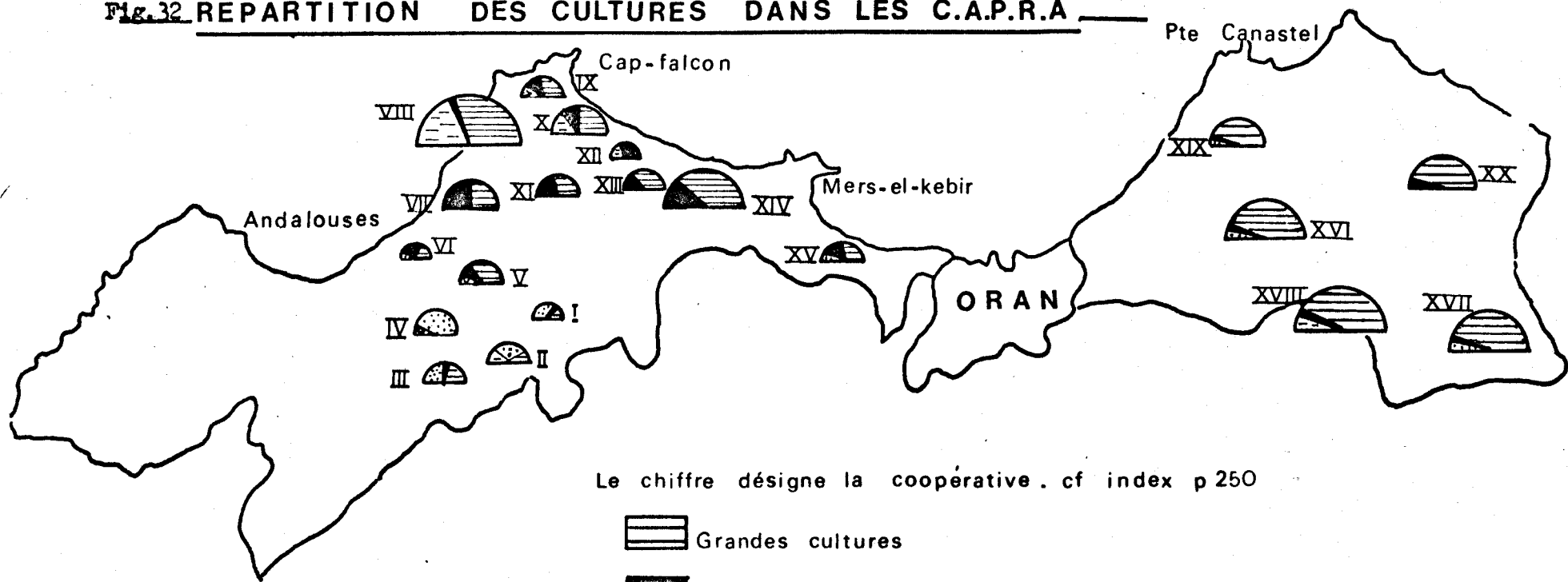
Au nombre de 20 les coopératives agricoles de production de la révolution agraire comptent, environ, 191 membres et s'étendent sur 2 097 hectares, soit une superficie moyenne de 104 ha. Comme on peut le constater fig. N° 32.

les superficies sont peu étendues, elles représentent à peine le 1/5 des terres socialistes. L'empreinte de la Révolution Agraire est spatialement restreinte et loin d'occuper les meilleures terres, comme l'indique l'occupation du sol résumée dans le tableau et le graphique suivant.

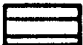
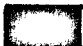
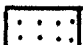
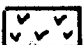

- Répartition des terres de la Révolution Agraire.

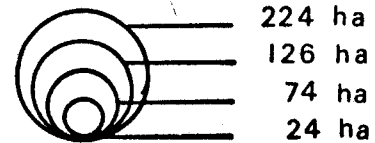
Terres Exploitat.	S.A.U.	Parcours - terres incult.	Total
Belarbi Mohamed	16	8	24
Boukateur Mohamed	24,5	0	24,5
Les 7 héros	25	3,7	28,7
Belarbi Benguenid	26	12	38
Oued Sidi El Bachir	33	10	43
Bensaada Abdelkader	41	4	45
Belarbi Bouameur	22	35	57
La haoudite	45	20	65
Khémisti	69,5	-	69,5
Achir Ameur	53	30	83
Zeudmi Sahraoui D.	44	42	86
Sidi Med El Ghriss	91	0	91
Bensaada Bouameur	33	80	113
Bendacud	79,5	36,06	115,56
Bendehiba	153,13	2	155,13
Benamar Tazi	100	58	158
Ayad Morseli	126,5	33	159,5
Zeudmi Sahraoui	141,5	25	166,5
Aïssaoui	205	-	205
Bensaada Med	233	137	370
Total	1 561,63 ha : 74,5 %	535,76 ha : 25,5 %	2 097,39 ha : 100 %

Fig. 32 REPARTITION DES CULTURES DANS LES C.A.P.R.A



Le chiffre désigne la coopérative . cf index p 250

-  Grandes cultures
-  Maraichages
-  Arboriculture
-  Vigne
-  Jachère



0 ————— 8 km

Les données chiffrées font apparaître une très grande inégalité dans la distribution des surfaces. Certaines coopératives disposent de grandes étendues, d'autres au contraire n'ont bénéficié que de terroirs limités. Six coopératives, soit 30 % des exploitations ne groupent que 9,7 % des terres. Ce sont les coopératives de petites dimensions (moins de 50 ha).

Dans la strate des 50 à 100 ha, 30 % des exploitations possèdent 21,5 % des terres. La strate de 100 à 200 ha regroupe 30 % des exploitations, mais 41,37 % des surfaces. Enfin, la strate de la grande propriété, plus de 200 ha, ne rassemble que 10 % des unités et 27,4 % des terres.

Ces exploitations sont plus nombreuses et plus petites dans la commune de Mers-El-Kébir. La moyenne est de 92,8 ha seulement. Tandis que dans la commune de Bir-El-Djir les exploitations sont peu nombreuses mais plus vastes. La superficie moyenne est nettement supérieure à 141 ha. Le regroupement des exploitations ayant des superficies comparables apparaît sur le tableau suivant.

Superficies (Hectare)	Unités exploit. com. M.E.Kébir		Unités exploit. com. B.E.Djir		Total		
	nb	sup.	nb	sup.	nb	sup.	%
0 à 50 ha	6	203,2	0	-	6	203,2	9,7
50 à 100	5	382	1	69,5	6	451,5	21,5
100 à 200	3	437,5	3	430,19	6	867,69	41,37
+ de 200	1	370	1	205	2	575	27,4
Total	15	1392,7	5	704,69	20	2097,39	100
Superficie moyenne	92,8		141		104,86		

Les variations constatées s'expliquent en général par l'origine foncière. En effet, la genèse de ces nouvelles exploitations a été différente. Les C.A.P.R.A ne s'établissent pas toute de la même manière. Les grands blocs ont été créés sur d'anciens communaux qui étaient loués par la commune à des locataires individuels. Ils sont issus la plupart du temps de la première phase de la R.A. Les petites exploitations, constituées par l'adjonction de plusieurs petites ex. propriétés, issues de la 2ème phase proviennent soit de nationalisation de petits absentéistes,

soit de propriétés limitées.

Cette inégalité dans la répartition est accompagnée d'une certaine inégalité dans la distribution spatiale des cultures. Comme l'indique l'occupation du sol résumée dans les tableaux suivants, la répartition est fort inégale.

Ventilation de la S.A.U dans les C.A.P.R.A de l'EST.

Cultures	Céréales		Fourrages		Maraîchag.		arboric.		Vigne		Jachère		Total	
	sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%		%	Sup.	%	sup.	%
Bendaoud	60,5	76	15	18,8	4	5	-	-	-	-	-	-	79,5	100
Khémisti	45	64,75	20	28,79	3	4,32	1,9	2,16	-	-	-	-	69,5	100
Aissaoui	138	67	45	22	8	4	-	-	-	7	-	-	205	100
Bendehiba	111	72,5	30	19,6	5,13	3,35	7	4,57	-	-	-	-	153,1	100
Ayed Morsel	80	63	31,5	25	6	4,7	9	7,11	-	-	-	-	126,5	100
<u>Ventilation de la S.A.U dans l'OUEST.</u>														
Belarbi Med	-	-	3	16	2,5	13	13,5	71	-	-	-	-	19	100
O.S.Bachir	1	3	4	12	-	-	22	67,7	-	-	6,5	19,4	33,5	100
Bel. Bouam.	6	18,1	8	24,2	1	3	18	54,5	-	-	-	-	33	100
La Haoudite	-	-	-	-	-	-	40	97,5	1	2,5	-	-	41	100
Les 7 héros	4	16	5	20	14	56	1,9	8	-	-	-	-	24,9	100
Boukateur	-	-	-	-	15	62,5	-	-	-	-	9	37	24	100
Bensaada Med	119	53	15	6,7	8	3,6	-	-	-	-	82	36,6	224	100
S.Med Ghriss	33	71,7	-	-	13	28,3	-	-	-	-	-	-	46	100
Bensaada Ae	21,5	47,8	10,5	23,3	10	22,2	-	-	3	6,7	-	-	45	100
Zendani Aek	65	46	44,5	31,7	31	22	-	-	-	-	-	-	140,5	100
Achir Bouam.	22,5	30,4	15	20,3	36,5	49,3	-	-	-	-	-	-	74	100
Bel.Benguen.	1	3,4	16	54,2	11,5	39	-	-	1	3,4	-	-	29,5	100
Benam. Tazi	-	-	30	49,6	10,5	17,4	2	3,3	-	-	18	29,7	60,5	100
Zendani DJ.	-	-	24	56,7	18,5	43,5	-	-	-	-	-	-	42,5	100
Bensaada Bou.	-	-	23	58,2	13,5	34,2	3	7,6	-	-	-	-	39,5	100
TOTAL	707,5	46,8	339,5	22,5	211,1	14	117,9	7,8	19	1,26	115,5	7,6	1510,53	

Les terres évaluées à 1 510,5 ha se décomposent comme suit : les grandes cultures (terres céréalières 707,5 ha soit 46,8 % des superficies, les plantes fourragères 339,5 ha soit 22,5 %), les maraichages 211,13 ha soit 14 %, l'arboriculture 117,9 ha soit 7,8 %, enfin le vignoble 20 ha soit à peine 1,26 % de la S.A.U.

On observe une certaine spécialisation géographique dans le choix des espèces culturales.

La région Est, s'oriente volontiers vers les céréales et enlève la suprématie à l'Ouest. Les superficies emblavées en céréales s'élèvent à 435,5 ha, soit 61,3 % des superficies totales céréalières. Toutes les unités de production la pratiquent à plus de 50 %, le reste revenant aux autres cultures annuelles où les cultures intensives sont minoritaires.

L'Ouest, au contraire, apparaît plus varié : tous les types d'unités s'y trouvent. Certes, la vocation arboricole est incontestable : les 4 unités spécialisées en arboriculture (fruits à noyaux, en particulier les pêches) y sont, mais y apparaissent aussi des unités maraîchères, des unités céréalières et des unités avec association, maraichages et grandes cultures.

Cette typologie rejoint celle qui a été esquissée pour les domaines autogérés. Cependant un fait est à noter. C'est la répulsion des C.A.P.R.A. pour le vignoble. Il n'existe aucune coopérative viticole, la vigne n'apparaît que timidement (dans 4 exploitations sur 20).

On peut se demander quelles sont les raisons de cette répartition. On reconnaît que cette spécialisation s'est affirmée avec le développement récent des organismes urbains. Mais le développement urbain ne rend pas compte à lui seul de cette distribution. Il faut chercher dans cette répartition des raisons pédo-logiques. En effet, les sols plus lourds et pauvres des C.A.P.R.A. de la plaine des Hassis ne permettent pas toujours d'obtenir des cultures maraîchères et arboricoles (sauf dans quelques endroits) ; aussi les exploitants se contentent de cultures céréa-

lières et fourragères. Par contre, les sols sablonneux et plus légers des C.A.P.R.A de la Corniche (Ouest) conviennent mieux à ce type de cultures. Il est donc bien évident qu'elles s'orientent vers les cultures à forte valeur marchande.

Si la présentation des pratiques culturelles nous montre bien l'extension des cultures dans les coopératives de la Révolution Agraire, le bilan économique paraît assez difficile à réaliser. Aucun document ne nous permet de saisir les productions ; La statistique est totalement absente. Cependant, en essayant de recueillir l'information nécessaire à la poursuite de notre travail, nous avons pu constater, selon une enquête effectuée auprès des responsables et des attributaires, que toutes les coopératives de production de la Révolution Agraire sont déficitaires.

b) - Le faible impact de ces nouvelles exploitations.

L'impact de ces nouvelles coopératives est encore assez faible, du fait de la situation même de ces coopératives dans la zone. Elles sont relativement marginales, assez enclavées et morcelées, rencontrant ainsi des problèmes à toute tentative d'intensification. De plus, ces coopératives de la R.A. constituées par des terres communales, domaniales et de terres privées nationalisées ne sont pas de toute première qualité et ne comportent aucun bâtiment d'habitation et bien souvent aucun bâtiment d'exploitation. Les terres communales étaient, en effet, sans aucune construction et la limitation des terres privées excluait la nationalisation des bâtiments d'exploitation. Même sur le plan social, leur impact est assez faible puisqu'elles font travailler peu d'ouvriers et les 198 attributaires qu'utilisent ces coopératives sont le plus souvent âgés et sans qualification. Ils n'ont guère été préparés, par leurs antécédents, au travail collectif ; ils ne sont guère mobilisés, si ce n'est par le volontariat étudiant.

c) - La mise en place de structures d'encadrement : La C.A.P.C.S (1)

La révolution agraire ayant réalisé une certaine muta-

(1) C.A.P.C.S : Coopérative Agricole Polyvalente de commercialisation et de services.

tion au niveau des terres et des hommes a jugé utile, pour en assurer la cohérence, de se doter d'un instrument destiné dans l'immédiat à épauler les jeunes coopératives.

Jusqu'en 1974, l'encadrement économique de l'agriculture était assuré par des offices nationaux spécialisés centralisés (offices des fruits et légumes, des céréales, du lait, matériel agricole...etc). L'unité de production avait affaire à une multitude d'interlocuteurs. En 1974, chaque commune a été dotée d'une C.A.P.C.S : Celle-ci constitue le rouage essentiel de la Révolution Agraire. Elle assume les fonctions assurées autrefois par les offices. Elle joue le rôle d'exécuteur permanent de la R.A et rompt avec l'ancienne structure.

La C.A.P.C.S. est une structure décentralisée, à laquelle peuvent accéder facilement les unités de production. Ses attributions sont multiples : approvisionnement, commercialisation, location de matériel agricole, stockage, conditionnement, animation, vulgarisation. Elle se substitue aux S.A.P (Société Agricole de Prévoyance) , distribue engrais, semence et exécute les travaux, à façon. Certaines des attributions de l'O.N.A.M.A. lui ont été dévolues. Les ateliers de réparations lui ont été cédés, la Banque d'Algérie y installa également des antennes. La C.A.P.C.S. assure aussi une coordination entre les différents services qui se rejoignent à ce niveau. Elle coordonne territorialement les unités agricoles de la commune, les coopératives de la Révolution Agraire, les exploitations autogérées, les coopératives d'anciens Moudjahidine et parfois même les exploitations privées (ces dernières ne sont pas obligées d'y adhérer). La C.A.P.C.S. a aussi pour rôle d'organiser la production agricole et contribuer à l'amélioration des conditions de vie de travail de ses membres.

"La coopérative polyvalente de service assurera l'aide aux nouveaux exploitants, organisera la production au niveau local, elle constituera de même un instrument privilégié d'équipement local, reposant sur la participation active des paysans eux-mêmes et gérée démocratiquement".

Ainsi, peut-on dire que la C.A.P.C.S. joue le rôle de régulateur agraire, elle est le lieu où se tissent les liens entre les trois composantes agraires de la même commune.

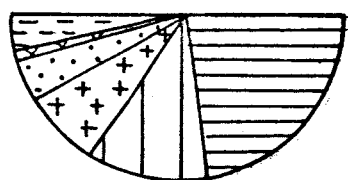
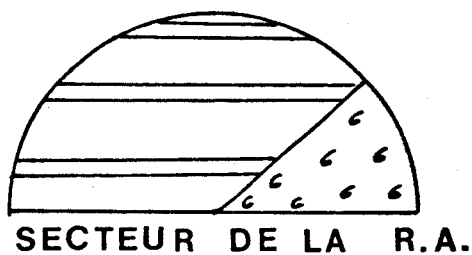
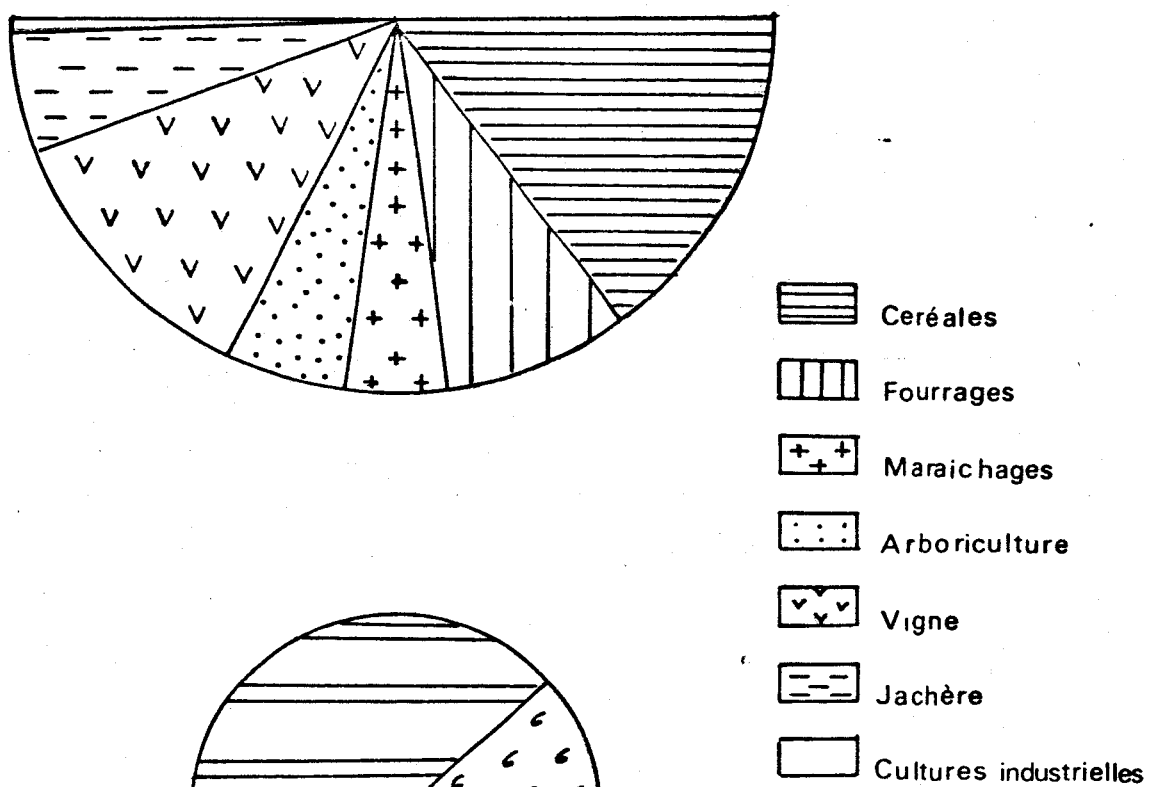
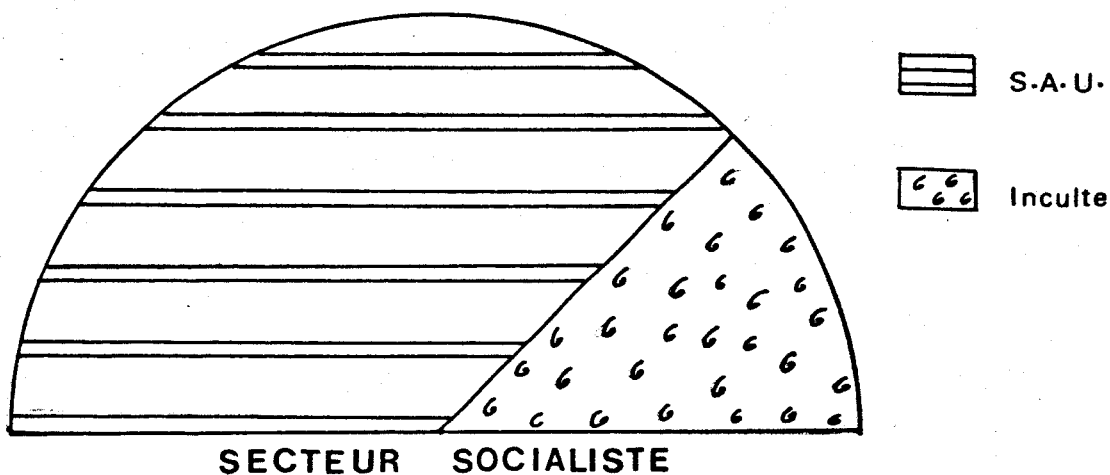
CONCLUSION :

Si dans les faits la récupération des terres est apparue achevée, en matière de structure agricole, il n'en est rien. L'aménagement de l'espace rural légué par la colonisation est loin d'être achevé et la diversité est étonnante. A travers la trame agraire, se retrouvent toutes les séquences historiques et politiques : la petite propriété privée" qui fait penser aux exploitations traditionnelles, le domaine autogéré, qui rappelle l'ancienne ferme coloniale, les coopératives d'anciens moudjahidine (création nouvelle) qui marquent la situation de 1965, enfin, les coopératives de la révolution, oeuvre de cette grande entreprise qu'est la Révolution Agraire.

Le paysage agraire est bouleversé : compte tenu de facteurs divers, qui tiennent à la nature de l'environnement géographique, à la qualité de l'héritage colonial, à la valeur des nouveaux responsables, cette région n'est plus cette banlieue exclusivement agricole qu'elle était jadis. Tout a changé et très rapidement. Les localités grandissent, les industries se multiplient ; la question de l'équilibre (ou de la concurrence) entre le secteur agricole et le secteur urbain et industriel se pose.

Les exploitations connaissent des destins variables. Certaines se maintiennent, d'autres végètent, enfin, d'autres s'engagent dans un processus de dégradation irréversible. Cette espèce de marqueterie que nous venons de constater est caractérisée par des signes de déséquilibres. Cependant, il est difficile d'apprécier en quels termes s'énoncent ces mutations avant d'avoir fait le bilan. Aussi, voudrions-nous consacrer les pages qui suivent à cet aspect.

Fig. 33 — REPARTITION DES TERRES —



CHAPITRE III - UN ESSAI DE BILAN DE L'AGRICULTURE.

1 - UNE AGRICULTURE DESORGANISEE

L'agriculture apparaît surtout désorganisée par l'urbanisation, les loisirs et l'industrialisation : désorganisée non seulement en ce qui concerne les systèmes de culture et l'occupation du sol, mais aussi au niveau de l'emploi et de la vie sur le domaine. Une concurrence énorme s'exerce sur les sols, l'ampleur du grignotage se fait de plus en plus grande à des fins non agricoles.

1.1 - LA COMPETITION POUR LE SOL ET L'EAU

Les installations d'entreprises industrielles ou de services comme l'habitat dans la zone, se sont faites aux dépens des terres agricoles : de 1971 à 1981, l'agriculture a dû céder environ 2 026,4 ha aux activités non agricoles, soit 14,25 % de la surface totale. En 10 ans, les activités urbaines et industrielles ont consommé autant qu'Oran n'en avait consommé en plusieurs siècles. L'agriculture voit l'emprise industrielle et urbaine lui dérober des sols de bonne qualité, faisant disparaître à jamais une partie de la capacité productive de la région.

a) - Amputation des terroirs.

a1) - Amputation par l'urbanisation (proprement dite)

Une urbanisation galopante est liée à la demande oranaise. L'urbanisation réclame pour l'extension des périmètres urbains, une bonne partie des terres agricoles. Les exploitations agricoles ont dû céder plusieurs hectares et doivent en céder d'autres.

Le développement rapide de ces constructions qui s'est accéléré ces dernières années a affecté les diverses communes. Quelques chiffres permettent de mesurer l'étendue de l'urbanisation dans la

région. Le domaine Si Tarik dans la commune de Mers-El-Kébir a fait une cession de huit hectares de bonnes terres pour la construction du village agricole socialiste. Le domaine Achaba (situé dans la commune de Bir-El-Djir) au Nord Est de la ville d'Oran a cédé, comme nous l'avons vu plus haut, 198 ha pour la réalisation de la Z.H.U.N Khémisti (Zone d'habitat urbain nouvelle) soit 9,76 % de la surface initiale. Le domaine Megdad a perdu 438 ha de sa superficie (soit 41,70 %) dont 200 ha ont été affectés à la réalisation de la nouvelle université des sciences et techniques d'Oran (U.S.T.O.). Ce phénomène de grignotage affecte également les coopératives de la Révolution Agraire. Les C.A.P.R.A. ont cédé une partie de leurs terrains, 11 ha 75 ares) à l'A.P.C. (assemblée populaire communale) de Mers-El-Kébir pour la construction de logements (1).

a2) - Prélèvement par l'industrie.

Certains domaines ont vu ainsi leur gestion entièrement déséquilibrée par des cessions de terrains au secteur industriel, parmi les plus affectés, nous trouvons ceux de Bir-El-Djir. Les domaines Mohamed Bendehiba et Bendaoud Habib ont cédé plus du 1/10^e de leurs terres. Le domaine Habib Bouakeul, a cédé 33 ha à la S.N. Métal, plus de 50 ha à la SONACOTE pour l'implantation d'une usine de montage automobile et d'autres parcelles pour la construction d'un C.E.M, comme il a cédé une partie de ses terres irriguées à un centre agricole spécialisé.

Au total, environ 233 hectares de terres agricoles, presque toutes irriguées, ont été soustraites aux domaines autogérés au profit du secteur industriel.

a3) - Par le tourisme.

Les installations à caractère touristique se font également aux dépens des terres agricoles. C'est ainsi que le complexe des Andalouses (station balnéaire) implanté le long de la côte a occupé 19 ha 66 ares appartenant au domaine Hadjazi Miloud et 3 ha

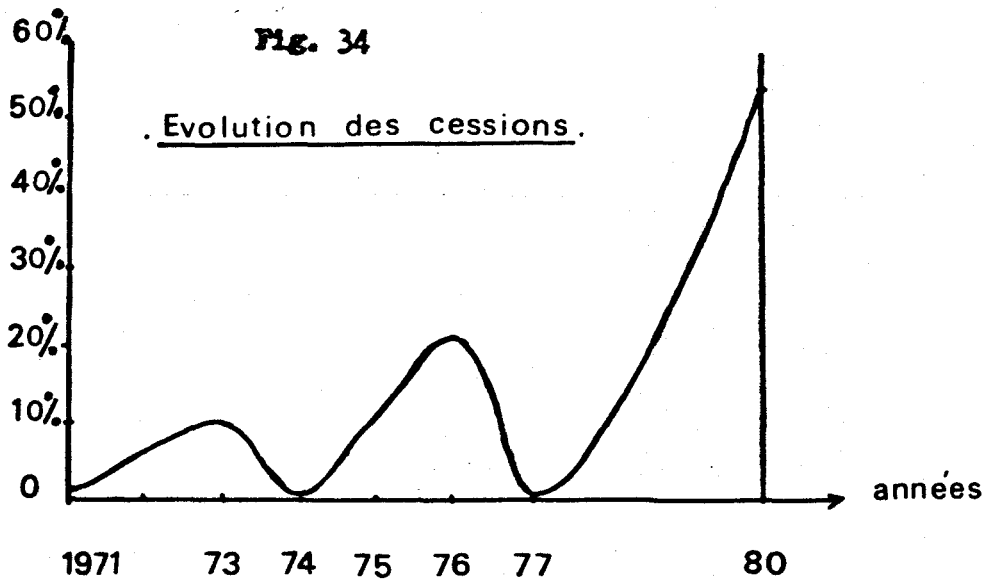
(1) On peut penser également que dans les années à venir, la surface demandée sera beaucoup plus importante si l'on tient compte des importants projets en perspective. Signalons d'autre part, que ces prélèvements ne sont accompagnés d'aucun dédommagement, aucune indemnisation n'est accordée aux exploitations.

appartenant à la coopérative des anciens moudjahidine Si Hansali, pour la plupart de bonnes terres (des terres de maraîchages).

a4) - Amputations des terroirs par le secteur militaire.

Comme les précédents, le secteur militaire réclame des terres. Le domaine Benamar a dû céder une partie de ses terres, le domaine Si-Tarik a cédé 5 ha et la coopérative N° 5 située non loin de la base de Mers-El-Kébir a vu son terroir limité et risque d'être absorbée entièrement par ce secteur. On peut constater également la construction de logements pour les militaires à proximité de la mer, à des fins de loisirs, ce qui ne fait que réduire les superficies agricoles. Enfin, un autre projet, non loin du complexe des Andalouses est en cours de réalisation. D'après les dernières informations ce projet doit occuper plus de 400 ha appartenant à la C.A.A.M. Si Hansali. Ce phénomène d'empiètement du monde rural se poursuit même actuellement.

Le tableau de la page suivante confirme cette assertion.

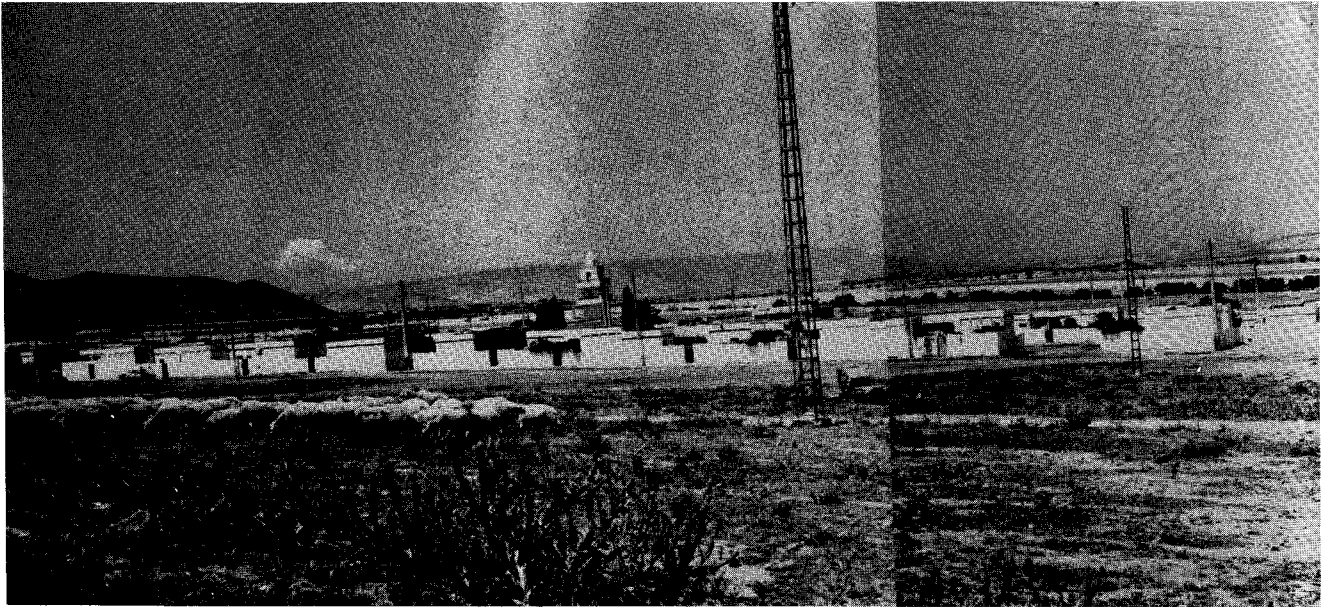


unités affectées	Superficies cédées (hectares)	% par rapport superficies initiales	Superficies initiales des domaines	Occupation initiale	année de cession	bénéficiaire
Hadjazi	19,66	1,25	1 576	Maraîchage	1970/1971	Tourisme
CAMM . Hansali	3	0,18	1 657	Maraîchage	"	Tourisme
Si Tarik	8	1,86	430	Vigne	1973	vil. agricole socialiste
Achaba	198	0,76	2 028	Cérééal. terres nues maraîchages	1973	Urbanisme
Si Tarik	5	1,16		Céréales	1974	ANP Militaire
Bendehiba	88	12,3	716	vignes céréales	1975	industrie
Bendaoud	48	8,7	552	Vigne - céréales maraîchages	1975	industrie
Bouakeul	97	10,77	900	Vigne - maraîchages Céréales	1975	industrie
Megdad	438	41,7	1 050	Maraîchages	1976	enseignement
CAPRA N° 6	0,5	1,75	28,7	Céréales	1976	urbanisme
CAPRA N° 7	0,5	0,6	83	Céréales	1976	urbanisme
CAPRA N° 8	0,5	0,4	370	Céréales	1977	urbanisme
CAPRA N° 10	10	6,33	158	Céréales	1977	urbanisme
CAPRA N° 13	0,25	0,27	91	Céréales	1980	urbanisme
Hansali	1 109	67		Bois - terres nues	1980	ANP Militaire
TOTAL	2 025,4	21	9 684,7	-	-	-

Ces amputations se sont répercutés sur la S.A.U et sur la gestion des exploitations.

On constate que ces cessions de terrains à des fins non agricoles se multiplient depuis ces dernières années. 21 % de la superficie (2 025,4 ha, ont été cédés entre 1971 et 1980: 33 % ont été absorbés par l'urbanisation, 11 % par l'industrie, 1 % par le tourisme et plus de 50 % par le secteur militaire. Il faut reconnaître que les prélèvements sont bien inégaux d'une année à l'autre. Comme le prouve le graphique N° 34 , les cessions sont relativement restreintes jusqu'en 1971. Elles reprennent le pas en 1976 et se font vigoureusement sentir vers les années 1980. En effet, plus de 1 100 ha ont été cédés cette année-là, soit plus de la moitié des superficies prélevés . De plus en plus la propriété du sol passe de la main des ruraux à celle des citadins.

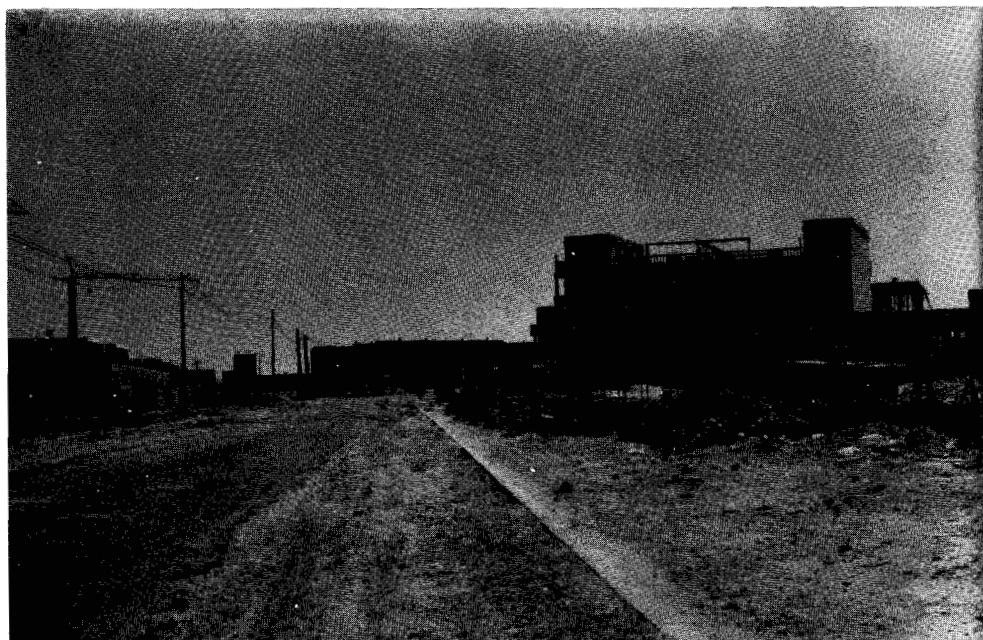
Les conséquences sont importantes pour l'occupation du sol. Car ces cessions se font au détriment de l'agriculture et au profit de l'urbanisation et de l'industrie.



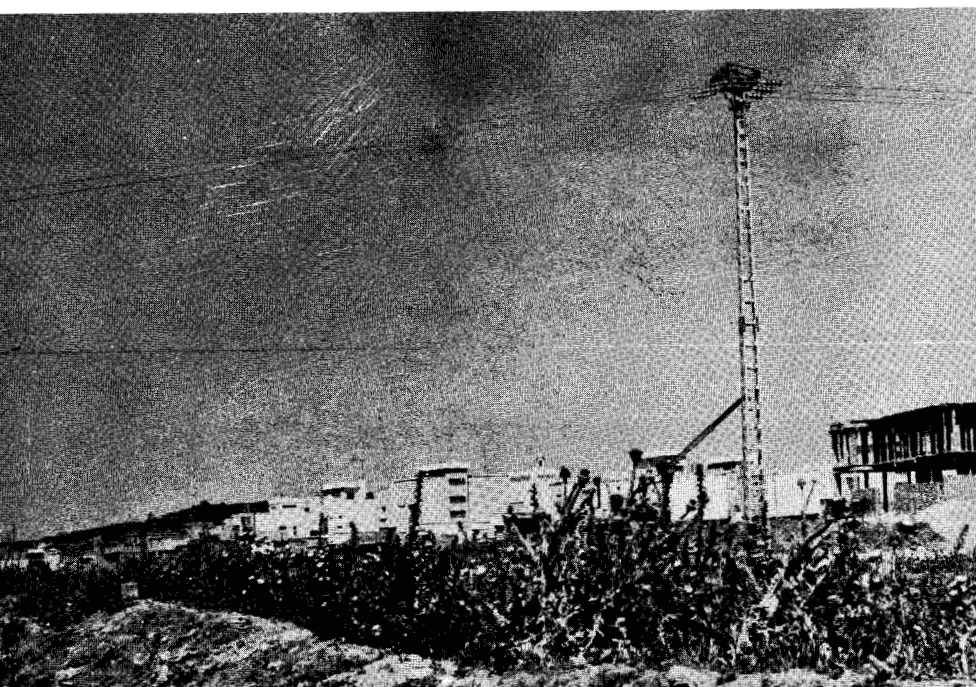
Le village agricole socialiste de Bou-Sfer. Au centre, la mosquée.



L'habitat sommaire autour de l'ancienne ferme coloniale.



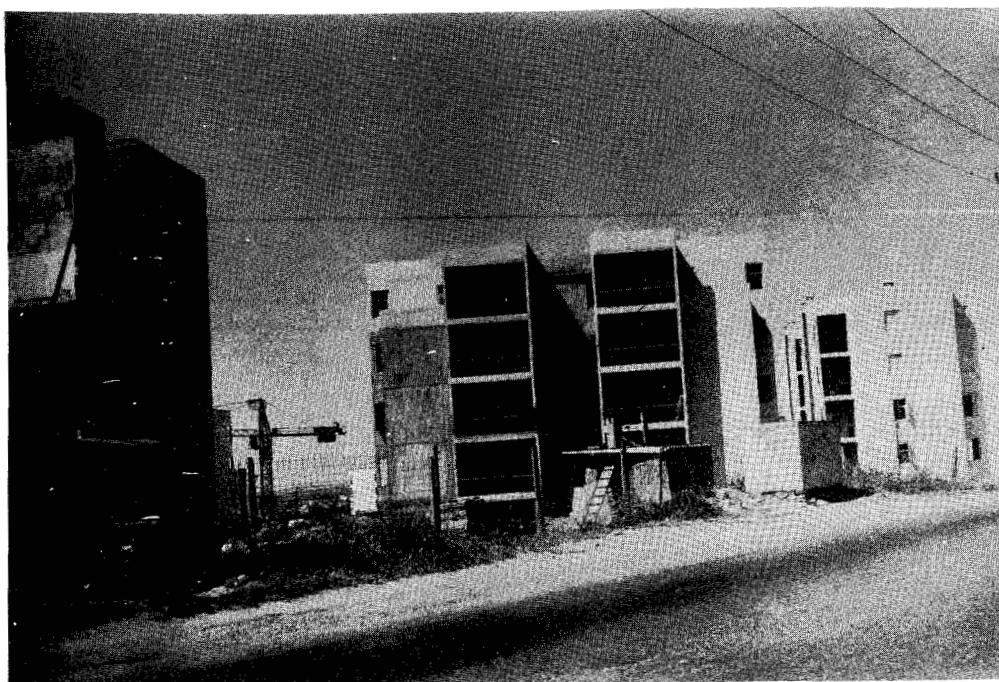
Multiplication de l'habitat nouveau : au premier plan des immeubles sont en construction, au fond, un groupe de grands ensembles récemment achevés, à gauche des locaux à usage public.

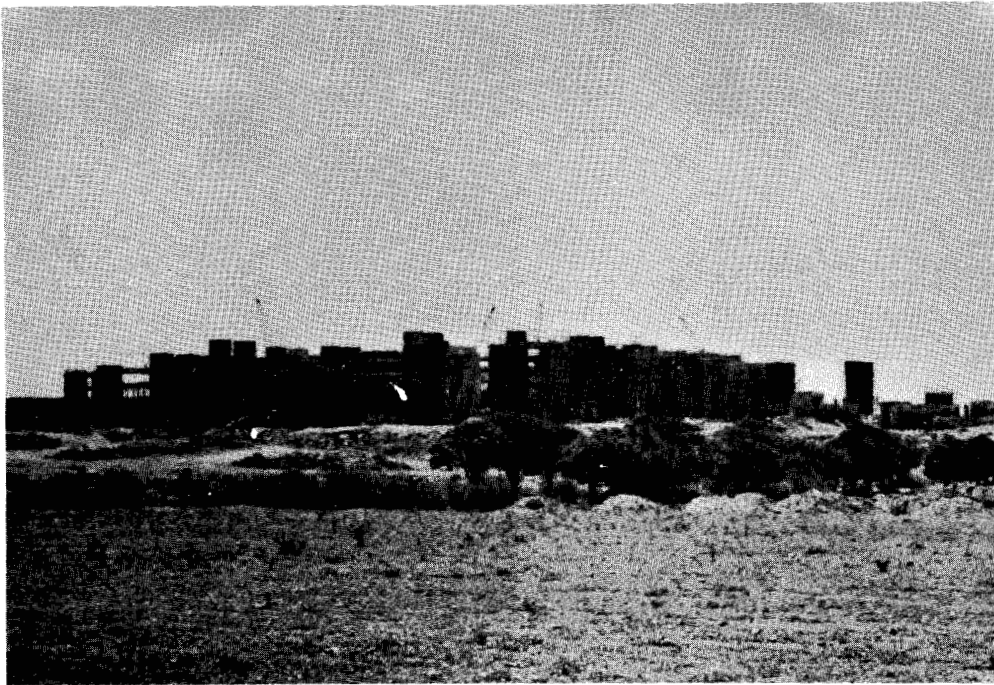


Des coopératives immobilières : villas et pavillons en cours des construction.

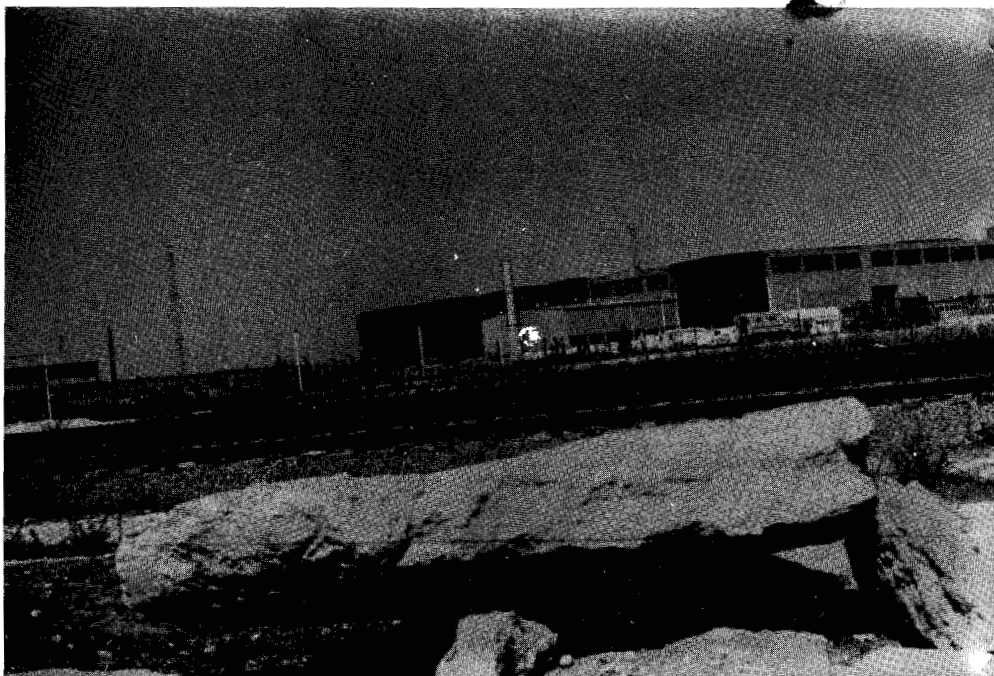


Un groupe de petits ensembles (3-4 étages) en voie d'achèvement.





Un aspect de la zone d'habitat urbain nouvelle de l'U.S.T.O.



Une partie de la zone industrielle : au premier plan la voie ferrée nouvellement installée, au fond les hangars.

. Le milieu rural est devenu un lieu résidentiel privilégié :

A la modestie des noyaux villageois constitués de traditionnelles petites maisons, s'associent aujourd'hui les "colonies" de pavillons et de maisons individuelles, taillés sur le même modèle. L'apparition brutale des maisons et lotissements a entraîné des mutations profondes au sein d'un paysage, d'un environnement, façonné depuis des siècles par les ruraux.

D'autre part, le développement de l'industrie, (avec l'apport de constructions, et par la même de nouvelle population) n'est pas sans modifier profondément le caractère de la zone. Le secteur industriel, tout en rétrécissant l'espace cultivé entame sévèrement l'équilibre de nombreuses exploitations. Beaucoup d'ouvriers agricoles abandonnent leurs unités de production pour un emploi mieux rémunéré.

Non seulement le paysage est dénaturé, mais des zones agricoles dynamiques sont touchées.

Que peut-on dire dans ce cas, de l'avenir de ces exploitations qui sont fortement éprouvées déjà par leurs charges internes et qui doivent céder des terres, mais aussi de l'eau et parfois même des hommes.

Il convient, toutefois, de mettre en cause la faiblesse de l'agriculture, car son manque de solidité contribue à accentuer le phénomène. L'agriculture le plus souvent, ne réussit pas à fournir aux exploitants un revenu suffisant.

b) - Concurrence pour l'eau

Le manque d'eau apparaît être l'un des handicaps les plus sérieux de l'agriculture. En effet, le problème déjà aigu de l'eau, ira en s'aggravant : les centres de population s'étoffent, les usines se multiplient, il est à craindre qu'une fois de plus l'arbitrage ne se fasse aux dépens des besoins agricoles.

b1) - L'industrie est grosse consommatrice d'eau ; Certes, toute l'eau utilisée par l'industrie ne serait pas bonne pour l'irrigation, mais la plupart des opérations industrielles réclament de l'eau pure ou facile à épurer. L'exemple le plus significatif est celui de l'usine de la S.N. Métal implantée à Hassi-Ameur. Elle occupe le fond d'une cuvette où la nappe phréatique est proche et bien alimentée ; Plusieurs domaines (Bendehiba, Bendaoud, M'Kaïssi et Habib Bouakeul) qui entretenaient des cultures irriguées sur de bons sols, doivent céder une bonne partie de leur eau en même temps que leurs terres.

b2) - De même, la piscine, construite à l'intérieur du complexe des Andalouses (sur la Corniche Occidentale) à trente mètres de la mer, utilise deux fois la capacité du château d'eau, alimenté par la nappe des Andalouses (principale source d'eau douce dans la zone). Ce sont là quelques exemples illustrant un rapport de force entre le tourisme, l'industrie et l'agriculture, et qui font bien apparaître les difficultés de l'entreprise agricole, d'autant plus que les résultats des exploitations sont loin d'être les meilleurs.

1.2 - UN "ATELIER RURAL" DESORGANISE

L'empirisme qui a prévalu en 1963 et le caractère progressif de la socialisation des terres selon des formules différentes expliquent la situation actuelle.

Le passage des exploitations coloniales aux exploitations socialistes ne s'est pas accompli dans les meilleures conditions. Il s'est effectué en trois étapes : celle des biens vacants de l'été 1962, celle des nationalisations au printemps 1963 et celle de l'automne de 1963.

De plus, le cadastre était inexistant ou du moins incomplet, les décisions ont été prises sans études préalables, le regroupement des exploitations n'obéit à aucune règle, sinon celle du hasard.

Enfin, la nationalisation des terres privées disséminées dans la trame des exploitations socialistes entraîne inévitablement un morcellement ; le principe même de la limitation des propriétés privées aboutit à la nationalisation de petites parcelles, parfois de véritables petits lopins disséminés au milieu de vastes domaines. Or, aucune opération de remembrement n'a été prévue ; de nombreuses parcelles trop petites, parfois trop éloignées, ne pourront être cultivées convenablement. Ce désordre foncier apparaît sur la carte hors texte des structures foncières N° I.II).

La gamme des statuts juridiques s'est encore étendue. Les terres agricoles sont regroupées au sein de trois secteurs fonciers à parts inégales. Le secteur privé, le plus ancien, mais aussi le plus petit, occupe 132,2 ha de la surface totale, le secteur socialiste né au lendemain de l'indépendance (après guerre) le plus étendu (10 124 ha), enfin, un secteur néo-socialiste, celui de la Révolution Agraire (1971) couvre une superficie de 2 097,3 ha.

a) - Des espaces étrangers les uns aux autres.

L'impression qui se dégage à travers l'organisation des structures foncières a trait à la dualité existante entre deux secteurs :

. Le secteur socialiste, caractérisé par des unités massives (10 domaines autogérés et 3 C.A.A.M) dont les superficies varient entre 410 et 2 025 ha, plus ou moins homogènes, occupant des espaces depuis longtemps mis en valeur, et de fortes potentialités. En effet, les unités socialistes, en majorité situées dans la plaine, là où les conditions agronomiques sont très favorables (sols limoneux, plats et fertiles) correspondent sensiblement à l'ancien périmètre de colonisation dont l'implantation s'est faite, bien sûre, de façon sélective.

. Le secteur de la Révolution Agraire, caractérisé par des unités plus réduites (20 coopératives) dont les superficies varient entre 24 et 370 ha distendues et fortement morcelées, mordant à la fois sur des terres d'Etat (domaniales et communales) et sur des terres

privées, associant des terres de mise en valeur et des terres déjà équipées et exploitées. Elles sont d'origine très composite et souvent constituées de rajouts successifs de terres. La formule adoptée est très différente de celle de l'autogestion : la taille est plus petite, les attributaires peu nombreux, les systèmes de production retenus le plus souvent intensifs.

. Enfin, le secteur de la propriété privée, peut être considéré comme relativement homogène au plan des structures agricoles, puisqu'il est constitué maintenant de petites exploitations. Il se trouve en général sur des espaces marginaux de faibles potentialités (piedmonts encroutés, collines, etc...). C'est cette origine foncière qui est la base de l'incohérence des structures agraires. Ces trois types d'espaces sont souvent juxtaposés. La carte des structures foncières rend compte de la situation.

b) - Une vie modifiée pour l'exploitation.

Le but de l'organisation socialiste est de transformer l'unité de production en une cellule de vie communautaire organisant le travail et toutes les activités qui s'y rattachent. Or, il semble que plusieurs éléments s'opposent à la réalisation de cet objectif.

b1) - Un habitat vétuste et détourné de ses fonctions.

L'habitat est le plus souvent dégradé et la distribution des bâtiments d'exploitation hétérogène au niveau des exploitations agricoles. Presque toutes les constructions existantes remontent à l'ère coloniale. Les bâtiments d'exploitation et d'habitation sont mal entretenus et dans bien des cas, ils ne remplissent pas leur fonction réelle : par exemple, les caves de vinification, qui autrefois étaient opérationnelles, sont maintenant pour la plupart réservées à d'autres usages, tels que le stockage de produits agricoles.

On rencontre dans les unités de production différents types d'habitat :

- . L'ancien habitat colonial (villas, maisons étagées) et parfois plusieurs bâtiments dispersés autour d'une cour avec généralement un jardin d'agrément. Ces habitations, abritant le personnel de direction jadis, ne correspondent pas toujours aux besoins des travailleurs des domaines autogérés. Le plus souvent, les villas sont partagées entre plusieurs familles, ce qui pose parfois quelques problèmes. Les réparations, trop lourdes à supporter, ne sont pas entreprises par les occupants.
- . Un habitat bas, constitué par des maisons sans étages avec quelques fois une petite cour et un bout de jardin (abritant jadis le personnel de travail européen) répondent mieux aux besoins des travailleurs.
- . On rencontre également sur les domaines quelques formes d'habitat plus médiocre. Certains bâtiments d'exploitations désaffectés (hangars, étables, garages) ont été aménagés de façon rudimentaire et sont devenus des logements pour ouvriers.
- . Enfin, il existe des habitations sommaires de type gourbi, édifiées par les travailleurs eux-mêmes sur des terres incultes, ou adossées parfois aux bâtiments d'exploitation. La caractéristique essentielle de cet habitat est sa précarité et sa pauvreté d'ensemble. On constate très souvent une absence totale d'entretien. La plupart des habitations, présentent un aspect d'abandon. Les villas et logements sont délaissés ; du contre plaqué remplace les fenêtres et des tôles de zinc remplacent les toitures abîmées. Les réparations représentent une grosse dépense pour le maigre budget des ouvriers.

Cet habitat précaire et inadapté est souvent détourné de ses fonctions initiales. En effet, le problème de l'habitat dans les exploitations socialistes se complique du fait qu'un grand nombre d'occupants ne travaillent pas dans les exploitations. L'exemple des domaines Megdad et Miloudi M'Kaïssi est très significatif.

Sur les 45 familles qui logent sur le domaine Megdad,

seulement 28 familles, ont leur chef de famille qui travaille sur l'exploitation. Les 17 autres familles (soit 102 personnes) utilisent un logement établi sur une exploitation où elles ne travaillent pas.

Dans le domaine M'Kaïssi, sur 17 familles logés, 7 ne travaillent pas dans le domaine et occupent donc un logement illégalement. Or, utiliser un logement (surtout lorsqu'il s'agit d'une ancienne ferme coloniale) implique la gratuité du loyer et toutes les charges (électricité, eau, etc...) ainsi qu'une bonne partie de leur alimentation assurée par le domaine.

Nombreux sont également les ouvriers qui quittent le domaine pour aller travailler ailleurs, sans restituer le logement. Le nombre d'illégaux ne fait que croître avec la réduction progressive de la main d'oeuvre. Les domaines les plus touchés sont ceux situés à proximité des centres urbains et industriels.

La raison essentielle (1ère) qui peut expliquer ce double état de fait (délabrement, abus d'occupation) tient d'une part à l'absence d'un budget pour l'entretien des bâtiments. En effet, les questions concernant l'habitat n'ont pas été envisagées au moment de la mise en place des nouvelles structures agraires. Le domaine autogéré a été perçu uniquement comme unité de production et non comme cadre de vie où les travailleurs sont considérés comme producteurs et habitants. D'autre part, les textes de l'autogestion qui prévoient que les bâtiments du domaine sont insaisissables et inaliénables (Art. 5-6 de l'Ordonnance N° 68-653 du 30 Décembre 1968) sont silencieux en matière d'occupation illégale. Ils ne prévoient pas le cas de ceux qui résident sur l'exploitation sans y travailler. On constate une absence de toute politique en la matière et ceci à travers tout le pays.

A ces problèmes d'ordre matériel s'ajoutent des difficultés dans l'ambiance de travail.

b2) - Une ambiance de travail sans cohésion.

L'encadrement est trop peu stable pour que puisse s'instaurer une ambiance favorable au travail. Les changements de Directeur sur les domaines sont trop fréquents. Parfois, ces derniers n'ont même pas le temps de s'adapter qu'ils doivent repartir (Ils n'ont même pas le temps de connaître l'exploitation).

Le Directeur habite rarement le domaine. Il est considéré comme un étranger par le collectif des travailleurs et les liens entre eux sont distants. Il est considéré comme un fonctionnaire venant au travail à heures fixes.

Les techniciens de l'agriculture, eux aussi, sont peu appréciés par les ouvriers. Ils n'arrivent pas à s'intégrer au collectif des travailleurs de la terre. Ces derniers les supportent mal.

1.3 - DES DOMAINES "ANEMIÉS"

La main d'oeuvre et le matériel de production constituent les problèmes quotidiens auxquels sont confrontées les exploitations agricoles. Avec des effectifs insuffisants, le vieillissement des travailleurs, le manque de qualification et la faiblesse du parc matériel, les unités agricoles enregistrent une baisse dans la production beaucoup plus importante que celle provoquée par les amputations des terroirs.

a) - Le niveau de l'emploi et son évolution.

Il est nécessaire de distinguer entre les exploitations du Secteur socialiste dont les résultats sont connus et les CAPRA pour lesquelles nous ne disposons que de données fragmentaires. Aussi, nous attacherons-nous surtout à commenter les résultats des exploitations du secteur socialiste.

Le dépouillement des dossiers de base au siège de la D.D.A nous a permis de déterminer les effectifs employés et de dresser le tableau suivant : (il est à noter que les chiffres donnés pour

chaque unité de production sont ceux enregistrés en début de campagne : le mois d'octobre). Il est bien évident que ces chiffres sont à manier avec prudence car l'emploi agricole n'est jamais stable ; d'un mois à un autre, les variations peuvent être très fortes. Aussi, ces données n'ont été fournies qu'à titre indicatif.

U. Prod.	Permanents				Saisonniers				Total			
	effectifs		nb jours travaillés		effectifs		nb de jours travaillés		effectifs		nb jours travaillés	
	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81	71-72	80-81
Si Tarik	34	56	781	1 449	94	28	1 129	674	128	84	1 910	2 123
Kermaoui	139	162	2 106	3 821	93	59	2 051	1 028	232	221	4 157	4 849
Hadjazi	97	97	2 479	2 521	127	90	2 279	1 812	224	187	4 758	4 333
Bouakeul	159	161	4 071	4 032	91	71	1 648	1 608	250	232	5 719	5 640
Benamar	60	56	1 563	1 458	152	43	2 406	967	212	99	3 969	2 425
Achaba	146	138	3 319	5 756	164	117	2 507	2 862	310	255	5 826	8 618
Bendaoud	57	54	1 369	1 251	154	42	3 030	490	211	96	4 399	1 741
Abdelkaoui	10	9	300	279	40	29	1 120	611	50	38	1 420	890
CAAM Si Tahar	13	11	367	326	37	19	239	490	50	30	606	816
Bendehiba	56	36	1 574	950	99	29	1 862	591	155	65	3 436	1 541
Megdad	93	53	2 130	1 385	56	38	1 702	872	149	91	3 832	2 257
M'Kaïssi	116	55	2 723	1 449	137	44	2 419	1 090	253	99	5 142	2 539
CAAM S.Hansa- li	35	11	1 050	340	75	51	1 721	1 280	110	62	2 771	1 620
Total	1 015	899	23832	25017	1319	660	24113	14375	2334	1559	47945	39392
	✓		↑		✓		↓		↓		↓	
<u>L'emploi dans le secteur autogéré</u>												

A travers les données chiffrées, on ne peut que constater la forte baisse du niveau de l'emploi. En 1971-72, le secteur autogéré comptait 2 334 ouvriers (permanents et saisonniers). Si nous comparons avec les données actuelles, il y aurait dans le

le secteur socialiste en 1980-81 un niveau de l'emploi nettement inférieur à ce qui existait en 1971. Le tableau laisse apparaître un déficit de l'ordre de 775 personnes. Le nombre de journées travaillées connaît la même évolution, mais l'ampleur de la diminution diffère légèrement : environ 18 % soit 8 553 journées, contre 33 % pour les postes de travail. Si les effectifs et le volume de travail ont diminué, l'intensité du travail semble au contraire s'affirmer. En effet, le nombre de jours par poste de travail s'élève à 25,25 jours en 1981, contre 20,5 jours en 1971. L'opposition entre les deux groupes de travailleurs est assez nette. Le poids de la main d'oeuvre permanente a baissé et représente un peu plus de 57 % des effectifs. En revanche, le nombre de journées de travail s'est accru. Les permanents effectuent 63,5 % du volume de travail. Quant à la main d'oeuvre saisonnière, elle conserve les caractères décrits plus loin. Elle est faible : les effectifs ont baissé de moitié et le nombre de journées travaillées a chuté. Cette main d'oeuvre saisonnière assure à peine 36,5 % du volume de travail. Cette évolution n'est pas la même partout. Le tableau révèle une assez grande diversité et de fortes oppositions entre les unités de production. Les effectifs de main d'oeuvre et le volume de travail sont très variables. De 30 ouvriers et 816 journées de travail pour la plus faible (la CAAM Si Tahar) à 255 et 8 618 journées au domaine Achaba (1).

Comme le montre le tableau ci-dessus, les données chiffrées laissent apparaître un effectif de travailleurs permanents insuffisant.

En 1971-72, le secteur autogéré comptait 1 015 travailleurs permanents. Cet effectif est passé à 899 permanents en 1980-81, soit une baisse de 11,4 %. 116 travailleurs réguliers ont quitté l'agriculture autogérée en une décennie. Cet exode touche 9 exploitations sur 13. Cette évolution ne peut s'expliquer que par la confrontation avec la S.A.U. et l'utilisation du sol. Dans l'ensemble on peut très nettement distinguer entre trois types d'unités.

(1) Le total cumulé des effectifs et du volume de travail donne des résultats assez heurtés, aussi avons-nous opéré une séparation entre les permanents et les saisonniers.

a1) - Des unités aux effectifs plus étoffés.

Seuls, deux domaines en font partie. Ce sont les domaines Si Tarik et Kermaoui. Les effectifs de permanents sont passés de 34 en 1971-72 à 56 en 1981 (soit une augmentation de 64 % pour le premier et seulement 16,5 % pour le second, le nombre des ouvriers est passé de 139 à 162 en 1981, soit un renforcement de 22 personnes.

Cette augmentation de la main d'oeuvre est due surtout à l'extension des cultures intensives (maraîchages et arboriculture) demandant une main d'oeuvre abondante. Mais également, à l'extension des superficies. En effet, le domaine Si Tarik a vu les superficies cultivées en maraîchages passées de 60 ha à 100 ha, alors que le verger a doublé. Les superficies arboricoles sont passées de 15 ha à 37 ha. Le domaine Kermaoui a vu son terroir agricole augmenter de 25 ha. Les cultures maraîchères in-existantes sur le domaine en 1971-72 s'étendent actuellement sur 40 ha, tandis que le verger a vu ses superficies multipliées par 3,5. Celles-ci sont passées de 24 ha à 84 ha de 1971 à 1981.

Dans le domaine Hadjazi et Bouakeul les effectifs se maintiennent. Ici, la relative stabilité des superficies explique en grande partie cette évolution.

a2) - Des unités à faibles effectifs (en régression)

Trois domaines (soit 23 %) des exploitations ont perdu plus de 5 % de leurs effectifs. Ce sont les domaines Benamar, Achaba et Bendaoud. Dans les C.A.A.M Si Abdelkaoui et Si Tahar, le nombre des partants est peu élevé (1 pour le premier et deux ouvriers pour le deuxième) mais vu la faiblesse des effectifs, on peut considérer que les départs sont relativement élevés (soit respectivement 10 % et 15 %) de la main d'oeuvre du domaine ; le rythme s'est amplifié pour le domaine Bendehiba qui a perdu 35,7 % de ses ouvriers permanents et le domaine Megdad, où l'effectif des permanents est tombé à 53 en 1981, alors qu'il était de 93 en 1971-72, soit une baisse de 43 % de la main d'oeuvre permanente.

Une intensité plus forte des départs a été relevée dans la C.A.A.M Si Hansali : 68 % des effectifs permanents ont quitté l'agriculture.

Les travailleurs du secteur socialiste semblent quitter de plus en plus nombreux les exploitations agricoles. Les raisons qui rendent compte de cette désaffection sont d'une part, la faiblesse de la rémunération et les mauvaises conditions générales de travail : l'absence de stimulants matériels et le problème des revenus encouragent les travailleurs agricoles à quitter la terre. D'autre part, la naissance d'entreprises du bâtiment, les implantations industrielles, le développement du secteur des services et de loisirs créateurs d'emplois nouveaux, plus rémunérateurs ne font qu'amplifier le mouvement.

Une concurrence énorme s'exerce entre un secteur secondaire et tertiaire attractif dynamique et le secteur agricole. Il est bien évident qu'entre ces deux secteurs la balance n'est pas égale.

On constate que la main d'oeuvre permanente est faible numériquement. Aussi pour pallier cette insuffisance, les unités agricoles font-elles appel à des ouvriers saisonniers.

a3) - L'effectif des saisonniers et sa variabilité :
(Cf. effectifs : main d'oeuvre. tableau p 167)

Cette main d'oeuvre saisonnière constitue un appoint important pour les unités.

La variabilité des saisonniers est très bien perçue à travers les données chiffrées. On ne peut que constater la très forte baisse du niveau de l'emploi saisonnier. Comme nous l'avons vu plus loin, les effectifs ont baissé presque de moitié et le nombre de journées de travail a été réduit de 40 %.

On remarque que les unités où prédominent la vigne ou les maraîchages et où se développe l'élevage utilisent un grand nombre de saisonniers. Ex : le domaine Hadjazi, Kermaoui, Boua-

keul. L'emploi de cette main d'oeuvre saisonnière peu familiarisée avec le travail de la terre est plus important pendant les travaux de pointe et de mise en défense (récoltes, vendanges, gardiennage). Cette période se situe entre octobre-novembre et juin-Août. Les domaines de grandes cultures (ex. Bendehiba, si Tabar) s'individualisent par une part nettement plus faible des effectifs saisonniers. Pour certains l'explication tient à la composition de la S.A.U. : bon nombre d'exploitations comptent plus de 50 % de la S.A.U. en céréales, ce qui expliquerait des besoins de main d'oeuvre moins importants. Rappelons en effet, que la céréaliculture ne procure que 10 journées de travail à l'hectare par an, alors que la vigne assure de 80 à 80 journées de travail annuelles à l'hectare (soit 8 fois moins que la vigne).

L'évolution de cette main d'oeuvre saisonnière est la même que celle constatée pour la main d'oeuvre permanente, cependant il faut se garder de conclure trop hâtivement. Un certain nombre de remarques doivent être faites :

. La composition de la S.A.U. ne rend pas compte à elle seule, de l'évolution de la main d'oeuvre. Tout d'abord, il faut tenir compte de la diminution des superficies agricoles en 1971-81. Celles-ci sont estimées à 10 124 ha au lieu de 12 901 ha en 1971. Ce qui expliquerait des effectifs plus importants en 1971.

. D'autre part, il est nécessaire de tenir compte de l'évolution des techniques agricoles. Depuis l'indépendance, la mécanisation a fait d'énormes progrès et beaucoup de travaux manuels sont devenus l'oeuvre de la machine et nécessitent évidemment moins de main d'oeuvre. On assiste à une extension de la mécanisation : la machine remplace de plus en plus l'homme et réduit ainsi les journées de travail. Rappelons que le premier plan quadriennal lui consacrait 19 % de la masse des investissements agricoles (1). Toujours dans le premier plan dans les investissements liés à la croissance de la production, sur la moitié de la masse globale consacrée au développement agricole 39 % sont alloués au matériel agricole.

(1) Premier plan quadriennal - Rapport général S.E.P. 1970.

. Enfin, il est nécessaire de tenir compte de la nouvelle réglementation : la Circulaire Ministérielle du 20 Novembre 1969 semble être à l'origine de toute la politique conduite dans les exploitations socialistes en matière de main d'oeuvre. Son but est de remédier au déficit souvent important que connaissent les exploitations par la main d'oeuvre surabondante et sous utilisée. Au lendemain de l'indépendance, avec le départ massifs des colons, la création des domaines fut spontanée. Or, certains domaines étaient surchargés et le problème des dépenses de main d'oeuvre se posait avec une extrême acuité, mais il était difficile d'admettre que les domaines soient surchargés de main d'oeuvre. En 1981, à coup sûr, l'emploi agricole est plus faible que ce qu'il était en 1971. Cependant, si nous comparons le travail effectif (l'intensité du travail) de 1971 à 1980, il y aurait une intensité nettement supérieure à ce qui existait en 1971. Le nombre de journées de travail effectuées par un ouvrier permanent s'élève à 27,8 jours au lieu de 23,5 jours en 1971 et 21,78 jours au lieu de 18,3 jours pour le saisonnier.

Le chiffre moyen est de 30 jours au lieu de 25 jours pour les premiers et 21,75 jours contre 18,8 en 1971 pour les seconds.

Cette évolution peut être lue dans le tableau suivant.

Unités de production	Permanents						saisonniers					
	1971-72			1980-81			1971-72			1980-81		
	Eff.	nbre jours travail lées	Nbre jours /trav. (1)	Eff.	nbre jours travail lées	nbre jours /trav.	Eff.	Nbre jours Travail lées	Nbre jours /trav.	Eff.	Nbre jours travail lées	Nbre jours /trav.
Si Tarik	34	781	23	56	1 449	25	94	1 129	12	28	674	24.
Kermaoui	139	2 106	15,11	162	3 821	23,5	93	2 051	22	59	1 028	17,42
Hadjazi	97	2 479	25,5	97	2 521	26	127	2 279	18	90	1 812	20,13
Fouakeul	159	4 071	25,6	161	4 032	25	91	1 648	18	71	1 608	22,64
Bénamar	60	1 563	26	56	1 458	26	157	2 406	15,8	43	967	22,48
Achaba	146	3 319	22,7	138	5 756	41,7	164	2 507	15,28	117	2 862	24,46
Bendaoud	57	1 369	24	54	1 251	23,1	154	3 030	19,67	42	490	11,66
Abdelkaoui	10	300	30	9	279	31	40	1 120	28	29	611	21,06
CAAM Si Tabar	13	367	28,3	11	326	29,6	37	239	6,45	19	490	25,78
Bendehiba	56	1 574	28,1	36	950	26,4	99	1 862	18,8	29	591	20,37
Megdad	93	2 130	23	53	1 385	26,1	56	1 702	30,4	38	872	22,94
M'Kaïssi	116	2 723	23,5	55	1 449	55	137	2 419	17,65	44	1 090	24,77
C. Si Hansali	35	1 050	30	11	340	31	75	1 721	22,94	51	1 280	25
Total	1015	23832	324,8	899	25017	389,4	1319	24113	245	660	14375	282,7
<i>nbre de jours effectués nbre d'ha. par travailleurs</i>		23,5		27,5			18,3			21,78		
Moyenne	78	1 833	25	69	1 924	30	101,5	1854,8	18,8	50,7	1105,7	21,75

(1) par travailleurs.

Elle confirme ce qui a été dit plus haut : La baisse des effectifs a été fort nette. Cette évolution semble traduire un désir d'accroître la productivité et limiter ainsi les dépenses de main d'oeuvre dans le total des charges.

a4) - La main d'oeuvre dans le secteur de la Révolution Agraire.

Dans l'ensemble, le secteur de la Révolution Agraire dispose de 198 attributaires répartis entre 20 coopératives. Le chiffre minimum est de (5) pour la coopérative N° 1, le maximum est de (18) attributaires, pour la coopérative N° 14. Sous cet angle, on a voulu éviter les excès des domaines autogérés.

Une telle inégalité dans la distribution des effectifs se justifie par le mode d'installation des ouvriers dans les domaines autogérés et dans les coopératives de la révolution agraire. Comme nous l'avons vu plus haut, l'installation des ouvriers agricoles sur les domaines autogérés a été spontanée. Au contraire, avec la Révolution Agraire, le mode d'installation est tout autre, puisque l'attribution des terres aux coopérateurs est arrêtée par la commission nationale de la Révolution Agraire, étudiée par des commissions techniques et avalisée par les A.P.C. Quelles que soient les combinaisons de la S.A.U. choisies, la régularité de l'emploi est assez nette et reste stable tout au long de l'année. Malheureusement, nous ne disposons pas du total de jours travaillés. Il est donc difficile de faire la part des choses. La comparaison avec l'emploi du secteur socialiste s'avère impossible. Notons simplement que les coopérateurs n'ont guère été préparés, par leurs antécédents, au travail collectif ; ils ne sont guère mobilisés. Si ce n'est par le volontariat étudiant, pour faire preuve d'initiative.

Telle est donc l'évolution de l'emploi dans les exploitations agricoles. Evolution assez inquiétante quantitativement et qualitativement : ce sont les plus jeunes et les plus qualifiés qui quittent le travail de la terre.

b) - Une qualification médiocre dans son ensemble.

L'absence de cadres et de personnel qualifié constitue la contrainte la plus forte au développement de l'agriculture. La main d'oeuvre agricole a un niveau de formation très bas : issus pour une bonne part de l'agriculture dite "traditionnelle", ces fellahs ne connaissent de l'agriculture que ce qu'ils ont appris par la tradition. Aucun mécanicien n'est diplômé, les chefs de culture, formés sur le tas n'ont pas toujours suivi de stage de perfectionnement. Les directeurs (chargés de gestion) susceptibles d'avoir une qualification ne font pas partie du collectif des travailleurs. Ils sont assez souvent mutés et il est rare de rencontrer un directeur en place depuis de nombreuses années.

Le tableau suivant montre la qualification des ouvriers permanents des unités du Secteur socialiste. (Domaines autogérés et C.A.A.M.).

	plus ou moins spécialisés					sans qualification			
	gestion	Adm.	Réparat.	conduc.	élev. eurs	ouv. agric.	gardiens	Divers	Total
Lieutenant Tabar	1	-	1	2	-	5	1	1	11
Si Abdelkaoui	2	-	-	-	-	7	-	-	9
Si Hansali	2	-	-	-	-	9	-	-	11
Megdad	5	3	1	6	-	26	10	2	53
Si Tarik	2	4	-	2	-	34	5	9	56
Bendaoud	3	5	4	4	2	7	11	18	54
Bénamar	2	6	2	7	1	31	3	4	56
Bendehiba	1	3	2	7	-	16	5	2	36
M'Kaïssi	2	5	3	8	-	23	14	-	55
Hadjazi	2	5	4	10	1	70	5	-	97
Bouakeul	2	4	3	11	8	105	23	5	161
Kermaoui	2	10	9	17	27	85	12	-	162
Achaba	2	4	5	11	9	80	17	10	138
Total	28	49	34	85	48	498	106	51	899

Les résultats permettent d'affirmer que plus des 2/3 des ouvriers représentent une main d'oeuvre non qualifiée. Dans toutes les unités de production, les ouvriers agricoles prédominent. Les gardiens sont assez nombreux et leur nombre varie en fonction des cultures pratiquées et des périodes de pointes (saison de cueillette et des vendanges). L'effectif plus ou moins spécialisé demeure insuffisant, à peine 27 % des effectifs.

Sur le tableau suivant se dégage dans l'ensemble, une corrélation entre le pourcentage des ouvriers permanents qualifiés et le nombre total des permanents ou la taille des unités de production. Toutefois, il faut distinguer entre les domaines autogérés et les C.A.A.M.

unité de product.	S.A.U (ha)	nombre de permanents	nombre d'ouvriers qualifiés	%
C.A.A.M Si Tahar	65	11	4	36,36
C.A.A.M Abdelkaoui	210	9	2	22,2
C.A.A.M Si Hansali	466	11	2	18,1
TOTAL	741	31	8	25,81

Unités de Production	S.A.U.	Nbre permanent	nbre ouvriers qualifiés	%
Domaines :				
Megdadj	451	53	15	28,3
Si Tarik	458	56	8	14,3
Benamar	504	56	18	32,14
Bendaoud	504	54	18	33,3
Bendehiba	612	36	13	36,1
M'Kaïssi	674	55	18	32,7
Hadjazi	763	97	22	22,6
Bouakeul	764	161	28	17,39
Kermaoui	1 000	162	65	40,12
Achaba	1 270	138	31	22,46
Total	7 015	868	236	27,19

b1) - Dans les coopératives, la situation est un peu différente. on constate que les effectifs sont nombreux et que l'éventail des qualifications est relativement fermé. Les textes insistent à plusieurs reprises sur le travail direct et personnel que doivent fournir les coopérateurs, les membres des C.A.A.M. sont d'anciens moudjahidine retenus par les Commissions de Reclassement de Wilaya. Ils s'engagent à travailler personnellement et directement les terres qui leur ont été affectées. Le nombre des coopérateurs de chaque coopérative est arrêté par le Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire, en fonction des conditions techniques d'exploitation. Ils doivent travailler eux-mêmes la terre ; le recours à la main d'oeuvre de non coopérateurs n'est en principe autorisé que lorsque les coopérateurs ne peuvent exécuter en temps utile les travaux saisonniers de pointe, ou lorsqu'il s'agit de qualification professionnelle très spécialisée (comptable, etc...).

b2) - Dans les domaines autogérés.

En général, le pourcentage de la main d'oeuvre qualifiée est plus élevé, 27,18 %. Il atteint 40 % (dans le domaine Kermaoui grâce à l'introduction de l'élevage laitier). Malgré cela, il faut insister sur la médiocrité de la qualification dans bon nombre de domaines. La taille excessive de quelques domaines accroît la masse des simples ouvriers agricoles et ne favorise pas, loin de là, une amélioration. Or, pour gérer des domaines, des cadres et des techniciens compétents sont indispensables. Enfin un grand nombre d'emplois nécessitant une formation (chef de parc, mécanicien, forgeron, magasinier, etc...) ne sont pas occupés par des travailleurs ayant la compétence voulue.

Mais si cela constitue un frein à la bonne marche des exploitations, le départ de ce personnel tant soit peu spécialisé, (forgeron, mécanicien, chauffeur) aggrave davantage la situation.

c) - Départ du personnel qualifié.

Nombreux, en effet, sont les chauffeurs de tracteurs, qui ont quitté les domaines pour aller conduire camions et engins de terrassement, dont le nombre s'est accru avec la multiplication des chantiers de construction.

Forgerons, mécaniciens, comptables, magasiniers et secrétaires sont également vite attirés par les situations plus rémunératrices de la ville et des centres industriels. Ainsi, le domaine Si Tarik a eu plus de 4 secrétaires de 1972 à 1980 ; le domaine Kermaoui a employé plusieurs secrétaires durant la décennie, le record étant détenu par le domaine Bendehiba Mohammed, qui a eu plus de 7 secrétaires depuis sa création, attirés qu'ils étaient par la zone industrielle de Hassi Aneur.

Pour le secteur de la révolution agraire, le manque de statistiques ne nous permet pas de dresser un tableau de qualification des attributaires ; néanmoins selon des enquêtes menées au niveau

des coopératives agricoles de production, on peut dire que la majorité des attributaires sont sans qualification et remplissent surtout des fonctions d'ouvriers agricoles. Ils ne connaissent de l'agriculture que ce qu'ils ont appris par la tradition.

d) - Une main d'oeuvre le plus souvent âgée.

Parallèlement à ces départs massifs, la main d'oeuvre est assez âgée sur les exploitations. Les tableaux suivants nous donnent la structure par âge des ouvriers permanents dans le secteur socialiste et dans le secteur de la Révolution Agraire.

unité de product. Classe d'âge	Abdelkaoui	Si Tabar	Hansali	Bendehiba	Megdad	Bendeoud	M'Kaïssi	Si Tarik	Benamar	Hadjazi	Achaba	Bouakeul	Kermaoui	TOTAL	%
15 à 19 ans	-	-	-	-	3	2	-	-	-	-	4	-	-	15	1,7
20 à 29 ans	-	1	-	3	10	11	10	8	10	38	31	31	41	194	21,5
30 à 39 ans	1	3	-	11	12	13	11	14	15	22	25	26	31	184	20,4
40 à 49 ans	4	1	2	7	10	17	12	18	9	16	26	42	41	205	22,82
50 à 59 ans	2	4	4	10	12	5	17	10	11	11	26	42	29	183	20,4
60 à 69 ans	1	1	1	2	2	3	1	2	7	5	18	8	13	64	7,2
70 ans et +	1	1	4	3	4	3	4	4	4	5	8	6	7	54	6
Ensemble	9	11	11	36	53	54	55	56	56	97	138	161	162	899	100%

- Structure par âge dans le secteur socialiste -

A la lecture de ce tableau on peut remarquer que le tiers des ouvriers permanents (33,5 %) ont plus de 50 ans. Les moins de

50 ans représentant 66,4 %. Toutefois, le pourcentage des moins de 20 ans n'a qu'une faible valeur étant donné le petit nombre de travailleurs de cet âge. Le groupe des 20 à 40 ans forme 42 % du collectif, tandis que la tranche des 40 - 49 ans forme 22,8 % des effectifs.

Les plus de 60 ans sont assez nombreux. Ils constituent 13 % de l'effectif total.

- Structure par âge dans le secteur de la R.A. -

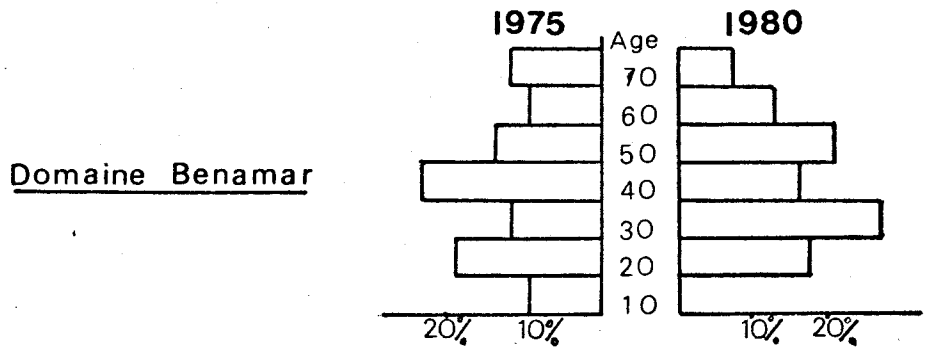
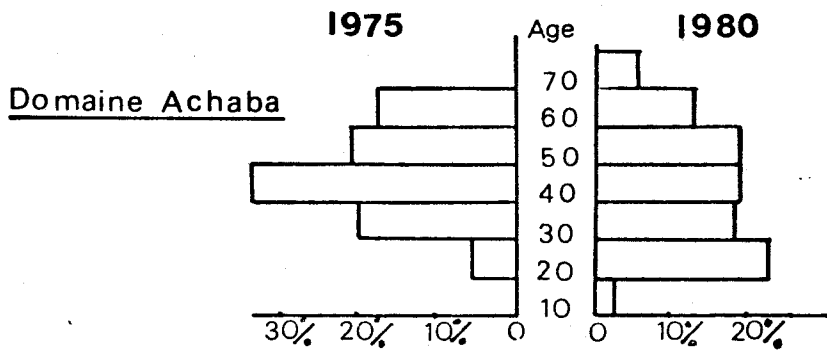
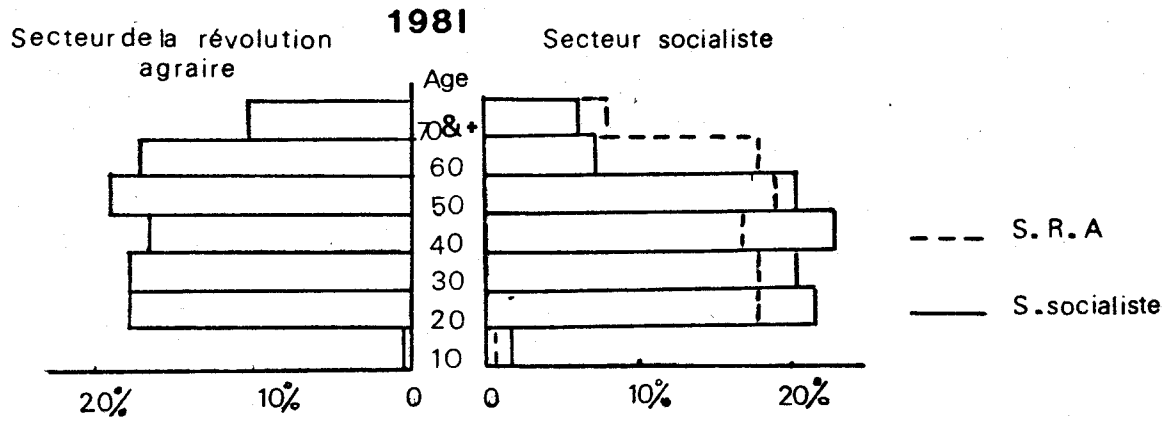
coopérat. classes âges d'âges	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	%	
15 à 19 ans	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,5
20 à 29	-	4	1	3	1	-	2	3	4	2	2	4	2	5	1	-	-	-	-	-	34	17,8
30 à 39	-	-	-	3	4	1	-	2	4	4	4	3	2	5	1	-	1	-	-	-	34	17,8
40 à 49	-	-	1	-	1	3	2	3	2	2	2	-	-	6	3	1	1	1	2	1	32	16,75
50 à 59	1	2	1	2	3	5	3	4	1	2	1	1	3	-	-	2	1	3	1	1	37	19,3
60 à 69	4	-	2	3	4	1	-	-	1	1	3	-	1	2	2	5	2	-	1	1	33	17,3
70 et plus	-	-	1	-	-	-	1	1	-	1	1	1	1	-	1	2	2	2	2	4	20	10,5
Ensemble	5	6	6	12	13	10	9	13	12	12	13	9	9	18	8	10	7	6	6	7	191	100

Là encore la convergence des résultats est frappante.

Dans presque toutes les unités de production, la main d'oeuvre est particulièrement vieille. Le personnel est beaucoup plus âgé dans les coopératives de la Révolution agricole. Le groupe de plus de 50 ans constitue 47 % des effectifs. Les jeunes (c'est-à-dire les moins de 20 ans) sont peu nombreux ; ils représentent seulement 0,5 % des effectifs. La tranche d'âge des 20 à 39 ans,

la plus importante ne compte que 35,6 % des effectifs. Les plus de 60 ans qui dans les domaines autogérés ne représentent que 13 % du total sont au contraire beaucoup plus nombreux dans les coopératives de la Révolution Agraire : plus de 27 % dépassent cet âge. Ces quelques chiffres sont très significatifs. Ils montrent le type de travailleurs que le secteur socialiste et la Révolution Agraire ont pu retenir pour l'agriculture. Ils nous permettent de voir quel est le degré de vieillissement de la main d'oeuvre. La pyramide des âges de la population permanente est assez indicative. (Cf. Fig N° 35)

Fig.35 — PYRAMIDE DES AGES —



Ce sont les difficultés internes et la faiblesse de la rémunération qui expliquent en grande partie la désaffection pour le métier de l'agriculture, chez les jeunes. Les travailleurs s'en plaignent. Ils s'estiment désavantagés par rapport à leurs camarades du secteur industriel et de la fonction publique. Les ouvriers qualifiés et les jeunes quittent plus volontiers les exploitations. Cela est plus compréhensible : Ils ont plus de facilité pour trouver un nouvel emploi. Ne restent sur les exploitations que les non qualifiés et surtout les plus âgés.

Il est bien évident qu'une telle structure ne peut avoir que des conséquences fâcheuses sur les rendements. Nous avons pu établir les pyramides des âges des permanents pour deux domaines en 1975 et en 1980 et là-aussi, les résultats sont convergents. Le vieillissement de la main d'oeuvre permanente apparaît bien. En 1975, les moins de 30 ans sont peu nombreux dans le collectif des travailleurs. Ils ne constituent que 28,5 % des effectifs dans le domaine Bénamar et seulement 5,6 % dans le domaine Achaba.

En 1980, on constate quelques modifications ; Les moins de 30 ans constituent seulement 17,8 % du collectif des travailleurs dans le domaine Bénamar (une baisse de 10,7 %) et 25,5 % de la main d'oeuvre permanente du domaine Achaba (une hausse de 20 %). Malgré cela, ils demeurent encore faibles, surtout lorsqu'on sait la jeunesse de la population algérienne.

Les plus de 50 ans, qui en 1975 ne représentaient que 35,7 % des effectifs dans le domaine Bénamar, sont au contraire beaucoup plus nombreux. Ils constituent 39,24 % du collectif des travailleurs. Dans le domaine Achaba, ce groupe d'âge ne représente que 37,6 % des effectifs. Ce dernier semble connaître une certaine amélioration dans la structure de son personnel agricole permanent. Le pourcentage de la main d'oeuvre jeune a augmenté notablement, tandis que la part des personnes âgées (plus de 50 ans) a légèrement diminué (la baisse est de 1,7 %). Cependant, cette amélioration ne peut en aucun cas, camoufler le vieillissement de la main d'oeuvre qui demeure encore élevé.

Dans certains domaines, le groupe des plus de 50 ans comprend des travailleurs qui ont au-delà de 60 ans et parfois plus de 70 ans. (Le faible taux de la retraite ne leur permet pas de subsister surtout lorsque ces derniers ont encore des enfants à charge, "ce qui n'est pas chose rare". (Les mêmes remarques peuvent être formulées pour le secteur de la Révolution Agraire). La plupart de ces personnes âgées sont peu à peu affectées à des postes non productifs, comme ceux de "gardiens de récoltes", alors qu'on embauche des saisonniers pour les travaux qu'ils ne peuvent plus faire. Le travail de la terre devient un travail de vieux, ce qui ne peut profiter à la productivité. La main d'oeuvre est usée et donc très peu productive. Comment s'étonner, dès lors, du mauvais fonctionnement du Secteur Agricole.

1.4) - LES INSUFFISANCES DU MATERIEL

L'insuffisance du matériel de production caractérise essentiellement les unités de production du Secteur Socialiste du fait de son état vétuste et de son mauvais entretien.

a) - Un matériel vétuste.

Le cas des domaines Si Tarik, Bénamar, Megdad et de la C.A.A.M. Si Tahar est très significatif. Le premier dispose de trois tracteurs en marche sur huit, le second, n'utilise que trois tracteurs sur neuf, le troisième ne peut disposer que de quatre tracteurs sur neuf, enfin la C.A.A.M. Si Tahar ne peut utiliser que deux engins sur cinq. Sur un total de 31 engins de traction, 19 sont en panne soit plus de 61 % de matériel inutilisé.

Cette situation est due, d'une part, à l'état d'ancienneté du matériel (certains véhicules datent de 1952 et les plus récents datent de 1974). D'autre part, à un manque d'ateliers de réparation et de pièces de rechange. (Ces engins sont parfois longtemps immobilisés par le manque de pièces). Les commandes

faites à l'Office National Algérien du Matériel Agricole, pour l'acquisition de pièces et de matériel neuf, ne sont que rarement satisfaites dans les délais raisonnables. Dans la plupart des domaines, on s'accorde à reconnaître que le matériel, c'est aujourd'hui au moins 50 % du problème de l'agriculture. Les autogestionnaires mettent particulièrement l'accent sur les délais. C'est en effet là qu'intervient toute la différence avec les unités industrielles.

Si, dans une usine quelconque, une rupture de stock peut être plus ou moins rattrapée ; il n'en va pas de même dans le secteur agricole, où les travaux doivent être effectués en temps voulu. Les labours, par exemple, ne peuvent pas être effectués en hiver ou au printemps. Ainsi, il suffit qu'un ou deux tracteurs tombent en panne au moment où ils sont le plus nécessaires et c'est ainsi une partie de la production qui peut être compromise.

Les Textes

Les Textes chargent les coopératives agricoles polyvalentes de commercialisation et de service (C.A.P.C.S) de pourvoir les unités de production en matériel. Or, cette mission s'avère difficile à remplir, surtout lorsque la C.A.P.C.S est elle-même tributaire de l'O.N.A.M.A., lequel à son tour est tributaire de la S.O.N.A.C.O.M.E. qui dispose du monopole d'importation, (ce qui rallonge les délais). La C.A.P.C.S voit son rôle se réduire à une simple courroie de transmission dans la plupart des cas.

Le manque de personnel qualifié (entretien et réparation) ne fait qu'aggraver cette situation : en effet, le manque d'entretien du matériel se traduit par des pannes fréquentes et une usure avant terme. Car si un tracteur est un engin relativement simple, n'exigeant pas une grande qualification de la part de celui qui le conduit, il ne nécessite pas moins une connaissance assez précise de son outillage, dont l'utilisation obéit à des techniques précises. Combien sont les exploitations qui disposent d'un mécanicien et d'un électricien ! Si l'on se réfère au tableau des qualifications, p. 167³, on constate que le nombre des réparateurs est peu élevé (34 réparateurs pour 13 exploitations) soit moins de

trois par exploitation. Leur nombre est très limité même à l'échelle nationale. Signalons, d'autre part, que le manque de main d'oeuvre qualifiée n'agit pas seulement sur le matériel ; les cultures, elles-mêmes, en subissent les conséquences.

Enfin, en ce qui concerne les coopératives de la révolution Agraire, il est difficile d'avancer des données précises qui ne sont pas communiquées. Toutefois, on peut dire que ces unités échappent à cette situation. Il est nécessaire de rappeler que ces unités créées entre 1973-1975 disposent d'un matériel récent ; néanmoins, on ne peut s'empêcher de remarquer que le matériel est fort réduit. Les pratiques culturales et la faiblesse des superficies constituent une des premières explications du faible niveau de mécanisation.

b) - Des équipements défectueux et insuffisants.

Nous savons que l'intensification souhaitée de la production ne peut être conduite avec succès sans l'équipement et la maîtrise de l'irrigation. Or, le matériel d'irrigation manque et est de mauvaise qualité(1). La plupart des unités de production irriguent à partir de puits creusés à proximité des nappes souterraines et équipés de motopompes ; or, on peut constater que bon nombre de ces pompes ne fonctionnent plus. Une bonne partie des cultures se trouvent donc insuffisamment arrosées et souffrent du manque d'eau. L'eau est également distribuée soit par des tuyaux métalliques contournant les parcelles, soit par des séguias. Ces dernières sont le plus souvent très mal entretenues. Les pertes d'eau sont considérables et souvent accentuées par l'évaporation (étant donné que ces canalisations sont à ciel ouvert) avant l'arrivée à la parcelle.

Dans un autre domaine, l'insuffisance et le manque de locaux pour le stockage et l'emballage, sont la cause parfois de dégâts considérables apportés à la production et ne font qu'aggraver le déséquilibre de l'agriculture.

(1) Cf. Revue du fellah - N° 1 Décembre 1972.

Les insuffisances se font sentir également dans le matériel de labours, moissons, etc... Souvent utilisé, ce matériel est rapidement usé et détérioré. En tenant compte de l'usure rapide due au manque de techniciens pour l'entretien et les réparations, on peut considérer que ces équipements sont à remonter presque entièrement.

Signalons que l'équipement a repris, mais les achats n'ont pu encore compenser le déficit.

Voilà quelques-uns des problèmes des exploitations posés : Ils permettent d'avoir une idée sur l'état de l'agriculture et font apparaître les difficultés de l'entreprise.

2) - UNE SITUATION ECONOMIQUE EN BAISSSE

1) - ~~En volume~~ La situation économique est perçue à travers 4 critères : Le volume de travail, les rendements, le produit brut et les charges, enfin, l'efficience (produit/charges) qui traduit la rentabilité économique.

2. 1) - Un volume de travail en régression.

C'est par le biais du nombre de journées de travail réalisées sur chaque domaine au cours de trois campagnes de 1978 à 1981 (1) que nous pouvons saisir pour chacun, l'évolution du volume de travail. Les calculs effectués à partir des fichiers domaines permettent de dresser le tableau suivant pour les trois campagnes consécutives.

(1) Il est assez difficile de se faire une idée du volume de travail et de tirer des conclusions sûres. Nous ne disposons pas de renseignements pour toutes les campagnes. Les chiffres relatifs au nombre de journées de travail par exploitation ne sont disponibles que pour la période 1978-81. Aussi, les données chiffrées n'ont été fournies qu'à titre indicatif et ne nous donnent qu'une approximation.

Nombre de journées de travail effectuées par :

Personnel Années	Permanents		Saisonniers		Total	
	val. abs.	%	val. abs.	%	val. abs.	%
1978-79	238 722	54,7	197 922	45,3	436 644	100
1979-80	276 779	63,4	160 035	36,6	436 814	100
1980-81	246 069	58,9	171 421	41,1	417 488	100

a) - Evolution d'ensemble des domaines autogérés.

On peut constater la baisse globale du volume de travail. Il y a incontestablement régression. En 1981, le volume de travail est plus faible que ce qu'il était en 1978. Il est passé de 436 644 journées à 417 488 en 1981, soit une baisse de 19 156 journées de travail, ce qui représente 4,4 %

Mais à côté de cette régression, le volume effectué par les permanents est plus étoffé : 246 069 journées de travail sont effectuées par les ouvriers permanents en 1981, soit 58,9 %. Ces derniers ont assuré près des 2/3 du travail en 1979-80.

Par contre le volume effectué par les saisonniers a baissé. Le nombre de journées de travail qui en 1978 s'élevait à 45,3 % n'en représente que 41 % en 1981 et a atteint à peine 36 % en 1980.

Toutefois, cette évolution n'est pas la même dans toutes les exploitations. Le volume de travail et sa répartition varient d'une unité à l'autre. Les graphiques suivants nous permettent de bien voir l'évolution.

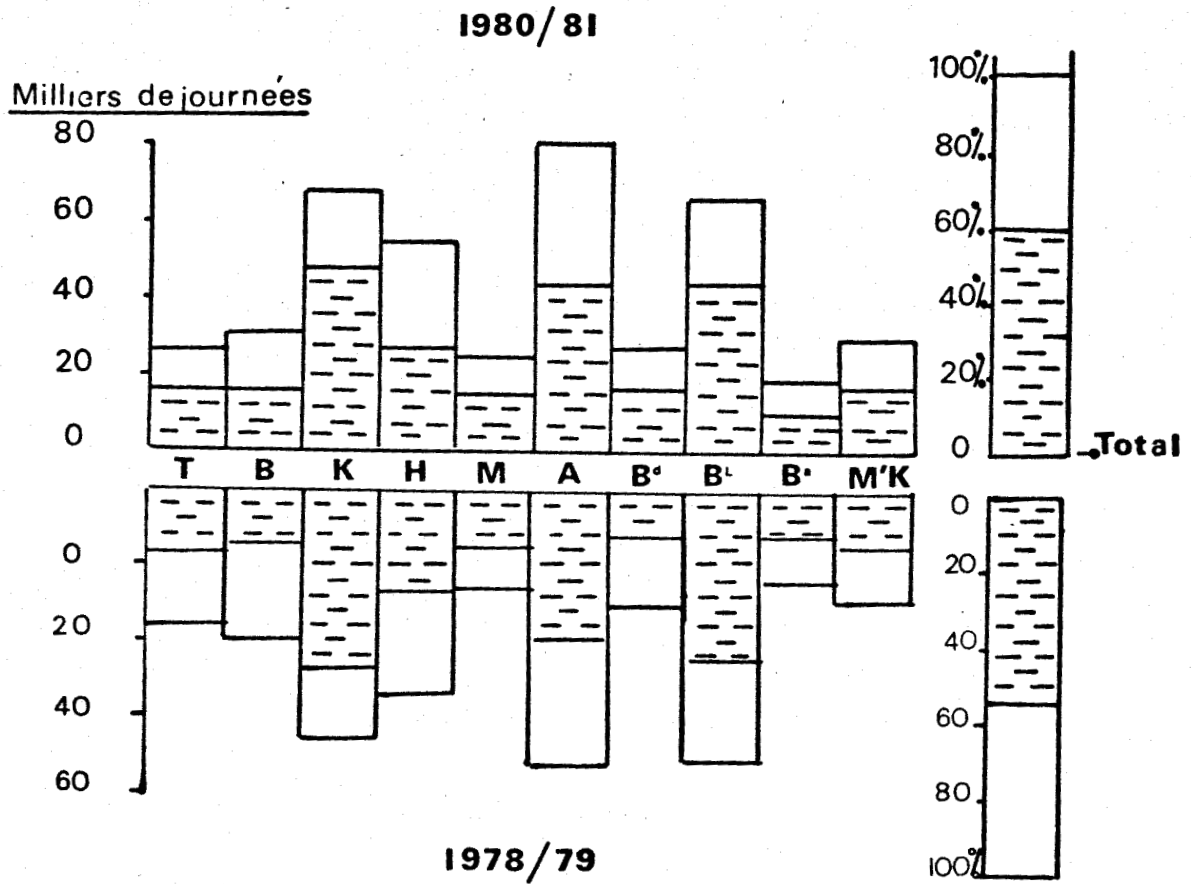


Fig.36 - VOLUME DE TRAVAIL DANS LES DOMAINES AUTOGERES:

Campagne 1978/81

Journées de travail des saisonniers

Journées effectuées par les permanents

L'initiale designe le domaine cf index p250

On peut constater que 60 % des exploitations connaissent une réduction du volume de travail. Les diminutions les plus grandes sont enregistrées dans le domaine Si Tarik et Bénamar, soit respectivement 27,2 % et 23,2 %. Le domaine Megdad est le moins touché. La chute est de 0,26 %. Dans le domaine Bouakeul et Bendaoud, le déficit est de l'ordre de 8 % pour le premier et 2,4 % pour le second. Enfin, le domaine Bendehiba, quant à lui a vu son volume de travail réduit de 1/5.

Quatre domaines (soit 40 % des exploitations) enregistrent une légère augmentation du volume de travail. Elle a été estimée à 10,5 % pour le domaine Achaba, 2,2 % pour le domaine Hadjazi et le domaine Kermaoui et seulement 0,88 % pour le domaine M'Kaïssi.

Cette évolution est évidemment le reflet du système de cultures : on ne peut s'empêcher de remarquer que ce sont surtout les domaines de polyculture qui enregistrent une baisse de volume de travail ; les domaines céréaliers et les domaines où la vigne est associée aux grandes cultures se caractérisent par contre par une légère hausse.

A quoi attribuer ces changements?

Le mot d'ordre de ces dernières années était de réduire les charges de main d'oeuvre. Une cote de crédit main d'oeuvre a été calculée pour chaque exploitation. La cote était trimestrielle et représentait le nombre de journées maximales que le domaine est en mesure d'effectuer compte tenu de son plan de culture. La cote ne devrait être dépassée par aucune exploitation, tout dépassement devait être autorisé par le Directeur Départemental de l'Agriculture. On admettra facilement que la légère hausse de volume de travail traduit un désir d'accroître la productivité. Les domaines ne devaient pas employer les travailleurs à ne rien faire. La journée de travail était plus longue, le travail était plus intensif.

D'autre part, les effets de l'arrachage partiel du vignoble et les cessions de terrains à des activités non agricoles ne peuvent qu'accroître le phénomène. L'exemple du domaine Bendehiba et Bendaoud, est très significatif; plus de 80 hectares ont été soustraits au domaine

Bendehiba (12 % des superficies) et près de la moitié de son vignoble a été arraché.

Le domaine Bendaoud connaît la même évolution. Le vignoble ne figure plus que pour 36 % dans la S.A.U et plus de 45 ha de terres agricoles lui ont été prélevées. Il est bien évident qu'une telle situation, ne peut avoir que des effets négatifs sur le travail. En effet, le nombre de jours travaillés est passé de 23 956 à 19 389 jours de 1979 à 1981 pour le premier et de 26 960 à 26 133 jours de travail pour le second, soit une chute respective de 23,2 % et 9,7 %.

b) - Dans les coopératives d'anciens moudjahidine.

La situation est différente : Le volume de travail est sans cesse croissant, et l'opposition entre les deux groupes de travailleurs (permanents et saisonniers) est saisissante. Le tableau suivant nous révèle les caractères opposés du volume de travail des permanents et saisonniers.

volume de travail Années	Permanents		Saisonniers		Total	
	journées de travail	%	journées de travail	%	journées de travail	%
1978-79	11 352	26	32 258	74	43 610	100
1979-80	11 525	26,2	32 508	73,8	44 033	100
1980-81	12 578	27,4	33 389	72,6	45 967	100

Ce volume de travail, comme on peut s'en rendre compte en se reportant au tableau, a notablement augmenté. La hausse est de 5,4 %. Le nombre de jours travaillés s'élève à 45 967, alors qu'il atteignait seulement 43 610 en 1978. Néanmoins, l'ampleur

du travail saisonnier est préoccupante.

Le volume de travail effectué par les permanents est limité. Ces derniers participent seulement pour 1/3 dans le travail.

Toujours en restant dans le domaine statistique, en 1980-81, il semble bien qu'il y ait tendance à une légère modification : Une nette amélioration est enregistrée au niveau du travail permanent. Le nombre de journées de travail est passé de 11 352 à 12 578 en 1981, soit une hausse de 10 %. Tandis que chez les saisonniers, la hausse n'est que de 3 %. Le nombre de jours de travail est passé de 32 258 à 33 389 en 1981.

Les permanents participent pour 27 % au travail. Malgré cela, la participation demeure faible puisque près des 3/4 des journées de travail sont encore effectuées par les saisonniers ; soit 33 389 journées de travail.

On découvre dans cette situation en quelque sorte "figée" la conséquence de la non application des mesures prises en 1969 (printemps) concernant la limitation de l'emploi saisonnier et le respect des normes de travail afin d'abaisser les charges de main d'oeuvre.

Les coopérateurs semblent se conduire en rentiers et ont recours à une importante main d'oeuvre saisonnière qui doit travailler à leur place.

Ces quelques observations, concernant le travail dans les C.A.A.M., montrent que tout ne va pas pour le mieux et viennent confirmer ce qui a été dit plus haut.

2.2) - MEDIOCRITE DES RENDEMENTS

Les rendements sont très difficiles à connaître. Tout d'abord, les données chiffrées ne sont pas toujours complètes (incertitude et parfois absence de statistiques). Les superficies sont souvent sous-estimées. On s'est rendu compte qu'il était malaisé de

saisir l'évolution des rendements vu l'absence de toute évaluation sérieuse de la production. L'autoconsommation dans les exploitations et les ventes directement effectuées par les exploitants sans passer par les organismes officiels ne sont pas prises en considération et n'entrent pas dans les calculs.

Néanmoins, en dépit de ces réserves, nous avons essayé de faire des estimations pour deux campagnes 1971-72 et 1980-81. (Les deux extrêmes). Les documents utilisés restent toujours les fichiers des exploitations. Les résultats peuvent être résumés dans le tableau suivant.

Cultures \ Années	1971-72	1980-81
Céréales	7,8 qx/ha	7,4 qx/ha
Maraichages	25 qx/ha	43 qx/ha
Fourrages	34 qx	17 qx/ha
Arboriculture	15,5 qx/ha	9,5 qx/ha
Vigne	13 qx/ha	11 qx/ha

Les rendements sont en regression dans la majorité des cultures; Seuls les maraichages enregistrent une progression. Les rendements obtenus restent toujours faibles en dépit des efforts consentis.

a) - Des rendements en regression

Les céréales : (Toutes variétés comprises) Malgré la consommation massive d'engrais chimiques et malgré l'utilisation des blés mexicains à hauts rendements comme semence, les exploitations continuent à enregistrer des rendements bas. Ces derniers sont passés de 7,8 qx/ha à 7,4 qx/ha en 1981. L'intensification céréalière, n'apparaît pas au centre au niveau des chiffres. Les rendements se maintiennent sans plus. Les sols peu adaptés sont en grande partie à l'origine d'une telle évolution.

Les cultures fourragères : L'évolution des rendements est plus inquiétante. Leur aire de culture s'est étendue de 60,3 %, mais les rendements sont en nette régression. Ils sont passés de 34 qx/ha à 17 qx/ha. Le rendement a baissé de moitié. Ceci s'explique d'une part, par la faiblesse des résultats du fourrage sec, d'autre part, les potentialités en matière d'irrigation y sont pour quelque chose. Le fourrage vert implique irrigation, or, quand il remplace une vigne arrachée qui était cultivée en sec, les moyens techniques manquent, des retards sont enregistrés, ce qui donne lieu à de nombreux déboires et plus particulièrement au niveau des rendements.

La situation des arbres fruitiers n'est guère plus brillante, comme on peut le constater, l'arboriculture connaît un déclin. Les vergers sont peu rentables. (9,5qx/ha). Les résultats sont faibles, malgré l'extension des superficies. Les arbres fruitiers ont doublé leur aire de culture de 1971 à 1981. Celle-ci est passée de 368 à 749 ha. Cette faiblesse des rendements ne peut être que le résultat d'un verger vieilli ou replanté et jeune.

La vigne connaît la même évolution. Les rendements sont évidemment assez faibles. Ceux-ci sont passés de 13 qx/ha à 11 qx/ha en 1981. Cet état du vignoble est le résultat du vieillissement, mais également d'un long désinvestissement au lendemain de l'indépendance. Pour cela, il suffit de voir l'étendue de la jachère et parfois l'extension inconsidérée de la céréaliculture au profit du vignoble.

b) - Des résultats positifs.

Les cultures maraîchères sont les seules spéculations qui voient leur rendement progresser.

Le tableau ci-dessus met en évidence la dominance de cette spéculation.

Les résultats sont nettement meilleurs que ceux obtenus précédemment. Ils sont passés de 25 qx/ha à 43 qx/ha en 1981. Cette progression résulte de la combinaison de deux facteurs : l'extension des superficies (celles-ci sont passées de 677 ha à 749 ha en

1981 et l'amélioration de l'irrigation.

Donc, comme nous pouvons le constater, ces résultats ne sont pas pour éclairer la situation. Cette évolution fâcheuse que connaissent les différentes cultures résulte de la jonction de deux éléments : certes le climat est une des causes de ce mauvais rendement, mais l'élément de taille est celui des facteurs de production (main d'oeuvre, mécanisation) dont l'évolution a été retracée plus haut.

2.3) - DES CHARGES ENCORE ELEVEES.

L'étude des charges des exploitations socialistes repose essentiellement sur l'analyse des comptes des domaines fournis par les Coopératives de Comptabilité (C.A.C.G.). Cette analyse s'appuie sur des valeurs moyennes des deux extrêmes. La moyenne des années 1971-72 et 1972-73 et les années 1979-81. Seuls les domaines autogérés ont fait l'objet d'une analyse, l'état de la comptabilité des C.A.A.M. ne permettant pas de faire la même opération. Pour éviter, la manipulation de trop gros chiffres, seuls les valeurs moyennes arithmétiques ont été retenues (rapport à l'ha).

Nous avons dissocié les dépenses en deux catégories :

- la première comprenant tous les frais consacrés aux trois facteurs de production classiques : Main d'oeuvre, approvisionnement, traction. Nous les avons regroupés dans les charges d'exploitation.
- dans la deuxième catégorie, il y a les frais généraux. Ils sont plus liés à l'environnement de l'unité de production qu'à sa gestion interne. Nous les avons appelés "charges hors exploitations" et ils comprennent : les frais d'amortissement, les frais financiers et les frais divers.

a) - Evolution globale des charges.

Les calculs effectués à partir des comptabilités de chacun des domaines permettent de dresser le tableau suivant et montrent la tendance générale des différentes exploitations.

Le niveau des charges globales a considérablement augmenté. L'augmentation de 115 % du montant des charges demeure un point des plus caractéristiques de l'évolution de la situation économique agricole. Ceci est d'autant plus surprenant lorsqu'on sait que la politique poursuivie en matière de résorption du déficit est la diminution des charges.

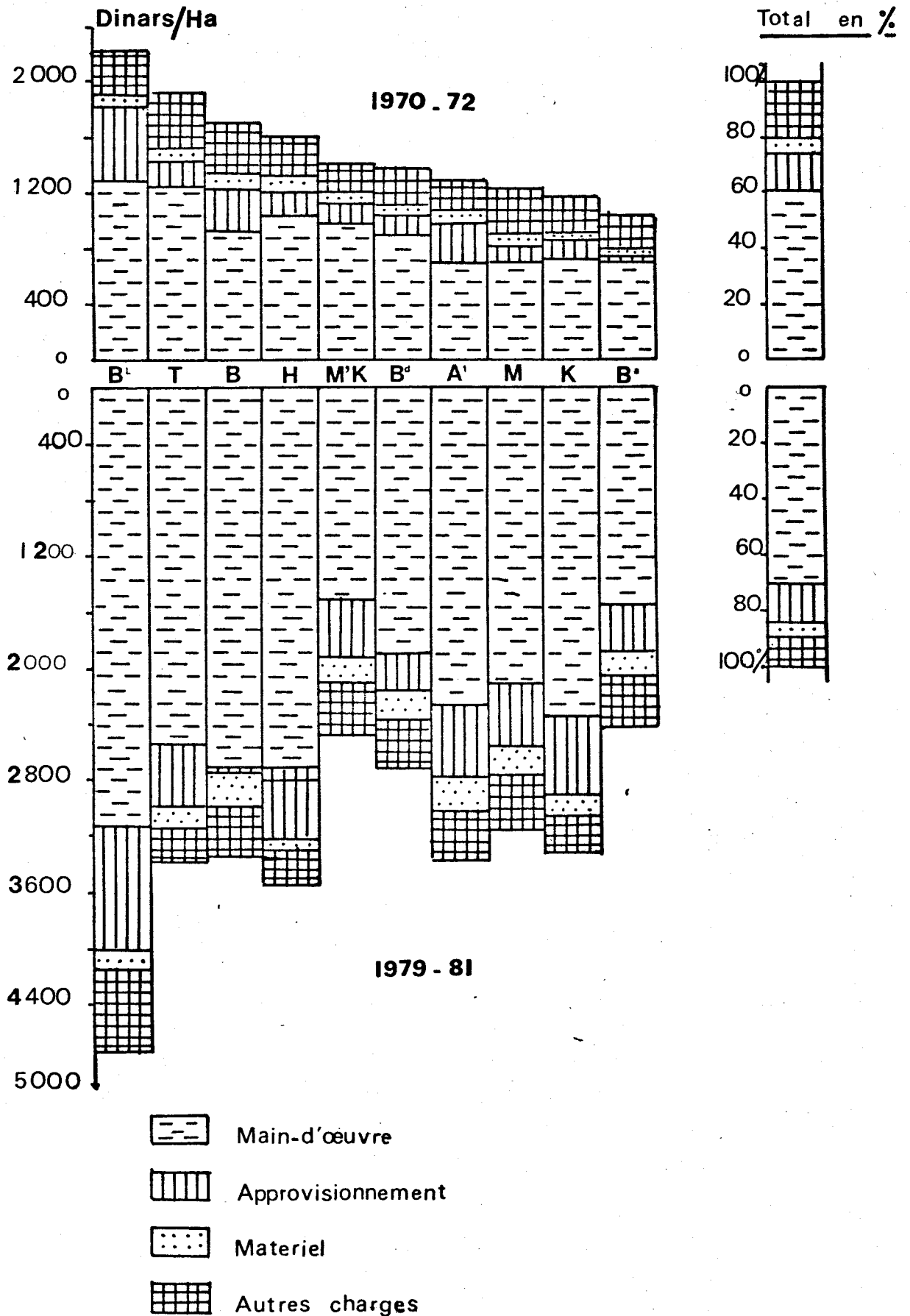
L'inflation peut, semble-t-il expliquer dans une certaine mesure, cette évolution. L'enquête directe a d'ailleurs confirmé ce point de vue partagé par un certain nombre de responsables.

Les charges de main d'oeuvre (qui englobent, les salaires du personnel, congés pays, charges sociales) ont augmenté de 10 %. Elles représentaient 70 % en 1981 et seulement 60,5 % pour la campagne antérieure. Elles représentent désormais environ 42 % des charges globales.

Les charges d'approvisionnement et de matériel ont beaucoup moins variées et sont relativement stables. Par contre, les charges hors exploitations (impôts, amortissement, assurances, etc...) enregistrent une nette diminution. Les dépenses consacrées aux charges non productives, hors exploitation, ont baissé de 9 % : Ces sommes qui représentaient 20 % des charges totales n'en représentent plus que 10,5 % en 1981. Ces pourcentages révèlent un assez grave déséquilibre dans la structure des charges. Les charges d'exploitations y représentent environ 90 % des charges totales, alors que les charges hors exploitation ne représentent que 10 % des charges totales. Cette structure est bien différente de ce qu'elle était en 1971-73.

Cette répartition varie d'un domaine à un autre comme le montre le graphique suivant.

fig.37 — EVOLUTION DES CHARGES DES DOMAINES —



L' initiale désigne le domaine. cf index p 250

Les charges de main d'oeuvre représentent une part importante des charges globales dans tous les domaines. Mais celles-ci présentent d'assez forts contrastes d'une unité à l'autre. La démonstration est plus éclairante si l'on considère chaque domaine séparément.

Elles s'élèvent à 1 519 DA/ha dans le domaine M'Kaïssi essentiellement céréalier et atteignent 3149 DA/ha dans le domaine Habib Bouakeul où domine la polyculture. Ce qui représente en valeur relative 62 % des dépenses du domaine pour le premier et 66 % pour le deuxième.

Dans les domaines de grandes cultures (céréalières), les charges sont relativement faibles: aux environs de 1 500 DA/ha. Les domaines de polyculture, par contre, s'individualisent nettement par leurs charges de main d'oeuvre élevées, (domaine Bénamar, Hadjazi et Si tarik, plus de 2 500 DA/ha (1)). La présence de certaines cultures tels que les maraîchages et l'arboriculture exigent une main d'oeuvre assez nombreuse. Enfin, les domaines (Bendaoud et Megdad) où la vigne est associée aux grandes cultures présente un niveau de charges légèrement moins élevé. Les mêmes remarques peuvent être faites pour les domaines associant grandes cultures et élevage.

La ventilation des charges d'approvisionnement et de matériel présentent des caractéristiques assez surprenantes : Le niveau des charges est assez faible (872 DA/ha pour les approvisionnements et 245 pour le matériel).

D'importantes variations existent dans la répartition des charges d'approvisionnement (2). En valeur relative cinq résultats positifs se dégagent seulement de l'échantillon. Les quatre autres

-
- (1) Un domaine, Habib Bouakeul, dans la plaine des Hassis, classé dans les domaines de polyculture a les charges les plus élevés. En fait, il s'agit d'un domaine particulier : à vocation maraîchère. Il devrait être classé à part.
 - (2) Le cas le plus frappant est celui du domaine Bénamar, qui voit ses dépenses en approvisionnement baisser considérablement. Elles passent de 267 DA/ha à 37 DA/ha en 1981. Il y a tout lieu de croire que le montant des charges d'approvisionnement soit une transcription fautive et sous-estimée. Hormis ce dernier, tous les autres domaines enregistrent une augmentation des approvisionnements.

domaines enregistrent une baisse sensible des charges d'approvisionnement. Ce niveau assez bas des charges d'approvisionnement signifie purement et simplement que des façons culturales ne sont pas faites, que des traitements phyto-sanitaire ne sont pas donnés.

Les offices d'encadrement semblent être à l'origine de cette évolution. Ils n'arrivent pas à servir correctement les domaines.

Enfin, pour les charges matérielles, on ne peut que constater leur faiblesse relative. Elles n'excèdent jamais 8 % et les variations entre les différentes unités sont faibles. La composition des charges montre un certain déséquilibre entre les différentes charges (Cf. Tableau et graphique n° 38)

Les charges de main d'oeuvre dominant. (70 %- des charges globales). Les charges de matériel et d'approvisionnement constituent un peu plus du 1/5 des charges globales.

Dans ces conditions, le niveau de la production ne peut être que médiocre. Une telle situation ne risque guère de se répercuter au niveau économique par des résultats meilleurs.

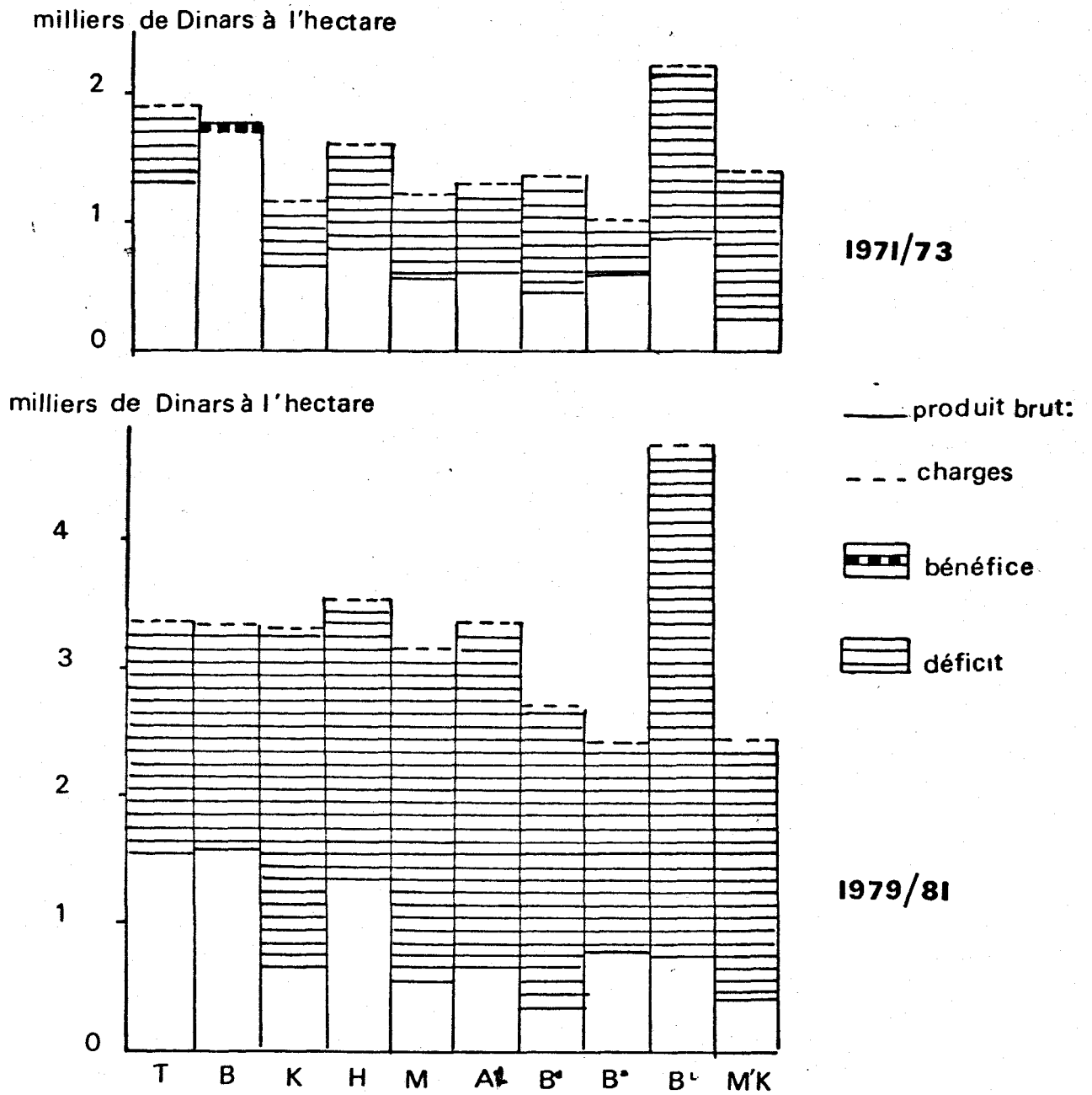
b) - Déficit des résultats financiers.

Comme le montre le tableau et le graphique suivant, les exploitations présentent une situation financière peu brillante (l'efficiencia globale est inférieure à 0,5 en 1981).

- Bilan financier des unités autogérés (l'efficacité) -
(DA/ha)

unités de production	P.B.				Charges				Résultats				Efficacité	
	71/73	%	80/81	%	71/73	%	80/81	%	71/73	%	80/81	%	71/73	80/81
Si Tarik	1 314	15	726	9	1 920	13	3 396	10,5	606	9	2 670	11	0,68	0,21
Bénamar	1 790	21	1 600	20	1 747	11,5	3 344	10	43	1	1 744	7	1,02	0,48
Kermaoui	685	8	688	8,5	1 190	8	3 322	10	505	8	2 634	11	0,58	0,20
Hadjazi	1 393	16	1 349	17	1 617	11	3 560	11	224	3	2 211	9	0,85	0,37
Megdad	598	7	568	7	1 238	8	3 164	10	640	10	2 596	10,5	0,48	0,17
Achaba	639	7,5	670	8,5	1 310	8,5	3 389	10,5	671	10	2 719	11	0,49	0,19
Bendaoud	481	5,5	348	4,5	1 394	9	2 716	8	913	14	2 368	9,5	0,35	0,13
Bendehiba	602	7	803	10	1 032	7	2 431	7,5	430	7	1 628	7	0,58	0,33
Bouakeul	882	10	847	10,5	2 217	15	4 748	15	1 335	20	3 901	16	0,40	0,17
M'Kaïssi	246	3	408	5	1 427	9	2 461	7,5	1 181	18	2 053	8	0,17	0,16
Ensemble	8 630	100	8 007	100	15 092	100	32 531	100	6 548	100	24 524	100	0,57	0,25
Moyenne													0,56	0,24

Fig. 38 — BILAN FINANCIER DES DOMAINES AUTOGERES



L'initiale désigne le domaine . cf index p 250

Ce déficit chronique constaté reste très variable d'une unité de production à une autre. Le produit brut est bas pour l'ensemble des domaines. La moyenne en 1971 est de 868 DA, mais en 1980 elle descend à 800 DA/ha. L'évolution constatée est peu encourageante. Les variations sont grandes. Le produit brut le plus faible est enregistré dans le domaine M'Kaïssi 408 DA/ha. Le domaine Bénamar a le produit brut le plus élevé 1 600 DA/ha. Six domaines sur dix enregistrent une chute de leur produit brut. Le domaine Si Tarik est le plus touché. Son produit brut s'est réduit presque de moitié ; de 1 314 DA/ha, il descend à 726 DA/ha. Quatre domaines seulement ont accru leur produit brut. Ce sont surtout des domaines céréaliers ou viticoles.

Cette chute est certainement due aux arrachages de vigne. 1 558 ha de vigne ont été arrachés durant la décennie, soit plus de la moitié du vignoble des exploitations. Cette culture à produit brut élevé et à forte capacité d'emploi a été remplacée le plus souvent par des céréales ou fourrages à produit moindre et à faible capacité d'emploi. Les maraîchages et l'arboriculture, qui jouissent d'un produit brut élevé, disposent d'une aire agricole limitée (9 % pour le premier et 8,5 % pour le deuxième). L'eau est bien entendu, le principal facteur limitatif à l'expansion de ces cultures.

On constate d'autre part, que les unités de production ont des charges supérieures au produit brut.

La situation ne s'est guère améliorée depuis 1971. Le déficit est de plus en plus grand. L'efficacité moyenne qui en 1971 était de 0,56 n'atteint que 0,24 en 1981. 50 % des domaines ont une efficacité inférieure à 0,20; ce sont les domaines où la vigne et la jachère occupent une part importante de la S.A.U. Les résultats des domaines Hadjazi et Bendehiba sont légèrement moins mauvais. L'efficacité est légèrement supérieure, 0,37 et 0,33. Le domaine Bénamar bénéficiaire durant les campagnes précédentes (1,02) connaît la moins mauvaise efficacité (0,48) sans pour autant être bénéficiaire. Cette baisse s'explique par l'extension des superficies arboricoles. (Celles-ci sont passées de 8 % à 21 %), exigeantes en main d'oeuvre et peu productrices, vu leur jeunesse.

Le déclin de l'efficiencce du capital montre la difficulté des exploitations à surmonter leurs charges. Ce bilan financier négatif ne fait que confirmer ce qui a été dit antérieurement.

CONCLUSION

La santé du secteur agricole est fragile. Plusieurs facteurs semblent participer à ce déséquilibre.

Des freins très sérieux apparaissent au niveau des structures agricoles. Il est indispensable que subsistent les structures agricoles que nous avons décrites plus haut. Les problèmes ne se posent pas sous l'angle juridique (autogéré, coopératives, privé). Les problèmes se posent sous l'angle technique, agronomique, économique. Ex. : Quel type d'exploitation retenir ? Quelle est la taille optimale ? Quel système de culture adopter ? Il n'est qu'à consulter la carte des structures foncières pour s'en convaincre.

Des difficultés apparaissent également au niveau de la mobilisation des moyens humains. Les ouvriers agricoles ne sont pas tous des ruraux. Beaucoup sont des nouveaux venus et ne connaissent rien à la terre. Par ailleurs, on peut constater un manque de formation dans le domaine de la technique agricole, mais aussi de la conduite d'une exploitation ou d'une coopérative. (Avant l'indépendance, les Algériens étaient écartés de tout poste à compétence technique élevée et à plus forte raison de toute activité de "gestion"). Cette situation explique en grande partie, le manque d'initiative constaté au niveau des exploitations et l'existence d'une agriculture administrative et très bureaucratique (Les décisions sont prises au bureau sans que les auteurs en devinent et en voient les conséquences).

L'anarchie des ponctions opérées sur le territoire agricole ne fait qu'aggraver la situation. Combien de fois, n'avons-nous pas vu des terrains aux cultures intensives cédés à l'industrie, alors que, tout proches, existaient les terrains de faible valeur agricole tout aussi favorables aux implantations d'usines ! On ne peut

s'empêcher de souligner les nombreux effets négatifs que cette mutation a fait subir au secteur agricole. Nous avons vu précédemment en étudiant l'évolution des exploitations agricoles qu'un mouvement de désertion se faisait jour, que la main d'oeuvre devenait de plus en plus âgée et que le nombre des "illégaux" résidant dans les domaines était important. De même cette zone, aux paysages agréables, proche de la ville d'Oran "saturée" n'est plus cette banlieue exclusivement agricole : elle est devenue un lieu résidentiel privilégié. L'urbanisation dont l'évolution a été retracée plus haut, est galopante. La restriction de l'espace agricole au bénéfice de l'espace bâti est inéluctable.



Enfin, au niveau des moyens techniques mis en oeuvre, le mouvement d'urbanisation et d'industrialisation accroît les consommations d'eau. L'eau est employée à une triple fin : l'irrigation, la consommation urbaine et la consommation industrielle. Une insuffisante mobilisation des ressources hydrauliques est à craindre surtout lorsqu'on sait que tous les secteurs puisent à la même source. L'augmentation souhaitée des superficies irriguées paraît compromise, or, on sait que sans le recours à l'irrigation, tout arrachage de vignoble se traduit par une progression des cultures extensives, alors que l'inverse est indispensable.

Les problèmes d'équilibre et d'aménagement apparaissent cruciaux. La nécessité d'une restructuration est urgente sous peine de voir compromise une partie des efforts entrepris.

— TROISIEME PARTIE —

VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION
DE L'ESPACE AGRICOLE .

INTRODUCTION

En 20 ans, l'espace rural s'est considérablement transformé dans ses dimensions, sa taille, sa répartition, son faciès. Mais cette dynamique qu'elle soit spontanée ou dirigée n'a pas conduit à une plus forte structuration de l'espace. Malgré, toutes les actions engagées, les efforts déployés et les investissements mobilisés, l'agriculture ne semble pas avoir donné entière satisfaction. Avec un taux de croissance démographique sans cesse croissant et une quasi-stagnation de la production agricole, l'Algérie se trouve dans une situation alimentaire très préoccupante. Les importations de biens alimentaires ne cessent d'augmenter. Face à cette situation, la mission assignée à l'agriculture dans le cadre de la stratégie de développement est le remodelage de l'appareil agricole pour arriver à un essor de la production. Aussi est-il apparu nécessaire et urgent d'accorder au problème agricole la priorité pour essayer de réussir à transformer le visage de l'agriculture. La première mesure urgente préconisée en vue d'assainir, de renforcer et de dynamiser la production agricole intéresse prioritairement le secteur d'Etat (1). Il s'agit dès lors de restructurer les exploitations en vue d'aboutir à des unités facilement exploitables.

CHAPITRE I - LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR AGRICOLE.

Les années 80 devaient presque obligatoirement représenter un tournant décisif pour le secteur agricole. Les déséquilibres accumulés conjointement par l'épisode colonial et les premières années de tâtonnement de l'indépendance appelaient un profond remodelage. Si la mise en place de l'autogestion avait modifié radicalement la finalité des ex-terres coloniales et si la révolution agraire avait bouleversé

(1) L'instruction présidentielle N° 14 du 17 mars 1981 se propose comme tâche non seulement, la transformation des structures agricoles, mais également de permettre aux travailleurs des collectifs de penser leur unité comme exploitation agricole et également comme unité d'espace, dont ils peuvent convoier eux-mêmes l'aménagement (brise-vent, petite hydraulique, travaux de lutte contre l'érosion, construction, etc...) autrement dit, le collectif doit pouvoir établir lui-même le plan de culture et le plan d'aménagement de son unité et ensuite les réaliser.

le tissu foncier défaisant des milliers d'exploitations et en créant de nouvelles, la restructuration au contraire se propose comme tâche l'homogénéisation et l'harmonisation des exploitations agricoles. Action passionnante, parce qu'elle se déroule sous nos yeux, action parfois délicate à analyser, parce que en cours : Certains éléments en sont aujourd'hui réalisés dans une large mesure (structures agricoles), d'autres au contraire ne sont qu'amorcés (intensification agricole, aménagement de l'espace), mais ils sont étroitement complémentaires les uns des autres.

Leur analyse nous donnera la mesure de l'effort entrepris.

1) - LES MODIFICATIONS INTERVENUES :

Deux principes ont présidé à l'action :

- La suppression dans toute la mesure du possible du morcellement, qui nous l'avons constaté, est important.
- La constitution de nouvelles unités de production, plus aisées à gérer, assez homogènes, "humainement maîtrisables et économiquement viables" (1).

1.1) Le remodelage foncier.

a) - L'homogénéisation des structures agricoles.

Jusqu'à la veille de la promulgation de l'instruction portant restructuration (1981), l'espace agricole était caractérisé par un morcellement surtout visible au niveau des coopératives de la Révolution Agraire. (Gf. Carte hors texte des structures foncières - Feuille V.VI). L'émiettement des exploitations est l'une des causes de l'utilisation non rationnelle des moyens de production et de la mauvaise organisation (2). Cet éclatement au plan de la structure agricole se traduit parfois même par l'abandon systématique de surfaces cultivables.

(1) Résolution du Comité Central, 3ème session 3/7/80 - Révolution Africaine N° 926 du 20 au 26 Novembre 1980.

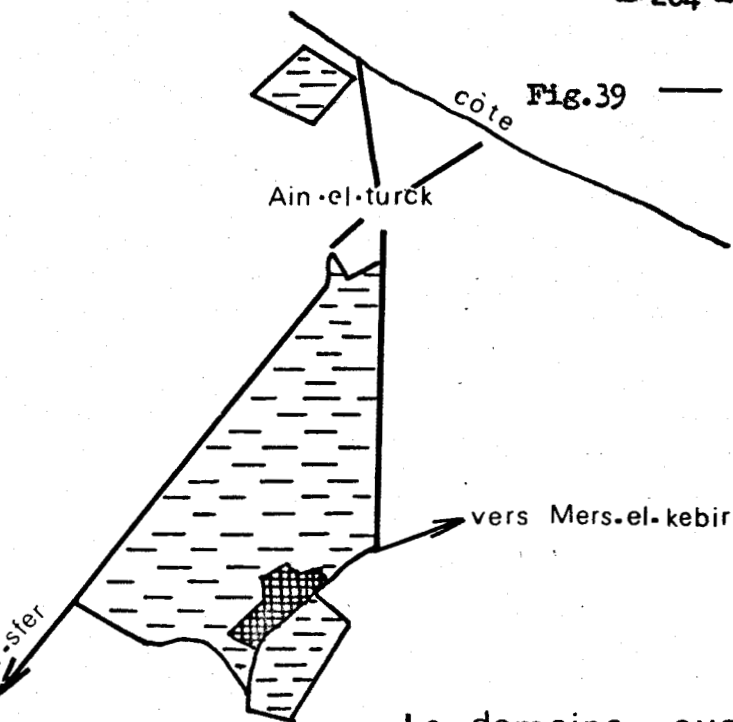
(2) René Dumont dans son étude : (Quelques observations sur la situation de la Révolution Agraire en Algérie). Constantine, 1974, Multigraphié, 20 p.) évalué de 10 à 15 % les gonflements de coûts de production liés au morcellement.

Les mesures prises au cours du printemps 1981 ont eu pour effet de modifier profondément l'assiette foncière. Les 13 exploitations socialistes (domaines autogérés et C.A.A.M.) et les 20 coopératives de la Révolution Agraire sont devenues 19 domaines autogérés (D.A.S). La comparaison des cartes hors texte des structures foncières montre bien les changements survenus. Le morcellement a entièrement disparu. Ne subsistent que les situations de morcellement en rapport avec les terres privées et militaires. La plupart des unités sont d'un seul tenant, l'assiette foncière des unités de production est plus homogène et les limites correspondent le plus souvent à des routes, des oueds, etc... L'exemple du domaine Si Tarik est assez démonstratif (Cf. croquis n° 39). Situé au sud d'Ain-El-Turck sur l'axe routier Ain-El-Turck/Bou Sfer, constitué de 3 îlots distants de plusieurs kilomètres, il a vu sa morphologie modifiée. Il est maintenant d'un seul tenant. Il a récupéré des parcelles de la coopérative des anciens moudjahidine "Si Abdelkaoui" et les terres limitrophes de la C.A.P.R.A. Zedmi Sahraoui (N° 14) et a cédé les parcelles éloignées. Il couvre une superficie de 541 ha, au lieu de 478 ha auparavant.

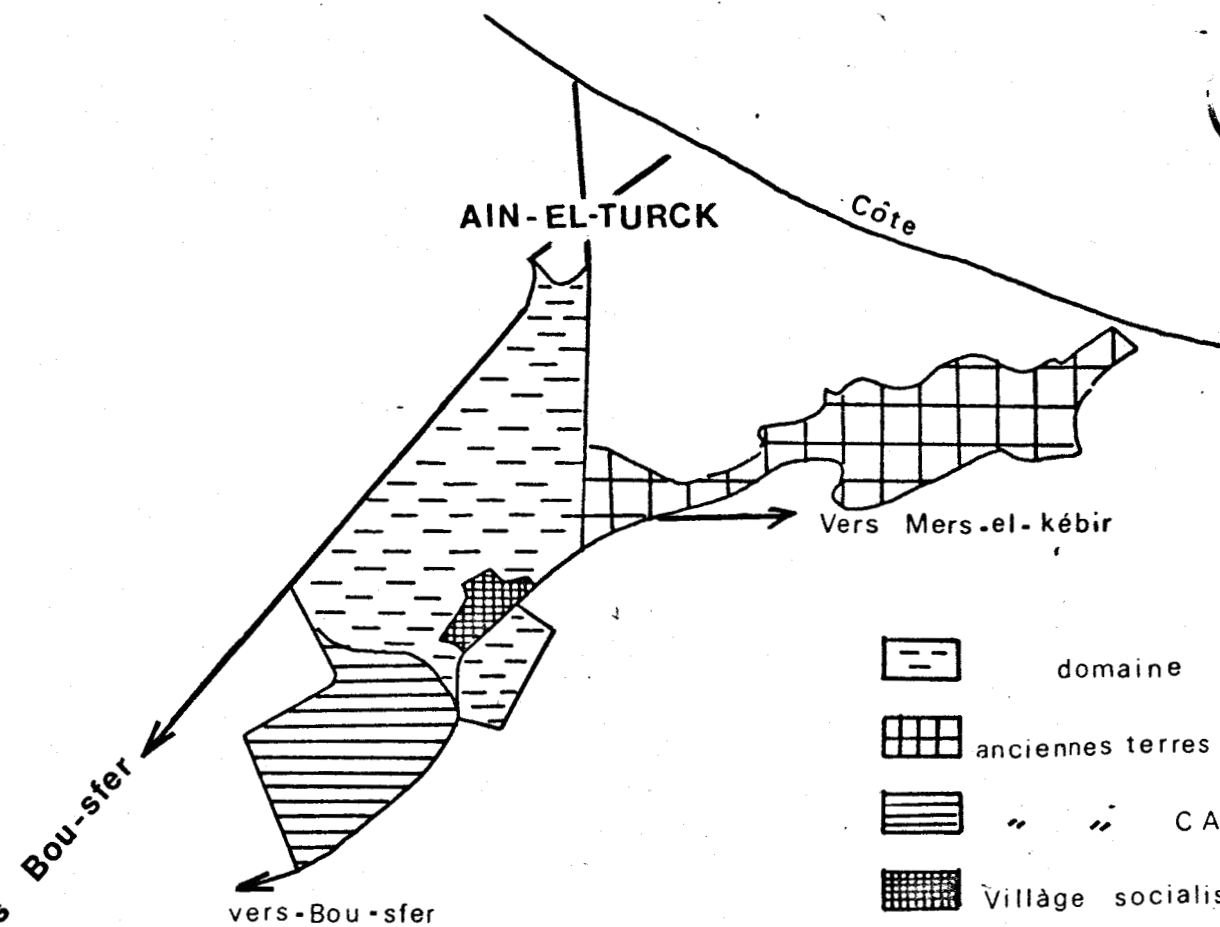
Une autre situation caractéristique de structures foncières défectueuses modifiées : l'exemple du domaine Bendehiba nous en fournit un autre bon exemple (Fig N° 40) situé dans la plaine des Hassis au Sud de l'agglomération de Hassi Aneur au contact entre la basse plaine et les pentes de la montagne des platrières ; Il résulte de la fusion de la coopérative de la Révolution Agraire N° 2 (Bendehiba) et le domaine autogéré Bendehiba ; Le regroupement comme on peut le constater sur le croquis s'est effectué autour de l'exploitation la plus vaste : celle du domaine Bendehiba (620 ha environ). A ce noyau, on a adjoint les 13 îlots qui constituaient la C.A.P.R.A. Bendehiba d'une superficie de plus de 100 ha, et les terrains communaux à vocation agricole et n'ayant pas fait l'objet d'attribution durant la première phase de la révolution agraire. Le regroupement a fait disparaître le morcellement ; Le nouveau domaine d'un seul tenant, occupe une superficie d'environ 740 ha.

Le parcellaire foncier est plus simple et l'assiette foncière de l'exploitation est devenue incontestablement meilleure.

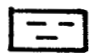
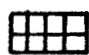
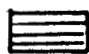

Evolution foncière du domaine si Tarik



Le domaine avant restructuration

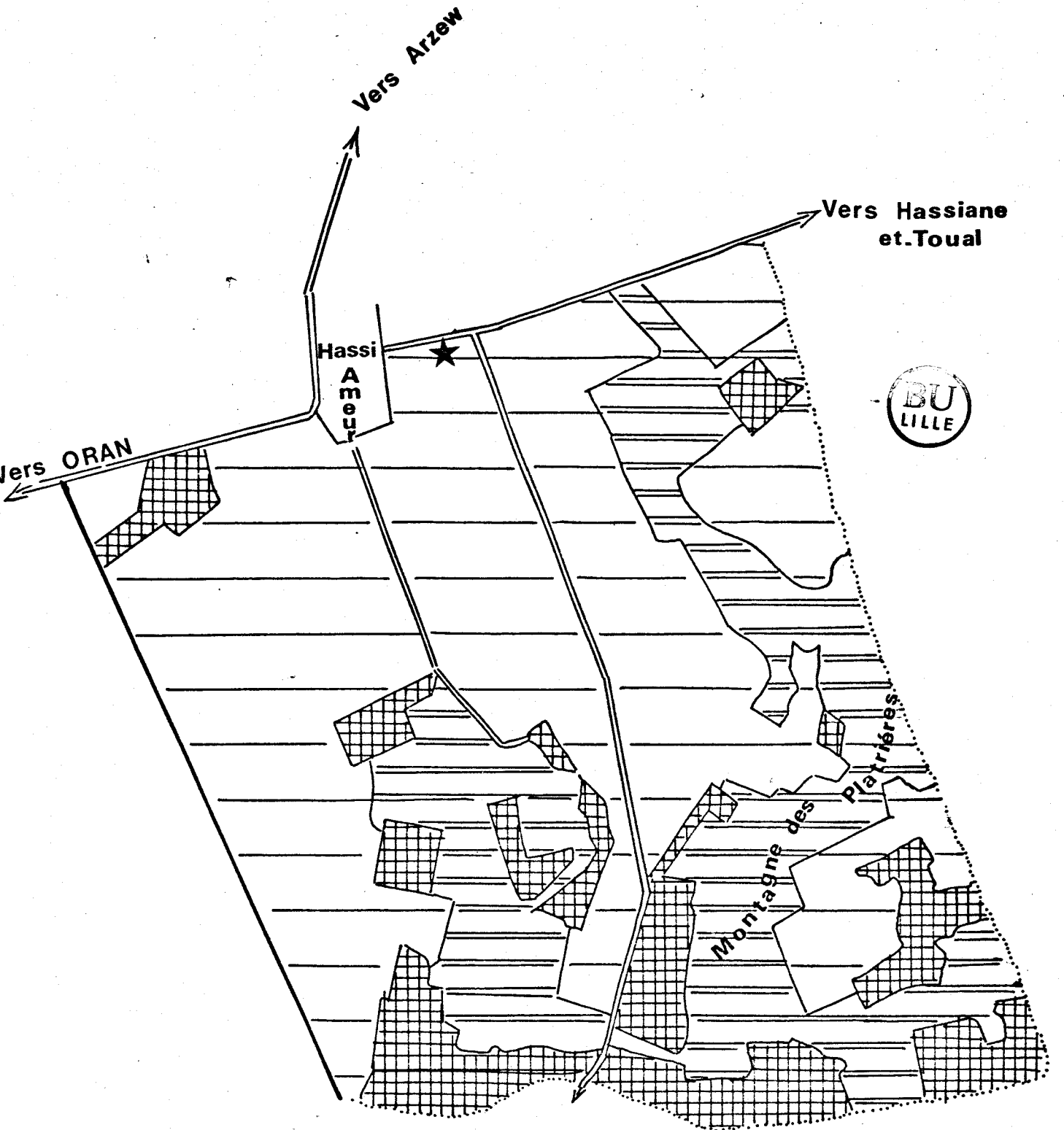



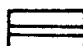
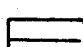
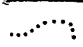


Le domaine restructuré

-  domaine si Tarik
-  anciennes terres de la CAPRA XIV
-  " " CAAM Abdelkaoui
-  Village socialiste

0 2 km

Fig.40 — Origine foncière du Domaine Bendehiba —



-  Anciens ilots de la C.A.P.R.A Bendehiba (avant la restructuration)
 -  „Terrain Communal
 -  „Ilots du domaine Bendehiba
 -  Limite communale
 -  Centre d'exploitation
 -  Routes
- 0 ————— 2km

Le calcul du nombre moyen d'ilôts par exploitation confirme ce qui a été dit plus haut. Alors qu'en 1980 les 33 exploitations (domaines, C.A.A.M., C.A.P.R.A.) se répartissaient en 75 ilôts (1), ce qui représente en moyenne 2,27 ilôts par exploitation, en 1981-82, si l'on en juge par le tableau suivant, la modification a été très satisfaisante. Les nouvelles exploitations socialistes couvrent une superficie de 10 393 ha environ répartis en 26 ilôts seulement, soit en moyenne 1,37 ilôts par exploitation. Près de 82 % de la superficie sont occupés par des exploitations d'un seul tenant.

	nb ilôts	Les exploitations avant restructuration				Les exploitations après restructuration			
		sup. en ha	%	nb exploi. tants	nb ilôts	sup. en ha	%	nb exploi. tants	nb ilôts
Domaines	1	5273	43,15	4	4	8650,9	81,97	14	14
	2	2263	18,52	3	6	423,5	4	1	2
	3	1106	9,05	2	6	-	-	-	-
	4	538	4,4	1	4	-	-	-	-
	7	-	-	-	-	592,75	5,6	1	7
C.A.A.M.	1	410	3,35	1	1	926,5	8,75	3	3
	2	466	3,81	1	2				
	6	68	0,56	1	6				
C.A.P.R.A.	1	1608,94	13,17	15	15				
	2	91	0,74	1	2				
	3	57	0,47	1	3				
	6	69,5	0,57	1	6				
	7	115,5	0,95	1	7				
	13	155,3	1,27	1	13				
		12221,3	100	33	75	10593	100	19	26
		superficie moyenne de l'ilôt 162,95 ha				407,42 ha			
		nombre moyen d'ilôts par exploitation 2,27 ilôts				1,37 ilôt			

(1) Le décompte des ilôts a été fait à partir des cartes des structures foncières établies au 1/25 000è.

b) - Des exploitations de taille optimale.

La restructuration a permis également une réorganisation dans le sens de la concentration indispensable à toute modernisation et tout développement. Elle vise à harmoniser la taille des exploitations en créant des unités de production de taille optimale.

Il apparaît que le critère de définition de la taille optimale ne peut être ni économique (taille assurant les meilleurs résultats financiers), ni technique (taille correspondant à l'utilisation optimale de telle machine), mais d'abord un critère humain : taille permettant la meilleure organisation du travail dans l'unité, puisque c'est là le point sur lequel pèchent beaucoup de domaines autogérés. C'est donc en terme d'effectif et non de superficie, qu'il faut poser le problème. En effet, les problèmes humains qui se posent au secteur agricole sont redoutables. Trop souvent les anciens ouvriers des colons qui sont restés dans les exploitations autogérées sont en possession de techniques limitées plus que d'un véritable métier. Ils étaient des salariés, non des paysans, non des fellahs, avec tout ce que cela implique de savoir faire, d'expérience générale. Il est incontestable que les domaines souffrent de ce manque de qualification d'autant plus que nous savons que l'économie agricole est en pleine transformation.

On peut aussi mettre en avant une deuxième série de causes : la concurrence exercée par les emplois industriels qui se sont multipliés dans la région et qui sont mieux rémunérés que les emplois agricoles. Le passage de la main d'oeuvre de secteur agricole vers les autres secteurs d'activité secondaire et tertiaire ne fait qu'aggraver le phénomène. Ce sont les ouvriers formés qui quittent plus volontiers les exploitations agricoles. Cela est bien compréhensible : ils ont plus de facilité, pour trouver un nouvel emploi. Enfin, la taille démesurée des unités de production accroît la masse des simples ouvriers agricoles et aussi ne favorise pas, loin de là, l'exercice d'une quelconque participation. L'efficacité économique n'est guère assurée. Le Domaine

Achaba nous fournit un bon exemple : comme nous l'avons vu plus haut en étudiant les exploitations socialistes. Ce domaine disposait d'une S.A.U. de 1270 ha et employait une main d'oeuvre assez nombreuse. 309 personnes dont 138 permanents (dont 22 % seulement qualifiés) et "171" saisonniers pour la seule campagne de 1980-81.

Les résultats ne portent guère à l'optimisme. Pour lutter contre cette situation, les Pouvoirs Publics se sont fixés comme tâche, des rectifications de tracé, des élargissements, des fusions d'exploitations, des limitations pour améliorer et harmoniser ainsi la taille des unités de production.

c) - Un tissu foncier unique

La dynamisation du secteur agricole ne peut se faire sans une remise en ordre des structures juridiques. La superposition d'un Droit occidental, à un Droit coutumier, a doté l'agriculture d'une situation aussi complexe qu'anachronique. Cette agriculture ne peut s'y développer que par une harmonisation des différents statuts. Aussi l'unification du secteur d'Etat (Secteur Socialiste et secteur de la Révolution Agraire) apparaît -elle comme le complément rationnel et inévitable pour la maîtrise des espaces de production. En effet, le cadre d'intervention est simplifié, la trame des exploitations se présente comme un tissu foncier unique (secteur privé exclu). Le visage des exploitations est transformé, sans que cependant soient altérés les traits traditionnels.

Le tableau suivant nous fournit les superficies revenant à chaque nouvelle exploitation restructurée ainsi que la composition de la S.A.U.

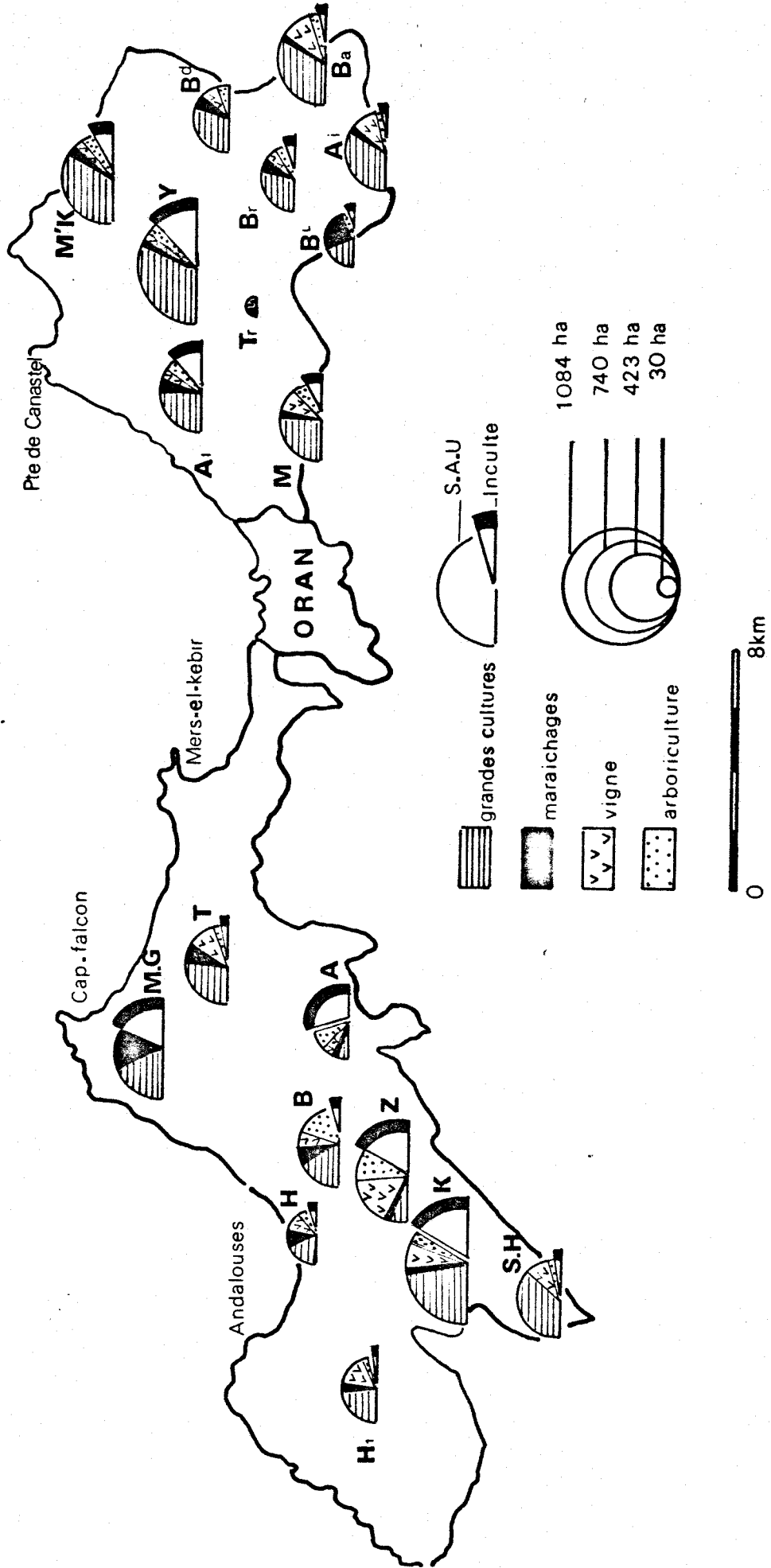
Les exploitations	Surface totale	incultes	S.A.U.	grandes cultures	Maraichages	vigne	Arboricult.
Kermaoui	1 084,5	347,5	737	524	4	177,3	31,7
Yahiaoui	1 026,7	265	761,7	651	7	50,7	53
Mohamed Chriss	837,7	325	512,7	297,5	215,5	-	-
Zidane	763,7	280,2	483,5	82	4	280,5	117
Bendehiba	740	36	704	481	30	155	38
M'Kaïssi	717	115	602	470	35	40	57
Benamar	592,2	21,7	571	189,7	87,5	73,5	220,5
Megdad	570,2	103,7	466,5	292,7	30	110,8	33
Achaba	566,5	146	420,5	281	64,5	48,5	26,5
Si Tarik	541	11	530	288,5	83	112,5	46
Aïssaoui	491,9	10,7	481,2	326,6	24	110,2	20,4
Sidi Hamadi	453	10	443	334	-	95	13,5
Boulenouar	423,5	30	393,5	240	60	52,5	41
Bendaoud	327,5	-	327,5	199	31,5	62	35
Bouakeul	274,9	3	271,9	104	136,3	-	31,6
Hadjazi	25,6	3	253	91,6	66	80,2	15,2
Abdelkaoui	457,5	279	178,5	64,5	7	20	87
Hansali	439	19	420	206	20,5	172	21,5
Si Tabar	30	-	30	14	16	-	-
TOTAL : 19	10593,3	2005,8	8587,5	5137,6	921,3	1640,7	887,9
	100 %	19 %	81 %	59,8 %	10,73 %	19,11 %	10,34 %

DOMAINES

C.A.P.M.

UTILISATION DES TERRES DANS LES DOMAINES RESTRUCTURÉS

Fig. 41



L'initiale designe le domaine . Cf: index p 250

Comme on peut le voir dans le tableau et la carte N° ci-dessus, les grandes cultures, qui rassemblent céréales, légumes secs, fourrages, continuent à occuper une part importante de la S.A.U. : (59,8 %) soit 5 137,6 ha. Celles-ci prédominent dans presque toutes les exploitations, à l'exception du domaine Habib Bouakeul (spécialisé en maraîchage) et des exploitations Zidane et Benamar (à deux dominantes, soit respectivement vigne et arboriculture ou arboriculture et grandes cultures).

Les superficies consacrées à la culture de la vigne sont encore assez importantes. Elles s'élèvent à 1 640 ha environ, soit 20 % des superficies utiles. Enfin, troisième constatation, les cultures maraîchères et les vergers se partagent à eux deux, seulement 20 % des superficies, soit respectivement 10,7 % pour le premier et 10,3 % pour le second.

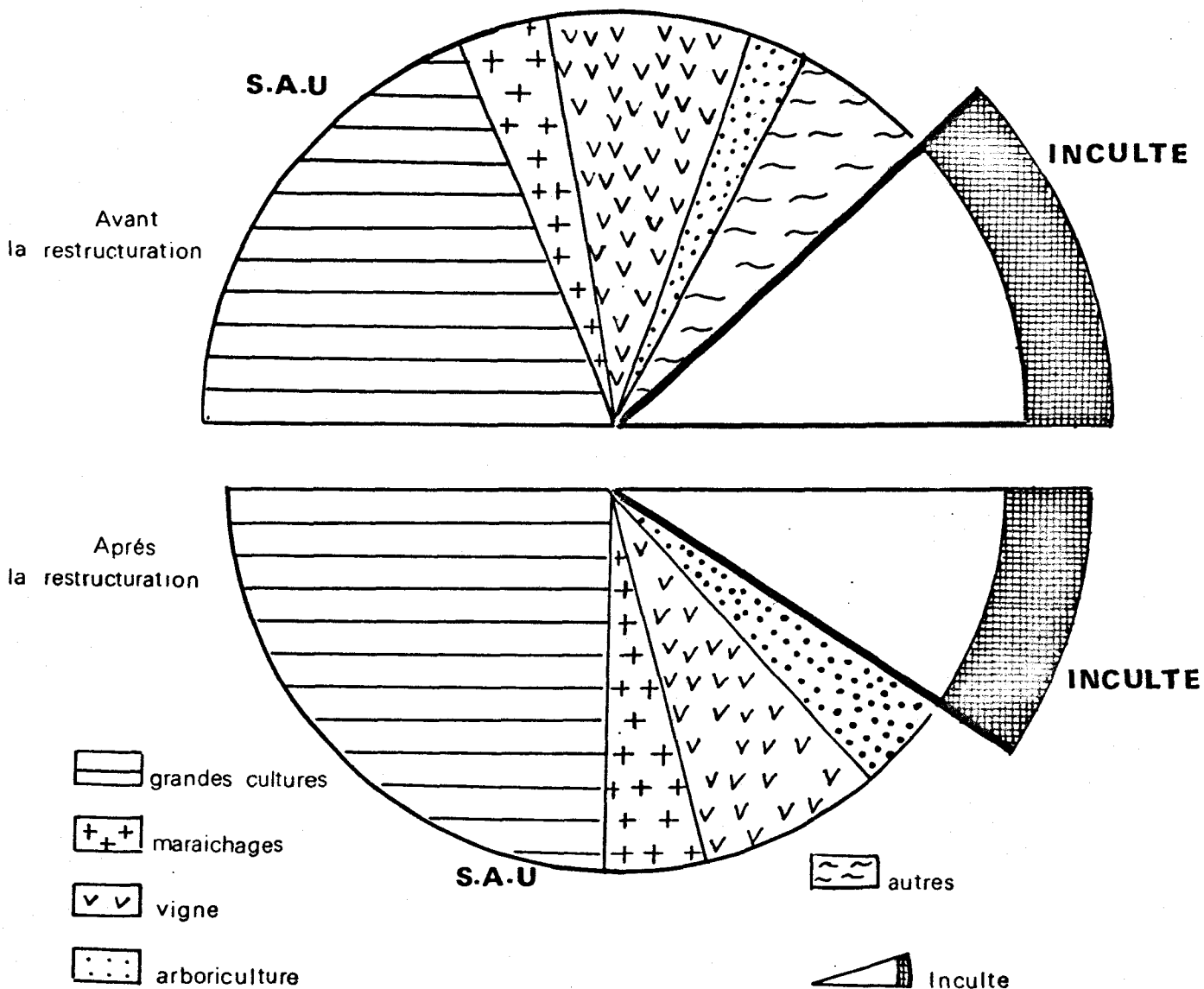
Toutefois, pour mieux cerner l'évolution des nouvelles exploitations socialistes agricoles un rapprochement des données en 1980 (c'est-à-dire avant restructuration) et 1982-83 (après restructuration) a été établi (Cf. graphique N° 42)

Superficies (ha)	avant restructuration	après restructuration	diminut. ou augmentation
Surface totale	12 221,39 ↓	10 593,3	- 13,3 %
Inculte	2 969,63 ↓	2 005,8	- 32,4 %
S.A.U.	9 251,63 ↓	8 587,5	- 7,2 %
Grandes cultures	4 617 ↑	5 137,6	+ 11,3 %
Maraîchages	904,13 ↑	921,3	+ 1,9 %
Vigne	1 881 ↓	1 640,7	- 12,8 %
Arboriculture	866,9 ↑	887,9	+ 2,4 %
autres	982,5	-	-

Apparemment, l'évolution semble marquer une certaine régression. On constate une diminution de l'espace agricole qui est passé de 12 221,9 ha à 10 593 ha. La diminution de l'ensemble des terres agricole de 1 628,09 ha représente environ 13 % des

superficies de 1980. Cette contraction de l'espace agricole s'explique essentiellement, on l'a vu, (les amputations des terroirs p. 110 et suivantes) par les effets de l'urbanisation et l'extension des terroirs industriels. Il faut tenir compte également des mutations foncières qui se sont effectuées au profit du secteur militaire. Ce mouvement foncier s'est accompagné, comme nous pouvons le constater au niveau des chiffres, d'une modification de la S.A.U. Le graphique N° 42 sur l'évolution des superficies confirme ce qui vient d'être dit.

FIG. 42 — L' EVOLUTION DES SUPERFICIES. —



On peut dire qu'un pas décisif a été marqué par le lancement de la restructuration. L'agriculture est entrée dans l'ère d'une vaste remise en ordre. Cependant, cette action de réorganisation des structures de production n'est pas isolée ; Elle est accompagnée d'autres mesures.

1.2) - Des structures d'appui nouvelles.

Pour conquérir sa solidité et s'affirmer davantage, l'agriculture s'impose comme corollaire indispensable, la réforme de l'environnement immédiat des nouvelles unités de production.

L'organisme de tutelle reste toujours le Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire (M.A.R.A.). L'orientation technique et économique des exploitations autogérées, dont il fixe les objectifs à atteindre conformément au plan national de développement, lui revient. Il doit assurer aux exploitations tous les services nécessaires à leur bon fonctionnement, notamment en matière de commercialisation, d'approvisionnement, de comptabilité, etc... Il doit veiller à la bonne marche de l'auto-gestion. Cette tutelle du M.A.R.A. se traduit par la mise en place d'une série de services. La pièce maîtresse est constituée par la délégation agricole (D.D.A.R.A.F.) (1), cellule de base de la tutelle à l'échelon de la Wilaya. Néanmoins, les D.D.A.R.A.F., du fait de leur caractère administratif prononcé, de leur localisation au chef lieu de Wilaya et de leur vaste champ d'intervention (importance du nombre d'unités de production - U.P.) et leur éparpillement) ne peuvent assurer avec l'efficacité nécessaire, le suivi, la coordination et l'assistance technique aux U.P. Aussi, la création (1982) sous la tutelle de la Wilaya d'une structure appelée secteur de développement agricole (S.D.A.), au champ d'intervention réduit, permettra un meilleur impact sur le développement. Ce S.D.A. est sans conteste, le rouage essentiel du secteur socialiste. Il est une structure technico-économique

(1) Délégation de développement agricole de la Révolution agraire et forêts.

qui intervient sur le territoire d'un nombre déterminé de communes regroupant un ensemble de 30 unités de production autogérées. Sa localisation est fonction de la concentration des unités de production autogérées.

a) - Le S.D.A. : Champs d'intervention et missions.

. Le S.D.A. intègre dans son champ d'action l'ensemble des unités de production quel que soit leur statut juridique. Toutefois, il y a lieu de signaler que l'intervention auprès du secteur autogéré se situe à tous les niveaux de production, alors que pour les exploitations agricoles privées, le S.D.A. ne prendra en charge que les actions liées au développement et à la modernisation de ce secteur. La D.A.D (1) structure déjà existante, quant à elle, assurera, sur le plan administratif, le relais entre les unités de production et la Wilaya.

. Les missions du S.D.A. sont multiples :

Il a pour mission fondamentale le développement de l'agriculture. Très proche des exploitations, il est en mesure de leur apporter des solutions pratiques aux problèmes de gestion et de les aider à concevoir et réaliser leurs plans de développement. Réunissant régulièrement les présidents des unités de production, discutant avec eux de leurs plans de culture et de leurs échanges de services, il réalise l'amorce d'une planification locale.

Mais la mission du S.D.A. trouve toute sa mesure dans le domaine de la gestion. C'est, en effet, le domaine où le S.D.A. a de multiples tâches. Il joue le rôle de véritable moteur. Il met en place les méthodes d'élaboration du programme d'approvisionnement, maintenance, entretien et veille à la satisfaction des besoins exprimés en approvisionnement et en matériel. Il assiste les "U.P." dans l'élaboration des calendriers de récoltes et livraison, conclusion et négociation des contrats de vente.

(1) D.A.D. : délégation d'agriculture de Daïra.

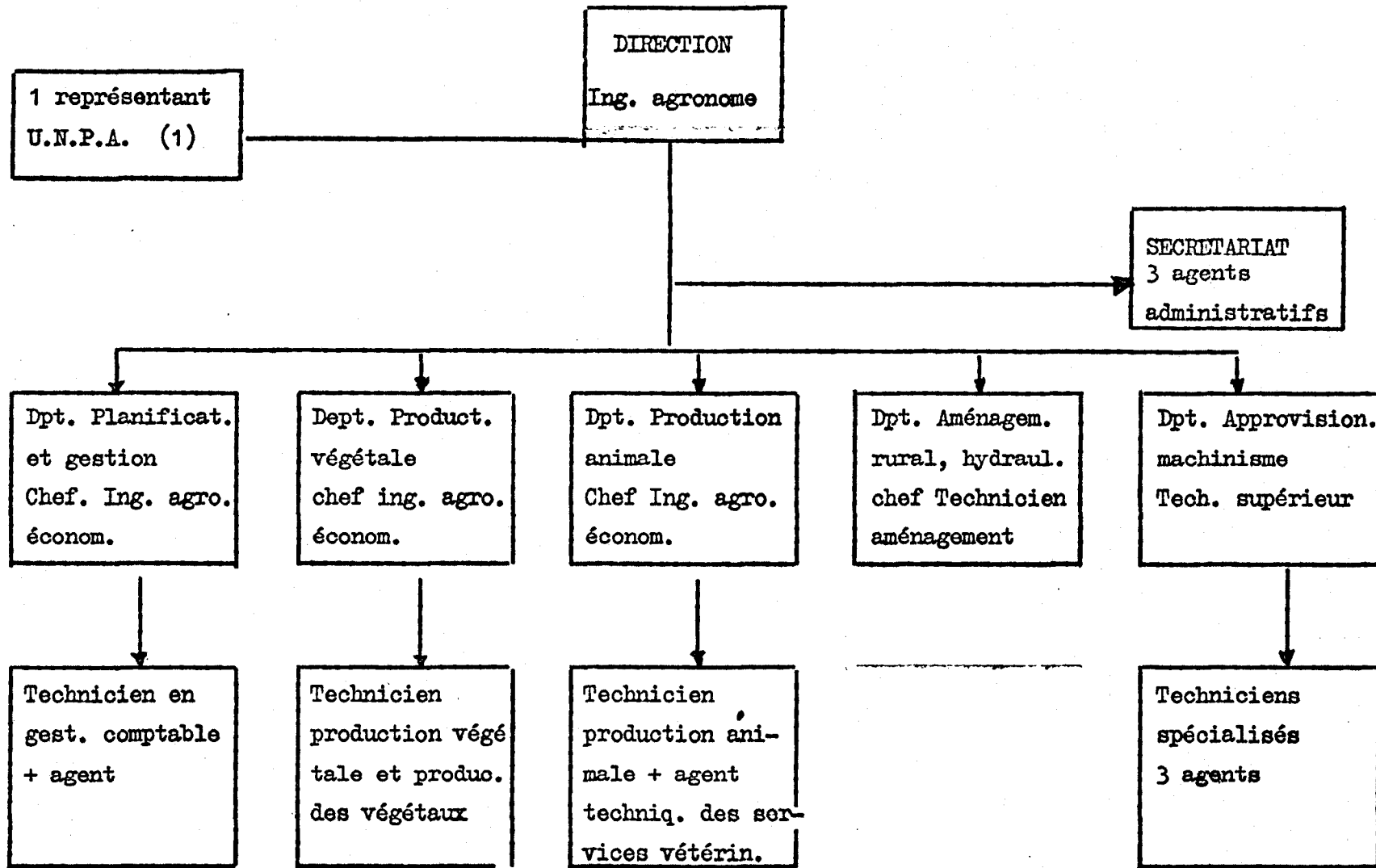
Pour cela, le S.D.A doit dégager les objectifs économiques. Il localise avec les unités de production les besoins, établit les priorités en fonction du programme de développement national. A ce titre, il lui revient de susciter des crédits d'investissements à moyen et long terme et veiller à la bonne organisation en matière de comptabilité : inventaire, établissement de leurs bilans de fin de campagne, identification et ventilation des charges et analyse des résultats.

Dans le domaine social, le S.D.A. est le principal centre d'action sociale. Il identifie les besoins des U.P et programme les actions de formation et de vulgarisation dont la prise en charge est soit assurée par lui-même, soit confiée aux structures spécialisées existantes (instituts, C.F.A.T.,..) Telles sont schématiquement esquissées, les interventions du S.D.A.

Pour répondre aux missions qui lui sont assignées, le S.D.A est doté de l'organisation suivante : outre la Direction chargée de coordonner et d'animer les activités, le S.D.A. dispose de 5 départements spécialisés.

Cette nouvelle structure mise en place est schématisée dans l'organigramme suivant :

Fig. 43.



(1) U.N.P.A : union nationale des paysans algériens.

b) - Création de la Banque Agricole de Développement Rural (B.A.D.R.).

Issue de la Banque Nationale d'Algérie, elle constitue l'un des supports essentiels en vue de faciliter les opérations de financement dans les meilleures conditions. La banque Nationale d'Algérie (B.N.A) que nous connaissons bien et qui était chargée de financer le secteur agricole en est déchargée. Depuis le 13 Mars 1982, c'est la B.A.D.R. qui joue ce rôle. Instrument de planification financier, la B.A.D.R est chargée de concourir à l'exécution des plans et programmes prévus pour la réalisation des objectifs assignés aux structures et activités de production agricole.

c) - Institution de 3 nouveaux organismes chargés de l'approvisionnement et des services agricoles.

Créés tous les trois par Décret du 23 Janvier 1982, la coopérative agricole chargée de l'approvisionnement du secteur agricole de la wilaya en moyen de production et de prestations de services (engrais, semences, emballage, transports, etc...), appelée "C.A.S.A.P.", et l'office national de l'approvisionnement et des services agricoles "O.N.A.P.S.A.", structure de soutien des activités des C.A.S.A.P. semblent se substituer aux C.A.P.C.S : ces dernières sont dessaisies de la plupart de leurs attributions.

Enfin, la coopérative agricole de services spécialisés en aménagement rural "C.A.S.S.A.R." offre aux paysans les moyens de prendre en charge leurs propres problèmes.

d) - Les fermes pilotes.

Sont la traduction d'une politique qui vise à valoriser au maximum les facteurs de production par l'utilisation rationnelle des techniques les plus performantes. En effet, créée par le Décret du 16 Janvier 1982 sur des terres autogérées, la ferme est choisie en fonction de l'intérêt qu'elle peut présenter pour l'agriculture (valeur agronomique, eau, bâtiments, etc...). Elle est chargée de

la mise en oeuvre de la politique agricole visant à augmenter et régulariser la production en quantité et qualité. Elle réalise des essais et tests, observe et confirme l'adaptabilité des résultats, et fait des propositions de nature à améliorer l'efficacité des exploitations agricoles. Il est intéressant de noter que la ferme pilote présente un double caractère : elle est un pôle d'entraînement et de stimulation de la production. Elle offre aux exploitations de plus amples possibilités professionnelles. On peut dire qu'elle constitue une source d'information agricole. Elle réunit et conserve toutes les données technico-économiques liées à l'exploitation pouvant servir de référence. De même, il faut reconnaître qu'elle participe à la consolidation et au développement de l'agriculture, elle est en quelque sorte un "conseiller technique".

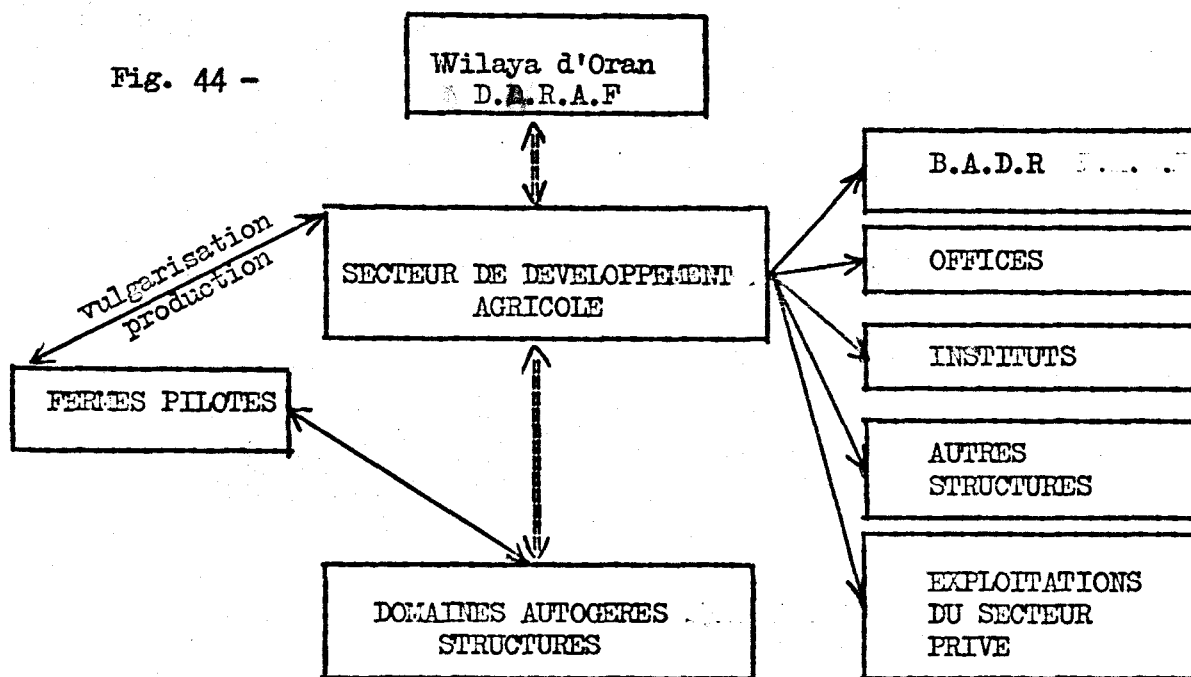
e) - Réaménagement de certains offices.

L'office national des aliments du bétail (O.N.A.B.) créé en 1969 est chargé de l'encadrement de l'élevage. Initialement, il devait seulement produire des aliments composés et les commercialiser auprès des éleveurs. En 1970, ses compétences furent élargies aux actions de régularisation et d'augmentation de la production de viande de toute sorte. Ainsi, l'O.N.A.B. est chargé de la production avicole. C'est auprès de l'office que les exploitations auto-gérées sont tenues de vendre les bêtes destinées à la consommation.

En 1982, cet office saturé, voit désormais sa fonction modifiée. Il n'exerce actuellement que le monopole d'importation et d'exportation sur l'aliment du bétail. Pour satisfaire la consommation locale en viande, deux autres offices, chargés de la production spécialisée ont été créés. Il s'agit de l'O.R.V.O : Office Régional Avicole de l'Ouest, chargé de l'approvisionnement et de la distribution de viandes blanches, et l'O.R.A.V.I.O : Office Régionale des Viandes Rouges de l'Ouest. Ils disposent de l'exclusivité des achats de viandes ainsi que des opérations de vente.

Telles sont, rapidement esquissées, les nouvelles structures d'environnement. Il semble que la restructuration porte en elle le germe d'une nouvelle organisation de l'espace rural assez originale, le S.D.A. constituant l'organe de base de la vie économique.

Les relations du secteur de développement agricole sont schématisées dans l'organigramme ci-dessous.



L'observations de l'organigramme révèle bien le rôle joué par le S.D.A.. Pratiquement, il est en liaison avec tous les organes d'environnement. Il coordonne les relations en amont et en aval. Il assure le relais avec les autorités supérieures (D.D.A.R.A.F.) et coordonne l'activité des exploitations autogérées.

Il doit assurer aux exploitations tous les services nécessaires à leur bon fonctionnement, notamment en matière de financement, approvisionnement, commercialisation, etc...

Pour cela, il entretiendra outre les rapports avec les unités de production, des rapports étroits avec la Banque de l'agriculture et de développement rural, (B.A.D.R.), les offices et autres structures.

Il entretiendra également des relations avec les instituts techniques pour échange d'informations, initiation à la recherche et à l'expérimentation. Enfin, le S.D.A peut s'appuyer sur les fermes pilotes pour la réalisation de ses programmes de vulgarisation et démonstration.

2 - MOBILISATION DE LA PRODUCTION

Cette révolution agricole vise à la réorientation de la production dont l'objet est de nourrir et de mieux nourrir, une population en croissance rapide : Pour cela deux grandes orientations ont été définies : le développement des maraîchages et de l'aviculture.

2.1) - Développement du maraîchage.

Ces cultures riches, de haute valeur marchande qui occupent une place encore insignifiante, non seulement sur le plan de l'occupation du sol, mais aussi sur le plan des pratiques culturales et ce malgré l'existence de potentialités non négligeables (eau, sol, etc...) doivent désormais contribuer à réduire le déficit. Selon la "Charte Nationale", l'agriculture doit être remodelée concrètement dans son foncier, sa main d'oeuvre, son irrigation et sa production afin que la nourriture dépasse les limites d'une alimentation de subsistance et corresponde aux normes alimentaires plus équilibrées et mieux adaptées aux besoins du développement et de l'entretien de l'organisme humain.

Si nous considérons la consommation de légumes frais, on constate que celle-ci était de 45,6 kg/habitant/an en 1973 et a atteint environ 70 kg/habitant/an en 1980, alors que pour certains pays la situation se présente comme suit:

- Suède : 116 kg, U.S.A : 144 kg, Pays-Bas:170 kg, Italie : 199 kg, par habitant/an (1).

La consommation algérienne est loin de celles citées plus haut.

(1) Production Year Book 1962, 16 ROMA.

a) - Des efforts d'intensification.

Ils sont amorcés mais restent insignifiants "pour ce qui concerne la production". L'amorce d'intensification est basée sur trois choses :

a1) - Le développement de la céréaliculture.

Le fait le plus banal, et pourtant remarquable pour qui connaît la zone, est la présence majoritaire des grandes cultures (céréales, fourrages) dans le paysage. La céréaliculture est rarement absente. Toutes les exploitations la pratiquent. Elle découpe les carrés de ses parcelles dans le large tissu naguère viticole. Ce paysage céréalier est le résultat de deux données :

- d'une part, le milieu physique fait d'un bio-climat semi-aride,
- d'autre part, les effets du recul du vignoble. Quand l'irrigation est impossible, il arrive assez souvent que les grandes cultures prennent le relais de la vigne. En effet, celle-ci ne cesse de régresser. Les superficies sont passées de 1 881 ha à 1 640 ha de 1980 à 1983, ce qui représente une baisse de 12,8 % alors que les céréales ont crû de 11 %.

a2) Le développement de la plasticulture.

Une expérience à première vue intéressante, a été tentée au cours de la campagne 1979 : la plasticulture a été introduite dans les domaines autogérés de la plaine. Les superficies assignées à celle-ci s'élevaient à 0,5 ha seulement en tout en 1979. L'expérience paraît prometteuse, compte tenu de la zone favorable (1). Les domaines semblent avoir trouvé leur compte à cette innovation, puisque cette tentative de cultures protégées a connu un rythme de développement très rapide et s'avère même être la solution idéale du problème de production maraîchère (hauts rendements et précocité). En 1980-81, les superficies consacrées à la plasticulture s'élevaient à 1,5 ha au total : Elles avaient

(1) Cf. Première partie : les conditions physique du littoral.

donc triplé . Au cours de la campagne 82-83, elles ont atteint 12 ha et depuis, elles n'ont fait qu'augmenter. En 1983-84, les maraîchages occupent 77,5 ha et doivent s'étendre en 1984-85 à 177,5 ha. La commune de Mers-El-Kébir détient à elle seule 25 ha en 1983-84, soit 2,7 % des superficies maraîchères. Dans la commune de Bir-El-Djir, les superficies sont légèrement inférieures (19 ha) soit 2,06 % des superficies maraîchères. Comme on peut le constater, des tunnels en plastique (serres) s'organisent dans presque toutes les exploitations . Ce phénomène se manifeste de façon ponctuelle, généralement à proximité des points d'eau.

Un paysage nouveau est né. Avec le développement de la plasticulture, commence à se dessiner ce que sera la répartition des cultures maraîchères ultérieures. Cette évolution résulte du jeu de deux facteurs :

- . l'urbanisation rapide de la région oranaise,
- . la recherche d'une alimentation plus variée et mieux équilibrée.

"On ne peut concevoir de nourrir de la même manière une population réduite à l'état de la vie végétative par la misère et le sous-développement et une population engagée dans les cycles actifs de la production et vivant dans une société socialiste" (Charte Nationale).

L'Algérie est consciente de son déficit et va multiplier les efforts, pour accroître les cultures maraîchères à travers tout le pays et particulièrement dans les zones côtières. Toutefois, tout cela reste encore menu et sans grande envergure.

a3) - Un verger qui s'affirme.

Culture assez ancienne dans la zone, le développement du verger va se poursuivre. Il passe de 866,9 ha à 887,9 ha de 1980 à 1983, ce qui représente un accroissement de 2,4 % soit 21 ha. Comme on peut s'y attendre, les vergers sont très inégalement répartis. On les retrouve dans presque toutes les exploi.

tations. Situés pour l'essentiel sur la terminaison des cônes de déjection, on les trouve également le long des oueds ; parfois même, les petits oueds, qui coulent le long des génératrices des cônes de déjection à cailloutis chauds et aérés, contribuent à la fixation de petits vergers. La composition est très diversifiée : Les 887,9 ha se partagent en plusieurs espèces : agrumes, abricotiers, pruniers . Sur les sols les plus ingrats, se développent les vergers traditionnels d'amandiers, figuiers, néfliers, etc... Ces fruits dits à pépins et à noyaux n'ont aucune difficulté d'écoulement, vu le développement de l'agglomération oranaise.

2.2) - Percée du Secteur Avicole.

Les efforts pour implanter un élevage avicole sont tout à fait nouveaux. Ils répondent à un des objectifs fixés à l'agriculture : satisfaire avant tout les besoins de la ville d'Oran en produits avicoles. En effet, l'Algérie est très largement déficitaire : elle doit importer de fortes quantités d'oeufs. De même le pays a bien vu la possibilité offerte là d'un développement de viande plus rapide et moins coûteux qu'avec bovins ou ovins. Néanmoins, en la matière, tout est à faire, car, jusque récemment, il n'existait aucun élevage de ce type.

a) - L'élevage industriel : des poules pondeuses.

La constitution du cheptel repose sur l'importation de poulettes et d'oeufs de reproduction. Le choix s'est porté sur la race Warren et Tétr.S.L. Les animaux sont originaires d'Espagne ou de Hongrie. Les poulettes connaissent leur première ponte en Algérie. D'après les conditions du marché le rendement escompté doit être de 200 oeufs par poule et par an. En fait, les résultats atteints sont parfois légèrement inférieurs.

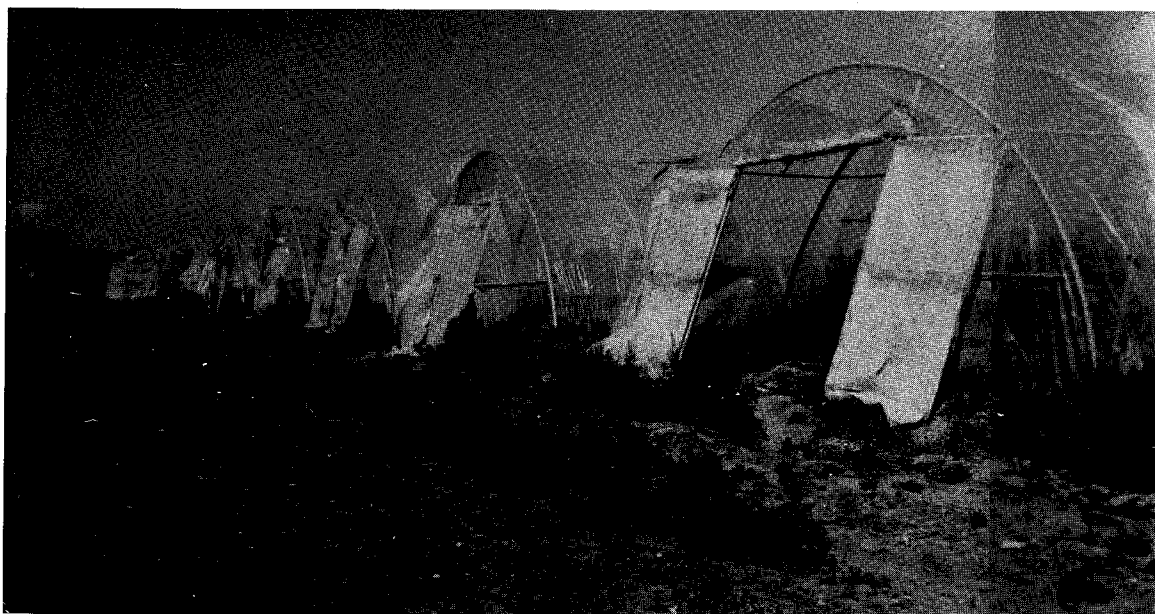
Les rythmes d'importation sont très irréguliers. Le premier noyau date de 1983. A cette date plusieurs poulaillers industriels composés de 2 400 et 4 800 poulettes ont été installées. En 1984-85 une nouvelle batterie de 5 000 poulettes sera



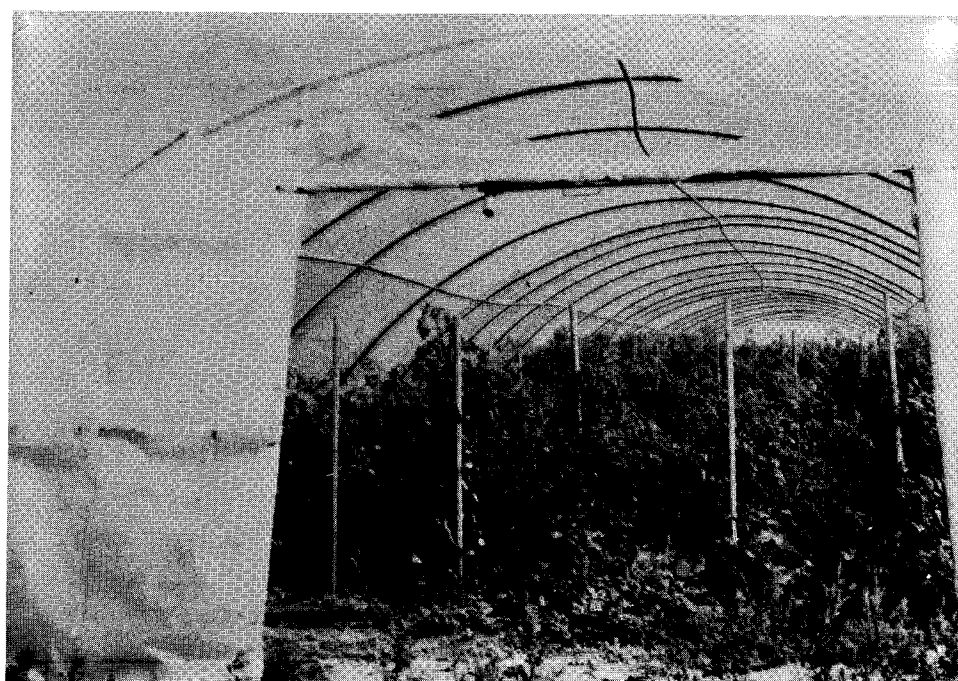
Une ancienne cave vinicole, transformée en poulailler industriel, dans le domaine Sidi Mohammed el ghriss.



Un aspect de l'élevage avicole à l'intérieur de la cave désaffectée.



Un aspect de la plasticul-
ture dans le domaine
Habib Bouakeul.



La culture de la tomate industrielle à l'intérieur d'une serre.

installée dans le domaine Sidi Mohammed El Ghriss.

b) . Une autre forme d'élevage : "Le poulet de chair".

Ce petit cheptel, évalué à 14 000 têtes est réparti entre trois domaines autogérés : Le domaine Sidi Hamadi avec 5 000 volailles, le domaine Sidi Mohammed El Ghriss avec 6 000 volailles, enfin, le domaine Si Tarik avec 3 000 poulets. Il s'agit d'une spéculation commerciale beaucoup plus que d'une activité agricole proprement dite. Les domaines reçoivent des coopératives avicoles de la Wilaya de jeunes poussins (1 jour) qu'ils élèvent et maintiennent en condition pendant 56 jours, puis les dirigent vers l'abattoir. Ces volailles abattues sont alors remplacées par de nouvelles. Il ne s'agit pas on le voit d'un véritable élevage, mais seulement de produire de la viande blanche destinée au marché oranais. Devant la demande grandissante de viande blanche, deux autres poulaillers d'une capacité de 3 000 têtes sont prévus dans les domaines Boulenuar et M'Kaïssi pour la campagne 1984-85.

Toutefois, si du point de vue du calcul économique, les opérations apparaissent réalisables et si les sols offrent de larges possibilités à de nouvelles cultures irriguées, un certain nombre de contraintes freinent ces tentatives. Cette nouvelle orientation doit surmonter des difficultés, si elle veut réussir.

3 - Les freins

Les campagnes oranaises privilégiées agronomiquement et climatiquement, après avoir suscité les emprises successives de la colonisation et de l'autogestion, sont maintenant un immense chantier. Par endroits, on y plante, en d'autres on construit : le béton et le bitume gagnent aux dépens des terres agricoles. Au rythme où vont les choses, on peut se demander s'il existe des possibilités pour enrayer un tel phénomène.

3.1) - Une S.A.U allant en se réduisant.

Aux emprises d'un seul tenant, souvent vastes (Z.H.U.N., (1))

U.S.T.O. Zone Industrielle) s'ajoutent les emprises induites par l'industrie et l'expansion des villes. Les créations d'infrastructures souvent réalisées sous forme d'un grignotage multiple ne peuvent qu'hypothéquer l'avenir. Les infrastructures routières présentent un cas de grignotage assez révélateur. Le réseau routier hérité de la colonisation qui jusqu'à une date récente était considéré comme suffisant pour le trafic, ne répond plus aux besoins de la zone. Depuis quelques années, avec le développement de l'habitat périphérique, la création de zones industrielles et la montée du trafic poids lourds et véhicules légers, se manifestent des engorgements. Le réseau routier est saturé. Des routes nouvelles sont créées, des sections entières de routes nationales ont dû être reprofilées, des chemins de Wilaya se sont vu classés en routes nationales, d'autres sont en cours de rectification. On semble vouloir mettre les bouchées doubles. L'enquête effectuée auprès de la D.I.B (3) nous a permis de saisir l'ampleur des actions engagées sur les moyens de communication (routes) et de mesurer les résultats à travers les effets des modifications du réseau routier sur l'espace.

Les emprises relevant de la direction des Ponts et Chaussées ont porté sur un total de 13,08 ha et porteront dans les années à venir sur environ 44 ha. C'est presque toujours aux dépens des terres agricoles que se font les empiétements. Les principales victimes sont le domaine Achaba et le domaine Miloudi M'Kaïssi, situés tous les deux dans la commune de Bir-El-Djir : ils ont cédé respectivement 13,6 ha et 17,7 ha.

L'espace agricole devient une denrée de plus en plus rare ; surtout lorsqu'on sait que, pour un hectare consommé par les routes, d'autres hectares risquent d'être stérilisés (accotements, fossés, etc...). L'appartenance de la majorité des terres péri-urbaines au secteur socialiste, la cession gratuite ou contre indemnité symbolique de celles-ci par les domaines, facilitent la chose.

(1) Z.H.U.N : Zone d'habitat urbain nouvelle

(2) U.S.T.O : Université des Sciences et techniques d'Oran.

(3) D.I.B : Direction des infrastructures de base opérateur unique, chargé du renforcement et de l'entretien des infrastructures routières.

3.2) - Des ressources en eau détournées de l'agriculture.

La concurrence pour l'eau se pose en termes très proches . L'agriculture en utilise depuis longtemps et aurait besoin de quantités très supérieures pour réaliser l'intensification. Les villes, qui ont grandi trop vite, sont souvent insuffisamment desservies (coupures d'eau journalières) et ont des besoins importants. Enfin, la jeune industrie est grosse consommatrice. La pluri-utilisation se transforme en concurrence aigue et celle-ci se résoud le plus souvent comme l'espace, c'est-à-dire au détriment de l'agriculture . Or, nous savons que l'eau est indispensable aux maraichages. Cette culture exige des quantités d'eau importantes surtout pendant la période estivale. Ces quantités ne peuvent, la pluviométrie étant ce que nous savons, être fournies que par le recours à l'irrigation. Il est donc nécessaire d'utiliser l'eau des oueds et surtout de puiser dans la nappe. Or, cette dernière ne suffit plus à pourvoir ses trois utilisateurs (ville - industrie - agriculture).

Les services agricoles avaient préparé des projets de mise en valeur. Ils ont été annulés. La mise en valeur nouvelle risque de connaître la même aventure.

3.3) - Des infrastructures et équipements insuffisants.

Les tensions se font sentir également au niveau d'un troisième facteur : les équipements. Si, l'évolution du système de cultures a été commandée par le choix du principe "satisfaire les besoins de la population" en développant les maraichages et en introduisant l'aviculture, en fait, chaque spéculation se heurte à des problèmes spécifiques. Ces spéculations sont parmi les plus exigeantes de toutes les autres spéculations agricoles (aussi bien en infrastructures, équipements, main d'oeuvre, soins, frais, etc...).

Comme partout dans le pays, les aires de stockage et de conditionnement manquent. Les produits récoltés, quels qu'ils soient, sont soumis à des agressions diverses responsables de dégradations quantitatives et qualitatives. La conservation des récoltes est un problème auquel on n'attache pas toujours l'import-

tance qui convient. Les pertes sont souvent considérables. Pour pallier cela l'agriculteur doit intervenir dès avant la récolte (en prévoyant, emballages, silos, chambres froides) et au cours de la récolte (en veillant sur les opérations de cueillettes qui sont souvent négligées) pour obtenir un produit commercialisable, avec tout ce que ce terme implique d'obligation à tous les points de vue. Il doit intervenir dans le stockage intermédiaire jusqu'à la livraison, ce qui éviterait les pertes sèches, qui absorbent et dépassent parfois les bénéfices de l'agriculteur (l'Etat).

On constate également des carences en matière d'irrigation : les moyens techniques manquent, malgré les efforts consentis. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le matériel d'irrigation manque, les moto-pompes sont souvent en panne et les séguias (canalisation à ciel ouvert) sont mal entretenues. Or, nous savons que tout effort d'intensification doit prendre en considération l'irrigation. Un effort important est à engager dans ce sens.

Par ailleurs, le logement des volailles est difficile à assurer. Il faut aménager des bâtiments anciens, peu adaptés (parfois d'anciennes caves servent de poulaillers). Les nouvelles constructions s'avèrent trop onéreuses. Souvent des tunnels en plastique aménagés prennent le relais et servent de poulaillers.

L'alimentation du cheptel pose des problèmes : l'alimentation des volailles repose essentiellement sur l'importation. 70 % des aliments sont achetés à l'étranger. Chaque poulet doit disposer pour son alimentation de 8,2 kgs d'aliments (par vie) et chaque poulette (poule pondeuse) consomme 100 à 150 grs d'aliments par jour. Cet aliment composé, préparé en Algérie par l'Office National d'aliments du bétail "O.N.A.B" peut être déprécié. Par manque de synchronisation dans les commandes, il arrive parfois qu'un élément constitutif manque ou n'arrive pas à temps. L'aliment perd alors une partie de sa valeur nutritive, ce qui risque d'entraîner un déséquilibre dans la production.

Enfin, l'introduction d'un élevage avicole suppose une formation de la main d'oeuvre. Cette action est d'autant plus nécessaire qu'en ce domaine il n'existe aucune tradition. L'entretien des poulaillers exige un personnel relativement nombreux. Or, ici, chaque tunnel est dirigé par un chef aviculteur et compte un seul éleveur pour toute une batterie (soit environ 3 000 à 6 000 volailles) et ne dispose d'aucun ouvrier pour l'entretien, tous n'ayant, la plupart du temps, aucune formation, sinon ce qu'ils connaissent des basses-cours.

De tels freins ne risquent-ils pas de handicaper sérieusement le développement ?

A chaque pas du développement, l'on se heurte à des tensions multiples, qui risquent, lorsqu'elles se manifestent conjointement de provoquer un véritable échec de l'agriculture.

Est-ce à dire que cette situation est inéluctable ?

CHAPITRE II - CETTE BANLIEUE AGRICOLE DE L'AGGLOMERATION ORANAISE SERA-T-ELLE SAUVEE ?

Les campagnes oranaises brutalisées par les phénomènes qui s'appellent colonisation, décolonisation, urbanisation, industrialisation sont aujourd'hui fragilisées à l'extrême.

1 - COMMENT PROTEGER UNE BANLIEUE AGRICOLE :

Circulaire présidentielle et institution de périmètre d'urbanisation autour de chaque ville ont essayé d'endiguer le phénomène. Toutefois ces mesures s'avèrent insuffisantes. Si l'on veut réguler le développement et remédier aux conséquences déprédatrices qu'ont eues les différents facteurs sur l'élément essentiel de production qu'est le sol, une sérieuse remise en ordre est nécessaire.

1.1) - Quel est le cadre d'intervention ?

Il ne s'agit pas pour nous d'élaborer une théorie, toutefois un certain nombre d'orientations peuvent être proposées, que l'on peut regrouper autour de trois thèmes principaux.

a) - La maîtrise de la démographie.

A travers tous les aléas de son histoire, la croissance démographique constituera le moteur n° 1 de transformation de l'espace. L'évolution de la population a connu une augmentation absolument sans précédent (1). Elle a plus que doublé. Ce phénomène apparaît de façon assez nette si l'on considère les différents centres de population. Comme en témoigne la comparaison des deux cartes n° 13 et n° 16, l'évolution est toujours plus grande. Le peuplement de la région est aussi intense que dans le reste du pays. En effet, l'espace Algérien qui ne comptait que 10 166 700 habitants en 1961, en compte environ 20 millions aujourd'hui. Oran, qui à l'image du pays ne comptait que 392 637 habitants, en compte environ 700 000 habitants actuellement.

Ce phénomène ancien et nouveau, puisqu'il ne pèse de façon décisive que depuis quelques décennies, ne se fait pas sans contradictions, ni tensions. Des déphasages nombreux en résultent :

- . Déphasage entre la croissance démographique et l'accroissement du logement et l'accroissement de l'emploi.
- . Déphasage entre l'offre de services et la demande de services.
- . Déphasage entre la production et la consommation, enfin,
- . Déphasage entre les équipements et les flux financiers.

Ils se traduisent aujourd'hui par une pression sur les terres agricoles, l'habitat, l'emploi, etc... et donc sur tout l'espace agricole. Or, nous savons que cet espace n'est pas extensible et qu'il se contractait au fur et à mesure que la population augmentait. Certes la croissance économique est supérieure à celle de la population, mais les besoins croissent encore plus vite que la production. Le croît démographique actuel, de

(1) Le taux d'accroissement annuel moyen est de 4,2 % alors que pour l'ensemble du pays il est de 3 %.

l'ordre de 3,2 % par an est l'un des plus forts du monde. 35 millions d'habitants pour l'Algérie seront atteints aux environs de l'an 2 000 et 1 328 129 habitants pour la seule ville d'Oran, au site terrestre déjà exigü. Rien que pour les abriter, il va falloir consommer autant d'espace qu'il en a été consommé jusqu'à ce jour.

Ces quelques constatations nous donnent un aperçu de l'importance du phénomène. Une politique démographique se fait sentir, il est urgent que les autorités s'en donnent une au plus tôt. Si l'on souhaite répondre aux objectifs affirmés d'un développement harmonieux, une modification des comportements par rapport aux naissances est à concevoir. Elle permettra de prévenir les déviations possibles et pousser à une meilleure maîtrise de la croissance, car l'ampleur de la croissance démographique risque d'être un facteur d'inertie à toute politique spatiale dynamique. La maîtrise de l'espace ne peut se faire sans la maîtrise de la démographie.

b)- L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ESPACE.

Cela répond à la question "Où développer"? Car le problème est grave. Certes, les agglomérations ont besoin de terrains pour leur croissance. Mais, il apparaît essentiel de redonner à la terre agricole sa valeur de facteur rare.

- Les options fondamentales à prendre sont :

. Un regroupement des constructions autour des villages et bourgs existants.

. La protection totale des zones de grand intérêt agricole avec l'aide des Assemblées Populaires Communales (A.P.C), par l'élaboration de plan d'occupation du sol.

- En gros, quelques solutions peuvent être présentées :

- une solution rigoureuse qui, dans le cadre de la législation existante permet d'interdire toute construction à usage individuel dans une zone déterminée par les A.P.C.

- Une solution qui, toujours dans le cadre de la Législation actuelle, permet le transfert des droits de bâtir d'une parcelle à une autre parcelle voisine (transfert d'occupation du sol).
- Une solution d'avenir qui permettrait de généraliser le transfert de droit à bâtir pour l'ensemble d'une zone. Cette dernière solution permettrait de protéger efficacement une zone agricole par la création d'une zone d'urbanisation agglomérée au village ou séparée, sous forme de village nouveau sur lequel se reporteraient l'ensemble des droits à bâtir de la zone agricole protégée. Un des principaux obstacles à la protection des zones productives serait ainsi levé.

Ces différentes mesures s'avèrent essentielles, si l'on envisage les perspectives à long terme.

En d'autres termes, il s'agit de réaliser une cartographie systématique des aptitudes des terrains, de planifier les expansions urbano-industrielles et porter vers les secteurs peu productifs ou non agricoles, le développement à venir chaque fois que cela est possible, car il s'agit d'équilibrer l'espace et non pas de le détruire. L'option est celle d'un développement moins spectaculaire, mais prenant en compte toutes les composantes de l'espace, (conditions physiques et humaines locales, etc...). Enfin, dans la zone touristique des Andalous, pour éviter la dégradation des espaces agricoles et les conflits entre les urbains avides d'air pur et de nature et les agriculteurs soucieux de préserver la tranquillité de leurs domaines, des panneaux de recommandations et d'interdiction seraient utilisés. Une certaine fermeté de la part des responsables ne peut qu'être bénéfique.

Enfin, la troisième orientation est relative à :

c) - L'utilisation rationnelle des ressources.

Nous avons vu plus haut, que la politique de développement agricole se veut intensive et accorde la priorité aux cul-

tures maraîchères. Or, la contrainte liée à la mauvaise répartition des eaux rend toute opération illusoire. La modernisation et l'intensification de l'agriculture exigent que soit résolu le problème posé par la pénurie d'eau agricole à un moment où la compétition dont elle est l'enjeu s'aggrave du fait de l'augmentation des besoins citadins, touristiques et industriels : (eau de consommation, arrosage des espaces verts, remplissage de piscines, alimentation des pompes et machines). En effet, il ne peut y avoir de développement véritable, particulièrement en zone semi-aride, sans une maîtrise rigoureuse des ressources hydrauliques. La mobilisation de ces ressources exige une politique hardie : la planification entre les différents utilisateurs (agriculture, industrie, ville) est nécessaire.

D'autre part, l'intensification des cultures maraîchères ne peut se concevoir sans le recours à l'irrigation, ceci en particulier pendant les périodes critiques (été) où les cultures doivent avoir des quantités d'eau suffisantes. Devant un tel problème, il est clair, que l'aspect équipement en matière d'irrigation des unités de production joue un rôle important. Toutefois nous pensons qu'une généralisation progressive du recyclage, la récupération des eaux usées et non usées et l'utilisation d'un matériel adapté d'une façon rigoureuse ne peuvent qu'amener un progrès technique indéniable et intensifier la production agricole.

Le système d'irrigation par goutte à goutte semble être le moyen le mieux adapté. Comme le montre la figure N° 45 Cette nouvelle conception de l'irrigation, représente une véritable révolution technologique particulièrement bien adaptée à la culture méditerranéenne. Elle permet en effet, une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau et une économie de main d'oeuvre. Elle est capable de rendre fertiles des sols jugés stériles et rend possible l'utilisation d'eaux chargées en sels, jusqu'ici impropres à cet usage. Elle s'adapte d'autre part mieux à des terrains, dont la topographie est mouvementée ; elle peut être utilisée sans abus, en serres, en tunnels. Le "gout-

Fig. 45 - FICHE N° 2 : SYSTEME D'IRRIGATION AU GOUTTE A GOUTTE

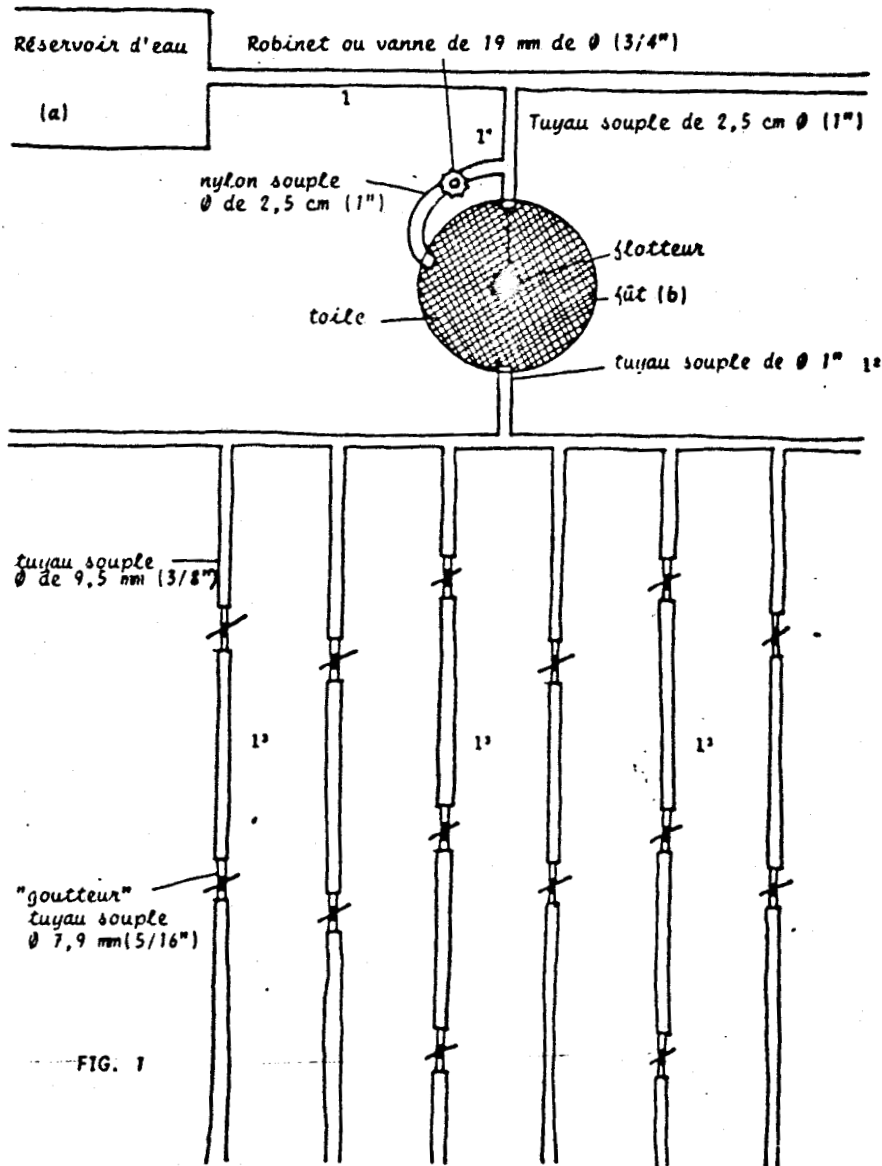
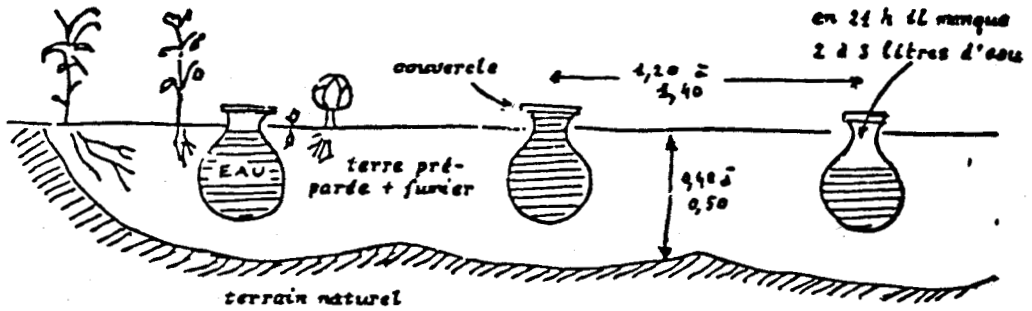


FIG. 1

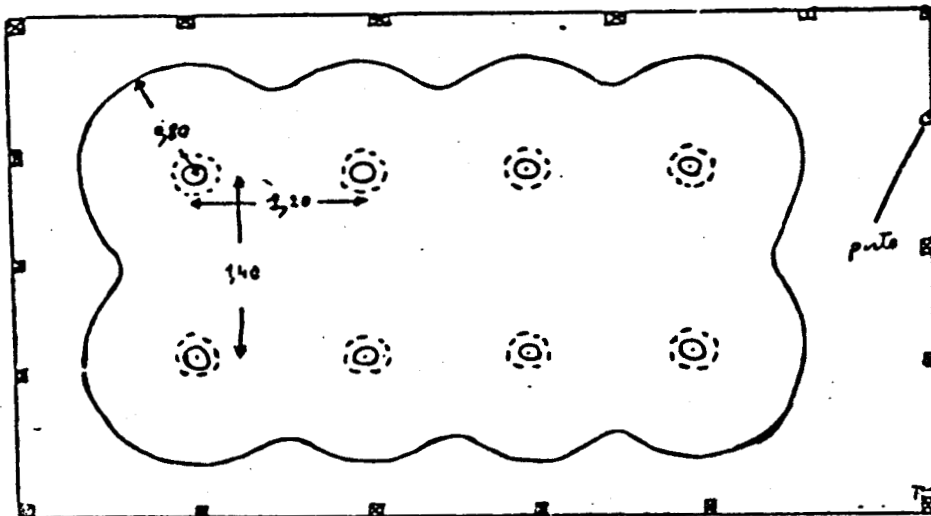
Le volume d'eau dans le fût qui approvisionne environ 1 ha est réglé par un flotteur ainsi que par un robinet ou vanne qui règle l'alimentation pour le remplissage quand c'est nécessaire. Le fût est relié à sa partie inférieure à un électrotube lui-même relié à des canalisations d'irrigation. Sur ces canalisations sont fixés les "goutteur" qui distribuent l'eau uniformément à toute la plantation.

Source : Fiche GRET T. 542.

Fig.46 - FICHE N° 3 : IRRIGATION PAR CANARIS ENTERRES



COUPE



Exemple de plan de jardins de 12 m² avec 8 canaris enterrés.

Une jarre en terre cuite régulièrement remplie d'eau est enterrée dans un sol préalablement travaillé (terre mélangée avec du fumier). L'eau diffusant au travers des parois poreuses de la jarre maintient le sol environnant à un taux d'humidité permettant sa mise en culture.

Source : Fiche GRET T. 160 - T. 161.

teur" élément essentiel du système est conçu pour éliminer tout risque d'obturation (à condition toutefois de filtrer au préalable l'eau envoyée dans les canalisations). Le système prévoit un injecteur d'engrais. La distribution peut être contrôlée dans chaque parcelle au moyen d'une vanne volumétrique. Ce procédé a déjà fait ses preuves dans de nombreux pays.

Ajoutons à cela, la réactualisation des systèmes d'économie d'eau et de contrôle de l'approvisionnement des plantes sur la base d'une réhabilitation du système d'irrigation par canaux enterrés, comme le montre le graphique n°46 .La jarre en terre cuite régulièrement remplie d'eau est enterrée dans un sol préalablement travaillé (terre mélangée avec du fumier). L'eau diffusant au travers des parois poreuses de la jarre maintient le sol environnant à un taux d'humidité permettant sa mise en culture.

L'extension de l'infrastructure de petits systèmes d'irrigation apparaît comme le seul moyen d'obtenir une augmentation continue de la production, même en année sèche. Elle permettra de se doter progressivement d'un système d'irrigation absolument permanent. La Chine offre à cet égard l'exemple le plus remarquable : Sur la base des fantastiques réalisations qui furent menées lors du grand bond en avant, 42 % des terres cultivables (estimées alors à près de 111 millions d'hectares) étaient équipées dès les années 70 d'un système d'irrigation continu (1). Cet effort de masse, en se poursuivant et en s'intensifiant chaque année, a pu déboucher sur la création de ce que les Chinois nommèrent "Zones de hauts rendements permanents" ; Ces zones emploient toujours une main d'oeuvre qui assure les travaux d'entretien indispensables (binage du sol, surveillance des drains, etc... (2).

En ce qui concerne notre pays, cette extension des petits systèmes d'irrigation serait d'autant plus profitable que la mobi-

(1) Perkuis, H : "Lessons from chinese agriculture" Communication to a conference on "China's developmental experience", New York, Harvard, University, October 27-28, 1972, P.45.

(2) Voir sur ce point les développements de R. Dumont dans Chine, La Révolution Culturelle. Paris, Seuil, 1976.

lisation des ressources hydrauliques reste très faible.

Ces techniques, en étant de plus, fortement économes en eau seront alors en mesure de respecter les conditions de re-production des agroécosystèmes en participant au renouvellement de leur capacité productive. Ainsi, par exemple, le système d'irrigation par jarres enterrées est particulièrement adapté aux besoins d'une économie à très faible technicité. Des expériences menées en Tunisie et au Sénégal (1) ont montré que sur la base d'une S.A.U. de 10 m² comprenant 8 jarres, la consommation journalière en eau varie généralement entre 2 à 3 litres d'eau par jarre enterrée. Pour un cycle cultural de 100 jours, les besoins en eau sont estimés à près de 3 000 litres, ce qui représente une économie d'eau de plus de 5 000 litres par jour par rapport à un système d'irrigation classique (arrosage mécanique) qui nécessiterait, pour les mêmes cultures, une consommation d'eau de 8 000 litres (sans compter les frais pour l'importation du matériel, -moto-pompes, etc - et les risques d'assèchement rapide de la source aquifère (2).

Devant un avenir hydraulique généralement épineux, ne serait-il pas plus avantageux pour tous, d'utiliser de telles techniques afin d'éviter les déperditions de toute sorte et rompre avec la marginalisation chronique qu'a connue et que connaît le monde agricole.

Par ailleurs, pour faire face aux besoins liés à la croissance démographique, il est nécessaire de pratiquer une agriculture plus intensive, et de trop vastes superficies consacrées aux céréales apparaissent comme un non-sens.

Par quoi remplacer celles-ci ?

L'association de cultures fourragères (maïs) apparaît comme une bonne solution de rechange : Les rendements sont 4 à 5 fois plus élevés que ceux des céréales, ce qui permettrait

(1) Chiffres cités par Nadir T : La planification agricole en Algérie P. 328 - 329.

(2) Source : Fichier Technique du développement, Paris. GREP.

de stimuler très sérieusement la production animale. Toutefois en l'absence de toute tradition de culture de maïs dans la zone, des obstacles doivent être surmontés : la culture de maïs implique irrigation ; or, les moyens techniques et l'eau manquent.

Dans ces conditions, il paraît assez simple d'y remédier, d'autant plus que l'oued Tafna issu des causses atlasiques de Tlemcen, constitue un remarquable aquifère. Il suffirait d'une pose de canaux et d'une moto-pompe assez puissante pour l'amenée d'eau. Ainsi des investissements sans grands barrages devraient permettre d'améliorer considérablement la production.

Comme l'ont souligné le plan quadriennal 1980-84 et divers autres travaux et études, l'irrigation en Algérie ne peut et ne doit pas être le seul fait des grands barrages qui, souvent ne voient le jour qu'après plus de dix années (entre les études techniques, les réalisations et la mise en service). Tous les moyens doivent être encouragés pour capter l'eau et l'utiliser rationnellement à l'irrigation...puits, aménagement de sources, de retenues d'eau, etc... D'autre part, la construction de petits barrages collinaires et de retenues d'eau au pied de la montagne des Lions (Djebel Khar) et le Djebel Murdjadjo ne peut qu'être inducteur de progrès.

L'eau procurée par la petite hydraulique est normalement moins chère que l'eau en provenance des grands barrages réservoirs, le financement est plus souple et l'exécution peut se faire par des entrepreneurs locaux sans qualification ni équipement exceptionnels. Néanmoins, si les opérations apparaissent possibles et souhaitables, il n'en demeure pas moins que pour les conduire à bien, un certain nombre d'actions doivent être menées.

2 - LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE.

Ces moyens touchent à tous les domaines et l'action à mener revêt plusieurs aspects.

- a) - Réglementer. En définissant les obligations et les prescriptions imposables de manière rigoureuse en matière d'occupation du sol et ceci sur l'ensemble du territoire agricole.

La solution offerte plus haut par l'établissement de plan d'occupation du sol, assez intéressante puisque les intérêts de tous ont été pris en considération (offre des terrains aux bâtisseurs tout en préservant l'espace agricole), ne peut être efficace sans une réglementation et un contrôle rigoureux des organismes responsables. Il appartient aux Autorités de concevoir les textes. C'est ensuite, lors de la vérification des dossiers de permis de construire que sera contrôlé le respect des règles édictées.

Il est certain que ces méthodes rigoureuses enfreignent la "liberté individuelle" mais il est certain en revanche, que la collectivité bénéficie au contraire de la diminution de tous les abus. Ces prescriptions négatives puisqu'elles se traduisent essentiellement par des interdictions parent au plus pressé. Elles visent à éviter la propagation de déséquilibres néfastes. Certes déjà aujourd'hui certains textes permettent une certaine protection de l'espace agricole, mais ces textes s'avèrent insuffisants et peu rigoureux. Les candidats à la construction ne respectent que rarement la législation existante. Une certaine sévérité, un contrôle plus sélectif de la part des Autorités ne seraient pas inutiles.

- b) - Conseiller. Essentiellement en mettant en oeuvre des organismes (chargés d'orienter les constructeurs) dont la mission serait de faire en sorte que l'image de la campagne ne soit pas dégradée par une urbanisation diffuse et une industrie anarchique. On peut considérer que certains organismes (C.A.D.A.T.) (1) s'enga-

(1) Caisse Algérienne de Développement et d'Aménagement du Territoire.

geant sur cette voie.

L'exiguité des ressources spatiales requiert, pour leur bon usage, une rigueur de méthode et un soin dans l'exécution ; d'où la nécessité d'un véritable pilotage géographique des établissements.

Une telle politique de l'espace appuyée sur la cartographie et une réglementation spécifique n'est pas notre apanage. Les travaux du 19^e Congrès International de Géographie, réuni à Stockholm en Août 1960, ont montré que plus de la moitié du monde s'intéressait dès cette époque à cet objet (1). La croissance démographique, les mutations géographiques qui l'accompagnent, la précocité de l'urbanisation sont à l'origine de l'effort déterminé et lucide pour modeler l'environnement. La Grande Bretagne a été la première nation du monde à concevoir en pratique son territoire en tant qu'espace fini. L'exiguité de la surface disponible l'oblige à concentrer l'effort sur l'agencement de bibe-lots fragiles, à se soucier de son utilisation et à vouloir la guider (2).

En matière démographique : création de centres d'espace-ment des naissances. Ces derniers auront pour mission de préciser les recommandations à respecter pour limiter le trop plein démographique et éviter ainsi le débordement des villes.

Mais pour s'engager dans une telle action, il ne suffit pas de définir un plan d'action, encore faut-il que le système de financement puisse aider à la concrétisation de toute opération.

- c) - Dégager des enveloppes financières. En fonction des besoins réels (en simplifiant au maximum les mécanismes administratifs) afin de :
- réunir les moyens nécessaires pour la formation, la vulgarisa-

(1) et (2) Sur ce sujet voir Labasse : "Organisation de l'espace P. 538 et suivante et 547 et suivantes.

tion et l'encadrement.

- réorganiser les structures de base des exploitations en leur offrant les techniques, équipements, infrastructures, matériel de production, nécessaires (routes - pistes, habitat, hydraulique, machines).

Il s'agit de considérer les éléments du "tout rural" qui contribueront à une intensification et aboutiront à un bon fonctionnement des unités de production. Il n'est donc pas question de se limiter à une action sur la structure des unités seulement, mais revaloriser le travail agricole (en offrant des rémunérations au moins égales à celles fournies par les activités concurrentes) et créer des conditions économiques et culturelles nécessaires pour le maintien des populations rurales à la campagne et de travailleurs agricoles plus productifs (jeunes).

- Essayer de défricher les terres qui sont occupées par la brousse pour compenser éventuellement celles qui ont été prises par les autres secteurs.
- Améliorer l'irrigation et remplacer les terres nouvellement reconverties par des cultures spéculatives dans la mesure où ces terres sont des terres pour la plupart irriguables et redonner à la région sa vocation agricole.
- Enfin, mettre en place une politique des prix à la production. Les prix pratiqués actuellement ne correspondent pas à la réalité.

C'est donc là, quelques points pouvant peut être enrichir la réflexion sur un développement cohérent et harmonieux de l'agriculture. Il est urgent de mettre sur pied des structures solides permettant de rendre plus harmonieux et plus équilibrés les rapports villes-campagnes.

CONCLUSION GENERALE

Si on considère que les années 80 marquent un tournant de la politique agricole, peut-on faire un bilan de 20 années de décolonisation ? Etant donné, que pour chacun des thèmes abordés, nous avons soulevé des problèmes, présenté des conclusions, un bilan d'ensemble n'aboutirait qu'à des répétitions. Aussi, nous nous bornerons en conclusion à cerner les lignes de force majeure.

Le "remue-ménage" qui a brassé en tous sens la zone depuis un siècle n'a pas conduit à une harmonisation de l'espace. Cette banlieue, telle que l'ancienne génération nous l'a léguée, est aujourd'hui un immense chantier : paysage, structure, peuplement, sont l'objet de transformations.

Quelle est la portée de ces transformations ?

La banlieue oranaise de 1980, offre un visage bien différent de celui d'avant l'indépendance. Son contenu démographique a notablement changé par la disparition de ce qui en constituait autrefois l'élément privilégié : la population européenne. En 20 ans, la population a augmenté de 173 % en même temps que les limites du périmètre communal éclataient et que celui-ci s'étendait aux dépens de la zone agricole de plus en plus contaminée par l'influence urbaine, le tourisme et l'industrie.

Notre zone telle qu'elle vient d'être présentée se trouve dans une situation de contradiction : une plaine à vocation agricole qui constituait les jardins de la ville d'Oran est en train de s'urbaniser et de voir l'industrie et le tourisme se développer.

Les mutations démographiques enregistrées lors des différents recensements ont profondément modifié le visage de la région. Après une phase de tassement correspondant à la première décennie de l'indépendance, le développement économique engagé relance l'afflux vers la ville. La saturation de l'agglomération

Oranaise, le développement des activités peuplantes font que la ville a acquis un dynamisme tel que son infrastructure et son habitat sont devenus insuffisants pour ses besoins propres. Aussi, assiste-t-on à une colonisation de l'espace rural par l'espace urbain. Cette ouverture du milieu rural a de nouvelles fonctions et de nouveaux usagers (industrie, résidences, équipements) ne peut que modifier l'environnement et compromettre l'espace agricole. Cette banlieue, comme nous l'avons constaté en étudiant le peuplement, est devenue un lieu résidentiel privilégié. Les constructions prolifèrent, le mitage de l'espace est frappant. Le développement des 20 années de l'indépendance s'est fait sans référence précise à l'espace. Et pourtant, chaque intervention s'inscrit au sol. L'espace agricole hérité, la Révolution Agraire l'a retaillé aux besoins du pays.

La première décennie de l'indépendance a montré que les progrès de l'agriculture étaient bloqués par des structures périmées et des contrastes flagrants. En effet, la trame des exploitations agricoles était contrastée : d'un côté, les exploitations socialistes, assez vastes, modernes et mécanisées nées du regroupement d'exploitations coloniales ; de l'autre côté, des exploitations privées trop petites pour la plupart et démunies de moyens. On ne saurait insister sur les aspects et les conséquences de ce système dualiste d'économie rurale.

Pour relancer la production et élever le pouvoir d'achat du paysan, le choix est proclamé en faveur d'une organisation collectiviste. En 1972, on s'oriente vers la constitution d'exploitations de superficies moyennes "à taille humaine". En l'espace de très peu de temps l'assiette agraire a connu de profonds bouleversements. La possession privée a été l'objet de considérables amputations : suppression de la grande propriété, éradication de la propriété absentéiste.

Néanmoins, si la réforme agraire a brisé le capitalisme agraire montant, gommé les traits les plus choquants de la situation agraire préexistante, elle n'a pas libéré les initiatives, ni créé une dynamique dans l'agriculture. Les collectifs

des travailleurs mis en place insuffisamment mobilisés ont eu tendance à se comporter en assistés et salariés de l'Etat. Le nouveau monde qui s'édifie ne s'adapte que difficilement. La stagnation que connaît la production agricole est préoccupante. Le niveau de production est faible. L'étude des différentes cultures pratiquées a permis de mesurer les faiblesses. En 1979-80, la situation loin de s'améliorer a tendance à s'aggraver. Le produit brut à l'hectare qui était de 863 DA/ha en 1971 dans les exploitations autogérés est tombé à 800,7 DA/ha en 1979-80. L'évolution de l'agriculture vers l'extensivité est assez inquiétante surtout lorsqu'on sait qu'il s'agit de plaines littorales aux terroirs fertiles et renfermant des ressources en eau.

On a pu également constater quelle était la fragilité des structures rurales face aux implantations industrielles : tout se passe comme si le développement industriel s'effectuait aux dépens du monde rural. Les répercussions sont déjà perceptibles. Dans le domaine de l'emploi : des rapports entre les deux secteurs économiques se posent, de fait, en terme de concurrence. Nous avons été amenés précédemment à étudier l'évolution de l'emploi dans les domaines autogérés en 1971 et 1980 ; depuis cette époque, le mouvement de désertion ne fait que croître. On ne peut s'empêcher de souligner les nombreux déboires occasionnés au secteur agricole. La main d'oeuvre devient de plus en plus vieille, les occupations illégales dans les domaines se font de plus en plus grandes, certaines exploitations manquent parfois de bras. Les ruraux sont souvent de moins en moins des fellahs, soit qu'ils aient adopté une activité urbaine plus rémunératrice, soit que l'emprise croissante des industries sur le capital foncier les ait attirés. On ne peut que constater la "destruction" progressive du monde rural.

On peut se demander si la politique de développement doit s'accompagner d'effets aussi néfastes dans le monde rural. Certes, il est vrai que des éléments d'explication résident au sein même du monde agricole. Il est vrai que la situation générale de l'agriculture, les difficultés de toutes sortes qui assaillent les exploitations, à elles seules encouragent le mouve-

ment. En effet, l'agriculture se heurtait déjà, sans la concurrence urbaine et industrielle, à des difficultés internes et externes. Les moyens de production étaient insuffisants et l'organisation interne des exploitations mal adaptée : les ouvriers agricoles percevant un présalaire se comportent en tant que salariés et sont peu intéressés par la production. D'un autre côté, les cultures maraîchères qui assurent l'essentiel des revenus des unités de production sont à leur tour rendues sources de déficit : les prix à la commercialisation sont relativement bas, alors que les charges sont assez élevées, ces cultures qui sont en irrigué demandent une main d'oeuvre abondante en plus des charges de gardiennage.

L'arrachage de la vigne qui a été assez important, a été remplacé par des cultures peu rentables. C'est ainsi que d'après les résultats enregistrés dans les unités de production depuis 1971-1972, il n'y a eu aucun bénéfice dans ces unités et le déficit s'accroît d'année en année. Dans une telle situation peut-on dire que le développement de l'urbanisation et de l'industrie et l'extension du tourisme sont les causes principales du malaise de l'agriculture ?

On a pu constater dans les chapitres précédents, la fragilité des structures rurales face aux implantations nouvelles. Certes, elles ont engendré de nouveaux facteurs contraignants qui ont favorisé le déséquilibre de l'agriculture, (telle que l'amputation des terroirs, l'attraction de la main d'oeuvre et la concurrence de l'eau, problème qui se pose avec une particulière acuité). Mais les causes principales qui sont à la base du déficit agricole se trouvent également dans la sous-utilisation des potentialités agricoles qu'offre la zone, dans une main d'oeuvre vieillie et un parc matériel insuffisant, etc...

Ce phénomène n'est pas isolé, des phénomènes identiques ont pu être relevés : l'étude de la Mitidja analyse des effets semblables à ceux que nous avons constatés dans les exploitations autogérées de la zone. Qui aurait pensé qu'un jour, la Mitidja, la région agricole la plus riche du Pays, manquerait d'eau ? et que l'envahissement des terres agricoles et leur extrême morcellement "la saccagent" à un rythme on ne peut plus préoccupant ? Le verger constantinois "Hamma Bouziane" connaît la même évolution.

Doit-on conclure de ce qui précède, à une solution de continuité de la problématique ville/campagne des pays développés ? L'histoire et l'expérience des pays développés justifient que l'on se réfère de préférence à eux . Toutefois l'évolution suivie ne leur est pas assimilable ; mais elle ne leur est pas non plus étrangère.

Il faut, semble-t-il, pour dépasser les conflits, définir les lignes d'une véritable politique d'aménagement rural et d'utilisation des terres, prenant en compte le passé, espérant l'avenir et agissant sur le présent.

Le patrimoine rural constitue pour toute la collectivité une richesse vitale qu'il importe de gérer en préservant son potentiel.

Les autorités commencent à prendre conscience de la nécessité de défendre la terre. Le changement de cap est important. Le pays s'oriente vers un développement à l'échelle plus fine, en unités plus petites, mais mieux adaptées aux conditions physiques locales et aux conditions humaines du moment.

En un mot, un autre style de développement. Des jalons très nets ont été posés, toutefois on n'en est encore qu'aux prémices d'un réaménagement de l'espace. Il serait donc hatif de porter des jugements de valeur.

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.N.P.	Armée Nationale Populaire
A.P.C.	Assemblée Populaire Communale
B.A.D.R.	Banque Agricole de Développement Rural
B.N.A.	Banque Nationale d'Algérie
B.N.E.D.E.R.	Bureau National d'Etudes et de Développement Rural
C.A.A.M., C.A.M.	Coopératives d'Anciens Moudjahidine
C.A.D.A.T.	Caisse Algérienne de Développement et d'Aménagement du Territoire.
C.A.P.C.S.	Coopérative Agricole Polyvalente Communale de Services.
C.A.P.R.A.	Coopérative Agricole de Production de la Révolution Agraire.
C.A.S.A.P.	Coopérative Agricole de Services et d'Approvisionnement de la Wilaya
C.A.S.S.A.R.	Coopérative Agricole de Services Spécialisés en Aménagement Rural
C.F.P.A.	Centre de Formation Professionnelle Agricole
C.N.E.R.U.	Centre National d'Etude et de Rénovation Urbaine
C.N.R.P.	Commissariat National au Recensement de la Population
DAIRA	Arrondissement
D.D.A.	Direction Départementale de l'Agriculture
I.D.C.M.	Institut de Développement des Cultures Maraîchères
G.R.E.T.	Groupement de Recherche et d'Echanges Technologiques
M.A.R.A.	Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire
M.E.R.S.	Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique
O.F.L.A.	Office National des Fruits et Légumes
O.N.A.B.	Office National des Aliments du Bétail

O.N.A.L.A.I.T.	Office National de Production de Lait
O.N.A.M.A.	Office National de Matériel Agricole
O.N.A.P.S.A.	Office National de l'Approvisionnement et des Services Agricoles.
O.N.C.V.	Office National de Commercialisation des Produits Vini-Viticoles.
O.N.R.A.	Office National de la Réforme Agraire
O.R.A.V.I.O.	Office Régional des Viandes Rouges de l'Ouest
O.R.V.O.	Office Régional Avicole de l'Ouest
R.A.	Révolution Agraire
R.M.	Région Militaire
S.A.P.	Société Agricole de Prévoyance
S.A.U.	Surface Agricole Utile
S.D.A.	Secteur de Développement Agricole
SONACOME	Société Nationale de Construction Mécanique
SONACOB	Société Nationale de Commercialisation de Bois.
U.N.P.A.	Union Nationale des Paysans Algériens
U.P.	Unité de Production
U.S.T.O	Université des Sciences et Techniques d'Oran
WILAYA	Département
Z.H.U.N	Zone d'Habitat Urbain Nouvelle.

EXPLOITATION DU SECTEUR SOCIALISTE

A Domaine Abdelkaoui
A1 Domaine Achaba
AI Domaine Aïssaoui
B Domaine Bénamar
Ba Domaine Bendehiba
Bd Domaine Bendaoud
Bl Domaine Bouakeul
Br Domaine Boulenuar
H Domaine Hadjazi
H1 C.A.A.M. Hansali
M~~K~~ Domaine Kermaoui
M Domaine Megdad
Ng Domaine Mohamed El Ghriss
M'K Domaine m'Kaïssi
S.H Domaine Sidi Hamedi
T Domaine Si Tarik
Tr C.A.A.M. Si Tahar
Y Domaine Yahiaoui
Z Domaine Zidane

EXPLOITATION DE LA REVOLUTION AGRAIRE

I Belarbi Mohamed
II Oued Sidi El Bachir
III Belarbi Bouameur
IV La Haoudite
V Bensaada Abdelkader
VI Les 7 Héros
VII Achir Bouameur
VIII Bensaada Mohamed
IX Belarbi Benguemid
X Benamar Tazi
XI Zendani Sahraoui
XII Boukhatem Mohamed
XIII Sidi Mohamed El Ghriss
XIV Seudmi Sahraoui Abdelkader
XV Bensaada Bouameur
XVI Ayed Morseli
XVII Bendehiba
XVIII Aïssaoui
XIX Khémisti
XX Bendaoud

B I B L I O G R A P H I E

- Ait Amara. H : Décolonisation et Autogestion en Algérie, Paris 1966, mémoire E.P.B.E. 194 p. ronéo.
- Ali Yahia : Où en est la Réforme Agraire. Algérie dans le Monde N° 10, 1964, p 13-16.
- Arnando : L'autogestion Agricole en Algérie, Aix-En-Provence, 1965, mémoire de D.E.S Géographie, 380 p. Ronéo.
- Bahri - Dellouci : La population de l'Algérie d'après le recensement (1966) Revue Population n° Spécial, Mars 1971.
- Barbichon. G : Appropriation urbaine du milieu rural à des fins de loisirs ; études rurales n° 49-50, Janv. 1973.
- Bardinet.C : Densité de la population en Algérie au recensement de 1966, Annales Algériennes de Géographie, n° 4, 1967, p.1-20.
- Bedrani. S : "Algérie, le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 1990" Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, nov. 1980.
- Benachenou .M : Régime des terres et structures agraires au Maghreb, Alger 1970, édition populaire de l'Armée, p. 199
- Benachenou .M : Agriculture en Algérie, Alger 1977, cahiers du C.R.E.A., n° 3, 235 p.
- Benbassou .A : Eléments d'analyse de l'évolution d'un espace rural. Mémoire de fin d'études. Oran 1978.
- Ben Bella .A : Les décrets de l'autogestion, confluent n° 32/33, 1963, p. 564-567.
- Ben Bella .A : Réorganisation démocratique des Comités d'autogestion, Algérie dans le Monde, n° 3, 1964, p.5.
- Benchetrit M : Histoire et problème de l'autogestion, Révolution Africaine, 1965, N° 125, P. 20-21 et 126 p. 21-22.
- Benziane. A : Etude géologique et hydrogéologique de la région des Andalouses, D.E.S. Université d'Oran, 1977.
- Béssaoud. O : La révolution agraire en Algérie. Continuité et rupture dans le processus de transformation agraire Revue Tiers Monde, t. XXI, N° 83 - Juil-Sept. 1980.

- Bourdieu. P et A. Sayad La crise de l'agriculture traditionnel en Algérie. A.G 1967. Volume LXXVI.p. 354.
- Bouzidi. A : Où en est l'Agriculture Algérienne ? Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques, Volume XVII, N° 3, Sept. 1981.
- Cabot et Bardinet C Population active et critère d'urbanisation en Algérie à la veille du plan quadriennal. 70-73. Tiers-Monde.
- Charte R.A. : Charte de la Révolution Agraire (Textes fondamentaux). Alger - M.A.R.A. - C.N.R.A. Edition populaire de l'Armée, Août 1979.
- Chaulet. C : La Mitidja autogérée, Alger S.N.E.D. : 1971, 402 p.
- Congrès : Autogestion en Agriculture, expérience en Yougoslavie et en Algérie, Congrès Africain N° 8. 1968, p. 29-36.
- Congrès : Congrès du Secteur Autogéré dans le Monde, N°2, 1963, p. 4-7.
- Cote. M : L'espace Algérien : les prémices d'un aménagement. Office des Publications Univertitaires. L'Algérie 1983. 278 p.
- Coubard. G : Révolution et autogestion en Algérie. Paris. Colin 1973, 488 p. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Couderc et Désiré Croissance urbaine et milieu rural : la désorganisation de l'agriculture autogérée entre Arzew-Oran. Espace Géographique N° 1, Janv. Mars. 1975. P. 17-30.
- J. Despois et J. Raynal Géographie de l'Afrique du Nord Ouest, Payot 1967, 570 p.
- Dumont. R : Quelques observations sur la situation de la Révolution Agraire en Algérie. Université de Constantine, Curer, 1974, Multigraphié, 20.P.
- Duprat. G : Révolution et autogestion rurale en Algérie. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. N° 188, Paris. Colin, 1973, 486 p.
- Doucet. F : Le cas de la paysannerie Algérienne. Analyse historique, étude critique du modèle actuel de développement et perspectives. Thèse de III^e Cycle 1982, 324 p.

- Fakhfakh. F : Une banlieue de Tunis depuis l'Indépendance : l'ariana - C.N.R.S., Tours 1977, 205 p.
- Faucher : La vie rurale vue par un géographe Institut de Géographie de Toulouse, 1962.
- Fenêt. B : Les monts du Tessala et les massifs du littoral Oranais, Nice, 1975, 301.p.
- Galliot. J.C : La basse vallée du Cher en Indre et Loire. Espace agricole ou espace résidentiel ? Cahier de la Loire Moyenne. N° 5-6, Déc; 1975, p. 63-86.
- Gausсен. H et Bagrouls : L'indice xérothermique. Bulletin de l'Association des Géographes Français, 1952. P. 10-16.
- G.R.E.T. : Actualités de l'Agriculture en Algérie, 1979.
- Guichaoua. A : Structures agraires et développement rural. ORAN. O.P.U, 131.P.
- Guichaoua. A : La révolution agraire algérienne. Portée et limites : Revue Tiers Monde - Tome XVIII, N° 71, juil/Sept.
- Gourinard. Y : Le littoral Oranais : monographie régionale n° 22, XIX Congrès Géologique International, Alger 1952.
- Gourinard. Y : Recherche sur la Géologie du Littoral Oranais. publ. Serv. carte géologique. Algérie 1958, N° 6, 111.p.
- Gutelman. M : Structures et réformes agraires. Paris, Petite Collection Maspéro. 1974.
- Hersi Ab. Durahman : Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962, Alger, 1979, O.P.U, 204.p.
- Isnard. H : Les structures de l'autogestion agricole en Algérie, Méditerranée, 1968, N° 2, P. 139-163.
- Isnard . H : L'Algérie ou la décolonisation difficile. Médit. Juillet-Septembre 1969. P. 325.
- Isnard . H : Les exploitations agricoles européennes en Algérie : Méditerranée, Janv. Mars 1961. P. 23-32.
- Jaulin. B - Bonnal : Les problèmes de l'autogestion dans les grandes fermes algériennes, Autogestion N° 2, 1967, P.3-44.
- Juilliard. E : L'urbanisation des campagnes en Europe Occidentale. Etudes rurales N° 1, Avril/Juin 1961. P.13.
- Labasse. J : L'organisation de l'espace : Elément de Géographie active. Herman. Paris 1971.
- Lacoste Y. : Géographie du sous-développement - 1965. P.U.F.

- Lawless : L'évolution du peuplement, de l'habitat et des paysages agraires au Maghreb (Annales de Géographie 1975).
- Lazarev. G : Autogestion agricole en Algérie, Paris, P.U.F. Etude Tiers Monde 1965, P. 5-74.
- Lebeau. R : Les grands types de structures agraires dans le Monde. Paris, Masson, 1979.
- Le Coz J. : Agriculture Développement et Organisation Spatiale : Le modèle algérien. Société Languedocienne de Géographie, N° 1 Janv/mars 1976.
- Lenormand D. : Les transformations des campagnes dans le Djebel Tessala et ses Piedmonts, Doctorat 3è Cycle Paris, Juin 1975, Tome I et II, 456 p.
- Levy C. : Etude sur l'autogestion agricole en Algérie 1962-65, Doctorat 3è Cycle 1968.
- Maghreb N° 7 : Autogestion et la Réforme Agraire en Algérie, Maghreb n° 7, 1965, P. 48-54?
- Messadia C. : De l'autogestion à la révolution agraire, Révolution Africaine, N° 596, 1975, P. 19-37.
- Ministère : de l'Agriculture et de la Révolution Agraire : La restructuration du Secteur Agricole. Dossier de la Presse N° 4. Fév 1983. C.N.P.A. 116 p.
- Ministère : de l'Information : Documents sur l'autogestion : Alger 1963, 74 p. - Alger 1964, 63 p - Alger 1966, 78 p.
- Mutin G. : La Mitidja décolonisation et espace géographique, Alger, 1974, tome 1 et 2, 607 p.
- Nancy M. : Le remodelage de l'espace rural en Algérie : Recherche sur les mutations de sociétés. Analyse critique d'une opération d'aménagement rural : 1 000 villages socialistes en Algérie - Thèse, Université d'Aix-En-Provence I, Juillet 1979.
- Planhol X. de : Nouveaux villages algérois, Atals Blidéen - Chenoua, Mitidja occidentale, Paris 1961, P.U.F., 123 p.
- Prenant A. : La propriété foncière des citoyens dans les régions de Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès. Annales Algériennes de Géographie, N° 3. Janv/juin 1967. p. 1-94.
- Pierre Georges : Précis de géographie urbaine - 1964. P.U.F.

- Rahmani. C : La croissance urbaine en Algérie. Office des publications Universitaires Alger 1982. 306 p.
- Raptis. M : Le dossier de l'autogestion en Algérie, in autogestion, cahier N° 3, 1967.
- Remaoun. K : Le littoral Oranais d'Oran aux Andalouses : Recherches géomorphologiques; Doctorat 3è cycle 273 P. 1981.
- Santos. M : Urbanisation, régionalisation, croissance : remarques au sujet du cas algérien, bulletin de liaison cartographique et statistique, Secrétariat d'Etat au Plan N° 6, Alger Oct/déc. 1969.
- Sari. Dj : La dépossession des fellahs. Alger, S.N.E.D. 1974.
- Seltzer. P : Le climat de l'Algérie - Alger 1946, 219 p.
- Setholm : La mutation des campagnes algériennes depuis l'indépendance. Revue Tunisienne de Sciences Sociales, n° 5, 1966, P. 105-140.
- Temmar. H : L'organisation de l'autogestion dans l'agriculture Algérienne, Développement et Civilisation, 1971, N° 45, P. 56-96.
- Teillac. J : Autogestion en Algérie A.G. 1967, Vol XXVI. p. 744.
- Thintoin. R : Colonisation et évolution des genres de vie dans la région Ouest d'Oran de 1930 à 1885 - Alger 1947.
- Tidafi. T : L'agriculture algérienne et ses perspectives de développement, Paris, Maspéro, coll. Documents, études et recherches. 1970.
- Tissier. P : La Chine. Transformations rurales et développement socialiste. Paris, Maspéro, 1976.
- Verdier J.M : Structures foncières et Développement rural au Maghreb, Paris 1969, P.U.F. Coll. Travaux de Recherches de la Faculté de Droit et Sciences Economiques de Paris - Série Afrique . 165 p.
- Valensi L. : Fellah Tunisiens. L'économie rurale et la vie des campagnes aux XVIIIè et XIXè S. Paris. Mouton, La Haye, 1977.
- Zimmerman. B : Les jardins de Kristel, exemple d'évolution rurale dans l'orbite d'Oran. Publications Universitaires Paris VII. Série A.F.N. 1972.

TABLE DES CARTES ET FIGURES DANS LE TEXTE

<u>Fig. n°</u>		<u>Pages</u>
1	: Croquis de situation	7
2	: Croquis de localisation	11
3	: Carte altimétrique	14
4	: Coupe à travers la plaine de Bou Sfer/Les Andalouses et la dépression de Mers-El-Kébir	20
5	: Coupe à travers le plateau de Bin-El Djir et la plaine de Hassi-Ameur	23
6	: Esquisse géomorphologique du littoral occidental	24
7	: Esquisse géomorphologique du littoral oriental	25
8	: Courbes ombrothermiques	30
9	: La réorganisation administrative	40
10	: Evolution de la population	42
11	: L'accroissement moyen annuel 1936-1954 et 1954-1966.	47
12	: Evolution de la population du littoral occidental et oriental de 1936 à 1977.	51
13	: Population des agglomérations en 1954 et 1966	52
14	: L'activité dominante dans les différentes agglomérations (en 1966)	56
15	: Taux d'accroissement de la population de 1966 à 1977	58
16	: Population des différentes agglomérations en 1977	60
17	: Structure de la population dans les différentes agglomérations.	63
18	: Répartition de la population active par branche d'activité économique.	68
19	: L'activité dominante dans les différentes agglomérations en 1977.	70
20	: Répartition des superficies par secteur en 1951.	80
21	: Répartition des terres avant et après l'indépendance.	83

22	:	Répartition des terres en 1951.	84
23	:	Situation de l'agriculture avant l'indépendance.	88
24	:	Situation du cheptel en 1951.	90
25	:	Evolution des superficies des exploitations socialistes de 1971-72 à 1980-81.	102
26	:	Un exemple de grignotage de terres agricoles dans la commune de Bir-El-Djir.	106
27	:	Evolution relative de l'utilisation du sol de 1971-72 à 1980-81.	113
28	:	Répartition des cultures dans les domaines autogérés : 1980-81.	119
29	:	Les différents types d'exploitations agricoles.	123
30	:	Evolution de la production de 1971 à 81.	126
31	:	Les productions du Secteur socialistes dans les domaines autogérés de 1971-72 et 1980-81.	129
32	:	Répartition des cultures dans les C.A.P.R.A.	138
33	:	Répartition des terres en 1980.	145
34	:	Evolution des cessions.	148
35	:	Pyramide des âges.	176
36	:	Volume de travail dans les domaines autogérés 1978-81.	183
37	:	Evolution des charges des domaines autogérés.	192
39	:	Evolution foncière du domaine Si-Tarik	204
40	:	Origine foncière du domaine Bendehiba.	205
41	:	Utilisation des terres dans les domaines restructurés.	210
42	:	L'évolution des superficies avant et après la restructuration.	212
43	:	Organigramme des nouvelles structures mises en place.	216
44	:	Les relations du Secteur de développement agricole.	219
45	:	Le système d'irrigation au goutte à goutte.	235
46	:	Irrigation par canaux enterrés.	236

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

	<u>pages</u>
. Un aspect de la zone d'habitat urbain nouvelle:U.S.T.O	158
. Un aspect de l'industrialisation : au premier plan la voie ferrée	158
. Multiplication de l'habitat nouveau	159
. Un habitat sommaire autour d'une ancienne ferme coloniale	160
. Le village agricole socialiste	160
. Un aspect de la plasticulture	234
. Un aspect de l'élevage avicole	235

TABLE DES CARTES HORS TEXTE

Feuille I	:	Les structures foncières du littoral occidental
Feuille II	:	Les structures foncières du littoral oriental
Feuille III	:	L'occupation du sol du littoral occidental
Feuille IV	:	L'occupation du sol du littoral oriental
Feuille V	:	Les nouvelles structures foncières du littoral occidental
Feuille VI	:	Les nouvelles structures foncières du littoral oriental
Feuille VII	:	L'occupation du sol après restructuration du littoral occidental
Feuille VIII	:	L'occupation du sol après restructuration du littoral oriental

S O M M A I R E

	<u>pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
. <u>L'AFFRONTMENT VILLE/CAMPAGNE</u>	2
. <u>LA ZONE D'ETUDE</u>	8
. <u>LES PROBLEMES ET ETAPES DE L'ETUDE</u>	12
<u>PREMIERE PARTIE</u>	13
<u>L'ENVIRONNEMENT</u>	
<u>CHAPITRE I - LE CADRE PHYSIQUE</u>	15
1) - <u>Les aspects morphologiques</u>	15
1.1 - <u>La plaine de Bou Sfer/Les Andalouses</u>	15
a) - La partie Sud Ouest de la plaine de Bou-Sfer/les Andalouses.	16
b) - L'extrémité Nord de la plaine	17
c) - L'extrémité Sud Est de la plaine	
1.2 - <u>La dépression de Mers-El-Kébir</u>	18
a) - La vallée septentrionale	19
b) - Le plan incliné au Sud de la dépression	19
1.3 - <u>Le plateau de Bir-El-Djir</u>	21
1.4 - <u>La plaine des Hassis</u>	21
2) - <u>Les aspects climatiques</u>	27
2.1 - <u>Les éléments généraux du climat</u>	27
a) - Les températures	27
b) - La pluviométrie	28
c) - L'humidité relative	31
d) - Les vents	32
2.2 - <u>Les nuances régionales</u>	32
3) - <u>Les aspects biogéographiques</u>	33
3.1 - <u>Une végétation naturelle pauvre</u>	33
3.2 - <u>Une pédologie favorable à la mise en valeur</u>	34
3.3 - <u>Des ressources en eau suffisantes</u>	35
a) - L'hydrologie superficielle	35
b) - L'hydrogéologie	36
c) - Les autres eaux souterraines	36
<u>CONCLUSION</u>	37

<u>CHAPITRE II - L'ENVIRONNEMENT HUMAIN</u>	39
1) - <u>L'EVOLUTION DES DIVISIONS ADMINISTRATIVES</u>	39
1.1 - <u>La situation initiale</u>	39
1.2 - <u>La réorganisation de 1963-64</u>	40
1.3 - <u>Les retouches de 1974</u>	40
2) - <u>LES EFFECTIFS ET LEUR EVOLUTION</u>	41
2.1 - <u>L'évolution de la population à l'époque coloniale : (de 1936 à 1954)</u>	43
a) - Un peuplement varié	43
b) - Des secteurs dissemblables	43
2.2 - <u>La période de 1954 à 1966</u>	48
a) - Stabilité démographique	48
b) - Physionomie démographique en 1966	50
c) - Quatre types de zones	55
2.3 - <u>La période récente : 1966 - 1977</u>	57
a) - Une croissance de population appréciable mais mal partagée	57
b) - Evolution nouvelle des agglomérations	59
b1) - Les nationalités	59
b2) - La structure par âge	62
b3) - Evolution de l'éventail socio-professionnel	69
c) - Création et transformation de centres	71
 CONCLUSION	 75
 <u>DEUXIEME PARTIE</u>	 76
 <u>L'ESPACE AGRICOLE ET SON EVOLUTION</u>	
 METHODOLOGIE	 77
 <u>CHAPITRE I - L'ESPACE AGRICOLE</u>	 79
 INTRODUCTION	 79
1) - <u>L'ERE COLONIALE</u>	83
1.1 - <u>L'exploitation agricole avant l'indépendance</u>	86
a) - L'exploitation musulmane traditionnelle	86
b) - L'exploitation coloniale	91
 CONCLUSION	 92

2) - <u>LES MUTATIONS DES CAMPAGNES APRES L'INDEPENDANCE</u>	93
2.1 - <u>L'historique des mutations</u>	93
a) - Première phase : Des exploitations coloniales aux exploitations socialistes	93
a1) - La socialisation	94
a2) - Les retouches de 1965	95
b) - La phase de la révolution agraire : 1971	96
b1) - Une formule de gestion originale	97
<u>CHAPITRE II - EVOLUTION DE L'ESPACE AGRICOLE</u>	99
1) - <u>SECTEUR AUTOGERE</u>	100
1.1 - <u>Les exploitations socialistes</u>	100
a) - La distribution des exploitations	100
b) - La structure foncière	101
c) - La situation actuelle	101
1.2 - <u>Une utilisation du sol diversifiée</u>	107
a) - Les cultures en extension	111
a1) - Domaine à priorité céréalière	111
a2) - Les exploitations à déclin céréalière	112
a3) - L'extension du fourrage	114
a4) - Les vergers	114
a5) - Les maraichages	114
b) - Les cultures en déclin	116
b1) - Le vignoble	116
b2) - Les cultures industrielles	117
b3) - La jachère	118
1.3 - <u>Essai de typologie des exploitations agricoles</u>	118
a) - Les exploitations spécialisées (une dominante)	120
b) - Les exploitations à deux dominantes	121
c) - Les exploitations de polyculture	121
1.4 - <u>La production</u>	124
a) - Evolution globale de la production	124
a1) - Les productions qui se maintiennent	125
a2) - Les productions en baisse	128
b) - Des productions fort inégales	131
b1) - La région des Hassis, région du plus grand déficit	131
b2) - Les résultats positifs de la Corniche	132
c) - Les causes de cette évolution	133
c1) - Un encadrement insuffisant	133
c2) - Le recul du vignoble	134
c3) - L'étalement urbain	134
2) - <u>LE SECTEUR PRIVE</u>	134
2.1 - <u>Les exploitations privées</u>	134

2.2 - <u>La propriété privée</u>	135
a) - De petites propriétés	135
b) - Des exploitations aux solutions difficiles	135
3) - <u>LE SECTEUR DE LA REVOLUTION AGRAIRE</u>	136
3.1 - <u>Les exploitations de la Révolution Agraire</u>	136
a) - Des unités de production facilement maîtrisables	136
b) - Le faible impact de ces nouvelles exploitations	142
c) - La mise en place de structures d'encadrement	142
CONCLUSION	144
<u>CHAPITRE III - UN ESSAI DE BILAN DE L'AGRICULTURE</u>	146
1) - <u>UNE AGRICULTURE DESORGANISEE</u>	146
1.1 - <u>La compétition pour le sol et l'eau</u>	146
a) - Amputation des terroirs	146
a1) - Amputation par l'urbanisation	146
a2) - Prélèvement par l'Industrie	147
a3) - Par le tourisme	147
a4) - Amputations des terroirs par le secteur militaire	148
b) - Concurrence pour l'eau	154
b1) - L'industrie grosse consommatrice	155
b2) - La piscine des Andalouses	155
1.2 - <u>Un atelier rural désorganisé</u>	155
a) - Des espaces étrangers les uns aux autres	156
b) - Une vie modifiée pour l'exploitation	157
b1) - Un habitat vétuste et détourné de ses fonctions	157
b2) - Une ambiance de travail sans cohésion	160
1.3 - <u>Des domaines anémiés</u>	160
a) - Le niveau de l'emploi et son évolution	160
a1) - Des unités aux effectifs plus étoffés	163
a2) - Des unités à faibles effectifs	163
a3) - L'effectif des saisonniers et sa variabilité	164
a4) - La main d'oeuvre dans le secteur de la révolution agraire	168
b) - Une qualification médiocre dans son ensemble	169
b1) - Dans les coopératives d'anciens moudjahidine	171
b2) - Dans les domaines autogérés	172

c) - Départ du personnel qualifié	172
d) - Une main d'oeuvre le plus souvent âgée	173
1.4 - <u>Les insuffisances du matériel</u>	178
a) - Un matériel vétuste	178
b) - Des équipement défectueux et insuffisants	180
2) - <u>UNE SITUATION ECONOMIQUE EN BAISSSE</u>	181
2.1 - <u>Un volume de travail en régression</u>	181
a) - Evolution d'ensemble des domaines autogérés	182
b) - Dans les coopératives d'anciens moudjahidine	185
2.2 - <u>Médiocrité des rendements</u>	186
a) - Des rendements en regression	187
b) - Des résultats positifs	188
2.3 - <u>Des charges encore élevées</u>	189
a) - Evolution globale des charges	189
b) - Déficit des résultats	194
CONCLUSION	198

TROISIEME PARTIE 200

LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR AGRICOLE

INTRODUCTION	201
<u>CHAPITRE I - LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR AGRICOLE</u>	201
1) - <u>LES MODIFICATIONS INTERVENUES</u>	202
1.1 - <u>Remodelage foncier</u>	202
a) - L'homogénéisation des structures agricoles	202
b) - Des exploitations de taille optimale	207
c) - Un tissu foncier unique	208
1.2 - <u>Des structures d'appui nouvelles</u>	213
a) - La S.D.A. : Champs d'intervention et missions	214
b) - Création de la Banque Agricole de Développement Rural	217
c) - Institutions de trois nouveaux organismes	217
d) - Les fermes pilotes	217
e) - Réaménagement de certains offices	218
2) - <u>MOBILISATION DE LA PRODUCTION</u>	220
2.1 - <u>Développement du maraîchage</u>	220
a) - Des efforts d'intensification	221
a1) - Le développement de la céréaliculture	221
a2) - Le développement de la plasticulture	221
a3) - Un verger qui s'affirme	222

2.2 - <u>Percée du Secteur Avicole</u>	223
a) - L'élevage industriel : des poules pondeuses	223
b) - Une autre forme d'élevage : Le poulet de chair	226
3) - <u>LES FREINS</u>	226
3.1 - <u>Une S.A.U. allant en se réduisant</u>	226
3.2 - <u>Des ressources en eau détournées de l'agriculture</u>	228
3.3 - <u>Des infrastructures et équipements insuffisants</u>	228
<u>CHAPITRE II - CETTE BANLIEUE AGRICOLE DE L'AGGLOMERATION ORANAISE SERA-T-ELLE SAUVÉE ?</u>	230
1) - <u>COMMENT PROTEGER UNE BANLIEUE AGRICOLE</u>	230
1.1 - <u>Quel est le cadre d'intervention</u>	231
a) - La maîtrise de la démographie	231
b) - L'utilisation rationnelle de l'espace	232
c) - L'utilisation rationnelle des ressources	233
2) - <u>LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE</u>	239
a) - Réglementer	240
b) - Conseiller	240
c) - Dégager des enveloppes financières	241
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	243
. SIGLES ET ABREVIATIONS	248
. BIBLIOGRAPHIE	251
. TABLES DES CARTES ET FIGURES DANS LE TEXTE	256
. TABLES DES PHOTOGRAPHIES	258
. TABLE DES CARTES HORS TEXTE	259
. TABLE DES MATIERES	260



036101127